Grammaire arabe.

I

L'écriture arabe se lit et se trace de droite à gauche.

Toutes les lettres sont des consonnes ; elles sont au nombre de 28. Outre cela il existe pour figurer les voyelles trois signes appelés, d'un nom générique motions.

Les lettres de l'alphabet arabe n'ont pas toujours été disposées dans l'ordre où elles le sont aujourd'hui. Les Arabes eux-mêmes nous ont conservé le souvenir d'un ordre plus ancien et la valeur qu'ils donnent à leurs lettres lorsqu'elles sont employées comme chiffres confirme l'existence de cet ordre qu'ils nomment Aboudjed. Pour faire retenir plus facilement les lettres de l'alphabet et leur ordre, ils les avaient divisés en huit mots fictifs et insignifiants, ainsi qu'il suit :

أَبْجِدْ هَوَزْ حُطِيَ كَلَمُنْ سَعْفَصْ قُرِشَتْ ثَخَذْ ضَظَغْ

Les vingt-deux premières lettres de l'alphabet arabe, ainsi disposé, sont les mêmes

et suivent le même ordre que celles des Hébreux et des Syriens. Il est très-vraisemblable que les Arabes, ainsi que ces autres peuples, n'avaient originairement que ces 22 lettres et que les 6 qui composent les deux derniers mots n'ont été ajoutées qu'après coup. Ce qui rend cette supposition très-vraisemblable c'est que les anciens Arabes nommaient le Samedi qui était pour eux le premier jour de la semaine ابجد, le second jour هوز, le troisième حطي, le quatrième كلمن, le cinquième سعفص, le sixième قرشت; quant au septième jour, ils le nommaient عروبة. On voit que les lettres de l'alphabet ne leur fournissaient que les noms des six premiers jours de la semaine, ce qui prouve qu'ils ne connaissaient point alors, ou du moins qu'ils ne distinguaient par aucun signe graphique particulier, les six dernières lettres dont on a formé depuis deux nouveaux mots fictifs qui, s'ils eussent existé, auraient offert pour le septième jour de la semaine, un nom analogue à ceux des six autres jours.

Le lam-élif لا ou لا n'est point une lettre particulière mais n'est que la réunion graphique du ل lam et de l'élif ا.

Alphabet arabe

51

Alphabet arabe

Noms des lettres	Figures des lettres				Valeur des lettres	Valeur numérique
	Isolées	Liées à la lettre précédente seulem.t Fin	Liées à la lettre précéd. & à la suiv. Milieu	Liées à la lettre suivante seulem.t Commenc.t		
Elif	ا	ـا	......	......	A	1
Ba	ب	ـب	ـبـ	بـ	B	2
Ta	ت	ـت	ـتـ	تـ	T	400
Tsa	ث	ـث	ـثـ	ثـ	TS	500
Djim	ج	ـج	ـجـ	جـ	DJ	3
Ha	ح	ـح	ـحـ	حـ	Ḥ	8
Kha	خ	ـخ	ـخـ	خـ	KH	600
Dal	د	ـد	......	......	D	4
Dzal	ذ	ـذ	......	......	DZ	700
Ra	ر	ـر	......	......	R	200
Za	ز	ـز	......	......	Z	7
Sin	س	ـس	ـسـ	سـ	S	60
Chin	ش	ـش	ـشـ	شـ	CH	300
Çad	ص	ـص	ـصـ	صـ	Ç	90
Dhad	ض	ـض	ـضـ	ضـ	ḌH	800
Tha	ط	ـط	ـطـ	طـ	TH	9
Dha ou Zha	ظ	ـظ	ـظـ	ظـ	ḌH ou ZH	900
Eïn	ع	ـع	ـعـ	عـ	ʿ	70
Gheïn	غ	ـغ	ـغـ	غـ	GH	1.000
Fa	ف	ـف	ـفـ	فـ	F	80
Qaf	ق	ـق	ـقـ	قـ	Q	100
Kaf	ك	ـك	ـكـ ـكـ	كـ كـ	K	20
Lam	ل	ـل	ـلـ	لـ	L	30
Mim	م م	ـم ـم	ـمـ	مـ	M	40
Noun	ن	ـن	ـنـ	نـ	N	50
Hé (isolé ou à la fin d'un mot, surmonté de 2 points = ة)	ه ه	ـه	ـهـ ـهـ	هـ	H	5
Waw	و	ـو	......	......	W (ou)	6
Yé	ى	ـى	ـيـ	يـ	Y	10
Lam-élif	لا لا	ـلا	......	......	LA	......

3bis

Grammaire

Divisions des lettres

On divise les lettres en <u>radicales</u> أَصْلِيَّةٌ et <u>serviles</u> زَوَائِدُ (augments ou accessoires).

Les lettres <u>serviles</u> sont celles qui servent à former les différentes inflexions grammaticales des verbes et des noms ainsi que les dérivés des mots radicaux ou <u>racines</u> et quelques particules inséparables. Ce sont les lettres :

ا ب ت س ف ك ل م ن و ى

Toutes les autres lettres sont nommées radicales parce qu'elles ne servent jamais à aucune fonction grammaticale et qu'elles constituent les mots radicaux ; mais il faut observer que les lettres serviles peuvent aussi être radicales, quoique les lettres radicales ne soient jamais serviles.

On divise aussi les lettres en lettres <u>solaires</u> et lettres <u>lunaires</u>. On appelle solaires شَمْسِيَّةٌ les lettres :

ت ث د ذ ر ز س ش ص ض ط ظ ل ن

Ces lettres ne sont ainsi nommées que parce que le mot شَمْسٌ, soleil, commence par l'une d'entre elles. Toutes les autres sont nommées lunaires قَمَرِيَّةٌ à cause que le mot قَمَرٌ, lune, commence par l'une d'elles.

Des voyelles.

Les Arabes n'ont que trois signes pour indiquer tous les sons.

Le premier, nommé فَتْحٌ ou فَتْحَةٌ est figuré comme notre accent aigu et se place au dessus de la consonne avec laquelle il forme un son articulé. Ex: كَتَبَ. Le son exprimé par le fatḥa répond tantôt à notre a plus ou moins ouvert tantôt à notre è ou ai.

Le second est nommé كَسْرٌ ou كَسْرَةٌ. Il est figuré comme le précédent mais il se place au dessous de la consonne avec laquelle il forme un son articulé, comme dans le mot نِمْرِ. Le son du kesra répond tantôt à notre i, tantôt à notre é.

Le troisième nommé ضَمٌّ ou ضَمَّةٌ a, à peu près la figure d'un petit و ou plutôt d'une virgule dont la partie supérieure serait légèrement renflée, et il se place toujours au dessus de la consonne avec laquelle il forme un son articulé. Ex: كُلٌّ. Le son du dhamma répond tantôt à notre o, tantôt à notre ou ou à notre eu.

Les voyelles et les signes qui les représentent sont nommés par les Arabes حَرَكَةٌ, motions.

Les lettres ا, و et ى ne servent souvent qu'à

allonger le son de la voyelle qui les précède. Ces lettres se nomment alors حُرُوفُ ٱلْمَدِّ c'est-à-dire lettres de prolongation; dans ce cas l'élif doit être précédé d'un fatḥa, le waw d'un dhamma et le yé d'un kesra, car l'élif est analogue au fatḥa, le waw au dhamma et le yé au kesra. Ex: كِتَابٌ , نُصُورٍ , مَرِيضٌ .

Le waw de prolongation, à la fin d'un mot, est suivi, dans certains cas, d'un élif qui est absolument muet et ne fait d'autre fonction que celle de signe orthographique. Ex: نَصَرُوا .

Quand les trois lettres de prolongation appartiennent à la dernière syllabe, elles n'en allongent pas aussi sensiblement le son, comme dans دَعَا , تَغْزُو , قَلْبِي .

Il faut observer que le و et le ى précédés du fatḥa font souvent la fonction de l'élif de prolongation. Ex: صَلَوةٌ , رَمْيَةٌ , mais on écrit plus communément صَلَاةٌ et رَمَاةٌ .

On omet quelquefois l'élif de prolongation au milieu des mots et alors on indique cette omission en plaçant perpendiculairement le fatḥa qui devrait le précéder. Ex: لِلّٰهِ pour لِلَّاهِ ; هٰذَا pour هَاذَا ; زَمٰنٌ pour زَمَانٌ . Cette ligne perpendiculaire n'est autre

chose qu'un petit élif.

Outre les trois signes de voyelles dont il vient d'être parlé, les Arabes ont encore trois autres signes auxquels ils donnent le nom de تَنْوِين, ce qui indique que la voyelle doit être suivie de l'articulation d'un ن. Ces voyelles dites nasales n'ont jamais lieu qu'à la fin des mots ; elles servent à former quelques inflexions grammaticales. Leurs signes ne sont autre chose que la figure de la voyelle analogue, redoublée. Ex : بَابٌ بَابٌ ; بَابٍ بَابٍ ; بَابًا بَابًا.

Ces exemples indiquent en même temps la forme des trois voyelles nasales et leur prononciation. La voyelle nasale an doit toujours être suivie d'un ا, excepté quand elle se trouve sur un ة comme dans جُمْلَةً ou suivie d'un ى muet comme هُدًى. La voyelle nasale ً se nomme تَنْوِينُ ٱلْفَتْحِ ; la voyelle nasale ٍ تَنْوِينُ ٱلْخَفْضِ ; et la voyelle nasale ٌ تَنْوِينُ ٱلضَّمِّ.

Des signes orthographiques.

Le جَزْمٌ, césure, ou سُكُونٌ, repos, se figure ainsi ْ et se place toujours au dessus de la consonne à laquelle on se propose de donner le son d'un e muet très-bref. Ex : صَبْرٌ صَبْرٌ.

Lorsqu'une lettre est accompagnée d'une voyelle il faut toujours prononcer la lettre la première. Ainsi بَ doit être prononcé ba et jamais ab.

Une lettre articulée avec une voyelle se nomme مُتَحَرِّكَةٌ, mue. Si elle est mue par un fatha, on la nomme مَفْتُوحَةٌ ; quand elle est mue par un Kesra, on la nomme مَكْسُورَةٌ et مَضْمُومَةٌ si elle est mue par un Dhamma.

Une lettre marquée d'un djezm se nomme سَاكِنَةٌ c'est à dire quiescente ou djezmée

Il ne peut pas y avoir deux lettres quiescentes de suite dans les mots arabes, ni une lettre de prolongation suivie d'une lettre djezmée

Lorsque les lettres ا و et ى sont marquées d'un djezm, elles doivent conserver leur valeur dans la prononciation. Ex : رَأْسٌ أَيْدِي يَوْمٌ.

Du Techdid.

Lorsqu'une consonne doit être redoublée dans la prononciation, sans l'interposition d'aucune voyelle écrite, les Arabes ne doublent pas la figure de la lettre, mais ils emploient un signe nommé تَشْدِيدٌ, corroboration. Ce signe, formé ainsi ـّ se place au-dessus

de la lettre qui doit être doublée. Ex: دَبَّرَ

Cette réunion de deux lettres en une seule, par le moyen du Techdid est nommée en arabe إِدْغَامٌ, insertion, parce qu'on insère la première des deux lettres dans la seconde. De ces deux lettres la première est toujours quiescente. Ainsi دَبَّرَ est pour دَبْبَرَ

La lettre affectée d'un techdid se nomme en arabe مُشَدَّدَةٌ. L'absence du techdid se désigne par le mot تَخْفِيفٌ, allègement et la lettre privée de ce redoublement se nomme مُخَفَّفَةٌ, allégée.

Le techdid peut avoir lieu sur toutes les lettres, même sur l'élif hamzé.

Du Hamza.

Tout ا qui est mû par une voyelle ou qui est mobile de sa nature, quoiqu'il devienne djezmé par quelque raison grammaticale, est marqué d'un signe nommé هَمْزٌ ou هَمْزَةٌ, piqûre. Ce signe est formé ainsi: ء. Le hamza ou élif hamzé est une véritable articulation et diffère essentiellement de l'élif non hamzé qui n'est jamais mû par aucune voyelle et qui n'entre dans les mots que comme lettre de prolongation ou comme

lettre muette. Le hamza se met au dessus de l'élif lorsque celui-ci est mû par un fatha ou par un dhamma ou marqué d'un djezm et alors la voyelle ou le djezm se placent au dessus du hamza. Ex: رَأْسٌ, أُنْصُرْ, أَنْصَرَ. Si l'élif est mû par un kesra, le hamza se place au dessous de la lettre et le kesra au dessous du hamza. Ex: إِضْرِبْ

Lorsque le waw et le yé tiennent la place d'un élif mobile, ce qui arrive souvent comme on le verra plus loin, on place au dessus de ces lettres et quelquefois au dessous du ى un hamza. Ex: مُؤْمِنٌ, جِئْتَ. Dans ce cas il est plus régulier de supprimer les points du ى ainsi l'on doit écrire قَآئِلٌ et non قَآيِلٌ.

Il arrive souvent qu'au lieu d'écrire soit l'élif, soit le و ou le ى substitués à l'élif, comme il vient d'être dit, avec le hamza, on n'écrit que le hamza et l'on supprime la lettre qui devrait l'accompagner. Ex: جَآءَ, سُوءٌ & جِىءَ

Du Waçl.

Un mot qui commence par un ا hamzé doit souvent être joint au mot qui le précède et cette union est indiquée par un signe nommé وَصْلٌ, jonction, qui se figure ainsi ـٓ

et se place au dessus de l'élif. Lorsque cette union a lieu l'élif est toujours suivi d'une lettre djezmée; et alors cette lettre se prononce, en une seule syllabe composée, avec la dernière syllabe du mot précédent. Quant à l'élif il perd sa valeur et sa voyelle propre et devient absolument muet dans la prononciation. Ex:
رَأَيْتُ ٱبْنَكَ au lieu de رَأَيْتُ إِبْنَكَ ; إِبْنُ ٱلْمَلِكِ au lieu de إِبْنُ أَلْمَلِكِ.

Si le mot qui doit s'unir avec le mot suivant par le waçl finit par une lettre quiescente mais non djezmée, cela n'empêche pas l'union. Ex: غَزَا ٱلْمَدِينَةَ أَبُو ٱلْوَزِيرِ فِى ٱلْمَسْجِدِ ×

× La lettre qui suit l'élif d'union doit toujours être djezmée.

De ce qui vient d'être dit il suit que l'élif n'est jamais marqué d'un waçl que lorsqu'il est au commencement d'un mot; mais il faut observer que l'union indiquée par le waçl n'a lieu que dans les cas suivants:

1°, Dans l'article أَلْ ;

2°, Dans les impératifs réguliers de la première forme des verbes;

3°, Dans les temps de la septième forme et des formes suivantes des verbes qui commencent par un élif;

4°, Dans les dix noms suivants: إِبْنٌ, إِبْنَةٌ

إِمْرَأَةٌ إِمْرَأٌ إِسْمٌ إِسْتٌ إِثْنَتَانِ إِثْنَانِ إِبْنَمٌ
et أَيْمُنٌ.

L'élif sujet à l'union indiquée par le waçl se nomme أَلِفُ ٱلْوَصْلِ ou هَمْزَةُ ٱلْوَصْلِ, élif d'union, et tout autre élif initial qui n'est point susceptible d'union se nomme هَمْزَةُ ٱلْقَطْعِ, hamza de séparation.

Quelquefois l'élif d'union est suivi d'une des lettres و ou ى djezmées ou quiescentes. Si la voyelle propre de cet élif est un dhamma, il peut être suivi d'un waw djezmé ou quiescent, comme أُوْمُلْ, impératif de أَمَلَ. Si la voyelle propre est un kesra, il peut être suivi d'un ى djezmé ou quiescent comme dans إِيْذَنْ, impératif de أَذِنَ. Mais si le mot auquel appartient cet élif est précédé d'un autre mot qui se termine par une voyelle, en sorte que l'union doive réellement avoir lieu, la lettre djezmée ou quiescente qui suit l'élif d'union, se change, s'il est nécessaire, dans la prononciation, sans que l'on change rien à l'orthographe. Ainsi on la prononce toujours comme un و, si le premier mot finit par un dhamma, comme un ى si ce mot finit par un kesra et comme un ا s'il finit par un fatha. Ex: يَقُولُ ٱئْذَنْ

prononcez : yagouloudzan et non yagoulou idzan ;

Lorsque l'élif d'union se trouve au commencement d'une phrase, il faut nécessairement le prononcer par la voyelle qui lui est propre.

Quand le mot qui précède l'élif d'union finit par une consonne djezmée, au lieu de rendre à l'élif d'union dans la prononciation, la voyelle qui lui appartient, on doit donner à la lettre djezmée qui précède l'élif d'union, une voyelle accidentelle et purement euphonique qui peut être un fatḥa, un kesra ou un dhamma, mais le choix n'en est point arbitraire.

A On emploie le fatḥa

1° après les monosyllabes مِنْ , مَعْ et مَنْ suivis de l'article ٱلْ ou du mot ٱيْمُنْ

2° après les affixes de la première personne نِي ou ي , quand ces affixes sont suivis de l'article ٱلْ. On peut aussi, dans ce dernier cas, faire l'union sans donner aucune voyelle au ي du pronom affixe de la première personne ; c'est même là l'usage le plus ordinaire.

B On emploie le kesra

1° après les mêmes monosyllabes مِنْ , مَعْ et مَنْ suivis de tout autre élif d'union que de celui de

l'article ال ou du mot أَيْمُنْ ;

2°, après tout autre monosyllabe finissant par une lettre djezmée, comme هَلْ، قَدْ، بَلْ، إِنْ etc excepté مُذْ et aussi le mot لَكِنْ ;

3°, à la 3e personne du singulier féminin du prétérit comme كَتَبَتْ ; à la 3e personne tant masculine que féminine du singulier, à la 2e personne masculine du même nombre et à la 1re personne commune tant du singulier que du pluriel, dans l'aoriste conditionnel يَكْتُبْ ، تَكْتُبْ ، تَكْتُبْ ، أَكْتُبْ ، نَكْتُبْ et à la 2e personne du masculin singulier de l'impératif اُكْتُبْ

4°, à la fin des génitifs des duels en état d'annexion comme يَدَيْ ، مَدِينَتَيْ ، كِتَابَيْ ;

5°, à la fin des secondes personnes féminines de l'aoriste conditionnel et de l'impératif des verbes défectueux dont le ى final est précédé d'un fatha comme تَغْزَيْ, par apocope de تَغْزَيْنَ ; تَرْضَيْ, par apocope de تَرْضَيْنَ ; et اِرْضَيْ, par contraction pour اِرْضَيِي.

G On emploie le dhamma

1°, après le pronom أَنْتُمْ et les pronoms affixes كُمْ et هُمْ ;

2°, à la fin de la 2e personne du pluriel

masculin du passé, comme فَعَلْتُمُو ;

3°„ à la fin du monosyllabe مُذْ ;

4°„ dans les personnes des pluriels des verbes défectueux, où, par l'effet d'une contraction, le و caractéristique du pluriel, au lieu d'être quiescent après un dhamma, comme dans كَتَبُوا , يَكْتُبُوا et اُكْتُبُوا est précédé d'un fatha comme رَمَوْا , اِشْتَرَوْا , يَتَمَنَّوْا et تَمَنَّوْا . Dans ces cas s'il survient un élif d'union, on ajoute un dhamma et l'on écrit رَمَوُا , اِشْتَرَوُا , يَتَمَنَّوُا et تَمَنَّوُا .

Le pronom affixe هُمْ changeant, dans certains cas, son dhamma en Kesra, s'il survient après lui un ا d'union, le م peut prendre pour voyelle accidentelle un Kesra ou un dhamma. Ainsi l'on peut dire حَقَّ عَلَيْهِمِ ٱلْقَوْلُ ou حَقَّ عَلَيْهِمُ ٱلْقَوْلُ

Lorsque le mot qui précède l'élif d'union finit par une voyelle nasale, on supplée, après le ن virtuellement renfermé dans le tanwin et qui sert à faire l'union, un Kesra que l'on n'écrit pas. Ex: رَسُولٌ ٱسْمُهُ مُوسَى Rasouloun-i-smouhou Mousa.

Quelquefois on supprime tout-à-fait l'élif d'union: cela a lieu:

1°„ dans cette formule بِسْمِ ٱللّٰهِ ٱلرَّحْمٰنِ ٱلرَّحِيمِ où l'on supprime l'élif du mot إِسْمٌ ;

2°. dans le mot اِبْنٌ, quand il est entre deux noms propres qui ont corrélation entre eux, comme dans زَيْدٌ بْنُ عَمْرٍو Zeydoun-i-bnou Amrin et non quand il n'est pas entre deux noms propres, comme dans زَيْدٌ أَبْنُ عَمِّي, même prononciation que ci-dessus, ou quand ces deux noms forment deux parties différentes de la proposition comme dans زَيْدٌ أَبْنُ مُحَمَّدٍ Zeyd [est] le fils de Mohammed;

3°. dans l'article أَلْ précédé de la préposition préfixe لِ et de l'adverbe d'affirmation لَ, certes. Ex: لِلرَّجُلِ et لَلْحَقُّ pour لِأَلرَّجُلِ et لَأَلْحَقُّ;

4°. dans les verbes et les noms quand il est précédé de l'adverbe interrogatif أَ, comme أَصْطَفَى et أَبْنُكَ pour أَأَصْطَفَى et أَأَبْنُكَ;

5°. dans l'article أَلْ précédé de l'adverbe interrogatif أَ, comme أَلْمَآءُ pour أَأَلْمَآءُ. Dans ce dernier cas on peut aussi conserver l'ا d'union.

Du Medda

Lorsque l'élif de prolongation est suivi immédiatement d'un ا mû, soit par une voyelle simple soit par une voyelle nasale, au lieu du dernier de ces deux élifs, on n'écrit que le hamza avec la voyelle convenable et l'on met sur l'élif de prolongation un signe

qui se figure ainsi ~ et qu'on nomme مَدٌّ ou مَدَّةٌ, prolongation. Ex: سَمَآءٌ pour سَمَاأٌ. On emploie surtout ce signe lorsque le hamza qui suit l'élif de prolongation termine un mot.

On place aussi le medda sur l'élif qui se trouve au commencement d'un mot ou d'une syllabe, lorsque cet élif est radical, qu'il est mû par un fatha et qu'il devrait être suivi soit d'un élif hamzé avec un djazm, soit d'un élif de prolongation. Ex: آمَنَّا pour أَأْمَنَّا et آكِلُونَ pour أَاكِلُونَ. En général le medda est employé pour indiquer l'absence d'un élif hamzé ou de prolongation, radical ou accidentel; et toujours, quand on écrit le medda, on supprime le hamza si c'est un élif hamzé et la voyelle qui est toujours un fatha.

Le même signe se met aussi sur les lettres lorsqu'elles sont employées comme chiffres, ou, par abréviation, pour tenir lieu des mots entiers.

De la pause.

La pause أَلْوَقْفُ qui a lieu après un mot qui se trouve le dernier d'une période ou d'une phrase ou même d'une proposition a pour effet de supprimer dans la prononciation la voyelle ou la voyelle nasale dont devait

être affectée la dernière lettre.

Chiffres

Les Arabes suivent en écrivant leurs chiffres une progression directement contraire à celle de leur écriture et procèdent, comme nous, de gauche à droite.

١ ٢ ٣ ۴ ٥ ٦ ٧ ٨ ٩ ٠

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

Le 5 est souvent formé ainsi ɓ et le 4 ٤.

II

Règles de permutation des lettres ا, و & ى.

Règles générales.

Les trois lettres ا, و & ى se mettent souvent l'une pour l'autre et c'est pour cela que les Arabes les ont nommées حُرُوفُ ٱلْعِلَّةِ, lettres infirmes.

La connaissance de ces permutations est très-importante pour trouver la racine des mots dans la composition desquels entrent une ou plusieurs de ces lettres.

L'élif, soit hamzé, soit faisant fonction de lettre de prolongation, ainsi que le و et le ى se

trouvant djazmés (après une voyelle hétérogène, se changent ordinairement en la lettre analogue à cette voyelle, c'est à dire qu'après un fatḥa, l'élif prend la place du waw et du yé ; qu'après un kesra, le yé prend la place de l'élif et du waw ; enfin qu'après un dhamma, le waw prend la place de l'élif et du yé, car l'élif est analogue au fatḥa, le yé au kesra et le waw au dhamma. Ainsi l'on dit :

بِئْرٌ	pour	بِأْرٌ
مُوقِنٌ	—	مُيْقِنٌ
مِيلَادٌ	—	مِوْلَادٌ
نَارٌ	—	نَوَرٌ
جُؤْجُؤٌ	—	جُأْجُأٌ
زَارٌ	—	زَيَرٌ
دِيمَةٌ	—	دِوْمَةٌ
قِيمَةٌ	—	قِوَمَةٌ
طُوبَى	—	طُيْبَى
كُوسَى	—	كُيْسَى

Assez souvent le و et le ى précédés d'un fatḥa n'éprouvent aucun changement : dans ce cas, ou ils sont affectés d'un djazm et alors ils forment une diphtongue avec le fatha, comme dans يَوْمٌ et لَيْلٌ ou ils n'ont pas de djazm et ils se prononcent comme un élif de prolongation. Ex :

رُمْيَة prononcez رُمَاةٌ et صَلَوةٌ prononcez صَلَاةٌ

Les lettres ا, و et ى étant quiescentes disparaissent quand la consonne qui doit les suivre est marquée d'un djazm, ainsi l'on écrit يَقُمْ pour يَقُومْ

Règles particulières à l'Elif.

L'élif hamzé mû au milieu d'un mot se change en و s'il a pour voyelle un dhamma et en ى s'il a pour voyelle un kesra, soit qu'il soit précédé d'une voyelle ou d'une lettre djezmée. Ex:

رَؤُفَ	pour	رَأُفَ
وَئِفَ	—	وَإِفَ
سُئِلَ	—	سُإِلَ
أَئِمَّةٌ	—	أَإِمَّةٌ
أَذْؤُبٌ	—	أَذْأُبٌ
مُذْئِبٌ	—	مُذْإِبٌ
يَئِسَ	—	يَإِسَ
رُئِيَ	—	رُإِيَ

L'élif hamzé mû au milieu d'un mot par un fatha se change en و quand il est précédé immédiatement d'un dhamma et en ى quand il est précédé immédiatement d'un kesra. Ex:

سُؤَالٌ	pour	سُأَالٌ
فِئَةٌ	—	فِأَةٌ

Le hamza ou élif hamzé étant djezmé au milieu d'un mot peut être changé en un ا, و ou ى quiescent conformément à la voyelle dont il est précédé, l'articulation du hamza étant tout à fait supprimée. Ex:

رَاسٌ	pour	رَأْسٌ
اِسْتَاجَرَ	—	اِسْتَأْجَرَ
بُوسٌ	—	بُؤْسٌ
ذِيبٌ	—	ذِئْبٌ

Le hamza étant précédé d'un و ou d'un ى quiescent, lequel fait fonction de lettre servile peut se changer en و après un و et en ى après un ى et s'unir par un techdid avec la lettre précédente, l'articulation du hamza étant tout à fait supprimée. Ex:

مَقْرُوَّةٌ	pour	مَقْرُوءَةٌ
خَطِيَّةٌ	—	خَطِيئَةٌ
هَنِيٌّ	—	هَنِيءٌ

Au milieu d'un mot, le hamza étant précédé d'une lettre quiescente autre qu'un و ou un ى on peut supprimer le hamza et transporter la voyelle sur la lettre précédente. Ex:

مَسَلَةٌ	pour	مَسْئَلَةٌ
مَسُولٌ	—	مَسْؤُولٌ
تَسَلُ	—	تَسْئَلُ

L'élif hamzé mû à la fin d'un mot se change en و quand il est précédé immédiatement d'un dhamma et en ى quand il est précédé immédiatement d'un kesra. Ex :

دَنُوَ pour دَنُؤَ

خَطِئَ — خَطَأَ

يَدْنُوُ — يَدْنُؤُ

اَلْهَانِئُ — اَلْهَانِأُ

L'élif hamzé à la fin d'un mot étant précédé d'une lettre djezmée s'écrit par un hamza seulement mais on peut transporter la voyelle sur la lettre djezmée et alors le hamza se change en ا, en و ou en ى suivant la voyelle qui le précède. Ex :

اَلْجَزُو pour اَلْجَزْءُ

اَلْجَزِى — اَلْجَزْءِ

اَلْجَزَا — اَلْجَزْءَ

Mais la seconde orthographe est plus usitée que la première.

S'il se rencontre dans un même mot deux ا hamzés de suite et que le premier des deux soit mû par une voyelle et le second djezmé, celui-ci perd de droit son hamza et se prononce simplement comme lettre de prolongation se changeant, s'il y a lieu, en و ou en ى. Ex :

آمَنَ ou أَامَنَ	pour	أَأْمَنَ
إِيمَانٌ	—	إِئْمَانٌ
أُومِنَ	—	أُؤْمِنَ

L'élif de prolongation, étant précédé d'un autre élif mû par un fatḥa, disparaît : cette suppression est indiquée par le medda.

آمِرٌ	pour	أَامِرٌ
آكِلَةٌ	—	أَاكِلَةٌ
مَآلٌ	—	مَأَالٌ

Il arrive souvent que de deux élifs qui se rencontrent au milieu d'un mot, dont le premier est un ا hamzé mû par un fatḥa et le second un élif de prolongation, le premier se change en و sans hamza. Ex :

ذَوَائِبُ	pour	ذَأَائِبُ
أَوَاخِرُ	—	أَأَاخِرُ

Mais il ne faut opérer ce changement que quand il est autorisé par l'usage.

Les particules inséparables بِ , فَ , لَ , لِ et وَ qui se mettent au commencement des mots ne changent rien à la nature de l'élif qui quoique précédé de l'une de ces particules est toujours censé être la première lettre du mot.

Il en faut cependant excepter quelques

mots composés, comme :

لِئَلَّا	pour	لِأَلَّا
لَئِنْ	—	لِأَنْ
وَقْتَئِذٍ	—	وَقْتَإِذٍ
حِينَئِذٍ	—	حِينَإِذٍ
يَوْمَئِذٍ	—	يَوْمَإِذٍ

La particule interrogative أ étant suivie d'un ا hamzé, si ce 2e hamza doit être mû par un fatḥa, on supprime tout à fait l'un des deux élifs hamzés avec sa voyelle ou bien on se contente d'abord de placer un hamza puis un élif avec le medda. Ex :

أَنْتَ ou ءآنْتَ pour أَأَنْتَ

Règles particulières au و.

Le و au commencement des mots étant suivi d'un autre و mû par une voyelle se change en ا hamzé pour éviter le concours de deux و. Ex :

أَوَاصِلُ	pour	وَوَاصِلُ	plur. de	وَاصِلَةٌ
أَوَاضِحُ	—	وَوَاضِحُ	—	وَاضِحَةٌ
أَوَاقِي	—	وَوَاقِي	—	وَاقِيَةٌ

S'il se trouve au commencement d'un mot deux و dont le premier soit mû par un dhamma on peut changer le premier en hamza. Ex :

أُورِيَ pour وُورِيَ

Lorsque dans le milieu d'un mot il se trouve

deux و dont le premier est mû par un dhamma et le second quiescent, si la lettre qui précède le premier و n'est pas djezmée ou quiescente et si le premier و n'est pas redoublé par un techdid, on change souvent le 1er و en un hamza, en conservant la figure du و. Ex :

خُؤُولَةٌ	pour	خُوُولَةٌ
نُؤُورَةٌ	—	نُوُورَةٌ

Quelquefois dans ce cas on retranche l'un des deux ce qui a lieu surtout quand le premier و est précédé d'un ا de prolongation. Ex :

دَاؤُدُ	pour	دَاوُودُ
طَاؤُسٌ	—	طَاوُوسٌ

Si les deux و ne se trouvent en contact que par l'effet d'une contraction, il faut les conserver sans changer le premier en hamza. Ex : يَسْتَوُونَ et مُلْتَوُونَ pour يَسْتَوِيُونَ et مُلْتَوِيُونَ

Le و au milieu d'un mot, devant être mû par un fatha et étant précédé d'un Kesra, se change souvent en ى comme

ثِيَابٌ	pour	ثِوَابٌ
ثِيَرَةٌ	—	ثِوَرَةٌ
دِيَمٌ	—	دِوَمٌ

Cela néanmoins n'a pas toujours lieu et l'on dit aussi : ثِوَاءٌ ، سِوَارٌ ، جِوَارٌ ، سِوًى ، طِوَالٌ etc

Cette exception porte surtout sur les mots dérivés des racines dont la troisième radicale est un و ou un ى, sur les noms d'action de la forme فُعَالٌ, et sur les pluriels de la même forme, au singulier desquels le و n'a éprouvé aucune permutation.

Quelquefois aussi au milieu d'un mot, après une lettre djezmée, le و mû par un dhamma prend le hamza ou se change en ا hamzé. Ex:

أَدْؤُرٌ ou أَدْأُرٌ pour أَدْوُرٌ

أَنْؤُرٌ — أَنْوُرٌ

Dans les dérivés des racines qui ont un و pour seconde radicale, il arrive fréquemment lorsque la seconde radicale est redoublée, que le و se change en ى. Ex:

قُيَّمٌ, قِيَّامٌ, قَيُّومٌ } de قَامَ pour قَوَمَ

صَيِّبٌ, صُيَّابٌ } — صَابَ — صَوَبَ

صَيِّتٌ — صَاتَ — صَوَتَ

صُيَّمٌ — صَامَ — صَوَمَ

La même chose arrive aussi quoique la seconde radicale soit djezmée et non redoublée, Ex: قَيْلٌ, قَيْلَةٌ, مَيْتٌ etc.

Le و final précédé immédiatement d'un fatha

n'admet point de voyelle, mais il devient quiescent et se change en élif, si le mot n'a que trois lettres et en ى s'il a plus de trois lettres. Ex: غَزَا pour غَزَوَ , يُغْزَى pour يُغْزَوُ

La même chose a lieu aussi quand après le و il y a le ة final, comme مِرْقَاةٌ pour مِرْقَوَةٌ,

Si dans le cas précédent le و final devait avoir une voyelle nasale, elle se reporte sur le fatḥa précédent. Ex:

عَصًا pour عَصَوٌ , عَصَوٍ et عَصَوًا.

مُعْطًى — مُعْطَوٌ , مُعْطَوٍ - مُعْطَوًا

Dans les verbes défectifs, le و final, lorsqu'il est précédé immédiatement d'un dhamma et qu'il doit être mû par un dhamma devient quiescent et perd sa voyelle, comme يَغْزُو pour يَغْزُوُ

Dans les noms dérivés des racines défectives, lorsqu'il arrive qu'en vertu de quelque forme grammaticale, le و final doit être précédé immédiatement d'un dhamma, il se change en ى et convertit en kesra le dhamma qui devait le précéder. Si le ى dans ce cas doit avoir pour voyelle un fatha, il conserve sa voyelle; si sa voyelle doit être un kesra ou un dhamma, il la perd et demeure quiescent. S'il doit y avoir une voyelle nasale, le ى disparaît, à moins

que la voyelle nasale ne soit celle du fatḥa.

Ainsi عَصًا , دَلْوٌ , جَرْوٌ qui devraient faire au pluriel أَجْرُوٌ , أَدْلُوٌ , أَعْصُوٌ font أَجْرٍ , أَدْلٍ , أَعْصٍ.

On dit donc au nominatif et au génitif أَدْلٍ au lieu de أَدْلُوٌ et أَدْلُوٍ et à l'accusatif أَدْلِيًا au lieu de أَدْلُوًا.

Lorsqu'il n'y a point de voyelle nasale on dit الأَدْلِي au lieu de الأَدْلُوُ et de الأَدْلُوِ et الأَدْلِيَ au lieu de الأَدْلُوَ

Lorsqu'il se trouve à la fin d'un mot deux و consécutifs, dont le premier est quiescent après un dhamma, on réunit les deux و par un techdid et le premier cesse d'être quiescent et équivaut alors à une lettre djezmée comme :

عَدُوٌّ	pour	عَدُوْوٌ
مَغْزُوٌّ	—	مَغْزُوْوٌ
عُسُوًّا	—	عُسُوْوًا
مُضُوًّا	—	مُضُوْوًا.

Cela a lieu pareillement quand il survient un ة à la fin du mot comme dans فُتُوَّةٌ , قُوَّةٌ , مَغْزُوَّةٌ et عَدُوَّةٌ.

Cependant dans les pluriels de la forme فُعُولٌ et les noms d'action des formes فُعُولٌ et

فُعُولٌ on change souvent les deux و en ى ; on change aussi le dhamma de la seconde radicale en kesra et ce changement s'étend quelquefois jusqu'au dhamma de la première radicale. Ex : دُلِيٌّ pour دُلُوْوٌ ; عُصِيٌّ et عِصِيٌّ pour عُصُوْوٌ ; عُتُوٌّ et عِتِيٌّ pour عُتُوْوٌ nom d'action ; عُتِيٌّ pour عُتُوْوٌ, pluriel de عَاتٍ, de la racine عَتَا pour عَتَوَ.

Quand le و quiescent après un dhamma est suivi d'un ى final, le dhamma se change en kesra et le و en un ى que l'on insère dans le ى final par un techdid. Ex :

مَرْمِيٌّ	pour	مَرْمُوْيٌ
بَغِيٌّ	—	بَغُوْيٌ
مَضِيٌّ	—	مَضُوْيٌ

Dans les noms de la forme فَعِيلٌ, la dernière lettre étant un و, elle se change en ى et les deux ى se réunissent par un techdid ; le premier ى cesse alors d'être quiescent. Ex :

صَبِيٌّ	pour	صَبِيوٌ
رَضِيٌّ	—	رَضِيوٌ

Le و final immédiatement précédé du kesra se change en ى. Ex : رَضِيَ pour رَضِوَ.

Le و servile placé à la fin d'un mot prend toujours après lui un ا muet. Ex :

قُولُوا ، كَتَبُوا ، رَمَوْا ، مُلَاقُوا

Cependant on écrit ordinairement بَنُو pluriel de اِبْنٌ et ذُو au lieu de بَنُوا et ذُوا.

Le nom propre عَمْرٌو Âmr s'écrit avec un و à la fin, uniquement pour le distinguer de celui de عُمَرُ Omar avec lequel il se confondrait quand on n'écrit point les voyelles. Ce و est d'ailleurs absolument muet. On écrit au nominatif عَمْرٌو et au génitif عَمْرٍو qu'il faut prononcer Âmroun et Âmrin comme s'il y avait عَمْرٌ et عَمْرٍ ; à l'accusatif on ne met point de و, l'élif qui accompagne la voyelle nasale dans عَمْرًا Âmran suffisant pour empêcher qu'on ne confonde ce nom avec عُمَرَ Omara qui s'écrit sans tenwin. Mais si l'accusatif perd sa voyelle nasale, ce qui arrive quand il a après lui le mot بْنُ suivi d'un autre nom propre, alors on écrit عَمْرَو et l'on prononce Âmra. Ainsi l'on écrit أَرْسَلَ عَمْرَو بْنَ الْعَاصِ Il envoya Âmr fils d'el-Âçi. On écrit de même au nominatif عَمْرُو بْنُ الْعَاصِ et au génitif عَمْرِو بْنِ الْعَاصِ.

Règles particulières au ى.

Le ى au milieu d'un mot étant mû par un fatha et étant précédé immédiatement d'un dhamma se change quelquefois en و. Ex:

شُوَيَّةٌ pour شُيَيَّةٌ
شُوَيْخٌ — شُيَيْخٌ

Ce changement cependant est très-rare. On dit mieux شُيَيْخٌ : le diminutif de بَيْتٌ est بُيَيْتٌ et non بُوَيْتٌ et dans les racines qui commencent par un ي, on doit conserver le ي lorsqu'il est mû par un fatha et précédé d'un dhamma. On dit donc يُيَسِّرُ et مُيَسَّرٌ venant de la racine يَسَرَ.

De deux ي qui se rencontrent immédiatement au milieu d'un mot et dont le premier est mû par un kesra et le second quiescent, on retranche souvent le second; mais il faut observer que cela n'a lieu que quand le premier de ces deux ي remplace un ا hamzé. Ex:

رَيِسٌ pour رَيِيسٌ

Dans tout autre cas les deux ي se réunissent par le techdid et le kesra passe du premier ي au second. Ex:

رَيِّتٌ pour رَيِيتٌ
طَيِّبٌ — طَيِيبٌ
طَيِّبَةٌ — طَيِيبَةٌ

Le ي final précédé immédiatement d'un fatha et devant être mû, perd sa voyelle et

devient quiescent, comme

أُوْى pour أُوَيُ , أُوَيِ , أُوَيَ

Cela a lieu aussi quand après le ى il survient un ة final. Ex:

مُرْمَاةٌ pour مُرْمَيَةٌ

Si, dans le cas précédent, le ى final devait avoir une voyelle nasale, elle se reporte sur la voyelle précédente. Ex:

فَتًى pour فَتَيٌ , فَتَيٍ et فَتَيًا

Si le yé final est précédé d'un autre ى le dernier se change en ا. Ex:

هَدَايَا pour هَدَايِي

Exceptez de cette règle les deux noms propres يَحْيَى et رَيَّى

Le ى final précédé immédiatement d'un Kesra et devant être mû par un dhamma ou par un Kesra, perd sa voyelle et devient quiescent. Ex:

الْحَافِي pour الْحَافِيُ et الْحَافِيِ.

Si dans ce cas le ى final doit avoir les voyelles nasales ٌ ou ٍ le tenwin de ces voyelles se reporte sur la voyelle précédente et le ى disparaît. Ex:

رَامٍ pour رَامِيٌ et رَامِيٍ

Le ى final devant être précédé d'un dhamma

convertit ce dhamma en kesra et n'éprouve aucun changement ; mais il se conforme à la règle précédente, c'est à dire qu'il perd sa voyelle en devenant quiescent, lorsqu'il doit être mû par un dhamma ou un kesra et qu'il disparaît s'il doit être affecté des voyelles nasales ٌ et ٍ — Ex :

ٱلتَّمَنِّي pour ٱلتَّمَنُّيُ et ٱلتَّمَنِّيِ
أَيْدٍ — أَيْدُيٌ — أَيْدُيٍ

Si dans les cas précédents le ى final a pour voyelle un fatḥa ou la voyelle nasale اً, il demeure et conserve sa voyelle. On dira donc : ٱلْحَافِيَ , رَامِيًا , ٱلتَّمَنِّيَ et ٱلْأَيْدِيَ.

Le ى au milieu d'un mot étant djezmé après un dhamma, convertit souvent le dhamma en kesra, au lieu de se changer lui-même en و et devient quiescent. Ex : بِيضٌ et non بُوضٌ pour بُيْضٌ ; حِيكَى et ضِيزَى pour حُيْكَى et ضُيْزَى.

Lorsqu'il se trouve à la fin d'un mot deux ى consécutifs dont le premier est quiescent après un kesra, on réunit les deux ى par un techdid ; le premier cesse alors d'être quiescent et équivaut à une lettre

djezmée. Ex : سَرِيٌّ pour سَرِيْيٌ

Règles communes au و et au ى

Le و et le ى précédés d'une voyelle et devant être mûs, disparaissent lorsqu'ils sont suivis immédiatement d'un و ou d'un ى quiescent ; en ce cas la voyelle qui devait leur appartenir disparaît avec eux, si celle qui les précède est un fatḥa et ce fatḥa forme une diphtongue avec le و ou le ى quiescent. Ex :

رَمَوْا pour رَمَيُوا
تَغْزَيْنَ — تَغْزَوِينَ

Si, dans le cas précédent, la voyelle qui devait précéder le و ou le ى retranché, est un dhamma ou un kesra, c'est elle qu'on supprime et l'on met à sa place la voyelle qui devait appartenir au و ou au ى qu'on a retranché. Ex :

أُغْزِي pour أُغْزُوِي
غَازُونَ — غَازِيُونَ

Lorsque le و et le ى se suivent immédiatement et que la première de ces deux lettres est djezmée soit que le ى précède le و ou que le و précède le ى, on supprime le و et l'on double le ى par le moyen d'un techdid. Ex :

أَيَّامٌ pour أَيْوَامٌ

كُوَّى pour كُيٌّ

أُسَيْوِدٌ — أُسَيِّدٌ

Le و et le ى se trouvant à la fin d'un mot, après un ا quiescent, se changent en hamza, comme

سَمَاوٌ pour سَمَآءٌ

مِرَايٌ — مِرَآءٌ

Le و et le ى devant être mûs et se trouvant placés immédiatement après un fatḥa, se changent souvent en un ا quiescent ; ce qui a lieu, quelle que soit la voyelle qui doive appartenir au و ou au ى. Ex :

قَوَمَ pour قَامَ

طَوُلَ — طَالَ

سَيَرَ — سَارَ

خَوِفَ — خَافَ

Cette dernière règle est sujette à beaucoup d'exceptions. Elle ne s'observe pas :

1°, dans les noms d'action de la forme فَعَلَانٌ comme دَوَرَانٌ, جَوَلَانٌ et طَيَرَانٌ ;

2°, dans certains mots où l'usage n'a pas admis cette contraction peut-être parce qu'ils étaient d'un emploi peu fréquent, ou pour empêcher qu'on ne les confondît avec d'autres comme خَوَلٌ, pluriel de خَالٌ, حَوَلٌ, قَوَدٌ &ª.

Quelquefois l'usage permet de faire ou de ne pas faire la contraction. Ainsi l'on peut dire خَوَكَةٌ et خَاكَةٌ pour le pluriel de خَائِكٌ ; خَوَنَةٌ ou خَانَةٌ pour le pluriel de خَائِنٌ et de même إِقْتَوَرَ ou إِقْتَارَ de la racine قَوَرَ.

Si après cet élif quiescent, il survient une lettre djezmée, on retranche l'élif et l'on substitue au fatha, un dhamma ou un kesra. On lui substitue un dhamma quand le و dont l'élif tient la place devait avoir pour voyelle un dhamma ou un fatha : ainsi l'on écrit طُلْتَ au lieu de طَالْتَ, dont la forme régulière serait طَوُلْتَ ; de même قُمْتَ au lieu de قَامْتَ dont la forme régulière serait قَوَمْتَ.

On substitue au fatha un kesra, lorsque l'élif quiescent tient lieu d'un ى ou bien d'un و mû par un kesra. Ex :

سِرْتَ pour سَارْتَ régulièrement سَيَرْتَ
خِفْتَ — خَافْتَ — خَوِفْتَ

Le و et le ى au milieu d'un mot, devant être mûs par un kesra et étant précédés d'un élif de prolongation, sont remplacés par un ى hamzé. Ex :

قَائِلٌ pour قَاوِلٌ
جَائِعٌ — جَاوِعٌ
مَائِلٌ — مَايِلٌ

Ceci a lieu surtout dans les adjectifs verbaux des formes فَاعِلٌ et فَاعِلَةٌ et dans les pluriels de la forme فَوَاعِلُ comme زَوَائِدُ, نَوَآئِبُ dont les racines ont un و ou un ى pour deuxième radicale et dans ceux de la forme مَفَاعِلُ comme مَنَائِرُ dont la racine a un و pour deuxième radicale. Quant aux pluriels de cette dernière forme (مَفَاعِلُ) dont la racine a un ى pour seconde radicale, ce ى n'éprouve aucun changement et on écrira مَعَايِشُ, مَشَايِخُ, مَعَايِرُ et non مَعَائِشُ, مَعَائِرُ, مَشَائِخُ parce que les racines de ces mots عَاشَ, شَاخَ et عَارَ sont respectivement en vertu de la règle donnée plus haut, pour عَيَشَ, شَيَخَ et عَيَرَ.

C'est par une suite de ce même système que le ى servile et accessoire, précédé d'un élif quiescent, ى qui entre dans diverses formes de pluriels, est toujours affecté d'un hamza comme s'il provenait de la permutation d'un élif hamzé. Ex: عَرَائِسُ, غَرَائِبُ, رَغَائِبُ. La même règle s'observe dans les noms propres étrangers, comme إِسْرَائِيلُ ou إِسْرَائِلُ, جِبْرَائِلُ. Elle s'applique aussi au و, comme dans طَاوُوسٌ, نَاوُوسٌ et دَاوُودُ où l'on peut retrancher

un des deux و.

Le و et le ى au milieu d'un mot, devant être mûs et précédés d'une lettre djezmée et suivis d'une lettre mue, transportent souvent leur voyelle à la lettre djezmée et deviennent quiescents ; en ce cas, si la voyelle est un fatha, le و ou le ى se changent en ا ; si c'est un kesra, le و se change en ى conformément à la 2e règle générale p. 18. Ex :

يَطُولُ	pour	يَطْوُلُ
يَسِيرُ	—	يَسْيِرُ
يَخَافُ	—	يَخْوَفُ
يَهَابُ	—	يَهْيَبُ
مُسْتَقِيمٌ	—	مُسْتَقْوِمٌ
مَسِيرَةٌ	—	مَسْيِرَةٌ
مَقَامَةٌ	—	مَقْوَمَةٌ
مَقَالٌ	—	مَقْوَلٌ
مَقَالَةٌ	—	مَقْوَلَةٌ

Ce changement n'a pas lieu dans les noms des formes مِفْعَلٌ et مِفْعَلَةٌ, ni dans ceux où le و et le ى sont suivis d'un élif quiescent, comme dans les formes مِفْعَالٌ et مِفْعَالَةٌ, ni enfin dans les adjectifs de la forme أَفْعَلُ. On dit donc sans permutation du و ou du ى.

قَوَلَ	pour	قَالَ	venant de	مِقْوَلٌ
قَوَدَ	—	قَادَ	——	مِقْوَدٌ
زَوَدَ	—	زَادَ	——	مِزْوَدٌ / مِزْوَادٌ
كَيَلَ	—	كَالَ	——	مِكْيَلٌ / مِكْيَلَةٌ / مِكْيَالٌ
سَوَدَ	—	سَادَ	——	أَسْوَدُ
كَيَسَ	—	كَاسَ	——	أَكْيَسُ
سَوُأَ	—	سَآءَ	——	أَسْوَءُ

Si par le changement dont il vient d'être parlé, la lettre quiescente se trouve suivie d'une lettre djezmée, on supprime tout à fait la première. Ex : أَقَمْتُ pour أَقَامْتُ qui est pour أَقْوَمْتُ ; أُقِمْتَ pour أُقِيمْتَ qui est pour أُقْوِمْتَ.

Le و et le ى devant être mûs par un Kesra et être précédés d'un Dhamma, le Kesra prend ordinairement la place du Dhamma, lequel disparaît. En ce cas le و se change en ى quiescent. Ex : قِيلَ pour قُوِلَ, سِيرَ pr سُيِرَ.

Si dans le cas précédent, il survient une lettre djezmée, le ى disparaît. Ex :
قِلْتَ pour قِيلْتَ dont la forme régulière est قُوِلْتَ.

Quand on dit que les lettres ا, و et ى sont précédées d'une voyelle quelconque, il faut toujours entendre qu'elles en sont précédées immédiatement, sans l'interposition d'un djazm ou d'une lettre quiescente. On ne doit pas oublier qu'il faut regarder comme lettre djezmée celle qui, n'étant pas écrite, est virtuellement renfermée dans un techdid. Ainsi dans مُدَّةٌ, le fatha qui est sur le د n'est point immédiatement précédé du dhamma qui est sur le م parce que مُدَّةٌ est la même chose que si l'on écrivait مُدْدَةٌ.

L'élif final d'un mot cesse d'être regardé comme final et est censé placé au milieu d'un mot, lorsqu'il survient à la fin de ces mots, quelqu'un des pronoms affixes. Ainsi dans سَمَاؤُهُ, composé de سَمَاءُ et de هُ, le hamza se change en و, comme étant au milieu d'un mot.

Au contraire, le و et le ى qui terminent un mot ne changent pas de nature par l'addition d'un affixe et on les considère toujours comme lettres finales, رَمَاهُ, غَزَاهُ. L'addition de l'affixe هُ n'empêche pas que le و de غَزَوَ et le ى de رَمَى ne deviennent quiescents comme s'ils étaient à la fin d'un mot. Le seul changement qui a lieu à cause de cet affixe, c'est qu'on substitue un ا au ى. —

III

Des différentes parties du discours et des formes dont elles sont susceptibles.

Les parties élémentaires du discours sont, dans la langue arabe, au nombre de neuf, le Verbe, le Nom, l'Adjectif, l'Article, le Pronom, la Préposition, l'Adverbe, la Conjonction et l'Interjection.

Les grammairiens arabes divisent toutes les parties du discours en trois classes :
1°, Le nom اِسْمٌ qui renferme le nom, le pronom et l'adjectif ;
2°, Le verbe فِعْلٌ ;
3°, La particule حَرْفٌ, qui renferme l'article, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection.

Du Verbe.

Les verbes arabes sont primitifs ou dérivés.

Le verbe primitif est nommé مُجَرَّدٌ, nu, parce qu'il n'est composé que des seules lettres qui constituent la racine. Cette racine,

أَصْلٌ est toujours la troisième personne du singulier masculin du prétérit de la voix active. Les lettres qui composent la racine sont nommées أَصْلِيَّةٌ, radicales.

Le verbe primitif est composé de trois ou quatre lettres. Dans le premier cas il se nomme ثُلَاثِيٌّ, trilitère, et dans le second رُبَاعِيٌّ, quadrilitère.

Dans les verbes de trois lettres, la première se nomme فَاءٌ, fa, la seconde عَيْنٌ, aïn et la troisième لَامٌ lam parce que les grammairiens arabes prennent ordinairement pour exemple ou paradigme de la conjugaison du verbe régulier trilitère, le verbe فَعَلَ dans lequel le ف occupe la première place, le ع la seconde et le ل la troisième. Dans les racines quadrilitères, le paradigme étant فَعْلَلَ la première lettre se nomme fa, la seconde aïn, la troisième lam premier et la quatrième lam second.

Le verbe dérivé est nommé مَزِيدٌ فِيهِ, augmenté, parce qu'il se forme du verbe primitif par l'addition d'une ou de plusieurs lettres

Les verbes primitifs trilitères sont susceptibles de produire un grand nombre de verbes dérivés : on en compte ordinairement douze formes qui, jointes au verbe primitif, donnent pour une

Verbes quadrilitères.

Forme primitive ou 1re forme		فَعْلَلَ
Formes dérivées de la 1re	2e "	تَفَعْلَلَ
	3e "	إِفْعَنْلَلَ
	4e "	إِفْعَلَلَّ

C'est la racine فعل qui sert de paradigme pour toutes les formes des verbes, soit primitives soit dérivées, pour toutes les inflexions grammaticales des verbes, pour tous les noms ou adjectifs qui en dérivent et même pour les pieds des vers et la prosodie. On forme avec cette racine des mots techniques qui deviennent les noms des formes grammaticales.

Des quinze formes du verbe trilitère les quatre dernières sont très-peu usitées.

Les verbes arabes sont transitifs مُتَعَدٍّ, qui passe au delà ou intransitifs غَيْرُ مُتَعَدٍّ, qui ne passe pas au delà ou bien لَازِمٌ, nécessaire.

Emploi des formes des verbes trilitères

La 2e et la 4e forme rendent transitif le verbe intransitif et doublement transitif le verbe transitif. Les verbes à la 2e forme sont fréquemment synonymes de ceux de la 1re ; ils expriment seulement une sorte d'énergie.

La 3e forme a ordinairement la même signification que la première ; elle indique aussi l'émulation, les efforts qu'on fait pour surpasser un autre dans l'action exprimée par la 1re forme ou bien elle signifie encore supporter l'action indiquée par la 1re forme.

La 5e forme a presque toujours une signification passive. Elle est ordinairement le passif de la 2e dont elle est formée ou bien elle ne fait qu'ajouter de l'énergie à la signification de la 1re. Elle signifie aussi ×

× quelquefois rapporter son origine à un pays ou à une nation, se déclarer partisan de telle ou telle secte ; enfin aller vers tel ou tel lieu.

La 6e forme dérivée immédiatement de la 3e signifie l'action commune ou réciproque de deux ou de plusieurs personnes.⊗ Elle exprime quelquefois le passif de la 2e ou de la 3e forme. Souvent aussi elle semble perdre toute signification spéciale de réciprocité ou de répétition consécutive et n'être qu'une manière peut-être plus énergique de rendre la même idée qui aurait pu être exprimée par la 1re forme ou même une autre idée simple. Elle signifie encore feindre une action ou une qualité.

⊗ Très-souvent elle signifie la répétition consécutive de la même action de la part de plusieurs agents.

La 7e et la 8e forme ont ordinairement la signification passive et elles expriment

l'effet produit par l'action indiquée par la 1re ou la 2e forme. Dans un grand nombre de verbes on peut employer presque indifféremment la 5e, la 7e ou la 8e forme. La 8e forme est d'un usage très-fréquent. Quelquefois elle exprime la réciprocité comme la 6e.

La 9e forme ainsi que la 11e sont employées communément pour désigner les couleurs et la 11e en indique ordinairement l'intensité. Ces deux formes servent aussi à exprimer des qualités difformes.

La 10e forme indique ordinairement le désir ou la demande de l'action signifiée par la 1re. Elle signifie aussi fort souvent avoir d'une chose l'opinion qu'elle possède une qualité indiquée par la 1re forme; ou bien mettre quelqu'un dans une place, l'élever à une dignité, c'est-à-dire vouloir qu'il exerce telles fonctions. Quelquefois aussi elle indique le commencement d'une action. Enfin, dans beaucoup de verbes, elle n'a qu'une signification purement intransitive

La 12e et la 13e forme ne sont usitées que dans un petit nombre de verbes; elles ajoutent

ordinairement de l'intensité ou de l'énergie à la signification de la 1re forme.

Il n'est pas rare que les verbes dérivés aient une signification différente de celles qui viennent d'être indiquées. C'est à l'usage et au dictionnaire à apprendre ces significations qui s'éloignent plus ou moins des rapports ordinaires existant entre la forme primitive et les formes dérivées, mais que souvent on peut ramener à l'analogie de la règle commune.

Ce n'est pareillement que par l'usage qu'on peut apprendre dans quelles formes dérivées chaque racine est usitée.

Emploi des formes des verbes quadrilitères.

La 1re forme des verbes quadrilitères répond à la 1re des verbes trilitères.

La 2e à la 5e.

La 3e à la 7e.

La 4e à la 9e.

La conjugaison se nomme تَصْرِيف, changement d'une forme en une autre.

Le verbe est régulier ou irrégulier.

Le verbe régulier, سَالِمٌ, sain, est celui qui suit dans toutes ses inflexions le paradigme فَعَلَ. Il ne doit y avoir parmi ses lettres radicales aucune des lettres ا, و et ى, nommées faibles ; la 2e radicale ne doit pas non plus être semblable à la 3e.

Le verbe irrégulier, غَيْرُ سَالِمٍ, non sain, est celui qui a parmi ses radicales une ou plusieurs des lettres faibles ا, و et ى ou bien dont la 2e ou la 3e radicale sont semblables.

Des voix.

Les Arabes nomment صِيغَةُ ٱلْفَاعِلِ, forme de l'agent, ou صِيغَةُ ٱلْمَعْلُومِ, forme du connu, la voix des verbes dont l'action est produite par le sujet[x] et صِيغَةُ ٱلْمَجْهُولِ, forme de la chose faite, ou صِيغَةُ ٱلْمَفْعُولِ forme de l'inconnu, la voix des verbes dont l'action est une impression reçue par celui qui en est l'objet, abstraction faite de l'agent, passif français.

x actifs et neutres en français,

Toutes les formes des verbes, tant la forme primitive que les formes dérivées, sont susceptibles des deux voix, excepté la 9e et la 11e forme des verbes trilitères, lesquelles ont toujours une signification neutre.

Des modes.

Il y a six modes en arabe : l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel, l'énergique, l'impératif et l'impératif énergique.

Quant à l'infinitif et au participe, ces deux modes n'existent point en arabe. L'infinitif est remplacé par le nom abstrait d'action ou de qualité, nommé مَصْدَرٌ, principe, et le participe par un adjectif appelé, lorsque l'attribut est actif ou neutre, اِسْمُ ٱلْفَاعِلِ, nom de l'agent, et lorsqu'il est passif, اِسْمُ ٱلْمَفْعُولِ, nom de patient et par un grand nombre d'adjectifs de diverses formes qui sont assimilés à ces adjectifs verbaux primitifs, communs à tous les verbes.

Des temps.

Le premier des temps simples est nommé مَاضٍ, passé, ou prétérit. Le second est nommé مُضَارِعٌ, semblable, parce qu'il a différents accidents terminaux qui lui sont communs avec le nom ; il est susceptible d'indiquer par lui-même le présent ou le futur, c'est l'aoriste. Le présent se nomme حَالٌ, état, et le futur اِسْتِقْبَالٌ.

Les temps composés sont formés par l'addition du verbe substantif كَانَ, être. Le prétérit du verbe كَانَ joint au prétérit d'un verbe quelconque lui donne la signification du plus que parfait: j'avais fait. Joint à l'aoriste du verbe, il lui donne la signification de l'imparfait: je faisais. L'aoriste du même verbe joint à un verbe au prétérit, forme un futur passé: j'aurai lu.

Des nombres

On distingue dans la langue arabe trois nombres عَدَدٌ; et cette distinction a lieu dans les verbes comme dans les noms, les adjectifs et les pronoms. Le singulier est nommé ٱلْمُفْرَدُ ou ٱلْفَرْدُ, le duel ٱلْمُثَنَّى ou ٱلتَّثْنِيَةُ et le pluriel ٱلْجَمْعُ.

Des genres.

Il y a en arabe trois genres جِنْسٌ. Cette distinction de genres a lieu dans les verbes comme dans les noms, les adjectifs et les pronoms: ce sont le masculin ٱلْمُذَكَّرُ, le féminin ٱلْمُؤَنَّثُ et le commun ٱلْمُسْتَوِي.

Des personnes

Les verbes arabes ont la distinction des trois personnes شَخْصٌ. La première se nomme ٱلْمُتَكَلِّمُ

Observations.

Lorsque la dernière radicale d'un verbe est un ت ou un ن, ces deux lettres se confondent par un techdid, la première avec le ت formatif de plusieurs personnes du prétérit et la seconde avec le ن formatif de la première personne du pluriel du prétérit et avec celui qui forme la 3e personne du pluriel féminin du même temps. Ex : ثَبَتُّ , ثَبَتَّ , ثَبَتِّ ,
ثَبَتُّمَا etc pour ثَبَتْتُ , ثَبَتْتَ , ثَبَتْتِ , ثَبَتْتُمَا etc.
زَكَنَّا , زَكَنَّ pour زَكَنْنَا et زَكَنْنَ.

Si la dernière radicale est une des lettres ث , د , ذ , ض , ط , ظ , on la conserve mais on ne la prononce pas, ce que l'on indique par la suppression du djazm et l'on double le ت formatif sur lequel on place un techdid. Ex :
لَبِثتُّ , عَبَدتَّ , رَبَطتِّ pour لَبِثْتُ , عَبَدْتَ , رَبَطْتِ.

La 2e radicale des verbes trilitères réguliers actifs ou neutres peut être mue tantôt par un fatḥa, tantôt par un kesra ou un dhamma.

Quand elle est mue par un fatḥa, la seconde radicale de l'aoriste peut-être mue par un fatḥa, un kesra ou un dhamma :
Ex :

Prétérit فَعَلَ Aoriste { يَفْعَلُ / يَفْعِلُ / يَفْعُلُ

Quand elle est mue par un kesra, la 2e radicale de l'aoriste peut être mue par un fatḥa ou un kesra. Ex:

Prétérit فَعِلَ Aoriste { يَفْعَلُ / يَفْعِلُ

Quand elle est mue par un dhamma, la 2e radicale de l'aoriste ne peut être mue que par un dhamma. Ex:

Prétérit فَعُلَ Aoriste يَفْعُلُ.

Quelle que soit la voyelle de la 2e lettre radicale à la 3e personne du singulier masculin de l'aoriste, elle se conserve dans toutes les inflexions de ce temps.

Tous les dictionnaires indiquent la voyelle dont doit être munie la 2e radicale du prétérit et de l'aoriste.

A l'impératif, la 2e lettre radicale a toujours la même voyelle qu'à l'aoriste. Si cette voyelle est un fatḥa ou un kesra, l'élif caractéristique de l'impératif aura pour voyelle un kesra comme إِجْلِسْ de يَجْلِسُ et إِعْلَمْ de يَعْلَمُ. Si la 2e radicale a pour

voyelle un dhamma, l'élif prend aussi pour voyelle un dhamma, comme أُكْتُبْ de يَكْتُبُ.

Le pluriel féminin de la forme énergique de l'aoriste et de l'impératif, présente une singularité qui mérite d'être remarquée, c'est qu'on y trouve, contrairement à la règle ordinaire, une lettre de prolongation suivie d'une lettre djezmée, car يَفْعَلْنَانِّ est la même chose que يَفْعَلْنَانْنِ.

On substitue quelquefois à l'impératif des verbes trilitères un mot qui ne peut ni se décliner ni se conjuguer et qui est de la forme فَعَالْ ou فَعَالِ. Ainsi de نَزَلَ se forme نَزَالْ et نَزَالِ.

Quelquefois on substitue au ن de la 2de forme énergique, la voyelle nasale ًا : ainsi on trouve dans le Coran

لَيَكُونًا	pour	لَيَكُونَنْ
لَنَسْفَعًا	—	لَنَسْفَعَنْ

Lorsqu'il s'agit d'exprimer le présent du verbe substantif, on n'emploie ordinairement en arabe aucun verbe à une forme temporelle. On se contente d'exprimer le sujet et l'attribut.

Dans les autres verbes le présent s'exprime

par l'aoriste.

Le prétérit indique un temps passé. On l'emploie néanmoins très-fréquemment pour exprimer avec plus d'énergie le présent, le futur prochain et l'optatif.

L'aoriste indicatif a tantôt la valeur du présent tantôt celle du futur.

L'aoriste subjonctif a toujours la valeur du futur.

L'aoriste conditionnel sert à exprimer le commandement, la prohibition et la déprécation. Il a aussi la valeur du futur.

L'aoriste énergique remplace quelquefois l'aoriste indicatif et alors il a toujours la valeur du futur ou bien il remplace l'aoriste conditionnel et alors il a la signification prohibitive ou celle du futur.

Emploi du verbe كان avec un autre verbe.

Son prétérit ~~joint au~~ placé devant le prétérit d'un autre verbe donne à ce dernier la valeur du plus que parfait.

Son prétérit placé devant l'aoriste indicatif d'un autre verbe donne à ce dernier la valeur de l'imparfait.

Son aoriste placé devant le prétérit d'un autre verbe donne à ce dernier la valeur du futur antérieur.

Conjugaison de la voix passive
d'un verbe trilitère primitif régulier.

Les verbes arabes n'ont que deux temps à la voix passive, le prétérit et l'aoriste.

Le prétérit passif ne diffère du prétérit actif qu'en ce qu'à la voix passive, la 1ère lettre radicale a toujours pour voyelle un dhamma et la seconde un kesra quelle que soit d'ailleurs la voyelle de la 2ème radicale à la voix active.

A l'aoriste les créments antérieurs ont toujours pour voyelle un dhamma et la voyelle de la 2ème radicale est toujours un fatha, quelle que soit également la voyelle de la 2ème radicale à la voix active.

La voix passive n'a pas d'impératif; on y supplée par l'aoriste conditionnel qui, comme on l'a déjà vu, remplace souvent l'impératif.

Tableau de la conjugaison d'un verbe primitif trilitère régulier à la voix passive

Voir le tableau d'autre part:

	Singulier			Duel			Pluriel		
	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin	Masculin	Commun	Féminin
	Prétérit								
1		فُعِلْتُ						فُعِلْنَا	
2	فُعِلْتَ		فُعِلْتِ		فُعِلْتُمَا		فُعِلْتُمْ		فُعِلْتُنَّ
3	فُعِلَ		فُعِلَتْ	فُعِلَا		فُعِلَتَا	فُعِلُوا		فُعِلْنَ
	Aoriste indicatif								
1		أُفْعَلُ						نُفْعَلُ	
2	تُفْعَلُ		تُفْعَلِينَ		تُفْعَلَانِ		تُفْعَلُونَ		تُفْعَلْنَ
3	يُفْعَلُ		تُفْعَلُ	يُفْعَلَانِ		تُفْعَلَانِ	يُفْعَلُونَ		يُفْعَلْنَ
	Aoriste subjonctif								
1		أُفْعَلَ						نُفْعَلَ	
2	تُفْعَلَ		تُفْعَلِي		تُفْعَلَا		تُفْعَلُوا		تُفْعَلْنَ
3	يُفْعَلَ		تُفْعَلَ	يُفْعَلَا		تُفْعَلَا	يُفْعَلُوا		يُفْعَلْنَ
	Aoriste conditionnel								
1		أُفْعَلْ						نُفْعَلْ	
2	تُفْعَلْ		تُفْعَلِي		تُفْعَلَا		تُفْعَلُوا		تُفْعَلْنَ
3	يُفْعَلْ		تُفْعَلْ	يُفْعَلَا		تُفْعَلَا	يُفْعَلُوا		يُفْعَلْنَ
	Aoriste énergique — 1re forme								
1		أُفْعَلَنَّ						نُفْعَلَنَّ	
2	تُفْعَلَنَّ		تُفْعَلِنَّ		تُفْعَلَانِّ		تُفْعَلُنَّ		تُفْعَلْنَانِّ
3	يُفْعَلَنَّ		تُفْعَلَنَّ	يُفْعَلَانِّ		تُفْعَلَانِّ	يُفْعَلُنَّ		يُفْعَلْنَانِّ
	2e forme								
1		أُفْعَلَنْ						نُفْعَلَنْ	
2	تُفْعَلَنْ		تُفْعَلِنْ		Manque		تُفْعَلُنْ		Manque
3	يُفْعَلَنْ		تُفْعَلَنْ	Manque		Manque	يُفْعَلُنْ		Manque

Observations.

Lorsque la première radicale d'un verbe est un ن, le ن caractéristique de la 7e forme se confond avec la 1re radicale, par le moyen d'un techdid. Ainsi de نَصَرَ, dérive à la 7e forme إِنَّصَرَ au lieu de إِنْنَصَرَ.

Quand la première radicale est un ت, le ت caractéristique de la 8e forme se confond avec cette 1re radicale par le moyen d'un techdid. Ainsi de تَبَعَ dérive à la 8e forme, إِتَّبَعَ pour إِتْتَبَعَ.

Le ت caractéristique de la 8e forme se change en ط quand la 1re radicale est une des lettres ص, ض, ط et ظ. Ainsi de صَبَغَ, ضَرَبَ, طَبَعَ et ظَلَمَ on fait إِصْطَبَغَ, إِضْطَرَبَ, إِطَّبَعَ et إِظْطَلَمَ. Dans le 2e exemple on peut dire aussi إِضَّرَبَ au lieu de إِضْطَرَبَ. Dans le 3e exemple, le ط radical et celui qui, par euphonie, a remplacé le ت caractéristique de la 8e forme, sont unis par le moyen d'un techdid. Dans le 4e exemple on peut dire aussi إِظَّلَمَ et إِطَّلَمَ au lieu de إِظْطَلَمَ.

Si la 1re radicale est un ز, le ت caractéristique de la 8e forme se change en د. Ainsi de زَادَ se forme إِزْدَادَ au lieu de إِزْتَادَ

Il se change aussi en د, si la 1re radicale est un د et alors la lettre radicale et la lettre caractéristique s'unissent par le moyen d'un techdid. Ainsi de دَرَكَ on forme إِدَّرَكَ au lieu de إِدْتَرَكَ.

Si la première radicale est un ذ, le ت de la 8e forme se change en د ou en ذ et les deux lettres s'unissent par un techdid: le ت caractéristique et le ذ radical peuvent aussi se changer l'un et l'autre en د, ainsi de ذَكَرَ on peut former إِذْدَكَرَ, إِذَّكَرَ et إِدَّكَرَ au lieu de إِذْتَكَرَ.

Si la 1re radicale est un ث, un و ou un ى, elle se change en ت et ce ت s'unit par un techdid avec le ت caractéristique de la 8e forme. Ainsi de ثَبَتَ, وَقَى et يَسَرَ on forme إِتَّبَتَ, إِتَّقَى et إِتَّسَرَ au lieu de إِثْتَبَتَ, إِوْتَقَى et إِيْتَسَرَ. Au lieu de إِتَّبَتَ on peut aussi dire إِثَّبَتَ.

Les 9e et 11e formes ayant toujours, comme il a été dit déjà, une signification neutre à la voix active, c'est pour cette raison qu'elles n'ont point de voix passive.

La dernière radicale étant doublée à la 9e et à la 11e forme, le redoublement est seulement

indiqué par un techdid toutes les fois que la dernière radicale est affectée d'une voyelle et l'on supprime la voyelle qui devrait appartenir à la lettre précédante, comme dans إِصْفَرَّ et إِصْفَارَّ qui sont pour إِصْفَرَرَ et إِصْفَارَرَ ; mais cette contraction cesse d'avoir lieu, lorsque la dernière lettre radicale doit être affectée d'un djazm ; ainsi à la 2e personne du singulier masculin du prétérit on dit إِصْفَرَرْتَ et إِصْفَارَرْتَ. C'est par la même raison que la contraction cesse d'avoir lieu à l'impératif et à l'aoriste conditionnel. Cette règle s'applique également à la 4e forme du verbe quadrilitère et sera développée tout à l'heure dans la conjugaison du verbe sourd.

Des verbes irréguliers.

Les verbes irréguliers sont tous ceux qui, dans leur conjugaison, éprouvent, soit dans leurs lettres radicales, soit dans leurs voyelles, quelque irrégularité qui les éloigne plus ou moins du paradigme du verbe régulier. Ces irrégularités consistent

1° dans la permutation de l'élif hamzé أ en ؤ ou en ئ ;

2° dans la suppression d'une voyelle ou dans son transport sur une autre consonne que celle à laquelle elle devrait régulièrement appartenir ;

3° dans la suppression ou la permutation des lettres و et ي lorsqu'elles se rencontrent parmi les radicales. Quelquefois plusieurs de ces anomalies se trouvent réunies.

Verbes sourds.

On appelle verbe sourd أَصَمُّ ou مُضَاعَفٌ, redoublé, le verbe trilitère dont la 3e radicale est semblable à la 2e.

Toute l'irrégularité des verbes sourds peut se réduire à la seule règle suivante :

Dans toutes les inflexions où, conformément à la conjugaison du verbe régulier, la dernière radicale doit avoir une voyelle, on insère l'avant-dernière radicale dans la dernière par un techdid : alors la voyelle de l'avant-dernière radicale est supprimée, à moins que la lettre qui la précède ne dût avoir un djazm ; car en ce cas la voyelle que devait avoir l'avant-dernière

radicale se reporte sur la lettre qui devait être djezmée.

Dans toutes les inflexions au contraire où la dernière radicale doit avoir un djazm, ces verbes se conjuguent régulièrement, sauf à l'impératif où la présence de l'élif d'union qui, comme nous l'avons vu au chapitre du wasl, exige toujours un djazm immédiatement après lui, amène nécessairement une modification de cette règle.

De même que les verbes trilitères réguliers, les verbes sourds peuvent avoir leur 2e radicale mue par un fatha, un kesra ou un dhamma et se trouvent ainsi soumis, pour la formation de l'aoriste, aux mêmes règles que les premiers (p. 55). Seulement à cause des règles de contraction dont il vient d'être parlé, la voyelle de la 2e radicale se trouve reportée sur la 1re à l'aoriste.

حَبَّ pour حَبَبَ. Aor. يَحُبُّ pour يَحْبُبُ
فَرَّ — فَرَرَ — يَفِرُّ — يَفْرِرُ

Outre la forme régulière, l'impératif des verbes sourds en a une autre que voici :

Singulier		Duel	Pluriel	
Masculin	Féminin	Commun	Masculin	Féminin
مُدَّ مُدِّ	مُدِّي	مُدَّا	مُدُّوا	اُمْدُدْنَ

✠ Les verbes sourds ظَلَّ continuer et مَسَّ toucher se conjuguent au prétérit comme s'ils provenaient d'une racine concave et حَسَّ sentir comme s'il provenait d'une racine défectueuse.

On remarquera seulement que la 2e personne du pluriel féminin est la même que dans la forme régulière.

Les verbes sourds suivent à la voix passive les mêmes règles (de contraction) qu'à la voix active.

Pour la formation des verbes dérivés on se conforme à la règle de contraction; mais seulement dans les formes où il existe régulièrement un techdid, on revient à la conjugaison régulière.

Les 9e et 11e formes de tous les verbes trilitères réguliers ainsi que la 4e des verbes quadrilitères réguliers sont, comme les verbes sourds, assujetiés à la règle de contraction.

Des verbes hamzés.

Les verbes qui ont un élif mobile parmi leurs lettres radicales, sont nommés مَهْمُوزٌ c'est à dire munis d'un hamza; de là : hamzés.

La conjugaison des verbes hamzés est à très-peu de chose près, conforme à celle des verbes réguliers. Il ne s'agit en général que de bien observer les règles de permutation.

Le hamza pouvant être la 1re, la 2e ou la 3e radicale, on distingue trois sortes de verbes hamzés.

Les trois verbes أَخَذَ, أَمَرَ et أَكَلَ font à l'impératif خُذْ, مُرْ, et كُلْ. On dit aussi régulièrement أُؤْمُرْ et أُؤْكُلْ.

Quand l'impératif du verbe أَمَرَ est précédé des conjonctions وَ ou فَ, on l'écrit ainsi : فَأْمُرْ, وَأْمُرْ.

Pour conjuguer les verbes où le hamza est la 2e ou la 3e radicale, il ne s'agit de même que d'appliquer les règles de permutation, aussi bien à l'actif qu'au passif.

Il en est de même des verbes quadrilitères dont l'une ou plusieurs des radicales sont des hamzés.

Les verbes أَخَذَ, أَجَرَ et أَزَرَ font respectivement et irrégulièrement à la 8e forme إِتَّخَذَ, إِتَّجَرَ et إِتَّزَرَ.

Des verbes imparfaits

Sont ainsi appelés tous les verbes que les Arabes comprennent sous la dénomination générale de verbes infirmes مُعْتَلٌّ. Ce sont ceux qui ont parmi leurs lettres radicales, une ou plusieurs des lettres و et ى.

Des verbes imparfaits dont la 1re radicale est un و ou un ى, nommés verbes assimilés.

Ces verbes sont nommés مِثَالٌ, assimilés, parce

que leur conjugaison au prétérit est conforme à celle des verbes réguliers.

La principale irrégularité des verbes qui ont pour 1ère radicale un و, c'est qu'ils perdent —— cette lettre à l'aoriste et à l'impératif, sauf dans quelques verbes que les dictionnaires font connaître :

وَعَدَ aor. يَعِدُ pour يَوْعِدُ Imp. عِدْ pour اِوْعِدْ
وَدَعَ — يَدَعُ — يَوْدَعُ Imp. دَعْ — اِوْدَعْ

Quand l'aoriste est régulier, l'impératif aussi se forme régulièrement.

L'irrégularité de tous ces verbes n'a lieu qu'à la voix active de la forme primitive ; à la voix passive de cette même forme et à toutes les formes dérivées, aussi bien à l'actif qu'au passif, ils ne sont sujets à aucune irrégularité, sauf à la 8ème forme ainsi qu'on le verra tout-à-l'heure.

Les verbes qui ont pour 1ère radicale un ى ne sont point, à proprement parler, irréguliers. Il faut seulement observer que le ى radical se change en و quand il est quiescent après un Dhamma. Ainsi يَسَرَ fait à l'aoriste de la 4ème forme يُوسِرُ au lieu de يُيْسِرُ. C'est toujours la même application des règles de permutation.

On a déjà fait observer que les verbes qui ont pour

1re radicale un و ou un ي le changent ordinairement à la 8e forme en un ت qui se confond par un techdid avec le ت caractéristique de cette forme : إِتَّعَدَ et إِتَّسَرَ pour إِوْتَعَدَ et إِيْتَسَرَ,

Des verbes qui sont en même temps assimilés et hamzés.

Ces verbes ne présentent aucune difficulté

Des verbes imparfaits dont la seconde radicale est un و ou un ي, nommés verbes concaves.

Ces verbes sont nommés أَجْوَفْ c'est-à-dire creux ou concaves.

Ces verbes et ceux de la classe suivante sont ceux qui s'éloignent le plus des formes régulières ; leur nombre est très-grand et par cela-même il est essentiel d'en bien connaître la conjugaison.

Les verbes qui ont pour 2e radicale un و ou un ي sont irréguliers aux 1re, 4e, 7e, 8e, et 10e formes seulement : les autres formes se conjuguent régulièrement.

Dans ces verbes, la 2e lettre radicale perd toujours sa voyelle ; la 2e radicale elle-même disparait quelquefois et lorsqu'elle est quiescente, elle éprouve diverses mutations. Toutes les règles qui indiquent les anomalies se trouvent parmi

les règles de permutation communes au و et au ى et il ne s'agit que d'en faire ici l'application.

Ceux de ces verbes qui ont pour 2ᵉ radicale un و prennent un dhamma à l'aoriste, si le prétérit est de l'une des formes فَعَلَ et فَعُلَ. Mais si la 2ᵉ radicale a pour voyelle naturelle au prétérit, un kesra, l'aoriste prend un fatḥa. — Les verbes qui ont pour 2ᵉ radicale un ى prennent pour la plupart à l'aoriste un kesra, parce qu'ils sont de la forme فَعَلَ, aoriste يَفْعِلُ. Il en est cependant quelques-uns qui sont de la forme فَعِلَ, aoriste يَفْعَلُ; ceux-là prennent pour voyelle à l'aoriste, un fatḥa.

L'impératif n'a pas d'élif d'union, parce que la 1ʳᵉ radicale est mue, comme dans قُلْ et سِرْ et que l'élif d'union ne peut avoir lieu que devant une lettre djezmée.

Il n'y a aucune différence, au prétérit et à l'aoriste passif entre les verbes dont la 2ᵉ radicale est un و et ceux dont la 2ᵉ radicale est un ى.

La même observation faite pour les verbes trilitères réguliers à propos du redoublement du ت ou du ن formatifs de certains temps

s'applique également aux verbes concaves (dont la dernière radicale est une des consonnes ت, ث, د, ذ, ض, ط, ظ ou ن.

Il a déjà été dit, page 69, qu'il n'y a, parmi les formes dérivées des verbes concaves que les 4e, 7e, 8e et 10e formes qui soient sujettes à quelques irrégularités. On n'observe dans ces quatre formes dérivées aucune différence entre les verbes concaves dont la 2e radicale est un و et ceux dont la 2e radicale est un ى. Mais toutes ces irrégularités sans exception ne sont, en réalité, que l'application des règles de permutation qui doivent de même être observées pour la formation des différentes personnes de chaque temps.

Toutes les autres formes dérivées n'ont aucune irrégularité, sauf au passif de la 3e forme فَاعَلَ et de la 6e forme تَفَاعَلَ des verbes concaves dont la 2e radicale est un و. L'élif caractéristique de ces formes qui se change en و à cause du dhamma qui le précède, ne doit pas, par une dérogation exceptionnelle aux règles de permutation, on en verra tout à l'heure la raison, s'unir par un techdid avec le و radical qui le suit. On doit donc

قُووِمَ et تُقُووِمَ au lieu de قُوِّمَ et تُقُوِّمَ qui sont les formes passives de la 2e et de la 5e forme. C'est donc pour différencier la 3e de la 2e et la 6e de la 5e qu'on a conservé, au passif, dans la 3e et la 6e, le و en question.

Si la 2e radicale est un ي il faut, pour la même raison que ci-dessus, conserver distinctement le و et le ي. Ainsi بَايَعَ fait au passif بُويِعَ et تَبَايَعَ, تُبُويِعَ au lieu de بُيِّعَ et تُبُيِّعَ, passifs de la 2e et de la 5e formes.

Il y a un petit nombre de verbes concaves qui se conjuguent régulièrement ; d'autres, quoique irréguliers à la 1re forme, peuvent se conjuguer régulièrement ou irrégulièrement à la 4e. D'autres enfin parmi ceux dont la 2e radicale est un و peuvent à la 10e forme être conjugués régulièrement ou irrégulièrement. Mais ces anomalies, outre qu'elles sont rares, sont toujours indiquées par les dictionnaires.

Les verbes concaves peuvent être en même temps hamzés, avec un hamza à la 1re ou à la 3e radicale et même aux deux. Ils se conforment (comme toujours) aux règles de permutation.

La seule observation à retenir, c'est que quand il y a plusieurs hamzas de suite avec la même voyelle on peut en supprimer un pour adoucir et faciliter la prononciation

Des verbes imparfaits dont la dernière radicale est un و ou un ى nommés verbes défectueux.

Les verbes dont la dernière radicale est un و ou un ى sont nommés نَاقِصٌ, défectueux.

Comme toujours les anomalies de ces verbes sont fondées sur les règles de permutation.

Le fatha dont la 2e radicale était affectée au prétérit se change à l'aoriste en dhamma si la 3e radicale est un و et en kesra si elle est un ى; quelquefois cependant dans les verbes dont la 3e radicale est un ى, le fatha demeure à l'aoriste.

A l'aoriste conditionnel, la 3e radicale quand elle n'a point après elle de lettre formative, disparaît entièrement pour distinguer cet aoriste des deux autres.

Dans le mode énergique qui se forme du mode subjonctif la 3e radicale est conservée.

L'impératif se conforme en tout à l'aoriste conditionnel et l'impératif énergique suit, dans ses deux

formes l'aoriste énergique.

Les verbes défectueux qui ont pour voyelle de la 2e radicale un dhamma forment leur prétérit régulièrement, excepté à la 3e personne du pluriel masculin. Pour tous les autres temps ils se conforment aux règles de permutation.

Les verbes défectueux (en ى) qui ont pour voyelle de la 2e radicale au prétérit un kesra, changent le و radical en ى : (رَضِيَ) pr (رَضِوَ). Même observation qu'au § précédent. –

Le prétérit de ces sortes de verbes se conjugue régulièrement, sauf la 3e personne du pluriel masculin.

Les verbes défectueux se conjuguent régulièrement au passif.

Il n'y a dans les formes dérivées, aucune différence entre les verbes dans lesquels la dernière radicale est un و et ceux dans lesquels elle est un ى. Les uns et les autres dans toutes les formes dérivées ont un ى pour lettre finale. A l'actif le ى est quiescent après un fatha comme (غَزَّى et رَبَّى). Au passif il est mû par un fatha après un kesra (غُزِّيَ, رُبِّيَ). Toutes les formes dérivées actives et passives sont toujours soumises aux règles de permutation.

Les verbes défectueux qui sont en même

temps hamzés peuvent avoir un élif hamzé pour 1re ou 2e radicale. Ils se conjuguent comme les autres verbes défectueux.

Il y a lieu pourtant de faire les remarques suivantes :

Le verbe أَتَى outre l'impératif régulier إِئْتِ, offre aussi les deux formes irrégulières تِ ou تِهْ.

Le même verbe à la 3e forme change quelquefois l'élif radical en ه et l'on écrit هَاتَى au lieu de آتَى. On dit alors à l'aoriste يُهَاتِي et à l'impératif, هَاتِ.

Le verbe رَأَى, voir, à cause qu'il est d'un très-fréquent usage perd presque toujours son élif hamzé à l'aoriste et à l'impératif, alors il se conjugue comme il suit :

Aoriste indicatif

Singulier			Duel			Pluriel		
Masc.	Comm.	Fém.	Masc.	Comm.	Fém.	Masc.	Comm.	Fém.
	أَرَى						نَرَى	
تَرَى		تَرَيْنَ		تَرَيَانِ		تَرَوْنَ		تَرَيْنَ
يَرَى		تَرَى	يَرَيَانِ		تَرَيَانِ	يَرَوْنَ		يَرَيْنَ

Aoriste subjonctif

يَرَى etc يَرَيَا etc يَرَوْا etc

(1) وَأُى et نَأَى

(2) إِ et نَ

Aoriste conditionnel.

يَرَ etc   يَرَيَا etc   يَرَوْا etc

Aoriste énergique

يَرَيَنَّ etc   يَرَيَانِّ etc   يَرَوُنَّ etc

Impératif

رَ ou رَهْ   رَيْ   رَيَا   رَوْا   رَيْنَ

Impératif énergique

رَيَنَّ   رَيِنَّ   رَيَانِّ   رَوُنَّ   رَيْنَانِّ

On trouve quelquefois l'aoriste et l'impératif conjugués régulièrement sans la suppression de l'élif hamzé. Le prétérit ne perd presque jamais cet élif. La voix passive de رَأَى est رُئِيَ qui se conjugue comme un verbe défectueux ordinaire. A l'aoriste (passif) on peut retrancher l'élif hamzé comme à l'actif.

A la 4ᵉ forme le verbe رَأَى perd toujours sa 2ᵉ radicale. Il se conjugue ainsi : Prétérit, أَرَى & أَرَتْ, أَرَيْتُ, Aoriste, يُرِي etc. Impératif أَرِ

L'impératif des verbes أَتَى, رَأَى (1) et autres se trouvant, à cause de leur double irrégularité, réduit à une seule lettre تِ et رَ, (2) on doit ajouter à la fin un ه quiescent, toutes les fois qu'ils se trouvent suivis d'une pause et dire تِهْ et رَهْ, ئْهْ et إِهْ.

Des verbes doublement imparfaits.

On appelle ainsi les verbes qui ont parmi leurs radicales deux des lettres و et ى.

Des verbes doublement imparfaits qui sont en même temps hamzés.

On appelle ainsi les verbes qui ont parmi leurs lettres radicales deux des lettres و et ى plus un élif hamzé.

Ces deux dernières catégories de verbes se conforment, dans leur conjugaison, aux règles de permutation.

Du verbe négatif

Les Arabes ont un verbe négatif qui n'a que le prétérit et qui se conjugue d'une manière assez analogue à la conjugaison des verbes concaves ; c'est le verbe لَيْسَ. Voici comment il se conjugue :

Prétérit

Singulier			Duel			Pluriel		
Masc.	Comm.	Fém.	Masc.	Comm.	Fém.	Masc.	Comm.	Fém.
	لَسْتُ						لَسْنَا	
لَسْتَ		لَسْتِ		لَسْتُمَا		لَسْتُمْ		لَسْتُنَّ
لَيْسَ		لَيْسَتْ	لَيْسَا		لَيْسَتَا	لَيْسُوا		لَسْنَ

III

Du Nom et de l'Adjectif.

Du nom

Le nom est appelé en arabe اِسْمٌ. Les noms sont compris en ce qui concerne leur forme sous deux grandes divisions. Les uns sont nommés جَامِدٌ (solides) et les autres مُشْتَقٌّ, dérivés. Par جَامِدٌ on entend un nom qui n'est point dérivé d'un autre mot et qui ne donne point naissance lui-même à d'autres mots. Les noms dérivés sont ceux qui se forment d'une racine verbale. Mais il ne faut pas prendre ces dénominations à la rigueur, en ce qui concerne les noms solides, parce que souvent ils donnent naissanse à des verbes, à d'autres noms, à des diminutifs et à des adjectifs relatifs.

Il vaut donc mieux ne tenir compte que pour mémoire de cette division tant soit peu artificielle et appeler désormais noms primitifs tous les noms qui donnent naissance à des dérivés et noms dérivés tous ceux qui dérivent des verbes et des noms.

Noms d'action.

Le nom, nommé par les Arabes إِسْمُ ٱلْفِعْلِ, nom de l'action, ou مَصْدَرٌ, principe, est un nom abstrait qui désigne l'action ou la manière d'être exprimée par le verbe qui lui sert de racine, avec abstraction de tout sujet, de tout objet et de toute circonstance de temps passé, présent ou futur.

Chaque forme de verbe primitif ou dérivé, régulier ou irrégulier a une ou plusieurs formes déterminées de noms d'action qu'il est absolument nécessaire de bien connaître.

Le nom d'action peut régir, à la manière du verbe, un sujet au génitif et un complément direct ou indirect.

Noms d'action
dérivés du verbe primitif trilitère.

Voir tableau d'autre part.

Noms d'action

dérivés du verbe primitif trilitère.

N°	Forme	N°	Forme	N°	Forme	N°	Forme
1	فَعْلٌ	12	فَعْلَةٌ	22	فَعَالٌ	33	فَعِيلٌ
2	فِعْلٌ	13	فِعْلَةٌ	23	فِعَالٌ	34	فَعِيلَةٌ
3	فُعْلٌ	14	فُعْلَةٌ	24	فُعَالٌ	35	فَعِيلَى
4	فَعَلٌ	15	فَعَلَةٌ	25	فَعَالَةٌ	36	تَفْعَالٌ
5	فَعِلٌ	16	فَعِلَةٌ	26	فِعَالَةٌ	37	تِفْعَالٌ
6	فِعَلٌ	17	فَعْلُولَةٌ	27	فُعَالَةٌ	38	مَفْعَلٌ
7	فُعَلٌ	18	فَعْلَى	28	فَعَالِيَةٌ	39	مَفْعِلٌ
8	فَعْلَانٌ	19	فِعْلَى	29	فَعُولٌ	40	مَفْعَلَةٌ
9	فِعْلَانٌ	20	فُعْلَى	30	فُعُولٌ	41	مَفْعِلَةٌ
10	فُعْلَانٌ	21	فَعَلَى	31	فَعُولَةٌ		
11	فَعَلَانٌ			32	فُعُولَةٌ		

Cette multitude de formes de noms d'action qui répondent au verbe trilitère primitif ne doit point effrayer les commençants, car chaque verbe n'en a ordinairement qu'une ou deux et elles sont toujours indiquées dans les dictionnaires.

Parmi ce grand nombre de formes, il y en a cinq qui sont d'un usage beaucoup plus fréquent que les autres, ce sont la 1re فَعْلٌ, la 4e فَعَلٌ, la 25e فَعَالَةٌ, la 30e فُعُولٌ et la 32e فُعُولَةٌ.

Quoique le nom d'action réponde plus ordinairement à la signification qu'a le verbe à la voix active, cependant, comme c'est un nom abstrait, il est susceptible d'indiquer l'impression reçue par celui qui est l'objet de l'action aussi bien que l'action faite par le sujet. Ainsi قَتْلٌ signifie aussi bien, action de tuer qu'action d'être tué.

Il y a même des noms d'action qui semblent ne se rapporter qu'à la voix passive du verbe. Ainsi وَجَدَ, trouver signifie, au passif, وُجِدَ, être trouvé, exister et c'est aussi à cette dernière signification que se rapporte le nom d'action وُجُودٌ, existence, tandis que le verbe étant pris dans le sens actif a pour nom d'action وِجْدَانٌ, et que, dans le sens neutre, le verbe signifiant, éprouver des transports d'amour, le nom d'action est وَجْدٌ

D'où il s'en suit que quand un verbe primitif a différentes significations, chacune d'elles donne naissance à un nom d'action qui lui est exclusivement réservé. C'est, comme en français, du radical : battre sont dérivés : batterie, battement, battant, battoir, battue &. qui ont autant de significations bien distinctes.

Dans les noms d'action dérivés de فَعَّلَ la forme تَفْعِيلٌ est la plus usitée. Dans ceux qui dérivent de فَاعَلَ, les plus usités sont ceux des formes مُفَاعَلَةٌ et فِعَالٌ. Dans les noms d'action dérivés de أَفْعَلَ, on observe presque toujours la forme إِفْعَالٌ.

Les observations faites p^e sur la réduplication et la substitution de certaines lettres à d'autres, s'appliquent également aux noms d'action provenant des verbes dérivés.

Noms d'action formés ~~des racines~~ et de leurs dérivés des verbes sourds.

Il faut observer pour leur formation les mêmes règles qui déterminent les cas où la contraction de la 2e et de la 3e radicale doit avoir lieu dans ces verbes.

Cependant plusieurs noms d'action des verbes sourds où les deux premières radicales doivent être mues par un fatḥa n'éprouvent point de contraction, comme سَدَدٌ, ذَبَبٌ, غَلَلٌ et غَصَصٌ et autres.

Dans les noms d'action dérivés de la 3e et de la 6e formes, on peut faire ou ne pas faire la contraction, ainsi on peut dire مُمَادَّةٌ et تَمَادٌّ ou bien مُمَادَدَةٌ ou تَمَادُدٌ.

Noms d'action formés ~~des dérivés~~ des verbes hamzés.

Il faut observer, dans la formation de ces noms, les règles de permutation de l'élif hamzé, comme dans ces verbes eux-mêmes.

Noms d'action des verbes assimilés
et de leurs dérivés.

On a vu p.^e 68 que les verbes assimilés dont la 1re radicale est un و, perdent cette lettre à l'aoriste et à l'impératif, dans certains cas seulement. Ils portent aussi cette irrégularité dans leurs noms d'action qui prennent alors un kesra ou un fatḥa pour voyelle de la 2e radicale conformément à celle de l'aoriste. Ex:

عِدَةٌ	de	وَعَدَ	aoriste	يَعِدُ
عِظَةٌ	—	وَعَظَ	—	يَعِظُ
دَعَةٌ	—	وَدَعَ	—	يَدَعُ
زِنَةٌ	—	وَزَنَ	—	يَزِنُ
دِيَةٌ	—	وَدَى	—	يَدِي

Dans cette forme le ة final est regardé comme une compensation de la 1re radicale supprimée et le nom d'action est censé être de la forme فَعْلٌ. Beaucoup de verbes assimilés, quoique irréguliers à l'aoriste, ont leurs noms d'action réguliers de la forme فَعْلٌ. Plusieurs ont en même temps la forme régulière فَعْلٌ et la forme irrégulière.

Toutes les formes de noms d'action autres que فَعْل dérivées des verbes assimilés sont régulières.

Il faut observer, au surplus, dans les noms d'action dérivés des verbes assimilés, les règles de permutation dont il a été si souvent parlé.

Noms d'action dérivés des verbes concaves.

Il faut appliquer à ces noms les mêmes règles de permutation qu'on observe dans la conjugaison de ces verbes.

Si le nom d'action est de la forme فَعْل, on conserve le و ou le ي radical, ainsi de قَالَ, dire, et سَارَ, aller, on forme les noms d'action قَوْل et سَيْر.

Il y a une forme particulière aux noms d'action des verbes concaves, c'est la forme فَعْلُولَة : dans cette forme la place de la 2e radicale est toujours occupée par un ي. Ainsi de دَامَ, بَانَ et غَابَ pour دَوَمَ, بَيَنَ et غَيَبَ, on forme دَيْمُومَة, بَيْنُونَة et غَيْبُوبَة.

Les noms d'action dérivés de la 4e et de la 10e formes des verbes concaves ont une irrégularité particulière. Au lieu de dire régulièrement إِقْوَام et إِسْتِقْوَام comme إِفْعَال et إِسْتِفْعَال, on dit إِقَامَة pour le nom d'action dérivé de la 4e forme et إِسْتِقَامَة pour celui de la 10e.

Noms d'action dérivés des verbes défectueux.

Les noms d'action dérivés des verbes défectueux qui ont un و ou un ى pour dernière radicale n'éprouvent aucune anomalie quand ils sont de l'une des formes où la 2e radicale est djezmée.

(Pour les autres formes) (Ils se conforment aux règles de permutation) مَفْعَلَة، فَعْلَة، فِعْل، فَعْل، فُعْل، فِعَال، فَعَال، فَعِيل، فُعُولَة، فُعُول، مَفْعَل.

Dans les formes فَعَلَان، فِعَالَة، فَعَالَة il n'y a point d'irrégularité.

Quant aux noms d'action des verbes dérivés des racines défectueuses, il n'y aucune différence entre ceux dont la 3e (radicale) est un و et ceux où elle est un ى.

A la 2e forme le nom d'action est de la forme تَفْعِلَة.

Noms d'action dérivés des verbes doublement imparfaits.

Ce sont toujours les mêmes règles qu'il s'agit d'appliquer. Tout ce qui vient d'être dit sur l'irrégularité de formation des noms d'action et qui ne consiste que dans l'application des règles de permutation et de contraction doit être pareillement observé dans la formation

des autres espèces de noms dérivés des verbes, dont il sera parlé dans la suite, ainsi que des adjectifs dont les racines sont sourdes, hamzées, assimilées, concaves ou défectueuses; on en fait ici la remarque pour éviter d'inutiles répétitions.

Nom d'unité.

Les Arabes ont une forme particulière pour indiquer que l'action ne se fait qu'une seule fois. Ils appellent ce nom verbal إِسْمُ ٱلْمَرَّةِ c'est-à-dire nom d'une fois ou d'unité et le regardent comme un nom d'action. Ce nom se dérive du nom d'action du verbe trilitère simple de la forme فَعْلٌ, en substituant un fatha à la voyelle nasale de la 3e radicale et en ajoutant la finale ةٌ, فَعْلَةٌ. Alors, que le nom d'action فَعْلٌ soit autorisé ou non par l'usage ou bien que le nom d'unité dérive de racines imparfaites, il est toujours de la forme فَعْلَةٌ. Ex: نَصْرَةٌ de نَصَرَ, action d'aider une seule fois; وَعْدَةٌ de وَعَدَ, action de promettre une seule fois; قَوْمَةٌ de قَامَ, action de se lever une seule fois; رَمْيَةٌ de رَمَى, action de jeter une seule fois. Ce nom se forme pareillement et de la même manière, du verbe quadrilitère et de tous les verbes dérivés; ainsi de دِحْرَاجٌ,

action de rouler et de إِحْزَانٌ, action d'affliger se forment دَحْرَجَةٌ, action de rouler une seule fois et إِحْزَانَةٌ, action d'affliger une seule fois.

Si le nom d'action a lui-même pour finale la syllabe ةٌ, on ne peut pas en former cette espèce de nom; il faut alors ajouter, après le nom d'action, le mot وَاحِدَةٌ, (comme une) إِقَامَةٌ وَاحِدَةٌ, action d'établir une seule fois.

On peut rapporter ici une autre espèce de noms d'unité ou plutôt d'individualité qui se forment de la même manière des noms primitifs dont la signification une espèce entière, une réunion ou une collection de plusieurs parties homogènes. En y ajoutant la finale ةٌ on en fait des noms qui signifient une portion ou un individu de ceux dont le nom primitif indiquait la réunion ou l'espèce. Ainsi de تِبْنٌ, paille, se forme تِبْنَةٌ, un brin de paille, de حَمَامٌ, pigeon, حَمَامَةٌ, un pigeon.

Nom spécificatif.

On nomme إِسْمُ ٱلنَّوْعِ, nom d'espèce ou spécificatif, un nom dérivé qui se forme dans les mêmes conditions exactement que le précédent avec cette seule différence que la voyelle de sa 1re radicale est un kesra au lieu d'un fatha: فِعْلَةٌ. Ce nom sert à restreindre une expression

générale à une idée particulière. Par exemple quand on dit: cet homme excella à écrire, l'idée générale exceller est restreinte par l'idée particulière écrire. Ainsi كَتْبَةٌ signifie action d'écrire une fois et كِتْبَةٌ, signifie action d'écrire, considérée d'une manière abstraite et plutôt comme une faculté que comme une action.

Nom de lieu et de temps de l'action.

Ce nom, appelé إِسْمُ ظَرْفٍ, nom de vase et إِسْمُ الزَّمَانِ وَالْمَكَانِ, nom du temps et du lieu (de l'action ou de la manière d'être exprimée par le verbe) affecte une des formes مَفْعَلٌ, مَفْعِلٌ et مَفْعَلَةٌ & مَفْعِلَةٌ. Il faut seulement observer que quand la 2e radicale a pour voyelle à l'aoriste un fatha ou un kesra elle conserve cette même voyelle dans le nom de temps ou de lieu. Ex: جَلَسَ, s'asseoir, Aoriste يَجْلِسُ, Nom de lieu et de temps مَجْلِسٌ, lieu ou temps où l'on est assis, lieu ou temps d'une conférence; شَغَلَ, occuper à quelque chose, Aoriste يَشْغَلُ, Nom de lieu et de temps مَشْغَلٌ, lieu ou temps où on se livre à une occupation. Si la 2e radicale a pour voyelle à l'aoriste un dhamma, elle le change ordinairement, dans les noms de temps et de lieu, en un fatha, ainsi de كَتَبَ, écrire,

Aoriste يَكْتُبُ se forme مَكْتَبٌ, un lieu où on apprend à écrire, une école.

Il y a cependant treize noms de cette dernière espèce qui, au lieu de changer le dhamma de l'aoriste en fatḥa, dans le nom de temps et de lieu, le changent en kesra. Ces noms sont :

مَجْزِرٌ	Lieu où l'on écorche un chameau.
مَسْجِدٌ	Lieu où l'on adore, mosquée.
مَسْقِطٌ	Lieu où une chose tombe.
مَنْبِتٌ	Lieu où pousse une plante.
مَرْفِقٌ	Lieu où l'on appuie le coude.
مَغْرِبٌ	Couchant du soleil.
مَشْرِقٌ	Levant.
مَسْكِنٌ	Lieu où l'on habite, maison.
مَفْرِقٌ	Lieu où les cheveux se séparent
مَظِنَّةٌ	Lieu où l'on suppose que se trouve une chose.
مَطْلِعٌ	Lieu du lever des astres.
مَنْسِكٌ / مَنْحِرٌ	Lieu où on immole une victime

Dans les noms de cette forme qui dérivent d'un verbe assimilé dont la 1re radicale est un و, la 2e radicale a toujours pour voyelle un kesra et le و est conservé lors même qu'il est supprimé à l'aoriste.ˣ

ˣ Le nom de temps ou de lieu dérivé des racines quadrilitères ou des verbes dérivés se forme de l'aoriste de la voix passive ; il ne diffère en rien du nom d'agent de la voix passive dont il sera parlé plus loin. Ainsi de يُلْتَقَى, aoriste passif de اِلْتَقَى se forme مُلْتَقًى, lieu où l'on se rencontre, confluent de deux rivières.

Nom d'abondance dans un même lieu.

Les noms qui indiquent le lieu dans lequel une

chose se trouve en abondance et que les Arabes nomment إِسْمُ ٱلْكَثْرَةِ ont, tant pour leur signification que pour leur forme, beaucoup de ressemblance avec les noms de temps et de lieu. Ils sont de la forme مَفْعَلَةٌ ou مَفْعَلٌ soient qu'ils aient pour primitif un verbe ou un nom et, quelle que soit, dans ce dernier cas, qui est le plus ordinaire, la forme du nom duquel ils dérivent. Ex: مَسْبَعَةٌ, lieu dans lequel il y a beaucoup de lions, dérivé de سَبُعٌ, lion; مَنْصَرَةٌ, lieu où l'on a remporté de fréquentes victoires de نَصْرٌ, victoire.

Il existe quelques noms de cette espèce formés des noms primitifs quadrilitères, ils sont de la forme مُفَعْلِلَةٌ. Ex: مُثَعْلِبَةٌ, lieu abondant en renards, de ثَعْلَبٌ, renard.

Nom d'instrument ou de vase:

Les Arabes appellent إِسْمُ آلَةٍ, nom d'instrument, le nom qui dérive du verbe et indique l'instrument dont on se sert pour faire une action et إِسْمُ ٱلْوِعَاءِ, nom de vase, celui qui dérive d'un nom et qui signifie le vase dans lequel on met une chose. Ces noms sont ordinairement de l'une des trois formes مِفْعَلٌ, مِفْعَالٌ, et مِفْعَلَةٌ. Ex: مِحْلَبٌ, vase à traire, de حَلَبٌ, lait; مِبْوَلٌ, urinal, de بَالَ, uriner; مِفْتَاحٌ, clef, de فَتَحَ, ouvrir; مِغْرَفَةٌ, instrument qui sert à puiser, cuillère de غَرَفَ, puiser.

Quelquefois on trouve des noms de cette classe sous la forme فُعْلُلٌ et فُعْلُلَةٌ

Nom diminutif.

Le nom diminutif est nommé إِسْمٌ مُصَغَّرٌ. Il a pour caractéristique, ainsi qu'on va le voir, d'avoir toujours sa 1re lettre mue par un dhamma, la 2e par un fatha et la 3e djezmée.

Il comporte les formes suivantes :

فُعَيْلٌ si le nom primitif dont il dérive est trilitère. De رَجُلٌ, homme, رُجَيْلٌ

فُعَيْلِلٌ si le nom primitif dont il dérive est quadrilitère primitif ou dérivé. Dans ce dernier cas on supprime toutes les lettres formatives et on réduit le mot aux 4 lettres radicales :

عَقْرَبٌ	scorpion	عُقَيْرِبٌ
زَيْنَبُ	Zeynab	زُيَيْنِبُ
مُتَدَحْرِجٌ	dégringolade	دُحَيْرِجٌ

si le nom primitif dont il dérive a plus de 4 lettres radicales, il éprouve pour former le diminutif le même retranchement qu'au pluriel. Ainsi عَنْدَلِيبٌ, rossignol, fait au pluriel عَنَادِلُ avec suppression du ب ; on

réduit عَنَادِلُ à la racine quadrilitère عَنْدَلُ et on en forme le diminutif عُنَيْدِلٌ.

Dans les mots où la finale ـَانٌ ou ـِيٌّ est précédée de 4 radicales ou plus, on forme le diminutif indépendamment de la terminaison ـَانٌ ou ـِيٌّ que l'on conserve.

زَعْفَرَانٌ, safran, — زُعَيْفِرَانٌ
عَبْقَرِيٌّ, excellent — عُبَيْقِرِيٌّ

Si, enfin, le nom primitif dont il dérive est de la forme أَفْعَلُ :

أَزْرَقُ, bleu — أُزَيْرِقُ

فُعَيْلَةٌ Si le nom primitif dont il dérive est féminin avec forme masculine ou avec les marques ordinaires du féminin, c'est à dire, terminé par un ة, un ا quiescent, un ى quiescent ou un hamza et ces marques subsistent dans le diminutif :

شَمْسٌ, soleil — شُمَيْسَةٌ
قَلْعَةٌ, forteresse — قُلَيْعَةٌ
مَرْتَا, Marthe — مُرَيْتَا
حَبْلَى, femme enceinte — حُبَيْلَى
حَمْرَاءُ, rouge (fém.) — حُمَيْرَاءُ

فُوَيْعِلٌ si le nom primitif dérivé d'une racine trilitère a un élif quiescent après la 1re radicale :

طَابَقٌ, poële (fém.) طُوَيْبِقٌ

فُعَيِّلٌ si le nom primitif dérivé d'une racine trilitère a une des lettres de prolongation après la 2e radicale ou si le nom primitif quadrilitère a pour 3e radicale un و mû :

غُلَامٌ, domestique غُلَيِّمٌ
جُلُوسٌ, session جُلَيِّسٌ
ظَلِيمٌ, autruche ظُلَيِّمٌ
جَدْوَلٌ, ruisseau جُدَيِّلٌ

مُفَيْعِيلٌ si le nom primitif dérivé d'une racine trilitère et commençant par un م a plus de 4 lettres et une des lettres de prolongation pour 4e lettre :

مِفْتَاحٌ, clef مُفَيْتِيحٌ

مُفَيْعِلٌ si le nom primitif dérivé d'une racine trilitère et commençant par un م a deux ou trois lettres formatives autres que ة et ا, و, ى ; on les réduit à 4 lettres en conservant le م :

مُسْتَنْصِرٌ, qui demande secours مُنَيْصِرٌ

فُعَيْلَانٌ si le nom ou adjectif primitifs, dérivés d'un verbe trilitère sont de la forme فَعْلَانٌ :

كُسَيْلَانٌ — كَسْلَانٌ, paresseux

فُعَيْلِيلٌ si le nom primitif, terminé en انٌ a le pluriel de la forme فَعَالِيلُ :

سُلَيْطِينٌ — سُلْطَانٌ, souverain

Observations.

Si quelque radicale a disparu dans le primitif ou a éprouvé une permutation, elle reparaît, sous sa forme naturelle, dans le diminutif. Si au contraire, il a été ajouté au primitif quelque lettre pour compenser celle qui a été supprimée, on la retranche dans le diminutif :

سُمَيٌّ pour سُمَيْوٌ — إِسْمٌ pour سُمْوٌ, nom
وُعَيْدٌ — عِدَةٌ — وَعْدٌ, promesse
بُوَيْبٌ — بَابٌ — بَوْبٌ, porte

Si le nom primitif provient d'une racine sourde, le techdid se conserve au diminutif même après un djazm, par une nouvelle exception à la règle de contraction, analogue à celles qui ont déjà été constatées p[es]

دُوَيْبَّةٌ pour دُوَيْبِبَةٌ — دَابَّةٌ, animal.

Noms primitifs

On a déjà vu p^{ge} 78 que les noms primitifs sont tous ceux qui donnent naissance à des dérivés.

Les formes des noms primitifs sont extrêmement variées et l'on ne peut donner aucune règle à ce sujet.

Les seules observations à retenir sont les suivantes:

Il arrive quelquefois qu'un nom qui appartient à une racine défectueuse, perd sa dernière radicale qui est alors remplacé par un ة. C'est ainsi que de لَغَيَ pour لَغَوَ, se forme le nom لُغَةٌ, dialecte, pour لُغْيٌ ou لُغْوٌ; que de كَرَا et بَرَا pour كَرَوَ et بَرَوَ se forment كُرَةٌ, boule, pour كُرْوٌ et بُرَةٌ, anneau, pour بُرَوَةٌ.

Plusieurs racines dont la dernière radicale est un ه donnent aussi naissance à des noms dans lesquels cette radicale est supprimée et compensée par un ة. Ainsi de سَنَهٌ, عَضَهٌ et شَفَهٌ se forment سَنَةٌ, année, عِضَةٌ, sorte d'arbuste épineux, شَفَةٌ, lèvre.

Des adjectifs.

Les adjectifs dérivés des verbes sont, ou noms de l'agent, إِسْمُ الْفَاعِلِ ou noms du patient إِسْمُ الْمَفْعُولِ

C'est moins leur signification ou celle du verbe auquel ils doivent leur origine qui les classe sous l'une ou l'autre de ces dénominations, que leur dérivation d'une voix active ou passive. Ainsi كَائِنٌ, étant, قَائِمٌ, se tenant debout, quoique d'une signification neutre, sont des noms d'agent, parce qu'ils dérivent des voix actives des verbes كَانَ, être, قَامَ, se tenir debout. De même مُنْتَظِمٌ (arrangé,) est un nom d'agent, quoique sa signification soit passive, parce qu'il dérive du verbe إِنْتَظَمَ à la voix active.

La voix active de chaque forme de verbe primitif ou dérivé donne naissance à un nom d'agent et la voix passive à un nom de patient. Les uns & les autres sont compris sous la dénomination commune d'adjectifs verbaux qui indique en même temps leur nature et leur origine. Leur signification est toujours conforme à celle du verbe dont ils dérivent.

Les adjectifs verbaux dérivés du verbe trilitère primitif sont, pour la voix active, de la forme فَاعِلٌ et, pour la voix passive, de la forme مَفْعُولٌ;

de كَتَبَ, écrire	dérive	كَاتِبٌ, écrivant
– حَكَمَ, juger	—	حَاكِمٌ, jugeant
– كُتِبَ, être écrit	—	مَكْتُوبٌ, écrit
– حُكِمَ, être jugé	—	مَحْكُومٌ, jugé.

Il y a d'autres adjectifs verbaux dérivés du verbe trilitère primitif. Ils sont ordinairement des formes :

فَعْلٌ
فِعْلٌ
فُعْلٌ
فَعَلٌ
فَعِلٌ
فَعْلَانُ
فُعْلَانُ
فَعَالٌ
فُعَالٌ
فَعُولٌ
فَعِيلٌ

quand ils sont dérivés de verbes neutres. Les deux derniers peuvent aussi dériver de verbes actifs, mais ils ont alors la signification passive.

أَفْعَلُ

1°, quand ils sont dérivés de verbes exprimant l'idée d'une couleur ou d'une difformité ;

2°, quand ils sont dérivés de verbes neutres se conjuguant comme فَعِلَ aoriste يَفْعَلُ ;

3°, quand ils expriment le comparatif ou le superlatif ; mais ils ne peuvent dériver que d'un verbe primitif. Quand on veut exprimer la comparaison avec un adjectif qui est déjà à la forme أَفْعَلُ ou avec un adjectif formé d'un verbe dérivé on se sert d'une périphrase.

فَعَّالٌ
1° quand on veut ajouter à la signification de la racine une idée d'habitude ou d'intensité ;
2° quand on veut désigner les noms d'état, de profession et de métier, que l'on peut regarder comme des noms mais les Arabes les considèrent comme des adjectifs,

فُعَلَةٌ
فَاعِلَةٌ
فَعُولَةٌ
فِعِّلٌ
فُعَّالٌ
فَعَّالَةٌ
فِعِّيلٌ
quand on veut donner à l'adjectif verbal une signification fréquentative ou énergique.

Les verbes dérivés du verbe trilitère et les verbes quadrilitères et dérivés forment leurs adjectifs verbaux, tant à l'actif qu'au passif, de l'aoriste, en substituant au ى de la 3e personne du masculin singulier un م avec la voyelle dhamma.

Voici le tableau de tous ces adjectifs verbaux avec les aoristes dont ils se forment :

de la 2e forme du verbe quadrilitère, prennent un kesra pour voyelle de l'avant-dernière radicale, quoique cette lettre ait pour voyelle, à l'aoriste, un fatḥa.

Quoique tous les adjectifs verbaux dérivés des verbes sourds, hamzés, assimilés, concaves et défectueux ainsi que de leurs dérivés se conforment aux règles bien connues de contraction et de permutation, il existe pourtant quelquefois une exception pour les adjectifs verbaux dérivés du passif des verbes concaves dont la 2e radicale est un ي. Ils peuvent se former régulièrement : مَخْيُوطٌ, cousu au lieu de مَخِيطٌ, de خَاطَ pour خَيَطَ, coudre. Beaucoup de racines concaves admettent les deux formes مَكِيلٌ et مَكْيُولٌ, jaugé, de كَالَ pour كَيَلَ, jauger.

De l'adjectif relatif.

L'adjectif relatif, nommé par les Arabes, اَلْإِسْمُ اَلْمَنْسُوبُ, nom relatif, est celui qui indique les relations d'origine, de qualité, de pays, de famille, de secte, de clientèle etc.

Il dérive d'un nom ou d'un adjectif et se forme en ajoutant ـِيٌّ à la fin du primitif et en changeant en و les lettres de prolongation et les hamzas terminaux : أَرْضِيٌّ, terrestre, de أَرْضٌ, terre ; طَبِيعِيٌّ, naturel, de طَبِيعَةٌ, nature ; سَمَاوِيٌّ, céleste, de سَمَآءٌ, ciel ; دُنْيَوِيٌّ, mondain, de دُنْيَا, monde etc.

On forme aussi assez souvent l'adjectif relatif par l'addition des syllabes انِىٌّ, comme :

جِسْمَانِىٌّ, corporel, de جِسْمٌ, corps

رُوحَانِىٌّ, spirituel de رُوحٌ, esprit

Mais ces adjectifs relatifs sont presque toujours employés dans un sens métaphorique ou spirituel ; car, au sens propre, on dirait suivant la forme ordinaire : جِسْمِىٌّ et رُوحِىٌّ.

Tous les adjectifs relatifs peuvent donner naissance à de nouveaux noms abstraits qui indiquent la qualité contenue dans l'adjectif, mais considérée, abstraction faite de tout sujet et comme si elle avait une existence réelle par elle-même. Ils se forment en ajoutant un ة au ىّ final qui prend alors un fatha :

جَمْعٌ, pluriel, جَمْعِىٌّ, relatif au pluriel, جَمْعِيَّةٌ, la qualité par laquelle un mot est du nombre pluriel ; رُوحٌ, esprit, رُوحَانِىٌّ, spirituel, رُوحَانِيَّةٌ, spiritualité ;

Des genres.

Les Arabes ont, dans les noms comme dans les verbes, trois genres, le masculin, le féminin et le commun.

Les noms féminins sont :

1° les noms propres de femmes, مَرْيَمُ, Marie et ceux dont la signification emporte avec elle l'idée d'une femme أُخْتٌ, sœur ;

2°, les noms de provinces ou de villes : مِصْرُ, l'Egypte ; إِصْبَهَانُ, Ispahan ;

3°, les noms des parties du corps qui sont doubles : يَدٌ, main, عَيْنٌ, œil ;

4°, les noms et adjectifs qui se terminent par un ة : ظُلْمَةٌ, ténèbres, كَبِيرَةٌ, grande ;

5°, les noms et adjectifs qui ont pour dernière lettre un élif non radical suivi d'un hamzé, un ى servile ou élif bref, quiescent après un fatha : صَحْرَآءُ, désert ; زَرْقَآءُ, bleue ; ذِكْرَى, souvenir ; طُولَى, plus longue ; دُنْيَا.

Les noms et les adjectifs autres que ceux compris dans ces différentes formes sont masculins.

De plus il y a des noms du genre féminin qui ont une forme masculine et des noms qui sont du genre commun.

Tableau alphabétique des noms du genre féminin qui ont une forme masculine.

أَرْضٌ	terre	جَنُوبٌ	vent du midi
أَرْنَبٌ	lièvre	جَهَنَّمُ	enfer
إِسْتٌ	cul	حَرُورٌ	vent chaud de la nuit.
أَفْعَى	vipère	حَضَاجِرُ	hyène
بِئْرٌ	puits	دَارٌ	maison
ثُعْبَانٌ	dragon	دَبُورٌ	vent de l'ouest
ثَعْلَبٌ	renard	ذُكَاءُ	soleil
جَحِيمٌ	enfer	ذَنُوبٌ	grand seau.

ذَوْدٌ	troupe de chameaux	طَاغُوتٌ	Thaghout, idole
رَحًى	meule	عَرُوضٌ	prosodie
رَكِيٌّ	puits	عَصًا	bâton
رِيحٌ	vent	غُولٌ	ogre
زَنْدٌ	os du bras	فَأْسٌ	hache, pioche
سَتَهٌ	intestin rectum	قَبُولٌ	vent d'ouest
سَعِيرٌ	enfer	كَأْسٌ	coupe
سَقَرٌ	enfer	كَرِشٌ	ventricule
سَمُومٌ	vent chaud du jour	لَظًى	ardeur du feu
سِنٌّ	dent	مِلْحٌ	sel
شَعُوبٌ	trépas	مَنْجَنُونٌ	roue hydraulique
شَمَالٌ	vent du nord, main gauche	نَسِيمٌ	vent frais du matin
شَمْسٌ	soleil	نَعْلٌ	soulier
صَبًا	vent du matin	نَفْسٌ	âme
ضَبُعٌ	hyène	يَمِينٌ	main droite, serment.
ضِلْعٌ	côte		

Tableau alphabétique des noms du genre commun.

آلٌ	vapeur	حَرْبٌ	guerre
أَجَا	Adja, montagne	خِرْنِقٌ	levraut
إِزَارٌ	hauts-de-chausse	خَمْرٌ	vin
بَشَرٌ	espèce humaine	دِرْعٌ	cuirasse
جَرَادٌ	sauterelle	دَلْوٌ	seau
جَنَاحٌ	aile	ذَهَبٌ	or
حَالٌ	état	رَحِمٌ	matrice
حَانُوتٌ	boutique	رُوحٌ	âme

سَبِيلٌ	chemin	عُنُقٌ	cou
سَرَاوِيلُ	pantalon	عَنْكَبُوتٌ	araignée
سُرًى	route nocturne	فِرْدَوْسٌ	parc,
سِكِّينٌ	couteau	فَرَسٌ	cheval, jument
سِلَاحٌ	armes	فُلْكٌ	vaisseau
سُلْطَانٌ	pouvoir	فِهْرٌ	pilon
سِلْمٌ	paix	قِدْرٌ	marmite
سُلَّمٌ	échelle	قَفًا	nuque
سَمَآءٌ	ciel	قَلِيبٌ	puits
سُوقٌ	marché	قَوْسٌ	arc
شَعِيرٌ	orge	كَبِدٌ	foie
صَاعٌ	ça' (mesure)	كُرَاعٌ	pied de mouton
صِرَاطٌ	chemin	لِسَانٌ	langue
صَلَاحٌ	vertu	لَيْلٌ	nuit
ضُحًى	milieu de la matinée	مِسْكٌ	musc
ضَرَبٌ	miel blanc	مِعًى	intestins
طَرِيقٌ	voie	مَنْجَنِيقٌ	machine de guerre
عَجُزٌ	partie de derrière	مُوسَى	rasoir
عُرْسٌ	noces	نَارٌ	feu
عَسَلٌ	miel	نَحْلٌ	abeille
عُقَابٌ	aigle	نَخْلٌ	palmier
عَقْرَبٌ	scorpion		×

× L'adjectif verbal فَعُولٌ est également du genre commun mais seulement quand il a une signification analogue à celle de la voix active du verbe : كَذُوبٌ, menteur, euse. L'adjectif verbal فَعِيلٌ est aussi du genre commun mais seulement quand, contrairement au précédent, il a une signification analogue à celle de la voix passive du verbe : قَتِيلٌ, tué, ée. Enfin toutes les lettres de l'alphabet sont du genre commun.

Manière de former le féminin du masculin.

Les adjectifs et quelques noms susceptibles d'être appliqués aux deux sexes passent du masculin au

féminin. Ce passage se fait en supprimant la voyelle nasale et en ajoutant ةٌ à la fin du masculin :

عَظِيمٌ, grand, عَظِيمَةٌ, grande ; عَمٌّ, oncle paternel, عَمَّةٌ, tante paternelle.

Les adjectifs verbaux de la forme أَفْعَلُ, quand ils n'ont point la signification comparative ou superlative, prennent au féminin la forme فَعْلَاءُ :

أَزْرَقُ, bleu   زَرْقَاءُ, bleue.

Les adjectifs verbaux de la même forme, ayant la signification comparative ou superlative, prennent au féminin la forme فُعْلَى

أَكْبَرُ, plus grand,   كُبْرَى, plus grande

Les adjectifs verbaux de la forme فَعْلَانُ prennent au féminin la forme فَعْلَى :

سَكْرَانُ, (homme) ivre   سَكْرَى (femme) ivre.

Ces mêmes adjectifs forment quelquefois leur féminin à la manière ordinaire, mais alors le masculin prend le tenwin :

سَكْرَانٌ, (homme) ivre   سَكْرَانَةٌ, (femme) ivre

Des nombres.

Les noms arabes ont trois nombres ainsi que les verbes, le singulier, le duel et le pluriel.

Le duel se forme du singulier par l'addition

de la finale انِ en supprimant la voyelle ou voyelle nasale par laquelle se termine le singulier et substituant un ت au ة final dans les noms qui finissent par cette lettre. Ex : كِتَابٌ, un livre, كِتَابَانِ, deux livres ; أُمَّةٌ, un peuple, أُمَّتَانِ, deux peuples.

On rétablit toujours au duel la forme primitive des noms :

عَصًا pour عَصَوٌ, bâton, fait au duel عَصَوَانِ
أَبٌ — أَبَوٌ, père, ——— أَبَوَانِ

Une exception est faite pour les trois mots suivants : إِسْمٌ pour سُمْوٌ, nom ; إِبْنٌ pour بَنْوٌ, fils, إِثْنَانِ, deux, de la racine ثَنَى ainsi que pour tous les noms où le ة final remplace une lettre radicale. Tous ces noms conservent au duel leur forme transformée :

إِسْمَانِ, deux noms ; إِبْنَانِ, deux fils ; لُغَتَانِ, deux dialectes, de لُغَةٌ pour لُغْوٌ ; سَنَتَانِ, deux années, de سَنَةٌ pour سَنْوَةٌ.

Il y a deux sortes de pluriel, l'un régulier nommé جَمْعٌ سَالِمٌ, pluriel sain, parce qu'il conserve toutes les lettres et voyelles du singulier et l'autre, (irrégulier) qui adopte un grand nombre de formes et qui est nommé جَمْعٌ مُكَسَّرٌ, pluriel

rompu, parce que la forme du singulier y est altérée soit par l'addition ou la suppression de quelques lettres soit par le changement des voyelles.

Le pluriel régulier se forme, pour le masculin, en substituant à la voyelle simple ou nasale qui termine le singulier, la finale ونَ, et, pour le féminin, en substituant la terminaison اتٌ à la finale du singulier ةٌ et en cas d'absence de celle-ci, à la voyelle simple ou nasale terminant le singulier :

سَارِقٌ, voleur, سَارِقُونَ, voleurs ; سَارِقَةٌ, voleuse, سَارِقَاتٌ, voleuses ; مَرْيَمُ, Marie, مَرْيَمَاتٌ, des Maries.

Se forment régulièrement :

Au masculin

1°. les pluriels des noms propres d'hommes qui n'ont pas un ةٌ à la fin et leurs diminutifs ;

2°. ceux des adjectifs verbaux dont le féminin se forme du masculin par l'addition du ةٌ ;

3°. ceux des adjectifs verbaux de la forme أَفْعَلُ ayant la signification superlative ;

4°. enfin ceux des adjectifs relatifs, à la condition toutefois que tous ces adjectifs

compris sous les n.os 2°, 3° et 4° se rapportent à des êtres raisonnables.

Au féminin

1° les pluriels des noms de femmes;

2° ceux des noms propres d'hommes qui se terminent par un ة;

3° ceux des noms féminins (5° de la p. 103) qui ont pour dernière lettre un élif non radical suivi d'un hamzé, un ى servile ou ا bref quiescent après un fatḥa;

4° ceux des lettres de l'alphabet;

5° ceux des mois;

6° ceux des noms d'action formés des verbes dérivés;

7° ceux de quelques noms d'origine étrangère, même masculins, dont la forme hétérogène ne permet pas de les rattacher à un des pluriels irréguliers;

8° ceux enfin des adjectifs, dont le pluriel masculin est régulier et qui se rapportent à des êtres raisonnables.

L'observation faite p. 107 relativement au rétablissement de la forme primitive des noms dans la formation du duel s'applique également à celle du pluriel féminin.

On compte 44 formes de pluriels irréguliers dont chacune répond à une ou plusieurs formes de noms ou d'adjectifs singuliers.

Il faut toutefois observer que ces rapports entre les formes des pluriels et celles des singuliers sont sujets à beaucoup d'exceptions et ne doivent pas être pris à la rigueur.

L'usage et la mémoire sont en ce cas les meilleures grammaires, à la condition toutefois chaque fois qu'on apprend un nom d'en retenir en même temps le pluriel, parce qu'un singulier peut former son pluriel de plusieurs manières. Quelquefois les noms ont en même temps un pluriel régulier et un ou plusieurs pluriels irréguliers; d'autres n'ont pas de pluriel régulier mais admettent divers ~~plusieurs~~ pluriels irréguliers. Mais il ne faut pas croire cependant qu'on puisse donner à un nom singulier tous les pluriels dont sa forme est susceptible.

Les deux tableaux qu'on trouvera plus loin sont des aide-mémoires synoptiques destinés à condenser dans une vue d'ensemble, le premier, les diverses formes de pluriel ayant en regard les différentes formes de singuliers auxquels ils peuvent s'appliquer et, le second, les différentes formes de singuliers avec leurs pluriels les plus usités.

فَاعِلُ فَعَّلُ — 1

Tableau des pluriels

Pluriels		Singuliers	Observations
1 —			
فَعَلٌ	noms	فَعْلَةٌ	
		فَعَلَةٌ	
	adj. verb.	فَاعِلٌ	فَعِيلٌ , فَعُولٌ
فِعَلٌ	noms	فِعْلَةٌ	فِعْلَةٌ , فَعْلَةٌ , فُعْلَةٌ ,
		فِعَلَةٌ	فَعَلَةٌ
فُعْلٌ	adj. verb.	أَفْعَلُ	فَاعِلٌ , فَعِلٌ , فَعَلٌ , فِعْلٌ فُعْلَةٌ , فِعَالٌ , فَعَالٌ , فُعَالٌ non comparatifs فَعْلَةٌ , فُعْلَةٌ , فَعِيلَةٌ ,
		فَعْلَاءُ	
فُعَلٌ	noms	فَعْلَةٌ	
		فِعْلَةٌ	
		فُعْلَةٌ	فُعَلَةٌ
	adj. verb.	فُعْلَى	فَعْلَاءُ féminin du comparatif
فُعُلٌ	noms	فِعْلٌ	
		فَعَلٌ	— فَعَلَةٌ , فُعُلَةٌ , فِعِلٌ , فَعُلٌ
		فُعْلَةٌ	
		فَعَالٌ	de racine ni sourde ni défectueuse
		فِعَالٌ	
		فَعُولٌ	de racine non défectueuse
		فَعُولَةٌ	
		فَعِيلٌ	
		فَعِيلَةٌ	
	adj. verb.	فِعَالٌ	أَفْعَلُ , فُعْلَى , فَاعِلٌ
		فُعَالٌ	à signification active.
		فَعُولٌ	
		فَعِيلٌ	

فَعْلَاءُ	فَعْلَاوَاتٌ	1 ——
فُعْلَةٌ	فُعْلَاتٌ	2 ——
فُعْلَةٌ	فُعُلَاتٌ	
فُعْلَةٌ	فُعَلَاتٌ	
فَعْلَةٌ	فَعْلَاتٌ	
فَعَلَةٌ , فَعْلَةٌ	فَعَلَاتٌ	
فِعْلَةٌ	فِعْلَاتٌ	
فِعْلَةٌ	فِعَلَاتٌ	
فِعَلَةٌ , فِعْلَةٌ	فِعَلَاتٌ	
فَعِلَةٌ	فَعِلَاتٌ	

Tableau des pluriels (suite)

Pluriels		Singuliers	Observations
فُعَّل	adj. verb.	فَاعِل	masculin
		فَاعِلَة	féminin
فُعَلَاء	adj. verb.	فَعِيل	signific. active ou passive
		فَعَال	
		فُعَال	
		فَاعِل	s'appliquant à être raisonnable et de racine ni concave ni défectueuse
2 —			
فِعْلَان	noms	فَعَال	
		فِعَال	فَعَلَان
		فُعَال	
		فَعَل	— فَعِيل، فَعُول، فِعْل
		فَعْل	de racine concave
		فُعْل	de racine concave
		فَاعِل	de racine concave
فُعْلَان	noms	فَعْل	
		فَعَل	— فِعْل
		فَعِيل	
		فَاعِل	de racine non concave
	adj. verb.	فُعَال	
		أَفْعَل	non comparatif
1 —			
فِعْلَة	noms	فَعْل	
		فُعْل	
		فَعَل	
		فَعَال	
		فُعَال	
		فَعِيل	

1. — فُعَلُونَ nom فَعَلْ , فُعَلْ

فَعِلُونَ فَعِلْ

2 — فِعَّلَيَاتْ فِعَّلَى

فُعَّلَيَاتْ فُعَّلَى

Tableau des pluriels (suite)

	Pluriels		Singuliers	Observations
	فَعَلَة	adj. verb.	فَاعِل	s'appliquant à être raisonnable et de racine non défectueuse.
	فِعَلَة	noms	فَعْل فِعْل فُعْل	
	فُعَلَة	adj. verb.	فَاعِل	s'appliquant à être raisonnable et de racine défectueuse
1 —	فُعْلُون	nom	فُعْل	
	فَعْلَى	adj. verb.	فَعِل فَعِيل فَعْلَان فَاعِل أَفْعَل	de verbes signifiant douleur ou faiblesse morale ou physique
2 —				
	فِعَال	noms	فَعْل فِعْل فُعْل فُعُل فَعْلَاء فَعْلَة فُعْلَة فُعْلَى	 — فَعِل, فُعَل فِعْلَة, فِعَالَة
			فَعَل فَعَلَة	de racine ni sourde ni défectueuse.
		adj. verb.	فَعْل فَعْلَان فَعْلَانَة فُعْلَان فُعْلَانَة فَعْلَى فَعَال فَعِيل فَعِيلَة	فَاعِل, فِعْلَان à signification active
	فُعَال	nom	فِعْل, فَعِيل	

فَعَالَةٌ فَعَالَاتٌ — 1

فِعَالَةٌ فِعَالَاتٌ

فُعَالَةٌ فُعَالَاتٌ

فَعَّالٌ فَعَّالُونَ — 2

فَعَّالَةٌ فَعَّالَاتٌ

Grammaire – Nombre

Tableau des pluriels (suite)

	Pluriels		Singuliers	Observations
	فُعَّالٌ	adj. verb.	فَاعِلٌ	masculin
	فَعَالِلُ	noms	فَعْلَلٌ فَعْلَلَةٌ	quelles que soient les voyelles de la 1re et de la 3e radicales.
	فَعَالِلَةٌ	noms	فَعْلَالٌ فَعْلُولٌ فَعْلِيلٌ	quelle que soit la voyelle de la 1re radicale
			فَعْلَلٌ	quelles que soient les voyelles de la 1re et de la 3e radicales
		adj. relat.	فَعْلَلِيٌّ	quelles que soient les voyelles de la 1re et de la 3e radicales.
			فَعْلَالِيٌّ فَعْلُولِيٌّ فَعْلِيلِيٌّ	quelle que soit la voyelle de la 1re radicale.
1 —	فُعَالَةٌ	nom	فَاعِلٌ	
	فِعَالَةٌ	noms	فَعَلٌ فَاعِلٌ	فَعْلٌ
2 —	فَعَالَى	noms	فَعْلَاءُ فَعْلَى فِعْلَى فَعِيلَةٌ	فَعَالَةٌ ، فَعِلٌ ، فُعْلٌ فُعَالَةٌ ، فِعَالَةٌ de racine défectueuse
		adj. verb.	فَعْلَانُ فَعْلَاءُ فُعْلَى	فَعْلَانٌ ، فِعْلَانٌ ، فَعِيلٌ أَفْعَلُ

Tableau des pluriels (suite)

Pluriels		Singuliers	Observations
فَعَالِى	noms	فَعْلَاءُ	
		فَعْلَى	
		فِعْلَى	
	adj. verb.	فَعْلَاءُ	
		فُعْلَى	
فِعَالَى	adj. verb.	فَعْلَانُ	
فُعَالَى	adj. verb.	فَعْلَانُ	أَفْعَلُ, فَعِيلٌ, فَعِلٌ
فُعَالِيَاتٌ	nom	فُعَالَى	
فَعَالِيلُ	noms	فَعْلَالٌ	quelle que soit la voyelle de la 1re radicale
		فَعْلُولٌ	
		فَعْلِيلٌ	
فَعَائِلُ	noms	فَعَالَةٌ	فُعْلَانٌ, فَعْلَانٌ, فِعْلَانٌ
		فِعَالَةٌ	فَعَالٌ
		فُعَالَةٌ	
		فَعُولٌ	féminin
		فَعُولَةٌ	
		فَعِيلَةٌ	فِعْلَى, فَعْلَى, فَعْلَاءُ
	adj. verb.	فَعِيلَةٌ	فَعِيلٌ, فَاعِلٌ, أَفْعَلُ,
فُعُولٌ	noms	فَعْلٌ	فَعْلَةٌ, فُعْلَةٌ
		فِعْلٌ	
		فُعْلٌ	
		فَعَلٌ	
		فَعِلٌ	فَعَالَةٌ, فُعْلَةٌ, فَعَالٌ,
	adj. verb.	فَاعِلٌ	rare أَفْعُلُ

فُعَّيْلٌ	فُعَّيْلُونَ	
فَاعِلٌ	فَاعِلُونَ	1 ———
فَعِيلٌ	فَعِيلُونَ	
أَفْعَلُ	أَفْعَلُونَ	2 ———
فُعَّيْلٌ	فُعَّيْلَاتٌ	1 ———

Tableau des pluriels (suite)

Pluriels		Singuliers	Observations
فُعُولَةٌ	nom	فَعْلٌ	فَعَلٌ ,
فِعِيلٌ	noms	فَعْلٌ	— فِعْلٌ ,
		فِعَالٌ	
		فَاعِلٌ	
فَوَاعِلُ	noms	فَاعَلٌ	
		فَاعِلٌ	
	adj. verb.	فَاعِلٌ	masculin, employé comme nom.
		فَاعِلٌ	féminin
		فَاعِلَاءُ	
		فَاعِلَةٌ	
فَوَاعِيلُ	noms	فَاعُولٌ	
		فَاعِيلٌ	
أَفْعُلٌ	noms	فَعْلٌ	de racine non concave
		فِعْلٌ	
		فُعْلٌ	
		فَعَلٌ	
		فِعَالٌ	فِعْلَةٌ , فَعَالٌ , فُعَالٌ ,
		فَعِيلٌ	فَعَلَةٌ
أَفْعِلَاءُ	adj. verb.	فَعِيلٌ	de racine sourde, concave ou défect.
أَفْعِلَةٌ	noms	فَعَالٌ	فَعَلٌ, فِعَلٌ, فُعَلٌ
		فِعَالٌ	
		فُعَالٌ	
		فَعُولٌ	
		فَعِيلٌ	
	adj. verb.	فَعِيلٌ	de rac. sourde ou défect; signif. active

Tableau des pluriels (suite)

Pluriels		Singuliers	Observations
أَفْعَالٌ	noms	فَعْلٌ	de racine concave ou assimilée avec و ; autrement, rare.
		فِعْلٌ	
		فُعْلٌ	
		فَعَلٌ	
		فَعِلٌ	
		فَعُلٌ	
		فِعَلٌ	
		فِعِلٌ	
		فُعَلٌ	rare
		فُعُلٌ	
	adj. verb.	فَعْلٌ	أَفْعُلٌ
		فَعِلٌ	
		فَعُلٌ	
		فَعُولٌ	à signification active
		فَعِيلٌ	
		فَاعِلٌ	
أَفَاعِلُ	nom	أَفْعُلٌ	quelle que soit la voyelle du premier élif et de la 2e radicale.
	adj. verb.	أَفْعَلُ	Comparatif
أَفَاعِلَةٌ	nom	أَفْعُلٌ	même observation que ci-dessus
أَفَاعِيلُ	noms	أُفْعُولٌ	quelle que soit la voyelle du premier élif.
		أُفْعِيلٌ	
تَفَاعِلُ	noms	تَفْعَلَةٌ	
		تَفْعِلَةٌ	

مَفْعُولُ   مَفْعُولُنَ —— ١

Tableau des pluriels (suite et fin)

Pluriels		Singuliers	Observations
تَفَاعِلَةٌ	nom	تِفْعِيلٌ	
تَفَاعِيلُ	noms	تَفْعَالٌ	
		تِفْعَالٌ	
		تَفْعِيلٌ	nom d'action de la 2e forme des [illegible]
		تِفْعِيلٌ	
مَفَاعِلُ	noms	مَفْعَلٌ	noms d'abondance dans un lieu et noms de lieu.
		مَفْعَلَةٌ	
		مَفْعِلٌ	noms de lieu et de temps de l'action
		مَفْعِلَةٌ	
		مِفْعَلٌ	noms d'instrument & de vase.
		مِفْعَلَةٌ	
مَفَاعِيلُ	nom	مِفْعَالٌ	
	adj. verb.	مَفْعُولٌ	passif de la 1re forme.

1 ——

Observations.

Les noms qui ont cinq lettres ou plus, non compris les lettres ا, و et ى quiescentes après une voyelle homogène et aussi le ة final, suivent au pluriel la même forme que les quadrilitères. Pour cela on réduit le mot à quatre radicales et on supprime toutes les autres, sans qu'il possible d'indiquer une règle précise à cet égard. L'usage seul fera connaître ces suppressions. Ex:

سَفَرْجَلٌ, coing, pluriel سَفَارِجُ

عَنْكَبُوتٌ, araignée, pluriel عَنَاكِبُ

Les noms ou adjectifs de plus de quatre lettres qui sont formés d'une racine trilitère ou quadrilitère, par l'addition d'une ou de plusieurs lettres serviles, perdent quelqu'une de ces lettres au pluriel.

S'ils sont formés par l'addition d'un م au commencement, ils le perdent au pluriel. Ex: مُدَحْرَجٌ, lieu dans lequel une chose roule, pluriel دَحَارِجُ.

Si outre le م servile, il y a encore un ن ou les lettres ست, le م se conserve au pluriel et les autres lettres serviles disparaissent. Ex:

مُنْطَلِقٌ, délivré pluriel مَطَالِقُ
مُسْتَخْرِجٌ, qui fait sortir — مَخَارِجُ

Un grand nombre d'adjectifs relatifs forment le pluriel par l'addition de la finale ة, ce qui les assimile aux singuliers féminins. Cette forme de pluriels est surtout usitée pour les adjectifs qui désignent la relation à des sectes ou dynasties. Ex:

شَافِعِيٌّ, pluriel شَافِعِيَّةٌ, musulmans de la secte de l'imam Chafeï.

عُثْمَانِيٌّ, pluriel عُثْمَانِيَّةٌ, descendants de la famille d'Otsman.

Voici maintenant le tableau des formes les plus ordinaires des singuliers, ayant chacune en face d'elle, les pluriels (irréguliers) qu'elle emploie le plus ordinairement.

Tableau des singuliers

	Singuliers		Observations		Pluriels
Nom d'act. – Subst. Adj. – Plur. –	فَعْلٌ	noms	de racine concave	×	فِعْلَانٌ
				×	فُعْلَانٌ
				×	فِعْلَةٌ
				×	فِعَلَةٌ
					فِعَالٌ
			فِعَالَةٌ —		فُعُولٌ
				×	فُعُولَةٌ
			أَفْعِلَةٌ —		فَعِيلٌ
			de racine non concave	×	أَفْعُلٌ
			de racine concave ou non ou assimilée avec و	×	أَفْعَالٌ
		adj. verb.			فِعَالٌ
					أَفْعَالٌ
Nom d'act. – Subst. – Adj. – Nombre périodique.	فِعْلٌ	noms	فُعْلٌ —	×	فُعُولٌ
			فِعْلَانٌ / فُعْلَانٌ —	×	فُعُلٌ
				×	فِعَلَةٌ
					فِعَالٌ
			فُعَالٌ / فَعِيلٌ —	×	أَفْعَالٌ
			de racine non concave	×	أَفْعُلٌ
Nom d'act. – Subst. – Adj. – Plur. – Nombre fractionnaire. –	فُعْلٌ	noms			فِعَلَةٌ
				×	فِعَلَةٌ
				×	فِعَالٌ
				×	فُعُولٌ
				×	أَفْعَالٌ
			de racine concave	×	فِعْلَانٌ
			de racine non concave	×	أَفْعُلٌ

1 — فُعُل Plur. — N. propre. — Voc. —

2 — فُعَّل Plur. — Adj. —

فِعَلّ Adj. —

Tableau des singuliers (suite)

	Singuliers		Observations	Pluriels
Nom d'act. – Subst. – Adj. – Plur. –	فَعْلٌ	noms	× فُعْلٌ	فُعُلٌ
		noms	×	فُعْلَانٌ
		noms	×	فِعْلَةٌ
		noms	de racine ni concave ni défect. ×	فِعَالٌ
		noms	×	فِعَالَةٌ
		noms	× فُعُولَةٌ	فُعُولٌ
		noms	de racine non concave ×	أَفْعُلٌ
		noms	× أَفْعِلَةٌ	أَفْعَالٌ
			— فَعْلُونَ	
		adj. verb.		أَفْعَالٌ
Subst. – Adj. – Plur. –	فَعِلٌ	noms	× فِعْلٌ , فُعُلٌ , فَعَالَى	فُعُولٌ
		noms	فُعَالَى , فِعَالٌ , فَعِلُونَ	أَفْعَالٌ
		adj. verb.	de verbes signifiant douleur ou faiblesse morale ou physique ×	فَعْلَى
		adj. verb.		أَفْعَالٌ
Subst. – Adj. –	فَعُلٌ	noms	× , فُعُلٌ , فَعَالَى	فِعَالٌ
		noms	×	أَفْعَالٌ
		adj. verb.		أَفْعَالٌ
Nom d'act. – Subst. – Plur. –	فِعَلٌ	nom		أَفْعَالٌ
	فِعِلٌ	nom		أَفْعَالٌ
1 ——				
Nom d'act. – Subst. – Adj. – Plur. –	فُعْلٌ	noms		فِعْلَانٌ , فِعَالٌ , أَفْعِلَةٌ , فُعُولٌ
		noms	rare	أَفْعَالٌ
Subst. – Adj. – Plur. – Nombre fraction.	فُعْلٌ	nom	, فُعْلُونَ	أَفْعَالٌ
2 ——				
	فَعْلَاءُ	nom	×	فِعَالٌ
		nom	×	فَعَالَى
		nom		فَعَالِي

فِعَالٌ ، فَعَائِلُ ، فَعَالَى
فِعْلَانٌ

فِعْلَانٌ
فَعَلَانٌ

1 —

Tableau des singuliers (suite)

Singuliers		Observations	Pluriels
		× فُعُلٌ	فُعْلٌ
فَعْلَاءُ	adj. verb.	فَعَائِلُ	فَعَالَى
		فَعْلَاوَاتٌ	فَعَالِى
			فَعَالِلَةٌ
فَعْلَالٌ	nom	quelle que soit la voyelle de la 1re radicale	فَعَالِيلُ
فَعْلَالِيٌّ	adj. relat.	même observation que dessus	فَعَالِلَةٌ
فَعْلَانٌ	adj. verb.		فِعَالٌ
		فَعَائِلُ	فِعَالٌ
			فَعَالَى
			فِعَالَى
فَعْلَانُ	adj. verb.		فُعَالَى
		de verbes signifiant douleur ou faiblesse morale ou physique	فَعْلَى
فُعْلَانٌ	adj. verb.	فَعَالَى , فَعَائِلُ	فِعَالٌ
فَعْلَانَةٌ	adj. verb.		فِعَالٌ
فُعْلَانَةٌ	adj. verb.		فِعَالٌ
			فَعَالِلُ
فَعْلَلٌ	nom	quelles que soient les voyelles des 1re et 3e radicales	فَعَالِلَةٌ
فَعْلَلَةٌ	nom	même observation que dessus	فَعَالِلُ
فَعْلَلِيٌّ	adj. relat.	même observation que dessus	فَعَالِلَةٌ
		× فُعُولٌ , فَعْلَاتٌ	فُعَلٌ
فَعْلَةٌ	nom	× فَعَلَاتٌ , فِعَلٌ	فُعَلٌ
		×	فِعَالٌ
		× فِعَالٌ , أَفْعُلٌ , فِعْلَاتٌ	فِعَلٌ
فِعْلَةٌ	nom	× فِعَلَاتٌ , فِعْلَاتٌ	فُعَلٌ

1 ——

فَعِلَةٌ	فَعِلٌ
فُعُلٌ	فُعُلَةٌ — 1
فُعَلٌ	فُعَلَةٌ
فِعَلٌ, فِعَلَاتٌ	فِعَلَةٌ

Tableau des singuliers (suite)

	Singuliers		Observations	Pluriels
	فُعْلَة	nom	فُعَل , فِعَل , فُعُول فُعْلَات , فُعُلَات فُعَلَات	فُعَل فُعُل فِعَال
	فَعْلَة	nom	فُعُل , فُعَل , فِعَل , أَفْعُل فُعُول , فَعَلَات de racine ni sourde ni défect.	فَعَل فِعَال
	فِعْلَة	nom	فِعَل , فِعِلَات	فِعَل
1 ——				
	فُعْلُول	nom	quelle que soit la voyelle de la 1re radicale	فَعَالِلَة فَعَالِيل
	فُعْلُولِيّ	adj. relat.	même observation que dessus	فَعَالِلَة
N. d'act. — Plur. — Subst. —	فَعْلَى	nom	فَعَائِل ×	فَعَالَى فَعَالِي
		adj. verb	×	فِعَال
N. d'act. — Subst. —	فِعْلَى	nom	فَعَائِل × فِعْلَيَات فُعُل ×	فَعَالَى فَعَالِي فِعَال
N. d'act. —	فُعْلَى	nom	×	فَعَالَى فَعَالِي
		adj. verb.	comparatif فُعْلَيَات ×	فُعَل
	فُعْلِيل	nom	quelle que soit la voyelle de la 1re radicale	فَعَالِلَة فَعَالِيل
	فُعْلِيلِيّ	adj. relat.	même observation que dessus	فَعَالِلَة

Adj. — N. d'artisan. — Subst. —	فَعَّالٌ	فَعَّالُونَ
	فَعَّالَةٌ	فَعَّالَاتٌ
Nombre distributif	فُعَالُ	
N. propre. — Voc. —	فَعَالِ	
Adj. — Plur. — Subst. —	فُعَّالٌ	
N. d'act. II. —	فِعَّالٌ	
Plur. 2. —	فَعَالَى	
Plur.	فَعَالِي	

Tableau des singuliers (suite)

	Singuliers		Observations	Pluriels
N. d'act. – Subst. – Adj. –	فَعَالٌ	nom	de racine ni sourde ni défect. X	فُعُلٌ
		nom	فُعْلٌ ، فُعُولٌ ، فُعْلَانٌ	فِعْلَانٌ
		nom	X	فِعْلَةٌ
		nom	أَفْعُلٌ ، فَعَائِلُ X	أَفْعِلَةٌ
		adj. verb.		فِعَالٌ
		adj. verb.		فُعَلَاءُ
1 ——				
N. d'act. – N. d'act. III. – Subst. – Plur. –	فِعَالٌ	nom	de racine ni sourde ni défect	فُعُلٌ
		nom	فُعْلٌ ، فُعْلَانٌ	فِعْلَانٌ
		nom	X	فَعِيلٌ
		nom	X	أَفْعُلٌ
		nom	de racine sourde ou défectueuse ou autre. X	أَفْعِلَةٌ
		adj. verb.		فُعُلٌ
N. d'action. – Subst. – Adj. – Plur. – N. de maladie.	فُعَالٌ	nom	X	فِعْلَانٌ
		nom	X	فِعْلَةٌ
		nom	أَفْعُلٌ X	أَفْعِلَةٌ
		nom	فُعْلٌ X	فُعُلٌ
		adj. verb.		فُعَلَاءُ
		adj. verb.	X	فُعْلَانٌ
	فَعَالَةٌ	nom	فَعَالَى ، فَعَالَاتٌ	فَعَائِلُ
	فِعَالَةٌ	nom	فِعَالٌ ، فُعُولٌ ، فَعَالَى ، فِعَالَاتٌ	فَعَائِلُ
	فُعَالَةٌ	nom	فَعَالَى ، فُعَالَاتٌ	فَعَائِلُ
Subst. – Plur. –	فُعَالَى	nom		فُعَالَيَاتٌ

2 —

1 — فُعُولٌ N. d'act. — Subst. — Plur. —

Adj. — فُعُّولٌ

Adj. — فَعُّولٌ

2 — Adj. فِعِّيلٌ

Tableau des singuliers (suite)

	Singuliers		Observations		Pluriels
N. d'act. – Subst. – Adj. –	فَعُولٌ	nom	de racine non défect.	×	فُعُلٌ
			فَعَلٌ، فِعْلَانٌ، فَعَائِلُ		فَعَائِلُ
				×	أَفْعِلَةٌ
		adj. verb.	signification active		فُعُلٌ
					أَفْعَالٌ
1 —					
	فَعُولَةٌ	nom			فُعُلٌ
					فَعَائِلُ
Nombre fractionnaire. – Adj. – Plur. – Subst. –	فَعِيلٌ	nom	de racine non défect.		فُعُلٌ
			فَعَلٌ		فُعَلَاءُ
			فِعْلَانٌ	×	فُعْلَانٌ
				×	فِعْلَةٌ
				×	أَفْعُلٌ
				×	أَفْعِلَةٌ
		adj. verb.			فُعُلٌ
			signification active & passive	×	فُعَلَاءُ
			de verbes signifiant douleur ou faiblesse morale ou physique	×	فَعْلَى
			فُعَالٌ، فَعَالَى، فُعَالَى، فَعَائِلُ، فَعِيلُونَ	×	فِعَالٌ
			de racine sourde, concave, défectueuse ou non	×	أَفْعِلَاءُ
			de racine sourde, concave ou défectueuse		أَفْعِلَةٌ
				×	أَفْعَالٌ
2 —					

Diminutif 1 — فُعَيْلٌ — فُعَيْلُونَ , فُعَيْلَاتٌ

Tableau des singuliers (suite)

	Singuliers		Observations		Pluriels
	فَعِيلَةٌ	nom	de racine non défectueuse		فُعُلٌ
			de racine défectueuse		فَعَالَى
			فُعْلٌ		فَعَائِلُ
		adj. verb.	signification active		فِعَالٌ
					فَعَائِلُ
Subst.	فَاعَلٌ	nom			فَوَاعِلُ
Partic. masc. actif ou neutre Nombre ordinal	فَاعِلٌ	nom	de racine concave	X	فِعْلَانٌ
			de racine non concave	X	فُعْلَانٌ
					فَعَالَةٌ
					فِعَالَةٌ
			rare	X	فُعُولٌ
				X	فَعِيلٌ
					فَوَاعِلُ
			فُعُلٌ، فَعَلٌ، فُعَّلٌ، فِعَالٌ فَعَائِلُ، فَاعِلُونَ	X	فَعَلٌ
					فُعَّلٌ
					فُعَّالٌ
				X	أَفْعَالٌ
		adj. verb.	s'appliquant à être raisonnable et de racine non défectueuse		فَعَلَةٌ
			s'appliquant à être raisonnable et de racine défectueuse		فُعَلَةٌ
			s'appliquant à être raisonnable et de racine ni concave ni défect.		فُعَلَاءُ
			de verbes signifiant douleur ou faiblesse morale ou physique		فَعْلَى
				X	فُعُولٌ
			féminin		فَوَاعِلُ

Subst. —	1 —	فُوعَالٌ
N. d'act. III. —	Subst. —	فِيعَالٌ

Tableau des singuliers (suite)

Subst. – Adj. –

Singuliers		Observations	Pluriels
فَاعِلَاءُ	nom		فَوَاعِلُ
	adj. verb.		فَوَاعِلُ
فَاعِلَةٌ	adj. verb.		فُعَّلٌ
			فَوَاعِلُ
فَاعُولٌ	nom		فَوَاعِيلُ
فَاعِيلٌ	nom		فَوَاعِيلُ
أَفْعَلُ	adj. verb.	comparatif	أَفَاعِلُ
		فُعْلٌ , فُعُولٌ , فَعَالَى	فُعْلٌ
		فُعَالَى , أَفْعَالٌ , فُعَائِلُ , أَفْعَلُونَ non comparatif	فُعْلَانٌ
		de verbes signifiant douleur ou faiblesse morale ou physique	فَعْلَى
أُفْعُلٌ	nom	quelles que soient les voyelles de l'élif et de la 2e radicale	أَفَاعِلُ
			أَفَاعِلَةٌ
أُفْعُولٌ	nom	quelle que soit la voyelle du premier élif.	أَفَاعِيلُ
أَفْعِيلٌ	nom	même observation que dessus	أَفَاعِيلُ
تَفْعَلَةٌ	nom		تَفَاعِلُ
تَفْعِلَةٌ	nom		تَفَاعِلُ
تَفْعَالٌ	nom		تَفَاعِيلُ
تِفْعَالٌ	nom		تَفَاعِيلُ
تَفْعِيلٌ	nom	nom d'action de la 2e forme	تَفَاعِيلُ
تِفْعِيلٌ	nom		تَفَاعِلَةٌ
			تَفَاعِيلُ

1 ——

Tableau des singuliers (suite et fin).

Singuliers		Observations	Pluriels
مَفْعَلٌ	nom	de lieu & d'abondance	مَفَاعِلُ
مَفْعِلٌ	nom	de lieu	مَفَاعِلُ
مِفْعَلٌ	nom	d'instrument et de vase	مَفَاعِلُ
مَفْعَلَةٌ	nom	de lieu et d'abondance	مَفَاعِلُ
مَفْعِلَةٌ	nom	de lieu	مَفَاعِلُ
مِفْعَلَةٌ	nom	d'instrument et de vase	مَفَاعِلُ
مِفْعَالٌ	nom	d'instrument	مَفَاعِيلُ
مَفْعُولٌ	adj. verb.	passif de la 1re forme	مَفَاعِيلُ مَفْعُولُونَ

De la déclinaison.

Les Arabes ont trois cas : le nominatif, le génitif et l'accusatif qu'ils nomment respectivement رَفْعٌ, élévation ; خَفْضٌ, dépression ou جَرٌّ, attraction ; et نَصْبٌ, position.

Lorsqu'un nom est au nominatif, on dit qu'il est مَرْفُوعٌ ; on le nomme مَخْفُوضٌ ou مَجْرُورٌ quand il est au génitif et مَنْصُوبٌ quand il est à l'accusatif.

On peut diviser les noms et les adjectifs arabes déclinables, par rapport à la manière dont ils forment leurs cas, en deux classes.

La première classe comprend ceux qui ont trois inflexions différentes et admettent les voyelles nasales.

La deuxième classe comprend tous les noms et les adjectifs qui n'admettent point de voyelle nasale.

elle se distingue de la première parcequ'elle n'a que deux inflexions, l'une particulière au nominatif, l'autre commune au génitif et à l'accusatif.

Les deux classes de noms déclinables forment deux déclinaisons qui comprennent tous les noms et les adjectifs singuliers, ainsi que tous les pluriels irréguliers.

Quant aux duels, tant masculins que féminins, il n'y a qu'une seule manière de les décliner.

Les pluriels réguliers n'ont aussi qu'une seule déclinaison; mais elle a deux formes, l'une pour les masculins, l'autre pour les féminins.

Les duels et les pluriels réguliers tant masculins que féminins n'ont que deux inflexions, la 2e étant commune au génitif et à l'accusatif.

Les cas du singulier sont formés dans la 1re déclinaison par les voyelles nasales ـٌ pour le nominatif; ـٍ pour le génitif; ـً ou ـًا pour l'accusatif.

Ceux du duel sont formés par les terminaisons ـَانِ pour le nominatif et ـَيْنِ pour le génitif et l'accusatif.

Ceux des pluriels réguliers sont formés, pour le masculin, par les terminaisons ـُونَ au nominatif et ـِينَ au génitif et à l'accusatif; et pour le féminin, par les terminaisons ـَاتٌ au nominatif et ـَاتٍ au

génitif et à l'accusatif.

Le ة qui termine un mot se change en ت, toutes les fois qu'en se conservant il cesse d'être la dernière lettre du mot. Il disparaît au pluriel féminin régulier.

La 1re déclinaison comprend tous les noms ou adjectifs singuliers ainsi que les pluriels irréguliers qui ne rentrent pas dans les espèces ci-après indiqués.

La 2e déclinaison comprend :

1° tous les pluriels irréguliers composés de quatre syllabes dont les deux premières ont pour voyelles des fathas et la 3e un kesra ;

2° les noms et les adjectifs singuliers ou pluriels terminés en ـَا, ـَى ou ـَآءُ à la condition que le ى et le hamza ne fassent pas partie de la racine ;

3° les adjectifs tant positifs que comparatifs de la forme أَفْعَلُ, pourvu qu'ils ne forment pas leur féminin par l'addition du ة ;

4° les adjectifs qui se forment en ajoutant après les radicales la finale ـَانْ pourvu que leur 1re radicale soit un fatha et qu'ils ne forment pas leur féminin par l'addition de la lettre ة ;

5° les noms propres d'homme étrangers, à moins

qu'ils n'aient que trois lettres dont la 2ème est djezmée ou quiescente;

6ème les noms propres arabes et étrangers terminés en ـَانٌ;

7ème les noms propres dont la forme ressemble à une des formes verbales;

8ème les noms communs féminins de plus de trois lettres qui deviennent noms propres;

9ème les noms propres masculins et féminins terminés par un ة;

10ème les noms propres féminins non terminés par un ة pourvu qu'ils soient étrangers ou de plus de trois lettres ou s'ils sont arabes trilitères que la 2ème lettre ne soit pas djezmée;

11ème les noms propres d'homme de la forme فُعَلُ et les noms propres de femme de la forme فَعَالِ;

12ème les adjectifs dérivés des numératifs;

13ème les diminutifs dont les primitifs suivent la deuxième déclinaison.

Les deux mots كِلَا, et كِلْتَا, qui signifient: tous deux, et qui s'emploient, le premier pour le masculin et le second pour le féminin ne se déclinent que quand ils prennent pour complément un pronom affixe. On dit alors au génitif et à l'accusatif كِلَيْ, pour l'un et كِلْتَيْ, pour l'autre.

Quand la dernière lettre d'un nom est un ا ou un ى quiescent précédé d'un fatha, les trois cas sont semblables. Ex: عَصًى, bâton. Si c'est un ى précédé d'un kesra, le nominatif et le génitif seulement sont semblables. Ex: قَاضٍ, qadhi, nominatif et génitif et قَاضِيًا, accusatif, 1re déclinaison; جَوَارٍ, femmes esclaves, nominatif et génitif, جَوَارِيَ, accusatif.

L'article fait éprouver aux noms les changements suivants:

1o dans les noms et les adjectifs singuliers ou pluriels irréguliers de la 1re déclinaison, la voyelle nasale disparaît et il ne reste que la voyelle simple;

2o les noms singuliers et les pluriels irréguliers de la 2e déclinaison deviennent entièrement semblables à ceux de la 1re et prennent trois inflexions différentes;

3o les pluriels réguliers féminins perdent leur voyelle nasale mais n'ont toujours que deux cas;

Les duels ainsi que les pluriels réguliers masculins n'éprouvent aucun changement.

L'annexion d'un complément est de deux espèces: ou le complément est un mot séparé ou c'est un pronom personnel qui s'attache à la fin

de son antécédent et se prononce en un seul mot avec lui. On ne parlera de ce dernier genre d'annexion que dans le chapitre des pronoms.

Le complément étant un mot séparé fait éprouver au nom qui sert d'antécédent les changements suivants :

1° les noms et les adjectifs singuliers et les pluriels irréguliers de la 1re et de la 2e déclinaison se comportent alors comme quand ils prennent l'article ;

2° les duels perdent aux deux cas la syllabe finale نِ. Ainsi on dit au nominatif

كِتَابَا ٱلتِّلْمِيذِ au lieu de كِتَابَانِ ٱلتِّلْمِيذِ, et au génitif et à l'accusatif كِتَابَيِ ٱلتِّلْمِيذِ, au lieu de كِتَابَيْنِ ٱلتِّلْمِيذِ

Quand le duel (accusatif et génitif) à l'état construit est suivi d'une autre lettre que l'élif d'union, il conserve sur le ى le djazm du nominatif : بِعْتُ كِتَابَيْ أَبِي

3° les pluriels réguliers masculins perdent également aux deux cas la syllabe finale نَ et l'on dit au nominatif بَنُو au lieu de بَنُونَ et بَنِي au lieu de بَنِينَ au génitif et à l'accusatif.

4° les pluriels réguliers féminins perdent également aux deux cas leur voyelle nasale ;

5° les noms propres de la 1re déclinaison

étant suivis du mot اِبْنٌ fils et d'un autre nom propre perdent leur voyelle nasale. Ex: مُحَمَّدُ بْنُ جَعْفَرٍ et non مُحَمَّدٌ.

Les quatre noms أَبٌ père, أَخٌ frère, حَمٌ, beau-père, هَنٌ, matrice, étant suivis d'un complément, perdent leur voyelle nasale suivant la règle, mais ils ajoutent après leur voyelle un و au nominatif, un ي au génitif et un élif à l'accusatif: أَبُو, أَبِي, أَبَا; حَمُو, حَمِي, حَمَا etc.

Le mot ذُو, possesseur, qui n'est jamais employé sans complément fait de même au génitif ذِي et à l'accusatif ذَا.

Le mot فَمٌ, bouche qui est formé irrégulièrement de la racine فوه par le retranchement des deux dernières radicales auxquelles on substitue un م peut, quand il a un complément, se décliner ainsi: nom. فُو, gén. فِي, acc. فَا. On peut aussi le décliner comme s'il était régulier en lui conservant le م final.

Quoique l'on dise بِنْتٌ, fille, on dit, quand ce nom a un complément اِبْنَةُ et avec le waçl ٱبْنَةُ

Numératifs

Les numératifs, nommés أَسْمَاءُ ٱلْعَدَدِ, noms de nombre sont cardinaux ou ordinaux.

mot qu'il sert à déterminer. Les seules modifications qu'il subit quand il est joint à un mot sont les suivantes :

1°, quand il est précédé d'un autre mot et que son lam est suivi d'une lettre lunaire, l'élif est revêtu du waçl et disparaît dans la prononciation et la dernière voyelle du mot qui le précède se joint au lam djezmé avec lequel elle ne forme qu'une seule syllabe composée :

أَمْرُ ٱلْوَزِيرِ, amroul-waziri, l'ordre du vizir ;

2°, quand il est précédé d'un autre mot et que son lam est suivi d'une lettre solaire, l'élif revêt le waçl comme dans le cas précédent, mais le lam perd son djazm qui n'est remplacé par aucun autre signe et la lettre solaire qui le suit prend un techdid. La dernière voyelle du mot précédent forme alors une seule syllabe composée, avec une des deux lettres solaires, comprises implicitement dans le techdid, et qui est censée djezmée dans la prononciation :

أَمْرُ ٱلسُّلْطَانِ, amrous-soulthani, l'ordre du sultan ;

3°, quand l'élif de l'article conserve son hamza et par conséquent se prononce avec

un fatha, ce qui n'a lieu qu'au commencement d'un livre, d'un chapitre ou dans un titre d'ouvrage ou de division quelconque, le lam subit, dans la prononciation, les mêmes modifications que ci-dessus. Il subsiste, avec son djazm, devant une lettre lunaire et disparaît devant une lettre solaire: أَلْوَزِيرُ, alwazirou, le vizir; أَلسُّلْطَانُ as-soulthanou, le sultan.

Des articles démonstratifs.

Les articles démonstratifs sont nommés أَسْمَاءُ الإِشَارَةِ, noms d'indication. Ils sont de deux sortes:

1° l'article démonstratif qui indique une chose proche:

Singulier

Masc. ذَا , هٰذَا , ذَاءِ , ذَائِهِ , ce....ci, cet....ci.

Fémin. ذِهْ , هٰذِهِ , تِي , تِهِ , تَا , ذِي , ذِهِي , تِي ,
cette....ci.

Duel

Masc.	Nomin.	ذَانِ , هٰذَانِ , ذَانِّ	ces deux....ci
	Gén. Accus.	ذَيْنِ , هٰذَيْنِ , ذَيْنِّ	
Fémin.	Nomin.	تَانِ , هٰتَانِ , تَانِّ	ces deux....ci
	Gén. Accus.	تَيْنِ , هٰتَيْنِ , تَيْنِّ	

Pluriel

Commun أُولَاءِ , هٰؤُلَاءِ , أُولَا , ces....ci.

Ce pluriel ne s'emploie qu'en parlant des êtres raisonnables, le singulier féminin remplaçant le pluriel quand il s'agit d'êtres sans raison.

2°, l'article démonstratif qui indique une chose éloignée :

Singulier

Masc. ذَالِكَ ، ذَلِكَ ، هَذَاكَ ، ذَاكَ ce.... là, cet.... là

Femin. تِيكَ ، تِلْكَ ، هَتِيكَ ، تَاكَ cette.... là

Duel

Masc.	Nomin.	ذَانِّكَ ، هَذَانِكَ ، ذَانِكَ	ces deux.... là.
	Gén. Accus.	ذَيْنِّكَ ، هَذَيْنِكَ ، ذَيْنِكَ	
Femin.	Nomin.	تَانِّكَ ، هَتَانِكَ ، تَانِكَ	ces deux.... là.
	Gén. Accus.	تَيْنِّكَ ، هَتَيْنِكَ ، تَيْنِكَ	

Pluriel

Commun أُولَالِكَ ، أُولَاكَ ، هَؤُلَائِكَ ، أُولَائِكَ , ces.... là

Ce pluriel ne s'emploie également qu'en parlant des êtres raisonnables, le singulier féminin remplaçant le pluriel quand il s'agit d'êtres sans raison.

La lettre ه qui précède quelques-uns de ces articles démonstratifs des deux classes, peut aussi se changer en ها au singulier et au duel :

هَاذَا ، هَاذِهِ ، هَاذَانِ etc.

هَاذَاكَ ، هَاتِيكَ ، هَاذَانِكَ etc.

V

Des mots conjonctifs et interrogatifs.

Les mots conjonctifs se nomment مَوْصُولٌ, conjoint.
Ils exigent nécessairement après eux une proposition conjonctive. Mais outre ce caractère qui se rencontre dans toutes les langues, il en est un autre particulier aux adjectifs conjonctifs dans la langue arabe ; c'est qu'ils doivent être suivis d'un pronom personnel, soit isolé soit affixe, qui est en concordance de genre et de nombre avec l'adjectif conjonctif.

Pour comprendre ceci, il faut savoir que l'on ne dit pas en arabe comme en français : l'homme que j'ai vu ; l'homme dont le fils est mon ami ; l'homme à qui j'ai donné un conseil ; mais l'homme que j'ai vu lui ; l'homme que le fils de lui est mon ami ; l'homme qui j'ai donné un conseil à lui.

Les conjonctifs sont déclinables ou non. A la première catégorie appartiennent les deux conjonctifs dont on trouvera le tableau de la déclinaison ci-contre.

Déclinaison de l'adjectif أَلَّذِى, qui,

Singulier

Masc. أَلَّذِىُّ , أَلَّذْ , أَلَّذِ , أَلَّذِى

Fémin أَلَّتْ , أَلَّتِ , أُلَّتِى

Duel

Masc. { Nomin. أَلَّذَانِّ , أَلَّذَا , أَلَّذَانِ
Gén. Accus. أَلَّذَيْنِّ , أَلَّذَيْنِ }

Fémin { Nomin. أَلَّتَانِّ , أَلَّتَا , أَلَّتَانِ
Gén. Accus. أَلَّتَيْنِّ أَلَّتَيْنِ }

Pluriel

Masc. أَللَّاءُ , أَللَّاءِ , أَلأُلَى , أَلَّذُونَ , أَلَّذِى , أَلَّذِينَ

Fémin. أَلأُلَى , أَللَّاءِ , أَللَّاءِ , أَللَّوَا , أَللَّوَاتِ , أَللَّاتِ , أَللَّوَاتِى , أَللَّاتِى

Il faut observer que أَلَّذِينَ , أَلَّتِى , أَلَّذِى sont des contractions pour أَللَّذِينَ et أَللَّتِى , أَللَّذِى ; mais cette manière plus abrégée d'écrire n'est autorisée que dans ces trois formes parce qu'elles sont d'un usage très-fréquent ; dans toutes les autres qui sont de beaucoup moins usitées, il faut conserver les deux lam.

Le mot أَىٌّ , pour le masculin, lequel, et أَيَّةٌ pour le féminin, laquelle, est un nom conjonctif ; il est déclinable de sa nature mais au singulier seulement, n'ayant d'ordinaire ni duel ni pluriel. Quelquefois aussi il s'emploie comme indéclinable. Il prend quelquefois le مَا explétif أَيُّمَا. lequel

Les conjonctifs indéclinables et invariables sont

1° أَلْ, qui, contraction évidente du conjonctif أَلَّذِى ;

2° مَنْ, celui qui, celui que, celle qui, celle que, qui ne se dit que des êtres raisonnables ;

3° مَا, ce qui, ce que, qui se dit des êtres non raisonnables, animés ou inanimés et des qualités ou manières d'être ; on emploie quelquefois أَلَّذِى au lieu de مَا.

أَلَّذِى et son contracté أَلْ ne s'emploient jamais comme interrogatifs.

Les mots conjonctifs مَا, مَنْ et أَىٌّ s'emploient comme interrogatifs مَا pour les choses et les êtres non raisonnables ; مَنْ pour les êtres raisonnables et أَىٌّ pour tous les mots sans exception. Ce mot أَىٌّ, féminin أَيَّةٌ, étant employé seul et comme interrogatif est susceptible de tous les nombres et de tous les cas.

De أَىٌّ et des conjonctifs indéclinables مَنْ et مَا se forment أَيُّمَنْ, quiconque, tout homme qui et أَيُّمَا, quelque chose que, qui sont des noms conjonctifs. Dans ces deux noms, on ne décline naturellement que أَىٌّ ; ainsi l'on dit au génitif أَيِّمَنْ et أَيِّمَا et à l'accusatif, أَيَّمَنْ et أَيَّمَا.

Les mots كَمْ, كَأَيِّنْ et كَائِنْ, combien, noms

indéclinables, doivent aussi être regardés comme des conjonctifs ; car ils signifient, quel nombre, quelle quantité, soit interrogativement, soit énonciativement.

VI

Des pronoms

Les pronoms se nomment ضَمِيرٌ, ce qui est renfermé dans l'esprit.

Ils sont tous, sans aucune exception, indéclinables ; il y en a de particuliers pour les différents genres, nombres et cas.

Ils sont ou isolés ou affixes. On appelle isolés, ceux qui forment par eux-mêmes un mot séparé et distinct de tout autre ; et affixes, ceux qui s'attachent à la fin d'un autre mot et qui ne peuvent jamais être employés isolément.

Les pronoms isolés sont employés toutes les fois qu'il s'agit de représenter le nominatif. Les pronoms affixes servent pour le génitif et l'accusatif. Il y a aussi un pronom isolé composé pour ce dernier cas.

Pronoms isolés représentant le nominatif.

		Masculin	Commun	Féminin
1re personne	Sing.	....	هَنَا, أَنَا, je	....
	Plur.	....	نَحْنُ, nous	....
2e personne	Sing.	هَنْتَ, أَنْتَ, tu	....	أَنْتِ, tu
	Duel,	....	أَنْتُمَا, vous deux	....
	Plur.	أَنْتُمْ, vous	....	أَنْتُنَّ, vous
3e personne	Sing.	هُوَ, هُوَّ, il	....	هِيَ, هِيَّ, elle
	Duel,	....	هُمَا, eux-deux, elles deux	....
	Plur.	هُمْ, ils	....	هُنَّ, elles

Les pronoms هُوَ et هِيَ, perdent quelquefois l'un son dhamma et l'autre son kesra lorsqu'ils sont précédés des conjonctions وَ et فَ, comme وَهْوَ, et il, et فَهْيَ, et elle, pour وَهُوَ et فَهِيَ.

Pronoms affixes représentant le génitif et l'accusatif.

		Masculin	Commun	Féminin
1re personne	Sing.	....	ى ـِ gén. نِى accus.	....
	Plur.	....	نَا	....
2e personne	Sing.	كَ	....	كِ
	Duel,	....	كُمَا	....
	Plur.	كُمْ	....	كُنَّ
3e personne	Sing.	هُ	....	هَا
	Duel,	....	هُمَا	....
	Plur.	هُمْ	....	هُنَّ

× Les pronoms isolés sont toujours personnels : je, tu, il, etc. Les pronoms affixes sont, quand ils sont joints à un verbe, personnels et à un nom, possessifs. C'est pour cette raison que des deux affixes ي et نِي qui figurent à la 1re personne du singulier, le premier se joint aux noms et le 2e aux verbes.

Les mots qui prennent des affixes éprouvent des changements qui peuvent être réduits aux règles suivantes :

1o le tenwin des noms de la 1re déclinaison disparait et il ne reste que la voyelle simple : كِتَابٌ, livre, كِتَابُهُ, son livre ;

2o l'affixe de la 1re personne fait aussi disparaître la voyelle elle-même : كِتَابِي, mon livre, et alors il n'y a aucune différence entre les trois cas ;

3o les noms qui se terminent par un ة le changent en ت : نِعْمَةٌ, bienfait, نِعْمَتُهُ, son bienfait ;

4o la finale نِ des duels et la finale نَ des pluriels masculins, terminés en ـُونَ disparaissent ;

Nominatif. كِتَابَانِ. Gén. & Accus. كِتَابَيْنِ, deux livres ; avec les affixes, كِتَابَاكُمْ et كِتَابَيْكُمْ, vos deux livres ; بَنُونَ, au nominatif et بَنِينَ au génitif et à l'accusatif, fils ; avec les affixes, بَنُونَا et بَنِينَا, nos fils ;

5o les noms terminés par un hamza le changent en un ؤ si sa voyelle est un dhamma et en un ئ s'il est mû par un Kesra : نِسَاءٌ, femmes, نِسَاؤُهُ, ses femmes et لِنِسَائِهِ, à ses femmes ;

6o dans les inflexions finales des verbes, l'élif muet après un و quiescent ou djezmé disparaît :

نَصَرُوا, ils ont aidé, نَصَرُونِي, ils m'ont aidé ; ضَرَبُوا, ils ont frappé, ضَرَبُوهُمْ, ils les ont frappés ; رَمَوْا, ils ont jeté, رَمَوْهُنَّ, ils ont jeté contre elles ;

7° après la finale تُمْ de la 2e personne du pluriel masculin du prétérit, on ajoute un dhamma sur le م et un و quiescent : رَأَيْتُمْ, vous avez vu, رَأَيْتُمُوهُمْ, vous les avez vus ;

8° dans les personnes de l'aoriste qui se terminent en ـُونَ, on retranche quelquefois le نَ final devant les affixes نِي et نَا ; تَأْمُرُونَ, vous ordonnez, تَأْمُرُونِي, vous m'ordonnez ; سَيَقْتُلُونَ, ils tueront, سَيَقْتُلُونَا, ils nous tueront, au lieu de تَأْمُرُونَنِي et de سَيَقْتُلُونَنَا ;

9° le ى quiescent après un fatha, peut, tant dans les noms que dans les verbes, se conserver ou être changé en ا, ainsi de رَمَى, il a jeté, on peut dire رَمَاهُ ou رَمَيَهُ, il a jeté contre lui ; de رَحًا, meule, on peut dire رَحَاكَ ou رَحَيَكَ, ta meule ;

10° dans les particules qui se terminent par un ى quiescent après un fatha, le ى prend un djazm à cause des affixes : عَلَى, sur, عَلَيْنَا, sur nous ; إِلَى, vers, إِلَيْهَا, vers elle.

L'affixe de la 1re personne ـِي, au lieu d'être quiescent après un kesra, peut toujours être mû par un fatha et se prononcer ـِيَ,

comme dans لِيَ au lieu de لِي, pour moi. Il peut aussi, quand il est suivi d'une pause, prendre le ہ djezmé, comme حَمَامِيَهْ pour حَمَامِي, mon pigeon.

Il doit toujours être articulé avec un fatḥa quand il est précédé immédiatement de l'une des lettres ا, و et ى quiescentes. Si la lettre qui le précède est un ى quiescent ou djezmé, il se confond par un techdid avec celui de l'affixe; si c'est un و quiescent après un dhamma, le و se change en ى et se confond avec l'affixe au moyen d'un techdid, et le dhamma se convertit en Kesra: خَطَايَا, péchés, خَطَايَايَ, mes péchés; غُلَامَانِ, deux esclaves, غُلَامَايَ, mes deux esclaves; غُلَامَيْنِ, de deux esclaves, غُلَامَيَّ, de mes deux esclaves; عَلَيَّ, sur moi; فِيَّ, dans moi; عَصًا, bâton, عَصَايَ, mon bâton; قَاضٍ, juge, قَاضِيَّ, mon juge; مُسْلِمِينَ, des musulmans, au génitif, مُسْلِمِيَّ, de mes musulmans; مُسْلِمُونَ, musulmans, au nominatif, fait pareillement avec l'affixe مُسْلِمِيَّ, mes musulmans.

On supprime quelquefois le ى de l'affixe de la 1re personne, comme رَبِّ pour رَبِّي, mon maître, إِتَّقُونِ pour إِتَّقُونِي, craignez-moi. Cela arrive souvent lorsque le nom est employé dans le sens

du vocatif et presque toujours quand le mot auquel est joint l'affixe se termine par un hamza qui à cause de l'affixe se convertit en ئ : أَحِبَّائِي, mes amis et آبَائِي, mes pères pour أَحِبَّاءِي et آبَاءِي de أَحِبَّاءُ et آبَاءُ.

Les affixes de la 3e personne : هُ, هُمَا, هُمْ et هُنَّ, changent leur dhamma en kesra quand ils sont précédés immédiatement d'un kesra ou enfin d'un ى djezmé après un fatha et formant une diphtongue avec ce fatha :

حِمَارِهِ	au lieu de	حِمَارِهُ	de son âne
حِمَارِهِمَا	———	حِمَارِهُمَا	de leur âne (à eux deux)
حِمَارِهِمْ	———	حِمَارِهُمْ	de leur âne (à plusieurs hommes)
حِمَارِهِنَّ	———	حِمَارِهُنَّ	de leur âne (à plusieurs femmes)
فِيهِ	———	فِيهُ	dans lui
عَلَيْهِ	———	عَلَيْهُ	sur lui
غُلَامَيْهِ	———	غُلَامَيْهُ	de ses deux esclaves

Quelquefois un même verbe prend deux affixes, pourvu qu'ils ne soient pas de la même personne ; et alors si l'un des deux est de la première personne, il doit être placé le premier, si l'un des deux est de la 2e et l'autre de la 3e personne, celui de la 2e personne doit précéder l'autre, comme أَعْطَانِيهِ, il me l'a donné,

يَكْفِيكَهُمْ, il te suffira contre eux. La même chose a lieu avec des noms d'action, comme حُبِّيهِ, l'amour de moi pour lui. Cependant ces exemples sont rares et lorsqu'un verbe est dans le cas d'avoir deux pronoms pour compléments, on emploie ordinairement pour l'un des deux le pronom isolé composé.

Ce pronom isolé composé est formé du mot إِيَّا qui demeure toujours invariable et d'un pronom affixe quelconque. On ne l'emploie jamais qu'à l'accusatif. Ainsi au lieu des exemples أَعْطَانِيهِ, يَكْفِيكَهُمْ et حُبِّيهِ que nous venons de voir on dira plutôt أَعْطَانِي إِيَّاهُ, حُبِّي إِيَّاهُ et يَكْفِيكَ إِيَّاهُمْ.

VII

Des particules indéclinables.

Les Arabes donnent à ces particules indéclinables le nom de حَرْفٌ pluriel حُرُوفٌ, lettres et comprennent sous cette dénomination commune les prépositions, les adverbes, les conjonctions et les interjections qui sont tantôt préfixes tantôt isolés.

Mais, attendu que ces différentes sortes de mots

1 — أَ ، أَفْ Par, sur (dans les formules de serment) 1 —

أَسْفَل Au fond de, au dessous de;

إِلَّا Excepté,

régit l'accusatif;

2 — أَمَام Devant;

أَوَّل Avant;

3 — بِحَسْب Il suffit de, assez de;

prend les pronoms affixes;

بِدُون Au dessous de, derrière, préférablement à, moins de, avant de, devant, en deça, sans pour, contre, entre;

sont, par leur nature, très-distinctes les unes des autres, ce chapitre sera divisé en autant de sections qu'il y a de particules indéclinables.

Des prépositions.

1 ⟶

إِلَى — A, vers, jusqu'à (et non compris), joint à, chez, prend les pronoms affixes, régit le génitif;

2 —

أَيْنَ مِنْ… — Qu'est-ce en comparaison de…, prend les pronoms affixes, régit le génitif;

بِ ، بِمَا — Auprès de, avec, au moyen de, au prix de, dans, à, en qualité de, à cause de, par et sur (d'un emploi général dans les formules de serment), à côté de, de, en, au sujet de, pour, prend les pronoms affixes, régit le génitif;

3 —

بَعْدَ ، مِنْ بَعْدِ ، بَعْدَمَا — Après, prend sous ses deux formes les pronoms affixes, régit le génitif;

بِلَا — Sans, Ne prend pas les pronoms affixes, régit le génitif;

بَيْنَ ، مَا بَيْنَ — Entre, prend les pronoms affixes, régit le génitif, doit être répétée, quand l'un des deux termes ou les deux qu'elle réunit sont des pronoms;

تَ — Par, sur (dans les formules de serment),

1 — اَلرَّحْمٰنُ le Clément (attribut de Dieu), رَبِّي Mon Seigneur, et رَبُّ ٱلْكَعْبَةِ le Seigneur de la Ka'bah;

2 — خَلْفَ Derrière;

3 — سِوَى Excepté, autre que,

prend les pronoms affixes et régit le génitif

ne prend pas les pronoms affixes, régit le génitif, ne s'emploie qu'avec les mots ٱللَّٰهُ, Dieu;

1

تَحْتَ , مِنْ تَحْتِ Sous, au-dessous de,
prend sous sa double forme les pronoms affixes, régit le génitif;

حَاشَا Excepté,
ne prend pas les pronoms affixes, régit le génitif et l'accusatif;

حَتَّى Jusqu'à,
ne prend pas les pronoms affixes, régit le génitif;

خَلَا , مَا خَلَا Excepté,
prend les pronoms affixes, régit le génitif et l'accusatif et le nominatif;

2

دُونَ , مِنْ دُونِ , بِدُونِ A l'exclusion de, préférablement à, sous, au dessous de, moins, l'opposé de, le contraire de, sans, en avant de, plus près de, interposé pour empêcher l'approche de, voici, outre, derrière, en deçà de, prend les pronoms affixes sous ses deux formes, régit le génitif;

3

عَدَا , مَا عَدَا Excepté,
prend les pronoms affixes, régit le génitif et l'accusatif ou le nominatif;

عَلَى Sur, au dessus de, contre, à la charge de, malgré, à raison de, en récompense de, moyennant, à, à côté de, chez, suivant, selon, avec, dans, pendant, pour, à l'encontre de,

1 — فَضْلًا عَنْ , فَضْلًا مِنْ Sans parler de,
régit le génitif ;

2 — قُدَّامَ Devant ;

à condition de, devant, en présence de,
prend les pronoms affixes (عَلَيَّ ,عَلَيْكُمْ ,عَلَيْهِ etc)
régit le génitif ;

عَنْ ، عَمَّا — Au lieu de, à la décharge de, à l'acquit de, à la place de, au dessus de, de, jusqu'à, en après, au delà de, d'après, de dessus, au sujet laissant, préféramment à, pour, à cause de, de, en vertu de, loin de, en comparaison de, par, avec, dans,
prend les pronoms affixes (عَنْكَ ,عَنَّا ,عَنِّي , عَنْهُ etc), régit le génitif ; en construction avec مَنْ et مَا , عَمَّنْ , d'après ceux qui , عَمَّا , d'après ce qui ;

عِنْدَ — Chez, en comparaison de, selon l'avis de, dans la demeure de, avec ; auprès de, à, au moment de, d'après,
prend les pronoms affixes (عِنْدِي ,عِنْدَهُ etc)
régit le génitif ;

غَيْرَ ، مِنْ غَيْرِ ، بِغَيْرِ ، مِنْ غَيْرِ مَا — Excepté, à l'exception de, sans, outre, moins,
prend les pronoms affixes, régit le génitif ;

1 ——

فَوْقَ ، مِنْ فَوْقِ — Au dessus de,
prend les pronoms affixes, régit le génitif ;

فِي ، فِيمَا — Dans, parmi, en, en comparaison de, au milieu de, avec, au sujet de, concernant, par (3 × 5), sur (3 mètres sur 5), à cause de,
prend les pronoms affixes (فِيَّ ,فِيهِ ,فِينَا , etc),
régit le génitif ;

قَبْلَ ، مِنْ قَبْلِ — Avant,
prend les pronoms affixes, régit le génitif ;

2 ——

لِ ، لِمَا — A, à cause de, pour, au sujet de, par et sur de serment (ne s'emploie qu'avec ٱللّٰه Dieu, vers, dans, avec, de, jusqu'à, sur,

1 — لَيْسَ Excepté,

prend les pronoms affixes;

مَا حَاشَا Excepté;

régit toujours l'accusatif;

مَا خَلَا Excepté,

régit toujours l'accusatif;

مَا عَدَا Excepté,

régit toujours l'accusatif;

2 — مِنْ عَلَى De dessus;

مِنْ عَنْ De, à;

مِنْ عِنْدَ De chez;

مِنْ لَدُنْ De chez;

مِنْ مَعَ De chez; <u>rare</u>

prend les pronoms affixes (لِي، لَهُ، لَكَ etc),
régit le génitif ;

لَدَى، لَدُنْ، لَدَنْ، لُدِنْ، لَدْنُ، لَدْنِ، لَدُ، لَدْ، لُدْ، لَدَا — Auprès de,
prend les pronoms affixes (لَدَيْهِ، لَدَيْكَ، لَدَيَّ etc),
régit le génitif ;

1 ——

مَعْ، مَعَ — Avec, en la compagnie de, nonobstant, malgré, dans,
prend les pronoms affixes (مَعِي، مَعِي، مَعَهُ، مَعَكَ etc)
régit le génitif ;

مِنْ، مِمَّا (مُنْ، مُ) serment — De, d'entre, à cause de, en fait de, en compa=
par et sur (serment)
raison de, dès, en, avec, à la place de, contre,
à, auprès de, chez, dans, une partie de, que (comparatif)
prend les pronoms affixes (مِنِّي، مِنَّا، مِنْهُ،
مِنْكَ, etc), régit le génitif, en construction
avec مَنْ et مَا، مِمَّنْ، مِمَّا، de ceux qui,
de ce qui ;

مُذْ، مُنْذُ — Depuis,
ne prend pas les pronoms affixes, régit le
nominatif quand le temps est passé et le
génitif quand il s'applique à une période
de temps qui est encore en cours ;

2 ——

مِنْ قِبَلِ — De la part de,
prend les pronoms affixes, régit le génitif ;

هَا — Voici, par et sur dans les formules de serment,
prend les pronoms affixes, régit l'accusatif ;
dans les serments régit le génitif ;

هَانَذَا — Voici,
ne prend pas les affixes, doit toujours être suivie

1 — وَرَآءَ Derrière ;

d'un nom masculin qu'il régit au nominatif;

هَاتِذِهِ Voici,
ne prend pas les pronoms affixes, doit toujours être suivie d'un nom féminin qu'elle régit au nominatif;

هَاهُوذَا Voici,
ne prend pas les pronoms affixes, régit le nominatif;

هُوذَا Voici,
ne prend pas les pronoms affixes, régit le nominatif;

وَ Par, sur (dans les formules de serment), avec,
ne prend pas les pronoms affixes, régit le génitif, ne s'emploie que quand le verbe jurer est exprimé.

Conjonctions.

Dans le tableau qui va être donné des principales conjonctions, il y a plusieurs remarques importantes à faire

1°, Il est bien entendu qu'une conjonction n'exerce son action sur un nom ou sur un verbe qu'à la condition de précéder immédiatement, sous sa forme la plus simple, ce nom ou ce verbe;

2°, toutes les modifications que les conjonctions

1 — أُتُرَى Comment? Quoi? Qu'en penses-tu? Que t'en semble?

2 — إِذْ إِنَّ Puisque; parce que;

إِذَا إِنَّ Voici que, voilà que;

3 — إِلَّمْ Si... ne... pas, pour إِنْ لَمْ, régit le conditionnel;

peuvent faire subir aux noms ou au verbes qui les suivent ne sont mentionnées ici que pour mémoire ; ce sujet sera traité avec plus de détails dans la syntaxe.

أَ ، أَ....أَمْ — Est-ce que, soit que .... soit que, que, régit l'accusatif ou le nominatif ;

1 ——

إِذْ ، إِذَا بِ — Voici que, voilà que ;

إِذْ ، إِذَا ، إِذْمَا ، إِذَامَا — Lorsque, vu que, attendu que, en quelque temps que, quand,
doit être suivie d'une proposition verbale conditionnelle, s'emploie pour le présent ou la simultanéité ;

2 ——

أَرَأَيْتَ ، أَرَأَيْتَكَ ، أَرَأَيْتَكُمْ — Est-ce que ? Quoi donc ? Comment ? Que t'en semble ?

أَفَتَرَاكُمْ — Est-ce que ? Quoi donc ? Comment ? Que t'en semble ?

أَفَلَا ، أَفَلَمْ — Est-ce que .... ne .... pas ?

أَلَا ، أَلَا إِنَّ — Est-ce que .... ne .... pas ?

أَلَّا ou أَنْ لَا — Afin que .... ne .... pas, pour que .... ne .... pas ; pourquoi ne pas ?
s'emploie avec l'aoriste subjonctif ou indicatif ;

إِلَّا ، إِلَّا أَنْ ou أَنَّ ، إِنَّ — Sinon, si ce n'est que, à moins que, à peine que, sans que ; excepté que ;
régit les noms à l'accusatif et les verbes au conditionnel avec إِلَّا et au subjonctif avec الا ان ;

أَلَمْ — Est-ce que .... ne .... pas ?
s'emploie avec le conditionnel ;

3 ——

أَمْ — Ou bien, soit que, est-ce que ?,
s'emploie d'ordinaire dans la seconde de

1 — إِمَّا , إِنْ مَا Si, pour إِنْ si et مَا explétif, rare,

régit le conditionnel;

2 — إِنْ لَوْ Si,

ne s'emploie que dans les formules de serment

أَنَّى En quelque lieu que ce soit que, de quelque

façon que,

régit le conditionnel;

3 — بَيْدَ أَنَّ Excepté que, parce que, puisque,

ne s'emploie jamais sans أَنَّ

	deux propositions alternatives;
أَمَا ، أَمَا إِنَّ ، أَمَا أَنَّ	Est-ce que .... ne .... pas?
أَمَّا ، أَمَّا أَنْ	Or;
إِمَّا ، إِمَّا أَنْ	Ou bien, soit que; tantôt... tantôt; peut être employée dans toutes sortes de propositions, mais doit être répétée devant chacun des membres de l'alternative;
إِنْ	Si, indiquant une condition, régit le conditionnel;
أَنْ ، أَنَّ ، أَنَّهُ ، أَنَّمَا	Que, afin que; peut être précédé de toutes les prépositions, prend les pronoms affixes (أَنَّا ، أَنِّي ou أَنِّي ou أَنَّا ، أَنَّهُ ، أَنَّكَ etc), régit l'accusatif et le subjonctif, la 1re s'emploie devant un verbe, la 2me devant un nom ou un pronom, la 3me indifféremment;
إِنَّ ، إِنَّمَا	Car,
أَوْ	Ou bien, soit que, pour que, jusqu'à ce que, à moins que .... ne .... pas; régit le subjonctif;
أَوَلَا ، أَوَلَمْ	Est-ce que .... ne .... pas;
أَيَّانَ ، إِيَّانَ ، أَيَّانَ مَا	Quand, en quelque temps que ce soit que; s'emploie avec le futur;
أَئِنَّ	Est-ce que?
بِحَيْثُ	A tel point que;
بَعْدَ إِذْ ، بَعْدَ مَا ، بَعْدَ أَنْ	Après que;
بِنَاءً عَلَى أَنَّ	Se fondant sur cela que, à raison de cela que;
بَيْنَا ، بَيْنَمَا	Tandis que; pendant que,

Marginal marks: 1 —— (at إِنْ), 2 —— (at أَوْ), 3 —— (at بَيْنَا)

1 — ثُمَّ لْ Que,

indique la demande ou le commandement;

2 — حِينَمَا Quand;

3 — عَلَى أَنْ Outre que, parce que, sous prétexte que,

à condition que;

4 — غَيْرَ أَنَّ Excepté que, sans que, mais,

1 — تُرَى	Est-ce que ?, quoi donc ?; qu'en penses-tu ?
حَاشَ ، حَاشَا	A Dieu ne plaise que, prend les pronoms affixes;
حَتَّى ، حَتَّى إِذَا ، حَتَّى إِنَّ / أَنَّ	Jusqu'à ce que, jusqu'à tant que, afin que, pour que; en sorte que; au point que;
حَيْثُمَا	En quelque lieu que, lorsque, régit le conditionnel;
2 — رَيْثُ	Jusqu'à tant que, jusqu'à ce que;
طَالَمَا	Il y a longtemps que;
عَلَامَ	Pourquoi ?;
3 — عِنْدَمَا	Tandis que, pendant que; quand, lorsque;
4 — فَ	Et, mais, en ce cas-là, en conséquence, de peur que, car, quant à, donc, pour, en sorte que, indique très-souvent que le sujet de la proposition qui va suivre n'est pas le même que celui de la proposition ou bien encore que le sujet est le même mais que la proposition que précède فَ n'a pas un rapport intime avec celle qui venait avant elle;
فَأَمَّا	Si, mais, cependant;
فَإِنَّ ، فَإِنَّهُ	Car,
فَضْلًا ، فَضْلًا عَنْ ، فَضْلًا عَنْ أَنَّ	Tant s'en faut que, bien moins encore, bien loin de, sans qu'il soit besoin de,
فَلّ	Que,

1 —	فِيمَا	Pendant que ;
2 —	كَيْفَ أَنَّ	Comment ;
3 —	لَعَلَّ أَنَّ	Peut-être que ; en poésie seulement ;
	لَعَلَّمَا	Peut-être que ;
	لَدُنْ	Depuis que ;

placée devant le conditionnel lui donne la signification impérative;

1 —

قَلَّمَا Il est rare que;

كَ , كَمَا Comme, (comparaison),
se joint quelquefois aux pronoms isolés (كَأَنَا , كَهُوَ etc); régit le génitif et quelquefois le nominatif;

كَأَنْ , كَأَنَّ , كَأَنَّهُ , كَأَنَّمَا Comme si, on dirait que, il semble que,
les observations faites pour أَنْ , أَنَّ et أَنَّهُ s'appliquent toutes à cette conjonction.

كُلَّمَا Toutes les fois que;

كَمَا De même que, de la même manière que, comme, puisque;

كَيْ , كَيْمَا Pour que, afin que,
régit le subjonctif;

كَيْفَ , كَيْفَمَا Comme, de la même manière que;

2 —

كَيْفَمَا De quelque manière que;

كَيْلَا Pour que.....ne.....pas, afin que.....ne.....pas;
régit le subjonctif;

لِ Afin que, pour que,
régit le subjonctif et le conditionnel;

لِأَنْ , لِأَنَّ , لِأَنَّهُ Pour que, afin que,
mêmes observations que pour أَنْ , أَنَّ et أَنَّهُ ;

3 —

لَكِنْ , لَكِنَّ , لَكِنَّهُ , لَاكِن , لَكِنَّمَا Mais,
mêmes observations que pour أَنْ , أَنَّ et أَنَّهُ ;

لِكَيْ Pour que, afin que,
régit le subjonctif;

1 — لَوْلَمْ Si ce n'eut été,

s'emploie toujours avec un verbe;

2 — لَئِنْ Si, conditionnel

Voir إِنْ si, conditionnel;

3 — مَا إِنَّ Tant que;

لِكَيْلَا	Pour que .... ne .... pas, afin que .... ne .... pas, régit le subjonctif;
لِمَا , لِمَ , لِمَاذَا	Pourquoi ?;
لَمَّا , لَمَّا أَنْ	Lorsque, quand, ne s'emploie que pour le passé;
لَوْ	Si, ne s'emploie que devant les verbes, indique une supposition;
لَوْ أَنْ , لَوْ أَنَّ , لَوْ أَنَّهُ	Si, indique une supposition, mêmes observations que pour أَنْ , أَنَّ et أَنَّهُ.
لَوْلَا , لَوْمَا , لَوْلَا أَنَّ	Pourquoi ne .... pas ?, sinon, si ce n'est, si .... ne .... pas, régit le prétérit, le 1er prend les pronoms affixes;
1 — لَيْتَ , لَيْتَ أَنَّ , لَيْتَمَا , يَا لَيْتَ	Plût à Dieu que, prend les pronoms affixes, régit l'accusatif;
لِئَلَّا	Afin que .... ne .... pas, pour que .... ne .... pas;
2 — مَا	Aussi longtemps que, quelque chose que, régit le conditionnel;
3 — مَا بَيْنَ .... وَ	Soit .... soit, tant .... que;
مَتَى , مَتَى مَا	Quand, lorsque, en quelque circonstance que ce soit que, régit le conditionnel; s'emploie avec le passé ou le futur;
مِثْلَ , مِثْلَمَا	Comme (comparaison;

1 — مِنْ غَيْرِ أَنَّ — Excepté que, sans que;

مُنْذُ أَنَّ ، مُذْ أَنَّ — Depuis que;

2 — هَا إِنَّ — Voici que, voilà que;

3 — وَإِلَّا إِنَّ — Si ce n'est que, sans que;

4 — يَا تُرَى — Qu'en penses-tu?

يَا هَلْ تُرَى — Qu'en penses-tu?

مَعَ أَنْ، مَعَ أَنَّ، مَعَ أَنَّهُ Bien que, quoique,
mêmes observations que pour أَنْ، أَنَّ et أَنَّهُ;

مِنْ حَيْثُ، مِنْ حَيْثُ إِنَّ Tant que, puisque; parce que;

1 — مَهْمَا Toutes les fois que, autant de fois que,
régit le conditionnel;

2 — هَلْ Est-ce que?;

هَلَا، هَلَّا Est-ce que.... ne.... pas?, pourquoi ne.... pas,
se met devant l'aoriste;

وَ Et, en sorte que,
dans le dernier sens régit le subjonctif;

3 — وَإِنْ Bien que, quoique; s'emploie avec le condit. & le prétérit;

وَلْ Que,
placé devant l'aoriste conditionnel lui donne la signification impérative;

وَلَوْ Quoique, quand bien même, bien que.

4 —

Adverbes.

Les Arabes ont deux sortes d'adverbes 1°, un petit nombre d'adverbes exprimant des circonstances vagues 2°, un nombre indéfini d'adverbes qu'ils forment en mettant un nom ou un adj~~ectif~~ à l'accusatif avec un tenwin: نَهَارًا, de jour, خَارِجًا, au dehors, de نَهَارٌ, jour, et de خَارِجٌ, sortant

On trouvera ci-contre le tableau des adverbes proprement dits parmi lesquels subsistent quelques noms, mis à l'accusatif, qui ont été

4 — أَسْفَلُ ، مِنْ أَسْفَلُ | En bas
أَلَا إِنَّ | En vérité, oui, certes, comment ? est-ce qu'il n'en est pas ainsi ?
إِلَامَ ، إِلَى مَا | Jusqu'où ? Vers quoi ?
إِلَى الْآنَ | Jusqu'à présent ;
إِلَى أَيْنَ | Vers où ?
5 — إِلَى مَتَى | Jusqu'à quand ? Combien de temps
6 — إِلَى هُنَاكَ ، إِلَى هُنَالِكَ | Vers là.
7 — أَمَا إِنَّ | Est-ce qu'il n'en est pas ainsi ? certes ! vraiment, est-ce que vraiment ?

1 — أَمَامُ ، مِنْ أَمَامُ | Par devant ;
3 — آلْآنَ | Maintenant ;

2 — أَوَّلُ ، مِنْ أَوَّلُ | Premièrement ; tout d'abord

inscrits tout de même sur cette liste à cause de leur très-fréquent usage.

أَبَدًا	Jamais,
	ne s'emploie qu'avec une proposition au futur;
أَجَلْ	Oui;
إِذًا , إِذَنْ	Fort bien, en ce cas-là,
	régit le subjonctif;
إِذْذَاكَ , إِذَّاكَ	Alors, en ce temps-là;
4 — إِلَى حَيْثُ	Où, vers où, (quò);
5 — إِلَى هُنَا , إِلَى هٰهُنَا	Vers ici (huc);
6 — إِلَى هُنَالِكَ	Vers là (illuc);
أَمَّا	Quant à;
7 — أَمَّا بَعْدُ	Maintenant,
	pour entrer en matière au commencement d'une lettre ou d'un livre;
1 — أَمْسِ	Hier;
3 — إِنْ	Non, ne pas;
إِنْ , إِنَّ , إِنَّهُ , إِنَّمَا , إِنْ ... لَ ,	Oui, certes, assurément, déjà,
	mêmes observations que pour la conjonction أَنَّهُ , أَنَّ , أَنْ ;
إِنَّمَا	Seulement, en effet, ne ... que;
أَنَّى	Comment, où, comme, d'où ?, quand,
	régit le conditionnel;
2 — أَيْ	C'est-à-dire;

3 — أَجَلْ Oui ; très-rare

4 — بِمَ ، بِمَا Que ? Quoi ? Avec quoi ? ;

1 — حَسْبُ Suffisamment ;

2 — خَلْفُ ، مِنْ خَلْفُ Par derrière, en arrière ;

دُونُ ، مِنْ دُونُ Au dessous, sans (il est revenu sans)

إِي ، أَيْ	Oui, certes, ne s'emploie qu'après une formule de serment;
أَيْنَ	Où; interrogatif ou non;
أَيْنَمَا	Partout où;
3 —	
بَعْدُ ، مِنْ بَعْدُ	Encore, ensuite, après;
بُعَيْدُ	Peu après;
بَلْ	Bien plus, au contraire, pour mieux dire;
بَلَى	Oui, il est vrai, vraiment si, en vérité, s'emploie après une interrogation ou une négation et affirme le contraire;
4 —	
تَحْتُ ، مِنْ تَحْتُ	Au dessous;
تُحَيْتُ	Un peu au dessous;
ثَمَّ	Ici;
ثُمَّ ، ثُمَّ إِنَّهُ ، ثُمَّتَ	Puis, ensuite;
جَيْرَ ، جَيْرِ	Oui, certes, en vérité;
حَتَّى	Et même, aussi;
حَتَّى مَا ، حَتَّامَ ، حَتَّى مَتَى	Jusqu'à quand?;
1	
حَيْثُ ، حَيْثَ ، حَيْثُ إِنَّ	Où, (ubi);
حَيْثُمَا	Partout où;
حِينَئِذٍ	En ce temps-là;
2 —	
رُبَّمَا ، رُبَمَا ، رَبَّمَا ، رَبَمَا ، رُبَّتَمَا ، رُبَتَمَا ، رَبَّتَمَا ، رَبَتَمَا	Souvent, quelquefois; peut-être;
رُبَّ (et les mêmes variantes moins مَا)	Beaucoup, quelque, une petite quantité; régit au génitif un nom indéterminé;
رُوَيْدُ ، رُوَيْدًا	Doucement;

1 — سُرْعَانَ Il s'est hâté

invariable ;

2 — شَتَّانَ، شَتَّانَ مَا Quelle différence ! il y a de la différence entre,

régit le nom au nominatif, invariable ;

شَمَالُ A gauche ;

3 — غَيْرُ Différemment, davantage ;

4 — فَضْلًا A plus forte raison ;

5 — طَالَمَا Longtemps ;

6 — عَلَامَ، عَلَى مَا Pourquoi ?

عَمَّ، عَمَّا De quoi ? Sur quoi ?

7 — غَيْرُ Non... pas, n'étant pas, autre,

8 — فِيمَ، فِيمَا Pourquoi ?

9 — قُدَّامُ، مِنْ قُدَّامُ Par devant, en avant ;

10 — قَلَّمَا Peu, rarement ;

11 — كَثُرَمَا Souvent ;

12 — كَيْمَ Pourquoi ? ;

13 — فِدَاكَ، فِدًى لَكَ Qu'il soit ta rançon !

سَاعَتَئِذٍ	En cette heure-là ;
1 — سَوْفَ ، سَفْ ، سَوْ ، سَيْ ، سَـ	Particule qui se place devant l'aoriste indicatif et lui donne le sens du futur ;
2 — 5 — 6 — عَلُ	Au dessus ;
عَوْضُ ، عَوْضَ	Jamais, ne s'emploie qu'avec un futur négatif ;
7 — 3 — فَبِهَا	Fort bien, à la bonne heure ;
4 — 13 — فَقَطّ	Seulement ;
فَوْقُ ، مِنْ فَوْقُ	Au dessus ; en haut ;
8 — قَبْلُ ، مِنْ قَبْلُ	Auparavant ;
قِبَلاً	En face ;
قُبَيْلُ	Un peu auparavant ;
قَدْ ، فَقَدْ ، لَقَدْ	Déjà, certes, assurément, quelquefois, souvent, il suffit ; dans ce dernier sens régit le génitif ;
9 — قَطُّ ، قَطِّ ، قَطْ ، قُطُّ	Jamais, il suffit, dans ce dernier sens régit le génitif ; ne s'emploie qu'avec un prétérit négatif ;
10 — كَأَيِّنْ ، كَأَيِنْ	Combien, régit l'accusatif ;
11 — كَذَا	Ainsi ; de même, aussi, tel, s, le, s, tant ; prend devant lui toutes les prépositions ;
كَلَّا	Non assurément ;
كَمْ	Combien, prend devant lui toutes les prépositions régit l'accusatif ;
كَيْ en poésie ، كَيْفَ	De quelle manière, comment ;
12 — لَ	Certes ;
لَا	Ne .... pas, non, non pas, prend devant lui toutes les prépositions

Dans les propositions affirmatives

1 —	لا بَلْ	(Bien plus), (au contraire dans les propositions négatives)
2 —	لَدَى حَيْثُ	Là où ;
3 —	لِمَ ، لِمَا	Pourquoi ? ;
4 —	لَمَا	Certes ;
5 —	لِمَاذَا	Pourquoi ?
6 —	لَيْسَ إِلَّا	Pas davantage ;
	لَيْسَ غَيْرُ	Pas davantage ;
7 —	لَبَّيْكَ إِنَّ	Volontiers, de tout cœur, à tes ordres ;
8 —	لَيْتَ شِعْرِي	Plût à Dieu que je susse ;

nie une circonstance future ou l'existence même d'une chose, prohibitif avec le conditionnel; s'emploie aussi pour exprimer une idée plus forte que celle du mot suivant لَا; régit l'accusatif;

لَا بُدَّ Nécessairement, infailliblement, certainement;

1 — لَا جَرَمَ, لَا جَرَمَ إِنَّ Nécessairement, infailliblement, certainement;

لَا سِيَّمَا Surtout, principalement;

لَا غَيْرُ Et non autrement; pas davantage;

7 — 2 — لَعَلَّ, عَلَّ Peut-être,
prend les pronoms affixes (لَعِلِّي, عَلِّي, لَعَلِّنِي, عَلَّنِي, لَعَلَّهُ, لَعَلَّكَ); régit l'accusatif;

3 — لَمْ Ne.... pas,
négatif absolu, s'emploie avec le conditionnel et indique le passé;

4 — لَمَّا Ne.... pas encore,
régit le conditionnel, nie le passé;

5 — لَنْ Ne.... pas,
régit le subjonctif;

لَوْلَا Si ce n'est,
prend les pronoms affixes;

8 — 6 — مَا Particule explétive qui se joint à certaines prépositions, conjonctions et même à des adverbes sans en changer le sens;

مَا Ne.... pas,

1 — مَتَى Quand ?

2 — مِمَّ ، مِمَّا De quoi ?

مِمَّا أَنْ Capable de ;

مِنَ الآنَ وَصَاعِدًا Désormais ;

مِنْ أَيْنَ D'où ?

مِنْ ثَمَّ En conséquence ;

3 — مِنْ هُنَاكَ ، مِنْ هُهُنَاكَ De là ;

4 — هَكَذَا De même, ainsi, aussi ;

5 — مِضْ Non, refus non péremptoire

nie ordinairement une circonstance présente, régit l'accusatif;

مَا En quelque manière que ce soit,
se place après un nom;

مَا إِنْ Ne....pas;

مَا هُوَ Tant soit peu,
se met à la fin d'une proposition;

مَتَامَ Jusqu'à quand ?;

1 —
5 —
مَعًا Ensemble;
2 —

مِنْ حَيْثُ D'où; (unde)

مِنْ ذِى أُنُفٍ A l'avenir;

مِنْ ذِى قِبَلٍ A l'avenir;

مِنْ عَلُ، مِن عَلِ، من عَلْوُ
مِنْ عَلْوِ، مِنْ عَلْوَ
مِنْ عَلِى، مِنْ عَلَا
مِنْ عَالٍ، من مُعَالٍ
Au dessus; en haut;

مِنْ غَدٍ، مِنَ ٱلْغَدِ Demain;

مِنْ قَابِلٍ L'année prochaine;

مِنْ هُنَا، مِنْ هُهُنَا D'ici;

3 —
مِنْ هُنَالِكَ De là-bas;

نَعَمْ، نَعَمْ إِنَّ Oui,
Affirme une proposition affirmative ou négative énoncée précédemment;

4 —
هُنَا، هَنَا، هَاهُنَا Ici;

هُنَاكَ، هُنَالِكَ، هُهُنَاكَ Là;

وَرَآءُ، مِنْ وَرَاءُ En arrière;

1 — يمين A droite;

وَقْتَئِذٍ En ce temps-là ;

1 —— يَوْمَئِذٍ En ce jour-là.

Interjections.

En plus des interjections les plus usitées dont le tableau suit, les Arabes ont une sorte d'interjection qui donne à un nom ou même à une proposition tout entière une valeur interjective et sert à exprimer la douleur.

On prend pour cela la particule وَا, hélas, que l'on place devant le mot ou la proposition auxquels on veut donner l'expression de la douleur et à la fin de ce mot ou de cette proposition, on ajoute ـَاهْ ou ـَا. Quelquefois ce ه final prend un dhamma ou un kesra :

زَيْدٌ, Zeyd, وَازَيْدَاهْ, Hélas, Zeyd !

مَنْ حَفَرَ بِئْرَ زَمْزَمَ, qui as creusé le puits de Zemzem,

وَامَنْ حَفَرَ بِئْرَ زَمْزَمَاهْ, hélas ! toi qui as creusé le puits de Zemzem !

Lorsque la suppression de la voyelle finale et son changement en fatha suivi de ـَا ou de ـَاهْ pourrait donner lieu à quelque confusion, on doit conserver la voyelle finale.

غُلَامُهُ, son esclave (de lui) وَاغُلَامُهُوهْ, hélas, son esclave ! au lieu de وَا غُلَامَهَاهْ qui signifierait, hélas ! son esclave (d'elle).

7 — أَخْ Fi! mécontentement, dégoût;

أُوَّهْ ، إِفَ ، أَفًّا ، أُفِّ ، أُفُّوهُ ، أُفَّهُ Fi! dégoût;

أُفٍّ وَتُفٍّ Fi! opposé de بَخٍ. بَخٍّ parfait!

8 — أَلَا أَنْ Quoi!

أَللَّهُمَّ ، لَاهُمَّ Oh Dieu! certes

أَمَا Or ça, hé bien!

آمِينَ Amen, ainsi-soit-il!

9 — إِيَّاكَ ، إِيَّاكَ وَ Prends garde!

1 — بَلْهَ Laisse-là, comment!

régit son complément au génitif et à l'accusatif;

2 — حَبَّذَا Oh qu'il,s, elle,s est ou sont excellents!

3 — رُوَيْدَ ، رُوَيْدَكَ Donne du répit, laisse donc!

régit l'accusatif ou génitif;

10 — إِيحَى Touché! (la cible)

4 — هَاءَ Prends, voilà!

régit l'accusatif;

5 — هَلُمَّ Viens, se construit avec إِلَى, apporte, donne,

régit l'accusatif,

هَلُمَّ sing. masc. هَلُمِّي sing. fém.

هَلُمُّوا plur. masc. هَلْمُمْنَ plur. fém.

12 — زِهْ Bravo!

6 — هِيتَ ، هَيَّا ، هَيْكَ Viens ici, approche! dépeche-toi, vite

11 — بَخٍ ، بَخٍّ ، بَخٍّ ، بَهْ بَهْ Parfait!, contraire de أُفٍّ وَتُفٍّ Fi.

بَرَحَى Manqué! (cible)

آ	Oh! holà! pour un objet éloigné
أَ	Oh! holà! pour une distance rapprochée
7 — أَلَا ، أَلَّا	Or sus, ça donc!
8 — آهًا	Hélas! ah! أَوِّ ، أَوَّهْ ، آوُوهُ ، آوٍّ ، آوِّيَّاهْ
أَيْ	Oh!
	régit l'accusatif;
أَيَا	Ô!
	vocatif, régit l'accusatif;
9/10 — إِيهَ ، إِيهٍ ، إِيهِ	Bravo! Ça donc! Courage!
إِيهًا ، إِيهْ	Arrête! C'en est assez!
11 1 — حَاشَ ، حَاشَا	A Dieu ne plaise que cela arrive!
2 — حَيَّ	Holà! Sus! حَيَّهَلَ ، حَيَّهَلَكَ ، حَيَّهَلْ ، حَيَّهَلًا ، حَيَّهَلًا
12 3 — لَوْلَا ، لَوْمَا	Or sus! Ça donc! Eh quoi! Comment!
صَهْ ، صَهٍ صَهْ	Paix! Silence! Chut!
مَهْ ، مَهٍ مَهْ	Arrête!
4 — هَلَا ، هَلَّا	Ça donc!
5 — هَيَا	Ô...! pour un objet éloigné
	vocatif, régit l'accusatif;
هَيْتَ	Ô....!
6 —	vocatif, régit l'accusatif;
هَيْهَاتَ ، أَيْهَاتَ ، هَيْهَانِ ، أَيْهَانِ ، هَايْهَاتَ ، هَايْهَانِ	Loin d'ici! Arrière! Non! هَيْهَاهْ ، أَيْهَا ، أَيْهَاتَ
	régit le nominatif;
وَا	Holà! Hélas!
	régit l'accusatif;
وَاهًا ، وَاهٍ بِـ ou لِ	Bravo! Que, combien, admiration & satisfaction
" " عَلَى	Hélas! douleur

1 —	يَا اُسْجُدُوا	Adorez
2 —	يَا حُبَّذَا	Voir: حُبَّذَا
	يَا رُبَّ	Combien!
	يَا شَيَّ	Douleur ou étonnement
	يَا فَيَّ	
	يَا هَيَّ	
	يَا طَرَبُ، يَا طَرَبَا	Ô joie!
	يَا عَجَبُ، يَا عَجَبَا، يَا عَجَبَاهُ	Chose étrange!
3 —	يَا أُفٍّ	Hélas!

وَيْ , وَيْكَ Fi donc ! Bravo !

وَيْحٌ , وَيْلٌ , وَيْبٌ لِ , وَيْحًا لِ Malheur à .....! وَيْخٌ , وَيْسٌ , اَلْوَيْلُ لِ

prend les pronoms affixes ;

وَيْحًا , وَيْلًا , وَيْبًا , وَيْسًا لِ Malheur !

وَيْهٍ Hélas !

يَا Ô....! à quelque distance que ce soit

vocatif, régit l'accusatif ;

1 —

يَا أَيُّهَا , يَا أَيَّتُهَا Ô....!

vocatif ;

2 —

يَالَ.... Ô....! Au secours !

prend les pronoms affixes يَالَكَ , ô toi ! ou bien : ô toi, à mon secours !

يَالَ.... مِنْ.... Oh ! quel, s, le, s..! ou bien Ô !

لَ suivi d'un pronom affixe approprié et مِنْ, suivi du nom qui provoque l'étonnement ou l'appel :

يَالَهُ مِنْ طَلَبٍ Oh ! quelle passion !

يَالَكَ مِنْ رَجُلٍ Ô toi ! l'homme !

يَالَلْ Ô ! admiratif

يَالَلْعَجَبِ Ô chose prodigieuse !

يَالَ آلْ Holà ! Au secours ! régit le génitif ;

يَالَ الإِسْلَامِ signifie : Holà ! au secours de l'islamisme ! ou bien encore : Holà ! Islamisme, au secours !

3 —

Il existe une autre forme d'interjections, comme

généralement sous le nom de Verbes admiratifs ou exclamatifs mais qui ne sont en réalité que de véritables interjections équivalant à : Oh combien ! Oh ! quels, s, le, s ! et servent à exprimer l'admiration ou l'étonnement.

Ces interjections se forment sur les paradigmes مَا أَفْعَلَ suivi d'un accusatif ou أَفْعِلْ بِـ & فَعُلَ suivis d'un génitif et peuvent dériver de tous les verbes primitifs trilitères réguliers ou irréguliers.

Ces ~~trois~~ formes sont toujours invariables et ne prennent aucun signe ni de genre ni de nombre :

مَا أَفْضَلَ زَيْدًا ou أَفْضِلْ بِزَيْدٍ ou فَضُلَ زَيْدٌ

Oh ! combien Zeyd est excellent

Si on veut employer ces interjections dans un sens passé, on se servira des paradigmes مَا أَفْعَلَ مَا كَانَ ou مَا كَانَ أَفْعَلَ. Ex :

مَا أَفْضَلَ مَا كَانَ زَيْدًا ou مَا كَانَ أَفْضَلَ زَيْدًا

Oh ! combien Zeyd était excellent.

Sous le nom enfin de verbes de louange et de blâme on comprend certains mots qui sont de véritables interjections. Ce sont نِعْمَ, bravo, بِئْسَ, fi donc pour le masculin et نِعْمَتْ, et بِئْسَتْ, pour le féminin sans autres variations.

IIe partie

Syntaxe

Pour faciliter les recherches la syntaxe a été divisée en trois chapitres I. II. III. Les deux premiers sont par ordre alphabétique, l'un français, l'autre arabe et le 3e concerne la prosodie.

I

Accusatif

L'accusatif sert à deux usages principaux; il indique les compléments directs des verbes transitifs et il forme des expressions adverbiales qui expriment une multitude de termes circonstanciels.

Les verbes doublement transitifs, c'est-à-dire qui ont deux compléments directs les mettent tous deux à l'accusatif.

Les numératifs, de 11 jusqu'à et y compris 99, mettent le nom de la chose nombrée à l'accusatif.

L'accusatif sert souvent à exprimer le vocatif.

Les compléments modificatifs qui expriment

une circonstance du sujet ou de l'attribut ou même de la proposition entière ainsi que les compléments spécificatifs qui expriment la nature de la chose nombrée, mesurée ou pesée ou qui déterminent l'objet spécial d'une qualité vague se mettant à l'accusatif.

Adjectif

Quand un adjectif est déterminé par un nom au génitif, il faut faire attention que l'adjectif renferme alors implicitement un nom qui sert de véritable antécédent au terme conséquent exprimé par le génitif.

Les adjectifs doivent être placés après les noms qu'ils qualifient lorsque

1°, ils forment avec le nom une seule partie de la proposition, soit le sujet ou l'attribut, soit le complément et qu'il y a concordance entre l'adjectif et le nom;

2°, le nom qualifié est en rapport d'annexion avec un autre nom;

3°, le nom qualifié a un ou plusieurs appositifs;

avant les noms qu'ils qualifient lorsque

1°, ils font partie d'un terme circonstanciel formé d'une proposition nominale;

2°, ils forment l'attribut d'une proposition

nominale qui sert de qualificatif à un nom et que pour cette raison ils se trouvent dans un double rapport d'un côté avec le sujet de cette proposition nominale, de l'autre côté avec le nom que cette proposition qualifie :

أَخْرِجْنَا مِنْ هَٰذِهِ ٱلْقَرْيَةِ ٱلظَّالِمِ أَهْلُهَا Fais nous sortir de cette ville dont les habitants sont méchants.

Adjectif comparatif et superlatif.

Quand les comparatifs sont antécédents d'un rapport d'annexion, ils doivent demeurer invariablement au masculin et au singulier si leur complément est indéterminé.

Si au contraire ce complément est déterminé l'adjectif comparatif peut demeurer invariablement au singulier et au masculin, de quelque genre et de quelque nombre que soit le nom ou le pronom qu'il qualifie ou bien concorder en genre et en nombre avec celui-ci.

Employé d'une manière absolue avec l'article déterminatif, l'adjectif comparatif doit concorder en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il sert de qualificatif.

Employé hors de tout rapport d'annexion et sans article, l'adjectif verbal comparatif n'éprouve aucune variation de genre ni de nombre; il est invariablement du masculin singulier ; il

doit toujours être suivi de la préposition مِنْ, qui gouverne le mot qui exprime le terme de la comparaison avec infériorité relative. Si quelquefois cette préposition et son régime ne sont point exprimés, c'est une ellipse.

Le comparatif employé en rapport d'annexion ou avec l'article أَلْ exprime le superlatif et n'a plus besoin d'être suivi de مِنْ.

L'objet de la comparaison et la préposition مِنْ, à laquelle il sert de complément, doivent être placés après l'adjectif comparatif. L'inversion cependant doit avoir lieu quand la phrase est interrogative.

On peut interposer entre l'adjectif comparatif et l'objet comparé un terme circonstanciel peu étendu qui modifie le sens de l'adjectif comparatif.

Les comparatifs n'exercent d'influence verbale ni sur leur sujet ni sur leur complément. Ils ne prennent donc point de complément direct à l'accusatif, lors même qu'ils sont dérivés de verbes transitifs.

Si le comparatif dérive d'un verbe qui exprime l'amour ou la haine, il se joint par la préposition لِ au complément envers

lequel il est agent et par la préposition إِلَى au complément dont il est le patient.

S'il dérive d'un verbe transitif qui signifie science, connaissance, il se joint à son complément direct par la préposition بِ.

S'il dérive d'un verbe transitif qui signifie toute autre chose que cela, il régit son complément direct par la préposition لِ.

S'il dérive d'un verbe intransitif, il gouverne son complément par le moyen de la préposition que le verbe lui-même exigerait.

Suivi de مِن il indique le plus haut degré de supériorité.

Toutes ces règles ne s'appliquent qu'aux adjectifs verbaux de la forme أَفْعَلُ faisant fonctions de comparatif ou de superlatif. Quand ils sont employés avec leur valeur positive, ils sont en tout semblables aux autres adjectifs verbaux.

Adjectif conjonctif

L'adjectif conjonctif a, en français, deux fonctions à remplir dans le discours. Il sert d'abord à exprimer la relation qui est entre une proposition conjonctive et le nom qui est qualifié par cette proposition et en raison de cela il doit être placé au commencement

de la proposition conjonctive. Il remplit en second lieu dans la phrase conjonctive la fonction de sujet ou de complément.

Chez les Arabes, il est simplement conjonctif et bien que pouvant représenter le sujet de la phrase conjonctive, il ne peut en revanche jamais exprimer, dans cette même phrase, le complément d'un verbe, d'un nom ou d'une préposition. On supplée au défaut d'indication de cette dépendance dans l'adjectif conjonctif par un pronom isolé ou affixe que l'on donne pour complément au nom, au verbe ou à la préposition et qui concorde, en genre et et en nombre, suivant les règles ordinaires, avec le nom qualifié par l'adjectif conjonctif.

Ainsi on dira en arabe

Le voleur lequel mon fils a tué lui.

Le médecin lequel le fils de lui est chez moi.

Les deux marchands lesquels deux cette jeune fille se trouve chez eux.

Les jeunes gens lesquels eux malades.

La femme laquelle j'ai envoyé une lettre à elle etc.

Adjectif numéral — Voir : Numératifs.

Adjectif verbal — Sous ce nom sont comprises trois sortes

d'adjectifs :

les noms d'agent, dérivés de la voix active des verbes ;

les noms de patient, dérivés de la voix passive des verbes ;

les qualificatifs, dérivés de la voix active des verbes.

Adverbe

Une multitude d'expressions adverbiales simples ou composées, servant à désigner les circonstances de temps, de lieu, d'état, de manière, de comparaison, de motif, d'intention etc sont formées par les noms et les adjectifs mis à l'accusatif.

Aoriste conditionnel

On doit en faire usage toutes les fois que deux propositions sont dans un rapport conditionnel soit que ce rapport soit énoncé par la conjonction إِنْ si, ou qu'il soit exprimé par quelqu'un des mots × إِذَامَا lorsque, أَنَّى en quelque lieu que ce soit que, أَيٌّ quiconque, أَيَّانَ lorsque, Δ أَيُّمَنْ quiconque, × أَيْنَ et أَيْنَمَا en quelque lieu que ce soit que, حَيْثُمَا et حَيْثُ même sens, كُلَّمَا tout ce que, كُلَّمَا toutes les fois que, كَيْفَ et كَيْفَمَا de quelque manière que, مَتَى et مَتَى مَا quand, en quelque temps que ce soit que et مَهْمَا quelque chose que ce soit que, مَنْ quiconque, qui, مَا quelque

× إِذْمَا et إِمَّا si et

× أَيُّمَا quelque chose que

Δ et أَيَّانَ مَا

chose que, qui tous établissent un rapport conditionnel entre deux propositions et peuvent être remplacés effectivement par la conjonction إِنْ si.

Il en est de même si l'une des deux propositions est à l'impératif et que l'autre dépende de celle-là comme d'une condition. Dans ce cas-là la 2de proposition a la valeur du futur.

Si les verbes de deux propositions conditionnelles sont tous deux à l'aoriste, on les met à l'aoriste conditionnel.

Si la première des deux propositions conditionnelles est au prétérit et la 2de à l'aoriste celui-ci peut être indifféremment à l'indicatif ou au conditionnel.

Aoriste énergique

L'usage des deux formes de l'aoriste énergique n'est assujeti à aucune règle fixe; on les emploie pour donner plus de force à l'expression soit en interrogeant soit en affirmant avec ou sans serment, soit quand l'aoriste a la signification prohibitive ou impérative.

On les emploie après la conjonction إِمَّا si, composée de إِنْ et de مَا explétif; dans les formules de serment pourvu que l'aoriste soit pris dans le sens du futur, que la

proposition soit affirmative, que le complément du verbe ne soit pas placé entre la formule de serment et le verbe et enfin que l'aoriste ne soit pas précédé de l'une des particules du futur. Toutes ces conditions se trouvant réunies, on met le verbe au mode énergique en le faisant précéder de l'adverbe لَ.

Aoriste indicatif

Doit être employé toutes les fois qu'il ne survient point quelqu'une des circonstances qui exigent l'emploi de l'un des trois autres modes.

L'indicatif a tantôt la valeur du présent, tantôt celle du futur.

Il doit être traduit par le futur 1° quand il est précédé de la particule سَوْفَ ou de ses abrégés سَفْ, سَوْ, سَيْ et سَ 2° quand il est précédé de l'adverbe négatif لَا pourvu toutefois qu'il n'y ait pas eu auparavant dans la phrase une des autres particules négatives مَا, لَمْ ou لَمَّا ; 3° quand il y a dans les antécédents ou dans l'énoncé même de la phrase quelque chose qui détermine l'idée d'un événement futur.

Il doit être traduit par le présent, en

l'absence de ces conditions et quand l'aoriste est dans la dépendance de la négation لَا.

Quand l'aoriste indicatif est dans la dépendance immédiate d'un verbe précédent sans l'interposition d'aucune particule conjonctive, il doit être traduit ou par le subjonctif précédé de pour que, afin que ou par l'infinitif précédé d'une préposition ou par le participe présent seul ou précédé de en.

Précédé du prétérit du verbe كَانَ il représente l'imparfait.

Précédé d'un ou plusieurs verbes au prétérit il représente aussi l'imparfait.

Quelquefois même il représente l'imparfait sans être précédé du prétérit de كَانَ ni d'un autre verbe, parce qu'il y a quelque chose dans les antécédents qui représente cette valeur temporelle.

Peut être employé dans la 2e de deux propositions corrélatives conditionnelles si la 1re est au prétérit.

Peut être également employé dans la 1re de deux propositions corrélatives conditionnelles si entre l'aoriste et la particule إِنْ si ou ses homogènes (les voir à l'Aoriste conditionnel)

qui le précède se place le prétérit de كَانَ qui a pour effet de détruire l'influence des particules sur l'aoriste qui au lieu d'être mis au conditionnel doit être mis à l'indicatif.

L'aoriste indicatif peut enfin être précédé de la particule لَ qui lui donne le sens de l'aoriste énergique.

Aoriste subjonctif

L'aoriste subjonctif destiné principalement à caractériser les propositions qui expriment les déterminations de la volonté, renferme toujours l'idée d'un temps futur et un degré plus ou moins grand d'incertitude.

Il s'emploie après les conjonctions أَنْ que, afin que, أَنْ لَا ou أَلَّا avec contraction, que... ne... pas, كَيْ et لِكَيْ, pour que, afin que, كَيْلَا et لِكَيْلَا, afin que... ne... pas, de peur que, لِ, pour que, afin que, حَتَّى afin que, jusqu'à ce que, وَ et فَ pour que, afin que, de sorte que, de peur que, أَوْ pour que, jusqu'à ce que, à moins que... ne, لَنْ ne... pas et enfin إِذَنْ et إِذًا en ce cas, cela étant (ce dernier aux conditions indiquées sous إِذًا dans la partie arabe.)

Article démonstratif

Les articles démonstratifs sont déterminés de leur nature.

Ils se placent le plus ordinairement avant le nom avec lequel ils concordent et avec lequel ils constituent une seule et même partie de la proposition.

Lorsque le nom qui est en rapport d'identité avec l'article démonstratif est joint à un pronom affixe, on place l'article démonstratif après le nom. Si ce nom a pour complément, non un pronom affixe, mais un nom on place l'article démonstratif tantôt avant tantôt après le nom.

Il ne faut pas confondre le cas dont il s'agit ici avec celui où l'article démonstratif, employé comme nom, fait, à lui seul, la fonction de sujet.

Article déterminatif.

L'article déterminatif se trouvant dans le 2e terme d'un rapport d'annexion, détermine l'antécédent qui, en conséquence, ne doit point prendre cet article.

Il fait éprouver quelques changements à la déclinaison des noms.

Quant à la concordance, la seule chose à observer c'est que l'adjectif qui se rapporte à un nom déterminé soit par l'article soit autrement doit être lui-même déterminé par l'article

et qu'au contraire lorsque le nom avec lequel l'adjectif est en rapport d'identité est indéterminé il n'est pas permis de joindre à cet adjectif l'article déterminatif.

Attribut.

Dans les phrases exprimant une circonstance présente et où on exprime simplement le sujet et l'attribut sans l'intervention d'aucun verbe, l'attribut comme le sujet se met au nominatif.

L'attribut est souvent exprimé dans les propositions négatives par le génitif précédé de بِ.

L'attribut se met à l'accusatif quand il est précédé ou suivi du verbe كَانَ exprimant l'existence du sujet.

Il en est de même pour les verbes exprimant l'existence mais modifiée seulement par quelque circonstance.

لا et ما étant joints à un sujet et à un attribut liés l'un à l'autre par l'idée de l'existence non exprimée et équivalant au verbe français n'être pas, gouvernent l'attribut à l'accusatif indéterminé.

Quelquefois le mot qui devrait proprement être considéré comme l'attribut est sous-entendu et l'on se contente d'exprimer un terme

circonstanciel dépendant de cet attribut.

On distingue facilement le sujet de l'attribut quand le sujet est un nom déterminé, parce qu'alors l'attribut est un nom ou un adjectif indéterminé. Quand l'adjectif doit qualifier le sujet il concorde avec celui-ci.

Lorsque le sujet et l'attribut sont l'un et l'autre déterminés, on emploie souvent pour les distinguer et pour empêcher qu'on ne les confonde en une seule proposition, les pronoms personnels de la 3e personne que l'on place entre le sujet et l'attribut.

Dans les propositions nominales, on place l'attribut, après le sujet :

toutes les fois que l'inversion jetterait du louche dans l'expression ;

avant le sujet,

quand cette inversion contribue à mieux déterminer le sens de la proposition ;

et comme on veut,

quand il n'en résulte aucun inconvénient pour la clarté de la phrase.

Avoir — Voir : كان partie arabe.

Comparatif — Voir : Adjectif comparatif et superlatif.

Complément direct du verbe — Le complément direct est gouverné directement

à l'accusatif par le verbe.

Les compléments modificatifs qui expriment une circonstance du sujet ou de l'attribut ou même de la proposition entière ainsi que les compléments qui expriment la nature de la chose nombrée, mesurée ou pesée ou qui déterminent l'objet spécial d'une qualité vague, se mettent à l'accusatif.

Le complément d'un verbe transitif et les deux compléments d'un verbe doublement transitif sont toujours à l'accusatif.

Les verbes qui ont entre ~~eux~~ une analogie de signification ont d'ordinaire une même manière de s'unir à leur complément

Quand les verbes doublement transitifs sont mis au passif, le 1er de leurs compléments directs devient sujet et le 2d reste complément circonstanciel à l'accusatif.

Le complément direct d'un verbe peut être une proposition conjonctive commençant par أَنَّ ou مَا.

Complément du nom

Quand deux noms sont en construction de dépendance

1o L'antécédent perd son tenwin. Quand l'antécédent est au duel ou au pluriel, il perd sa

syllabe finale ـِي ou ـَيْ. Si le complément est un pronom affixe, cela donne lieu à quelques autres changements dans les inflexions de l'antécédent;

2° si l'antécédent est de la 2e déclinaison, il se décline en ce cas comme les noms de la 1re;

3° le complément doit être mis au génitif.

Quand deux noms sont en construction, l'antécédent ne prend jamais l'article déterminatif et le complément le prend ou non suivant le sens plus ou moins déterminé qu'on veut lui donner.

وَزِيرُ سُلْطَانٍ peut signifier { un vizir d'un sultan
un vizir de sultan
le vizir d'un sultan

وَزِيرُ ٱلسُّلْطَانِ ne peut signifier que: le vizir du sultan. Si l'on voulait dire: un vizir du sultan, il faudrait se servir d'une autre tournure.

Lorsqu'un nom qui est duel logiquement est en rapport d'annexion avec un complément qui est lui même au nombre duel, l'antécédent se met mieux au pluriel, on peut cependant le mettre au singulier et même au duel.

L'antécédent peut avoir plusieurs compléments réunis par des conjonctions.

177

Plusieurs antécédents réunis par des conjonctions peuvent n'avoir qu'un complément, mais cette dernière tournure est rare.

Bien qu'il soit de règle générale que les deux termes qui forment un rapport d'annexion ne doivent point être séparés l'un de l'autre, quelquefois ils sont séparés par une formule de serment.

Complément du nom d'action.

Les noms d'action réguliers sont astreints, quant à leurs compléments, aux règles suivantes :

1°, le sujet seul ou le complément seul étant exprimé, ils peuvent être gouvernés au génitif par le nom d'action. Il faut observer que le sujet logique des noms d'action se met au génitif ;

2°, on peut si le nom d'action exprime le sujet, le mettre au nominatif et, s'il exprime le complément direct, le mettre à l'accusatif ; mais cela n'a guère lieu que quand le nom d'action est séparé du nom qui exprime le sujet ou le complément direct par un terme circonstanciel qui empêche de faire usage du rapport d'annexion, rapport dans lequel les deux termes doivent se suivre immédiatement. Dans ce cas le nom d'action doit conserver son

tenwin. Il peut aussi prendre l'article déter-minatif et dans ce cas le complément direct peut suivre immédiatement le nom d'action ;

3°, le sujet et le complément direct d'un nom d'action transitif étant exprimés tous deux on peut se servir des quatre constructions suivantes dont les trois premières sont les plus usitées :

Sujet	Complément direct
Génitif	Accusatif
Génitif	Génitif
Nominatif	Génitif
Nominatif	Accusatif

La 3e construction est surtout employée quand le sujet est un nom et le complément direct un pronom.

Dans la 4e construction le nom d'action peut conserver son tenwin ou prendre l'arti-cle ال ou même être en rapport d'annexion avec un terme circonstanciel, mais les exemples de cette 4e construction sont plus rares.

4°, s'il s'agit d'un nom d'action neutre ou intransitif qui ne peut avoir de complé-ment direct, le sujet du nom d'action se met au génitif ;

5° les noms d'action doublement transitifs prennent leur sujet au génitif et leurs deux compléments directs à l'accusatif ;

6° les noms d'action intransitifs se conduisent à l'égard de leurs compléments indirects comme les verbes dont ils dérivent, c'est-à-dire qu'ils se joignent à eux avec les mêmes prépositions ;

7° les noms d'action dérivés des verbes abstraits se construisent avec leur sujet au génitif et leur attribut à l'accusatif.

Si les deux compléments d'un nom d'action dont le premier représente le sujet l'autre le complément direct, sont des pronoms, on peut attacher au nom d'action deux pronoms affixes.

Complément du nom d'agent.

Toutes les fois qu'un nom d'agent a un sujet, on met ce sujet au nominatif.

Si cependant le nom d'agent est employé pour exprimer une qualité inhérente au sujet et sans qu'elle soit liée à aucune circonstance de temps, on peut mettre le sujet du nom d'agent au génitif. On pourrait aussi le mettre à l'accusatif, en le considérant comme un terme circonstanciel ou adverbe.

Syntaxe — Complément du nom d'agent

La construction dans laquelle le nom qui est le sujet du nom d'agent est mis au génitif n'a guère lieu que pour les noms d'agent neutres. On l'emploie aussi quelquefois pour les noms d'agent transitifs quand ils n'ont point de complément exprimé.

Les noms d'agent peuvent avoir un ou plusieurs compléments directs ou indirects selon que les verbes dont ils dérivent sont transitifs, doublement transitifs ou intransitifs.

Le nom d'agent intransitif se joint à son complément par la même préposition que l'on emploierait pour le verbe lui-même.

Le nom d'agent transitif peut régir son complément direct de deux manières

1° à l'accusatif comme le verbe

2° au génitif comme le nom.

Les noms d'agent, même au pluriel irré=gulier continuent à exercer leur action verbale.

Ils ne peuvent, au singulier avoir l'article أَلْ que si leur complément a lui-même l'article ou ne l'ayant pas, est déterminé par un complé=ment qui l'a. Si le nom d'agent est au pluriel ou au duel, il peut, mais alors seulement,

181

prendre l'article ال avec un complément déterminé autrement, un nom propre par exemple ou un nom suivi d'un pronom affixe.

Lorsque le nom d'agent transitif gouverne son complément à l'accusatif, il ne perd pas son tenwin. Au duel et au pluriel régulier il peut perdre ou non les finales نِ et نَ. Il peut aussi dans le même cas avoir l'article أَلْ.

Si le complément direct est un pronom, on peut employer les pronoms isolés composés qui représentent l'accusatif ou les affixes. Si on emploie les affixes, le nom d'agent singulier perdra son tenwin. Mais si le nom d'agent est au duel ou au pluriel régulier, il pourra indifféremment perdre ou conserver son ن final. On emploie assez souvent en ce cas-là l'affixe نِي, pour la 1re personne.

Si le nom d'agent est doublement transitif ou a pour régime un sujet ou un attribut, il prend deux compléments directs à l'accusatif ou bien met le 1er au génitif et le 2e à l'accusatif. On pourra de même joindre deux pronoms affixes au nom d'agent.

Les duels et les pluriels réguliers masculins du

nom d'agent peuvent perdre leur ن final quand ils sont suivis de leur sujet au nominatif.

Lorsque le nom d'agent gouverne son complément au génitif, s'il se trouve après ce complément quelque autre nom qui doive concorder avec lui en cas on peut mettre cet autre nom au génitif ~~ou~~ à l'accusatif.

Quand le nom d'agent doublement transitif gouverne son premier complément au génitif et le second à l'accusatif, on peut interposer le 2e complément entre le nom d'agent et le 1er complément au génitif.

Tout ce qui vient d'être dit de l'influence du nom d'agent sur son complément s'applique à tous les noms d'agent actifs tant primitifs des formes فَاعِلٌ , فَعَّالٌ , فَعُولٌ et مِفْعَالٌ , et rarement فَعِيلٌ et فَعِلٌ que dérivés.

Mais il faut, si le nom d'agent est employé sans article qu'il exprime un évenement présent ou futur ; s'il exprime un événement passé, il gouverne comme un nom son complément au génitif. Avec l'article il s'emploie indifféremment pour tous les temps.

Il faut en outre qu'il soit précédé d'un

sujet auquel il serve d'attribut ou d'un antécédent auquel il s'attache soit comme terme circonstanciel d'état soit comme qualificatif ou enfin qu'il soit précédé d'une particule interrogative ou négative.

Quand les noms d'agent conservent leur influence verbale sans l'article ال, ils sont soumis, en ce qui concerne l'inversion de leur complément direct aux mêmes règles que les verbes (Voir : Complément du verbe.)

Complément du nom de patient.

Les noms de patient suivent en général à l'égard de leur sujet et de leur complément les mêmes règles que les noms d'agent, autant du moins que le permet la différence de l'actif au passif. L'influence de ces adjectifs est donc celle qu'exercerait le verbe lui-même.

Les verbes neutres n'ayant point de voix passive n'ont naturellement pas de noms de patient.

Les noms de patient s'emploient de 3 manières différentes ; ils qualifient :

1°, la chose ou la personne sur laquelle tombe l'action : un homme battu ;

2°, l'action même exprimée par le verbe : un coup frappé ;

3°, une chose ou une personne qui ne servirait

que de complément indirect au verbe mis à la voix active. Le plus souvent, dans ce cas, il n'est joint à aucun nom, le nom étant sous entendu : le lieu d'où l'on est sorti.

Le sujet du nom de patient se met au nominatif, au génitif ou à l'accusatif.

Si le nom de patient est doublement transitif, il gouverne nécessairement à l'accusatif son 2nd complément.

Ce qui vient d'être dit des noms de patient s'applique aux adjectifs de la forme فَعِيل qui ont la signification passive.

Les conditions requises pour que les noms d'agent exercent sur leur sujet et leurs compléments une influence verbale sont applicables aux noms de patient.

Complément indirect du verbe

Le complément indirect est celui qu'on ne peut former qu'avec l'aide d'une préposition.

Les verbes qui ont entre eux une analogie de signification ont d'ordinaire une même manière de s'unir à leur complément.

Complément de la proposition

Une proposition peut avoir pour complément une autre proposition.

Le rapport qui est entre deux propositions peut être indiqué par une conjonction ou par

le mode du verbe de la proposition conséquente, et même, dans les propositions conditionnelles et suppositives par le temps ou le mode des verbes des deux propositions, tant de celle qui sert d'antécédent que de celle qui sert de complément.

Les verbes qui gouvernent leur complément par le moyen d'une préposition la conservent aussi lorsqu'ils ont pour complément une proposition commençant par la conjonction أَنْ que.

Le rapport entre la proposition antécédente et la proposition complémentaire n'est pas toujours indiqué par une conjonction. La seule apposition d'un verbe à un autre verbe indique que la 2e proposition est complémentaire; le verbe de la proposition complémentaire est toujours en ce cas à l'aoriste indicatif.

Il y a des verbes qui sont toujours ou presque toujours employés à régir immédiatement d'autres verbes qui leur servent de compléments. Ce sont les verbes عَسَى أَنْ ou plus rarement عَسَى il peut se faire que, كَادَ ou plus rarement كَادَ أَنْ, كَرَبَ et أَوْشَكَ ou plus rarement أَوْشَكَ أَنْ signifiant tous les trois:

il a été sur le point de, il s'en est peu fallu que... ne, et طَبِقَ ، جَعَلَ ، أَقْبَلَ ، أَنْشَأَ ، أَخَذَ ، طَفِقَ et عَلِقَ signifiant tous : commencer à, se mettre à.

De ces verbes عَسَى أَنْ et كَرُبَ ne s'emploient qu'au prétérit. Quant à كَادَ il faut observer qu'étant précédé d'une négation, on doit faire tomber, en français, la négation sur le verbe de la proposition complémentaire.

Les verbes exprimant la certitude ou la supposition peuvent, comme en français, ne pas régir la proposition suivante.

Quelquefois et surtout dans les citations du Coran, des proverbes ou de paroles attribuées à d'autres, une proposition ne commençant pas par un mot conjonctif peut servir de complément à une autre proposition au moyen d'une préposition.

Complément du qualificatif

Quoique les adjectifs qualificatifs n'aient pas de complément direct, ils peuvent être modifiés par des compléments circonstanciels.

Ils peuvent dans ce cas prendre, qu'ils soient déterminés ou non, les différentes constructions suivantes:

اَلْوَجْهُ / وَجْهُهُ / وَجْهًا	حَسَنٌ	رَجُلٌ	Un homme beau de visage.
اَلْوَجْهِ / وَجْهٍ	حَسَنُ		
اَلْوَجْهُ / اَلْوَجْهَ / اَلْوَجْهِ / وَجْهُهُ / وَجْهَهُ / وَجْهًا	اَلرَّجُلُ اَلْحَسَنُ		L'homme beau de visage.
اَلْأَبِ / أَبِيهِ / أَبٍ	حَسَنٌ وَجْهُهُ	رَجُلٌ	Un homme dont le père est beau de visage.
اَلْأَبِ / أَبٍ	حَسَنُ وَجْهِ		
اَلْأَبِ / أَبِيهِ	وَجْهُهُ	اَلرَّجُلُ اَلْحَسَنُ	L'homme dont le père est beau de visage.
اَلْأَبِ / أَبِيهِ / أَبٍ	وَجْهَهُ		
اَلْأَبِ	وَجْهِ		

Complément du verbe — Le complément direct d'un verbe transitif et les deux compléments directs d'un verbe doublement transitif se mettent toujours à

l'accusatif et suivent le verbe.

Les compléments indirects des verbes transitifs et intransitifs se mettent au génitif par le moyen d'une préposition et suivent généralement le complément direct ou le verbe.

Les verbes passifs sont le plus souvent employés d'une façon absolue et ne prennent pas de complément indirect.

En cas d'inversion du complément direct, c'est à dire si le verbe est placé avant le complément, celui-ci peut être au nominatif ou à l'accusatif et on lui substitue un pronom affixe qui prend après le verbe la place qu'il occupait lui-même.

Le véritable motif de cette construction irrégulière est d'appeler l'attention sur le mot ainsi déplacé, qui, étant au nominatif, joue en quelque sorte le rôle de sujet et, étant à l'accusatif, celui de locution adverbiale.

La seule règle qu'il importe d'observer c'est que toutes les fois que la proposition, où se trouve l'inversion, commencera par une de ces particules ou de ces mots qui ne se trouvent qu'au commencement des propositions nominales on emploiera le nominatif et au contraire

l'accusatif quand ces particules et ces mots commencent des propositions verbales.

Quand le complément est en rapport d'annexion avec un pronom affixe qui se rapporte au sujet, l'inversion est d'un usage très-commun.

Quand le sujet est suivi d'un pronom affixe se rapportant au complément, celui-ci doit précéder le sujet.

Lorsqu'un même verbe a deux compléments directs on exprime d'abord le complément qui parle de la personne ou de la chose qui agit avant celui qui parle de la personne ou de la chose qui est l'objet de l'action.

On doit observer cette construction 1° quand l'inversion rendrait le sens louche 2° quand le 2e complément est restreint par إِنَّمَا ou إِلَّا 3° quand le 1er complément est un pronom affixe.

On doit au contraire faire usage de la construction inverse 1° quand le 1er complément est restreint par إِنَّمَا ou إِلَّا 2° quand le 2e complément est un pronom affixe et le 1er un nom ; 3° quand le 1er complément est en rapport d'annexion avec un pronom affixe

qui se rapportât au 1er, on pourrait user de l'inversion pour suivre l'ordre naturel.
Hors les cas indiqués on peut construire respectivement à volonté les deux compléments des verbes doublement transitifs.

En général on peut établir pour règle que l'inversion du complément est permise toutes les fois qu'il n'en résulte aucune équivoque dans le sens et qu'il faut, au contraire, s'astreindre à l'ordre naturel quand l'inversion peut rendre le discours ambigu.

Concordance de l'adjectif avec le nom.

L'adjectif considéré comme qualificatif doit concorder avec le nom qu'il qualifie 1° en défini ou indéfini 2° en nombre 3° en genre 4° en cas :

1° l'adjectif doit être défini ou déterminé par l'article ال, toutes les fois que le nom est déterminé, soit par l'article ال, soit par un complément déterminatif, soit enfin par la qualité de nom propre ;

2° et 3°, la concordance de l'adjectif en nombre et en genre avec le nom auquel il se rapporte est la même que celle du verbe avec le sujet qui le précède ;

4° la concordance de l'adjectif avec le nom

— Concordance de l'adjectif avec le nom par rapport au cas, ne souffre point d'exception.

Il n'y a d'exception aux règles ci-dessus qu'en ce qui concerne les adjectifs qui qualifient des noms pluriels masculins irréguliers représentant des êtres non raisonnables. Ceux-ci peuvent, contrairement à la règle, être qualifiés par des adjectifs au pluriel féminin.

Quand plusieurs adjectifs servent à qualifier le même nom, ils se conforment aux règles ci-dessus.

Les adjectifs des formes فَعُولٌ, فَعِيلٌ, مِفْعَالٌ, مِفْعَلٌ, et مِفْعِيلٌ, sont du genre commun même en prenant la terminaison ـَةٌ. Quelques uns ont cependant les deux genres et prennent un ـَةٌ comme marque du féminin. Ils suivent alors la concordance ordinaire.

Quand ils ont la même forme pour le masculin et le féminin, ils concordent sous cette forme avec les noms des deux genres.

Il en est de même des adjectifs de la forme فَعِيلٌ ayant le sens passif ou neutre. Quelquefois cependant si le nom est féminin, mais sous-entendu, on donne à فَعِيلٌ la terminaison

féminine.

Ces mêmes adjectifs ayant le sens actif admettent la terminaison féminine et suivent la concordance régulière. On trouve cependant des adjectifs de cette forme qui prennent la terminaison féminine quoiqu'ils aient la signification passive.

Nous avons indiqué sous la rubrique : Complément du qualificatif, les différentes constructions dont étaient susceptibles les adjectifs dans le cas de ce rapport. Voici maintenant les règles de concordance de ces mêmes adjectifs avec les noms qu'ils servent à qualifier.

L'adjectif doit concorder, par rapport à la qualité de défini ou d'indéfini, avec le nom qui le précède.

Si l'adjectif gouverne son complément au génitif, il doit concorder en nombre, en genre et en cas avec le nom qui le précède.

Il en serait de même si le nom qui suit l'adjectif était mis à l'accusatif sous forme de complément circonstanciel.

Mais si le nom qui suit l'adjectif est mis au nominatif, alors l'adjectif concorde, quant au cas avec le nom qui le précède et quant au

193

au genre et au nombre avec le nom qui le suit, en observant cependant que la concordance de l'adjectif en genre et en nombre avec le nom qui le suit, est sujette aux mêmes irrégularités que celles qui ont lieu dans la concordance du verbe avec son sujet, quand le verbe précède le sujet.

Les adjectifs, quoique destinés à se joindre à des noms, s'emploient fréquemment seuls parce qu'on fait ellipse du nom. On emploie alors ordinairement le genre masculin, quand le nom sous-entendu indique un être animé et le genre féminin quand il indique une chose inanimée.

Il arrive aussi assez fréquemment qu'on supprime le nom en ne conservant que l'adjectif.

Quelquefois, au lieu d'adjectif qualificatif on emploie un nom d'action. Alors ce nom se conforme à celui qu'il qualifie, par rapport à la qualité de défini ou d'indéfini et par rapport au cas, mais il conserve toujours son genre particulier et il demeure au singulier à quelque nombre que soit le nom qualifié.

Concordance de l'adjectif conjonctif avec le nom.

L'adjectif conjonctif ٱلَّذِي suit les mêmes règles de concordance que tous les autres adjectifs. Étant

194

déterminé de sa nature il ne peut se joindre qu'à des noms déterminés. Il concorde avec son antécédent en cas, ce qui toutefois n'est sensible qu'au duel seulement. Il concorde aussi en genre et en nombre, soit régulièrement soit irrégulièrement suivant les règles indiquées sous la rubrique : Concordance de l'adjectif avec le nom.

Concordance de l'article démonstratif avec le nom.

Les articles démonstratifs étant définis de leur nature ne peuvent se joindre qu'à des noms définis soit par l'article déterminatif soit autrement.

Ils concordent en genre et en nombre avec les noms auxquels ils se rapportent en observant à cet égard qu'on emploie communément les articles démonstratifs singuliers féminins avec les noms pluriels irréguliers et généralement dans tous les cas où cette concordance irrégulière a lieu pour les adjectifs et les pronoms.

Cependant quand le démonstratif précède le nom auquel il se rapporte, on met quelquefois le démonstratif au singulier et au masculin quoique le nom soit au duel ou que ce soit un pluriel irrégulier ; on se sert aussi du démonstratif pluriel avec des pluriels irréguliers

et même avec des noms collectifs au singulier

Concordance du pronom avec le nom.

Bien que les pronoms ne qualifient jamais les noms et qu'ils les représentant seulement, ils concordent avec les noms qu'ils représentent en nombre, en genre et en cas.

Les pronoms sont définis de leur nature.

La concordance des pronoms en nombre et en genre avec le nom qu'ils représentent est la même que celle du verbe avec le sujet qui le précède, sauf en ce qui concerne les noms pluriels masculins irréguliers représentant des êtres non raisonnables qui peuvent être rem=placés par un pronom plurial féminin.

Il faut observer que la concordance irré=gulière des pronoms ne s'applique qu'aux pronoms de la 3e personne. Les pronoms de la 1e personne qui n'ont qu'un genre sont toujours en concordance de nombre avec les noms auxquels ils se rapportent. Ceux de la 2e personne concordent en genre & en nombre.

Concordance du sujet et de l'attribut.

Il n'y a de concordance entre le sujet et l'attribut que quand l'attribut est un adjectif verbal ou qualificatif.

La concordance entre le sujet et l'attribut adjectif ne concerne que le nombre et le genre.

Les règles en sont les mêmes que celles de la concordance du verbe avec le sujet.

Il y a deux cas où l'attribut doit être mis à l'accusatif quoique le sujet soit au nominatif 1° dans les propositions nominales négatives 2° dans les propositions adverbiales qui sont exprimées sous forme de termes circonstanciels et où l'attribut est placé le 1er.

Concordance du verbe avec le sujet

A. – Quand le sujet précède le ou les verbes, celui-ci ou ceux-ci se mettent

1° en concordance 1° avec le sujet sous n'importe quelle forme il se trouve 2° avec le dernier des deux termes d'un sujet en rapport d'annexion, si on peut supprimer le premier sans rien changer au sens ;

2° au masculin singulier quand le sujet est le mot كِلَا ;

3° au féminin singulier quand le sujet est 1° un pluriel irrégulier masculin ou féminin d'êtres raisonnables ou non 2° un pluriel régulier féminin 3° le mot كِلْتَا ;

4° au masculin pluriel quand le sujet est 1° un pluriel irrégulier 2° un nom

197

collectif masculin ou féminin (1° & 2° s'appliquant tous deux à des êtres raisonnables);

5° <u>au duel masculin</u> quand le sujet est composé 1° de deux individus masculins 2° de deux espèces masculines 3° d'un nom singulier et d'un pluriel irrégulier;

6° <u>à la 1re personne du pluriel</u> quand le sujet est composé 1° des 1re et 2e personnes du singulier ou pluriel, masculin ou féminin 2° des 1re et 3e personnes du singulier ou pluriel, masculin ou féminin;

7° <u>à la 2e personne du masculin pluriel</u> quand le sujet est composé de la 2e personne du masculin singulier ou pluriel et de la 3e personne du singulier ou pluriel, masculin ou féminin;

8° <u>à la 2e personne du féminin pluriel</u> quand le sujet est composé de la 2e personne du féminin singulier ou pluriel et de la 3e personne singulier ou pluriel, masculin ou féminin;

B. – Quand le verbe unique précède le

198

sujet, le verbe unique se met :

1°, Au singulier masculin quand le sujet est 1°, du singulier masculin 2°, du singulier féminin réel ne suivant pas immédiatement le verbe 3°, du singulier féminin conventionnel suivant immédiatement ou non le verbe 4°, du pluriel irrégulier masculin ou féminin 5°, du pluriel féminin régulier conventionnel 6°, du pluriel féminin irrégulier réel 7°, du pluriel féminin régulier réel (licence);

2°, Au singulier féminin quand le sujet est 1°, du singulier féminin réel suivant immédiatement ou non le verbe 2°, du singulier féminin conventionnel suivant immédiatement le verbe 3°, du pluriel irrégulier masculin ou féminin 4°, du pluriel féminin régulier conventionnel 5°, du pluriel féminin irrégulier réel 6°, un nom collectif singulier masculin ou féminin 7°, un nom de tribu 8°, le mot كلتا, ;

3°, Au pluriel masculin quand le sujet est 1°, du duel féminin ou masculin de nom collectif représentant êtres rai=

Syntaxe — Concordance du verbe avec le sujet

sonnables masculins 2° composé d'êtres raisonnables masculins 3° un nom de tribu ;

4° Au pluriel féminin quand le sujet est un nom collectif singulier masculin ou féminin ;

5° Au duel masculin quand le sujet est le mot كلا ;

Pour le duel on applique les mêmes règles que pour le pluriel.

6° A la 1re personne du pluriel quand le sujet est composé de 1° des 1re et 2e personnes du singulier ou pluriel, masculin ou féminin 2° des 1re et 3e personnes du singulier ou pluriel, masculin ou féminin ;

7° A la 2e personne du masculin pluriel quand le sujet est composé de la 2e personne du singulier masculin ou pluriel et de la 3e personne du singulier ou pluriel, masculin ou féminin ;

8° A la 2e personne du féminin pluriel quand le sujet est composé de la 2e personne du féminin singulier ou pluriel et de la 3e personne masculin

ou féminin, singulier ou pluriel ;

9°/ En concordance 1°/ avec le sujet ; cette tournure est peu usitée 2°/ avec le dernier des deux termes d'un sujet complexe en rapport d'annexion, quand on peut supprimer le premier sans rien changer au sens ; 3°/ avec le dernier des noms de genre différent formant un sujet composé ;

C. — Quand deux ou plusieurs verbes précèdent le même sujet auquel ils se rapportent

1°/ le 1er concorde avec le sujet et les autres se conforment aux règles ci-dessus ;

2°/ les premiers se conforment aux règles ci-dessus et le dernier concorde avec le sujet ; c'est ce cas qui est le plus fréquent ;

3°/ ils se conforment tous aux règles ci-dessus.

Lorsque le même nom sert de sujet à l'un des deux verbes et de complément à l'autre on peut mettre ce nom au nominatif et à l'accusatif.

Conditionnel — Voir : Aoriste conditionnel

Détermination — Sont déterminés : 1°/ les noms propres 2°/ les noms communs précédés de l'article أل ; 3°/ les

noms suivis d'un complément augénitif 4°, les noms suivis des pronoms affixes 5°, les pronoms personnels 6°, les articles démonstratifs.

Duel — Lorsqu'un nom qui est duel logiquement est en rapport d'annexion avec un complément qui est lui-même au nombre duel, l'antécédent se met mieux au pluriel, on peut cependant le mettre au singulier ou même au duel.

Energique — Voir : Aoriste énergique

Etre — Voir : كَانَ

Futur — L'adverbe négatif لَا donne au prétérit le sens du futur surtout dans les formules de serment.

Après إِذَا, lorsque, le prétérit prend le sens du futur. Il est de même après مَا aussi longtemps que, quand مَا ne dépend pas d'un antécédent qui exprime un temps passé.

Après إِنْ, si, et tous ses homogènes, indiqués sous la rubrique : Aoriste conditionnel, le verbe au prétérit a la valeur du futur qu'en français nous traduisons par le présent.

L'aoriste indicatif doit être traduit par le futur 1°, quand il est précédé de la particule سَوْفَ ou de ses abrégés سَفْ, سَوْ, سَيْ et سَ ; 2°,

quand il est précédé de l'adverbe négatif لَا pourvu toutefois qu'il n'y ait pas eu auparavant dans la phrase une des autres particules négatives مَا, لَمْ ou لَمَّا 3° quand il y a dans les antécédents ou dans l'énoncé même de la phrase quelque chose qui détermine l'idée d'un événement futur.

Après إِنْ si et ses homogènes, l'aoriste conditionnel a la valeur du futur.

L'aoriste conditionnel doit être traduit par le futur quand il se trouve dans une proposition dépendant conditionnellement d'une autre à l'impératif.

Le futur est quelquefois exprimé par l'aoriste énergique.

Futur passé

Le futur passé se rend par la combinaison de l'aoriste de كَانَ avec un prétérit. Quelquefois on interpose la particule قَدْ entre les deux verbes.

Génitif

Le génitif s'emploie pour caractériser les noms qui servent de compléments à d'autres noms ou à des prépositions.

Le génitif s'emploie encore pour indiquer un rapport de prééminence ; il donne alors au mot qui le précède une signification superlative.

Il s'emploie aussi comme déterminatif d'un adjectif mais il faut faire attention que l'adjectif renferme alors implicitement un nom qui sert de véritable antécédent au terme conséquent exprimé par le génitif.

Dans les noms propres, surnoms, sobriquets et titres honorifiques qui se composent de deux noms ou adjectifs en construction, le 2d se met au génitif.

Les noms qui servent à la numération depuis 3 jusqu'à et y compris 10 et depuis 100 et au dessus gouvernent le nom de la chose nombrée au génitif.

Imparfait

Si après إِنْ si, suppositif, le verbe de la 1re proposition est à l'aoriste et même quelquefois au prétérit et celui de la 2de au prétérit, le 1er verbe représente l'imparfait français et le 2d celui du subjonctif.

Le prétérit du verbe كَانَ placé devant un aoriste indicatif donne à ce dernier le sens de l'imparfait.

Le nom d'action de كَانَ joint à un pronom affixe ou à un complément au génitif donne à l'aoriste indicatif des verbes devant lesquels il est placé le sens de l'imparfait.

Le prétérit de كان précédant un aoriste conditionnel précédé lui-même de لم donne au conditionnel le sens de l'imparfait négatif.

Il suffit aussi pour que l'aoriste indicatif ait la valeur de l'imparfait qu'il soit précédé de un ou plusieurs verbes au prétérit.

Quelquefois même il est représenté par l'aoriste indicatif sans que celui-ci soit précédé du prétérit de كان ou d'un autre verbe, parce qu'il y a quelque chose dans les antécédents qui représente cette valeur temporelle.

Impératif

Si une proposition est à l'impératif et que celle qui la suit en dépend comme d'une condition, cette 2e proposition se met au conditionnel et a le sens du futur.

Impératif énergique.

L'usage des deux formes de l'impératif énergique n'est assujeti à aucune règle fixe. On les emploie pour donner plus de force à l'expression.

Indicatif

Voir : Aoriste indicatif

Infinitif

L'aoriste indicatif dans la dépendance immédiate d'un verbe précédent sans l'interposition d'aucune particule conjonctive se traduit par l'infinitif précédé d'une préposition.

Inversion du complément des verbes } Voir : Complément du verbe

Nom commun

Les noms communs sont indéterminés de leur nature.

Ils sont déterminés quand ils sont précédés de l'article ال ou suivis d'un pronom affixe ou d'un complément au génitif.

Nom d'action

Le nom d'action est un nom abstrait qui désigne l'action ou la manière d'être exprimée par le verbe qui lui sert de racine, avec abstraction de tout sujet, de tout objet et de toute circonstance de temps passé, présent ou futur.

Il faut distinguer entre les noms d'action réguliers dérivés suivant une forme régulière du verbe dont ils expriment l'action et les noms d'action irréguliers qui ne sont point dérivés d'une manière régulière du verbe dont ils expriment l'action.

Les noms d'action sont généralement employés avec des compléments. Mais ils peuvent aussi être employés, même quand ils sont transitifs, d'une manière vague et indéterminée et sans complément.

Les noms d'action ne conservent leur

influence verbale qu'autant qu'on peut leur substituer le verbe avec les conjonctions أَنْ pour le passé et le futur et مَا pour le présent.

Ils la perdent quand ils sont au pluriel ou sous la forme du diminutif ou sous celle du nom d'unité ou quand ils sont modifiés soit par un adjectif interposé entre eux et leur complément soit par quelque autre terme accessoire. Ils deviennent alors de simples noms.

Nom d'agent — Les noms d'agent dérivent de la voix active des verbes. Ils suivent la nature des verbes dont ils sont formés : ils sont comme eux, actifs ou neutres, transitifs ou intransitifs.

Nom de mesure — Les noms de mesure mettent le nom de la chose mesurée à l'accusatif.

Nom de patient — Les noms de patient dérivent de la voix passive des verbes tant primitifs que dérivés.

Nom propre عَلَمٌ — Dans les noms propres qui se composent de deux noms ou adjectifs en construction le 2nd se met au génitif.

Les noms propres sont déterminés de leur nature.

Nominatif — L'usage propre du nominatif est de caractériser

le sujet des propositions.

Le sujet de tout verbe soit actif soit passif se met au nominatif soit que le nom précède ou suive le verbe auquel il sert de sujet.

L'attribut peut également être au nominatif si aucun verbe n'est exprimé entre lui et le sujet.

Le nominatif s'emploie souvent pour exprimer le vocatif.

Numératif
1–2

Numératifs cardinaux. — Le singulier et le duel des noms et des adjectifs dispensent d'exprimer les numératifs un et deux, quand le nom de la chose nombrée est lui-même exprimé et qu'il n'y a que des unités, mais quand la chose nombrée n'est pas exprimée, on emploie أَحَدٌ pour le masculin et إِحْدَى pour le féminin, en leur donnant pour complément au génitif le nom (qui doit être défini par l'article أَلْ) ou le pronom qui exprime la catégorie d'êtres à laquelle appartient la chose dont il s'agit et faisant concorder le numératif en genre avec ce nom. On emploie souvent أَحَدٌ sans complément et il est alors synonyme de رَجُلٌ un homme. Quand on veut exprimer l'idée d'un seul on fait usage de وَاحِدٌ pour le

masculin et de ثِنْتَانِ pour le féminin.

3 — 10

Depuis 3 jusqu'à 10, les numératifs sont employés comme adjectifs et comme noms. Comme adjectifs, ils concordent en genre et en cas avec le nom de la chose nombrée qu'on place avant eux.

Comme noms, ils précèdent le nom de la chose nombrée qui se met au génitif pluriel; le numératif perd son tenwin et concorde en genre avec le nom de la chose nombrée.

1 — 10

Tous les numératifs depuis 1 jusqu'à 10 se conforment aux règles ordinaires de dépendance pour leurs rapports avec les autres parties du discours, c'est à dire pour l'usage des cas.

Si après le numératif on exprime, non pas la chose nombrée mais un nom destiné à spécifier l'espèce entière ou un nom collectif, il est plus régulier de mettre مِنْ, entre le numératif et la chose nombrée.

11 — 99

Les numératifs composés depuis 11 jusqu'à 99 régissent tous le nom de la chose nombrée au singulier et à l'accusatif.

Le nom de la chose nombrée étant mis au singulier après les numératifs dont il s'agit ici, si on lui joint une épithète on peut la faire

concorder en nombre grammaticalement ou logiquement avec le nom qu'elle qualifie.

11 – 19

Depuis 11 jusqu'à 19, les numératifs étant indéclinables ne sont assujetis à aucune règle de dépendance.

20 – 99

Depuis 20 jusqu'à 99 ils se conforment aux règles ordinaires.

20 – 90

Tous les numératifs de dixaines depuis 20 jusqu'à 90 peuvent devenir les antécédents d'un rapport d'annexion qui a pour complément le nom du possesseur de la chose nombrée ou un pronom personnel qui le représente. Dans cette manière de s'exprimer les numératifs de dixaines perdent leur terminaison نَ comme les pluriels masculins réguliers et le nom qui leur sert de complément se met au génitif. Cela a lieu pareillement dans les dates, le nom du mois dont on parle servant de complément au mot عِشْرُونَ ou عِشْرِينَ.

Les numératifs composés indéclinables, excepté اِثْنَا عَشَرَ et اِثْنَتَا عَشْرَةَ admettant aussi cette sorte d'annexion.

100 – 900

Le numératif مِائَةٌ, cent, est un nom

Syntaxe - Numératif

féminin, il fait au duel مِئَتَانِ, ce qui exprime 200. Les autres numératifs de centaines sont formés des numératifs d'unités du genre féminin et du mot مِئَةٌ, 100. Dans cette composition les numératifs d'unités perdent leur tenwin et le mot مِئَةٌ, se met au génitif singulier, contrairement à la règle que nous avons vue plus haut et qui exige après les numératifs d'unités de 3 à 10 le génitif pluriel.

Après les numératifs de centaines le nom de la chose nombrée se met au génitif singulier et le numératif de centaines qui lui sert d'antécédent perd son tenwin et au duel sa terminaison نِ.

1.000 — 999.000

Le numératif أَلْفٌ mille est un nom masculin; il gouverne le nom de la chose nombrée au génitif singulier. Le duel de ce numératif أَلْفَانِ sert à exprimer le nombre 2.000. أَلْفٌ et أَلْفَانِ perdent devant le nom de la chose nombrée dont ils sont les antécédents, le 1er son tenwin et le 2e sa terminaison نِ.

Les autres numératifs de 1.000 se forment en donnant le mot أَلْفٌ mille pour complément aux numératifs d'unités, de dixaines et

Syntaxe — Numératif

de centaines en observant de le mettre : au génitif pluriel quand il est dans la dépendance des numératifs depuis 3 jusqu'à 10 ; à l'accusatif singulier quand il est dans celle des numératifs depuis 11 jusqu'à 99 ; enfin, au génitif singulier, quand il est dans celle de tous les autres depuis cent et au dessus. Quant au nom de la chose nombrée, il est alors le complément du mot أَلْفٌ mille et par conséquent il est toujours au génitif singulier. Observez d'ailleurs que أَلْفٌ mille, est du genre masculin et que les numératifs auxquels il sert de complément doivent être également du masculin.

Si le nombre qu'on veut exprimer est composé de numératifs de différentes classes, il suffit de mettre le nom de la chose nombrée après tous les numératifs en lui donnant le nombre et le cas exigés par le dernier des numératifs.

On peut aussi répéter le nom de la chose nombrée après chaque classe de numératifs en lui donnant le nombre et le cas exigés par le dernier des numératifs.

Syntaxe – Numératif.

On peut aussi répéter le nom de la chose nombrée après chaque classe de numératifs, en lui donnant chaque fois le nombre et le cas exigés par le numératif qui le précède immédiatement.

Lorsqu'il y a des millions, des centaines de mille, des dixaines et des unités de mille, il est d'usage de répéter le mot mille après les millions, les centaines de mille et les unités jointes aux dixaines de mille.

S'il y a des milliards, des centaines, des dixaines et des unités de millions, il faut de même répéter le mot million, après les milliards, les centaines de millions et les unités jointes aux dixaines de millions.

Quand les numératifs sont employés comme noms abstraits ils ont toujours la forme masculine.

On peut comprendre sous le même numératif des choses de différents genres. Dans ce cas le numératif, depuis 6 jusqu'à 10, se conforme au genre du nom qui le suit immédiatement.

Si les numératifs sont composés comme 11 et

les suivants, il faut toujours employer le masculin pour les êtres raisonnables, sans avoir égard à l'ordre dans lequel les noms des différents genres sont placés. Pour les êtres sans raison on fera concorder le numératif en genre avec le nom qui le suit immédiatement.

Si la chose nombrée étant des êtres sans raison, le nom qui l'exprime ne suit pas immédiatement le numératif, celui-ci sera toujours du féminin.

Lorsqu'on est dans le cas d'employer le pronom personnel féminin de la 3e. personne, en rapport avec un nombre, il est plus élégant d'employer le pronom pluriel هُنَّ si le nombre est petit et le pronom singulier هِيَ, ou comme affixe هَا quand le nombre est grand.

Les numératifs peuvent être déterminés par l'article أَلْ

1o. quand ils sont employés d'une manière abstraite ;

2o. quand le nom de la chose nombrée est sous-entendu soit parce qu'il a déjà été exprimé soit parce qu'il est facile à

suppléer ;

3°, quand ils sont mis comme adjectifs après le nom de la chose nombrée, ce nom étant déterminé ;

4°, quand ils précèdent la chose nombrée et que l'un et l'autre ne formant qu'une seule partie du discours, doivent être déterminés.

Dans ce dernier cas, avec les numératifs depuis 3 jusqu'à 10, on doit donner l'article au nom de la chose nombrée seulement ;

avec les numératifs depuis 12 jusqu'à 19 on donne l'article aux deux mots indéclinables dont ces numératifs sont composés ou seulement au premier des deux ;

avec les numératifs de dixaines, on donne l'article au numératif et s'il y a des unités et des dixaines, chacun des numératifs prend l'article ;

avec les numératifs de centaines et de mille, on donne l'article à la chose nombrée ou au numératif.

Si, en ce cas, après le nom de la chose nombrée, il survient un adjectif il doit être déterminé.

Dans les dates d'année il est d'usage

d'employer les numératifs cardinaux en rapport d'annexion avec le nom سنة année, qui sert d'antécédent. Ce nom est alors déterminé par les numératifs qui lui servent de complément : en conséquence il n'a point d'article. Les numératifs doivent concorder en genre avec le mot سنة qui est féminin. On place d'abord les unités, puis les dixaines, les centaines et les mille en interposant la conjonction و et, entre chaque numératif.

Les Arabes datent des nuits et non pas des jours, parce que leur usage civil est de commencer la durée des 24 heures après le coucher du soleil. Ainsi la nuit du 31 Janvier au 1er Février qui est pour nous, du moins dans sa 1re partie, la dernière du mois de Janvier est, pour les Arabes, et dans toute son étendue, la première du mois de Février. Aussi quand on dit en arabe la nuit du jeudi, on entend parler de la nuit qui précède la journée du jeudi et non pas de celle qui la suit.

C'est pourquoi ils ont des termes spéciaux pour désigner cette nuit qui, d'après eux, commence le mois. Ils disent donc

indifféremment : لِأَوَّلِ لَيْلَةٍ مِنْ رَجَبٍ la première nuit de Radjab, ou لِغُرَّةِ رَجَبٍ ou مُهَلِّ رَجَبٍ ou مُسْتَهَلِّ رَجَبٍ la nouvelle lune de Radjab.
Pour les autres jours ils se servent des expressions suivantes :

	Mois de 30 jours	Mois de 29 jours
1er	لِلَيْلَةٍ خَلَتْ	De même
2	لِلَيْلَتَيْنِ خَلَتَا	id
3	لِثَلَاثٍ خَلَوْنَ	id
4	لِأَرْبَعٍ id	id
5	لِخَمْسٍ id	id
6	لِسِتٍّ id	id
7	لِسَبْعٍ id	id
8	لِثَمَانٍ id	id
9	لِتِسْعٍ id	id
10	لِعَشْرٍ id	id
11	لِإِحْدَى عَشْرَةَ خَلَتْ	id
12	لِاثْنَتَيْ id id	id
13	لِثَلَاثَ id id	id
14	لِأَرْبَعَ id id	id
15	فِي النِّصْفِ مِنْ ، فِي مُنْتَصَفِ ، فِي انْتِصَافِ ..	id
16	لِأَرْبَعَ عَشْرَةَ بَقِيَتْ	لِثَلَاثَ عَشْرَةَ بَقِيَتْ
17	لِثَلَاثَ id id	لِاثْنَتَيْ id id
18	لِاثْنَتَيْ id id	لِإِحْدَى id id

	Mois de 30 jours	Mois de 29 jours
19	لِإِحْدَى عَشْرَةَ بَقِيَتْ	لِعَشْرٍ بَقِينَ
20	لِعَشْرٍ بَقِينَ	لِتِسْعٍ id
21	لِتِسْعٍ id	لِثَمَانٍ id
22	لِثَمَانٍ id	لِسَبْعٍ id
23	لِسَبْعٍ id	لِسِتٍّ id
24	لِسِتٍّ id	لِخَمْسٍ id
25	لِخَمْسٍ id	لِأَرْبَعٍ id
26	لِأَرْبَعٍ id	لِثَلَاثٍ id
27	لِثَلَاثٍ id	لِلَيْلَتَيْنِ بَقِيَتَا
28	لِلَيْلَتَيْنِ بَقِيَتَا	لِلَيْلَةٍ بَقِيَتْ
29	لِلَيْلَةٍ بَقِيَتْ	

Pour le dernier jour du mois, nuit comprise, dans les mois de 30 ou de 29 jours, il faut dire

Mois de 30 jours — رَجَبٍ
Mois de 29 jours — شَعْبَانَ
} لِآخِرِ لَيْلَةٍ مِنْ

ou

Mois de 30 jours — رَجَبٍ
Mois de 29 jours — شَعْبَانَ
} لِسُرَارِ ou لِسِرَارِ ou لِسَرَرِ

Enfin pour le dernier jour du mois, la nuit étant passée, on se sert de ces formules

Mois de 30 jours — رَجَبٍ
Mois de 29 jours — شَعْبَانَ
} لِآخِرِ يَوْمٍ مِنْ

ou

Mois de 30 jours رَجَبٌ } لِأَنْسِلَاخِ ou لِسَلْخِ
Mois de 29 jours شَعْبَانَ }

Numératifs ordinaux. — Les numératifs ordinaux sont de véritables adjectifs et ils doivent concorder avec les noms qu'ils qualifient par rapport à l'usage de l'article aussi bien qu'en genre, en nombre et en cas.

Les numératifs ordinaux de dixaines et ceux de centaines et de mille étant les mêmes que les numératifs cardinaux s'emploient pour les deux genres.

Lorsque les numératifs ordinaux sont déterminés par l'article, ils ne peuvent point être en rapport d'annexion avec un nom ou un pronom affixe.

Les numératifs ordinaux masculins peuvent être employés en rapport d'annexion avec des pronoms affixes féminins, lorsque ces pronoms se rapportent à des pluriels irréguliers qui viennent d'un singulier masculin.

Il y a un autre cas où les numératifs ordinaux sont employés en rapport d'annexion; c'est lorsqu'on leur donne pour complément le numératif cardinal dont ils sont formés أَنْتَ ثَانِي ٱثْنَيْنِ tu es le 2me de deux, ce qui signifie seulement : tu es l'un des deux.

Dans cette manière de s'exprimer on doit mettre nécessairement les deux numératifs en rapport d'annexion et il faut les faire concorder en genre. Ainsi l'on doit dire عَاشِرُ عَشَرَةٍ l'un de dix et عَاشِرَةُ عَشْرٍ l'une de dix.

On peut employer dans la même acception les numératifs cardinaux depuis 11 jusqu'à 19, ce qui se fait de deux façons mais en observant toujours la concordance des genres ; ou bien les quatre mots dont les deux numératifs sont composés demeurent indéclinables ou bien on supprime le 2^d mot du numératif ordinal en déclinant le 1er et en laissant le numératif cardinal indéclinable. On peut encore exprimer le même sens en supprimant tout à fait le 2^d terme qui est le numératif cardinal et en conservant le numératif ordinal seul sous sa forme indéclinable.

Les numératifs ordinaux peuvent encore être employés dans une autre sorte de rapport avec le numératif cardinal immédiatement inférieur à celui dont ils dérivent هُوَ ثَالِثُ اثْنَيْنِ il est le 3e de deux, c'est à dire il se joint à deux pour compléter le nombre de trois. Ces numératifs ordinaux peuvent régir le numératif cardinal à l'accusatif

ou au génitif. Il faut encore observer ici la concordance de genre entre les deux numératifs.

On peut employer la même forme avec les numératifs ordinaux composés, de 11 à 19, en déclinant le numératif d'unité qui entre dans leur composition et laissant le numératif de dixaine indéclinable.

La même forme a lieu avec les numératifs composés d'autres dixaines, si ce n'est qu'alors on retranche du numératif cardinal le mot qui exprime la dixaine.

Pour dater les années d'un règne ou de la vie d'un homme on se sert des numératifs ordinaux.

Optatif

Se rend affirmativement par le prétérit et négativement par le même temps précédé de لا.

Participe présent

L'aoriste indicatif dans la dépendance immédiate d'un verbe précédent sans l'interposition d'aucune particule conjonctive se traduit par le participe présent seul ou précédé de en.

Passif

Le passif est généralement rendu en arabe d'une façon absolue sans exprimer le complément indirect et on ne dira pas, comme en français, le vizir fut tué par le sultan, mais par exemple: sur l'ordre du sultan, de la propre

main du sultan le vizir fut tué ou toute autre tournure analogue.

Quand les verbes doublement transitifs sont mis au passif, le 1er de leurs compléments directs devient sujet et le 2e reste complément circonstanciel à l'accusatif.

On se sert du passif pour exprimer les formes impersonnelles du verbe français précédé de on ou de il. Les verbes se construisent alors au passif avec leurs compléments absolument de la même manière qu'à l'actif,

Plus que parfait

Le plus que parfait s'exprime par le prétérit du verbe كَانَ joint au prétérit d'un autre verbe et si entre plusieurs plus que parfaits il y en a auxquels on veuille donner une signification relative d'antériorité, on le fait en plaçant la particule قَدْ entre le verbe كَانَ et l'autre verbe.

Si avant la particule قَدْ placée devant un verbe au prétérit il y a un autre verbe à ce même temps, il n'est pas nécessaire d'exprimer le verbe كَانَ pour donner au deuxième verbe la valeur du plus que parfait.

Le nom d'action de كَانَ joint à un pronom affixe ou à un complément au génitif donne

au prétérit des verbes devant lesquels il est placé le sens du plus que parfait.

Le prétérit du verbe كَانَ étant placé devant لَمَّا lorsque, tous les prétérits qui suivent la particule prennent la valeur du plus que parfait avec un degré d'antériorité pour celui ou ceux qui dépendent de لَمَّا.

La particule لَوْ si, exprimant une suppo= sition et formant un lien entre deux propo= sitions corrélatives donne aux verbes qui la suivent, pourvu qu'ils soient au prétérit, le sens du plus que parfait.

Préposition

Les prépositions servent à former les complé= ments indirects. Elles sont toujours invariables.

Trois d'entre elles بِ, عَنْ et مِنْ, peuvent être suivies de l'adverbe explétif مَا sans perdre leur influence sur leur complément qui reste toujours au génitif.

Il arrive fréquemment qu'après un verbe intransitif de sa nature, on supprime la préposition qui sert à relier ce verbe à son complément et l'on met le complément à l'accusatif comme si le verbe était transitif.

Il en est de même des compléments indirects des verbes transitifs.

Cette règle est sujette cependant à une exception et l'on ne doit jamais omettre la préposition quand il peut en résulter une amphibologie, comme, par exemple, lorsque le même verbe, au moyen de deux prépositions différentes peut avoir deux significations très-tranchées.

Les prépositions prennent quelquefois pour compléments immédiats, sans l'intervention d'aucune particule, des propositions soit verbales soit nominales.

Les prépositions sont enfin suivies quelquefois d'une autre préposition qui leur sert de complément comme: de chez, de par, par devers etc en français.

Présent

Lorsqu'il s'agit d'exprimer le présent on n'emploie ordinairement aucun verbe à une forme temporelle. On se contente d'exprimer le sujet et l'attribut; le seul rapprochement des deux termes, leur position respective et les cas dont on fait usage suffisent pour exprimer l'idée de l'existence.

Le présent s'exprime aussi par l'aoriste.

Après إنْ si, le prétérit de كان employé avec l'aoriste indicatif exprime le présent.

L'aoriste indicatif doit être traduit par le présent 1°, quand il n'est pas précédé de la particule سَوْفَ ou de ses abrégés 2°, quand il n'est pas précédé de لَا 3°, quand il est dans la dépendance de la négative مَا.

Prétérit

Le prétérit de sa nature indique un temps passé. Il faut donc le rendre par un temps passé toutes les fois que sa valeur n'est pas changée par quelqu'une des circonstances dont il sera parlé dans la suite.

Quand le prétérit est précédé de قَدْ déjà, حِينَ et لَمَّا lorsque, il signifie toujours un temps passé.

On emploie très-fréquemment le prétérit pour exprimer avec plus d'énergie le présent ou même le futur prochain.

Le prétérit joint au prétérit du verbe كَانَ exprime le plus que parfait.

Le prétérit du verbe كَانَ étant placé devant لَمَّا lorsque, tous les prétérits qui suivent la particule, prennent la valeur du plus que parfait avec un degré d'antériorité pour celui ou ceux qui dépendent de لَمَّا.

La particule لَوْ si, exprimant une supposition et formant un lien entre deux propo-

sitions corrélatives donne aux verbes qui la suivent, pourvu qu'ils soient au prétérit, le sens du plus que parfait. Avec la particule composée لَوْلَا si....ne, le verbe de la 1re des deux propositions corrélatives est souvent sous entendu, ce qui ne change rien à la valeur du 2e verbe

L'adverbe négatif لَا donne au prétérit le sens du futur dans les formules de serment.

Le prétérit s'emploie souvent pour l'optatif affirmatif. On l'emploie également pour l'optatif négatif en le faisant précéder de لَا.

Après إِذَا lorsque, le prétérit prend le sens du futur.

Après مَا aussi longtemps que, le prétérit prend le sens du futur, à moins que مَا ne dépende d'un antécédent qui exprime le temps passé.

Après إِنْ et لَوْ si, le verbe au prétérit a la valeur du futur qu'en français nous traduisons par le présent. Il en est de même après les mots homogènes de إِنْ, énumérés sous la rubrique : aoriste conditionnel.

L'aoriste conditionnel précédé de لَمْ ne... pas ou de لَمَّا ne... pas encore a la valeur d'un temps passé.

Le prétérit précédé de l'aoriste du verbe كَانَ suivi ou non de la particule قَدْ prend le sens du futur antérieur.

Le prétérit prend quelquefois le sens du subjonctif après la conjonction أَنْ précédé d'un verbe signifiant : commander, ordonner.

Pronom affixe

Les pronoms affixes déterminent les noms communs indéterminés auxquels ils sont joints.

Pronom personnel

Les pronoms personnels sont déterminés de leur nature.

Il arrive quelquefois surtout chez les poètes qu'on emploie un pronom pour désigner des êtres qui n'ont pas encore été nommés; mais il faut en ce cas que le genre et le nombre du pronom ou quelques-unes des circonstances du discours fassent disparaître ce que cette manière de s'exprimer a d'obscur et d'amphibologique ; car il est évident qu'elle ne peut être autorisée que par la certitude qu'on a que celui à qui l'on parle a déjà présente à l'esprit la chose à laquelle se rapporte le pronom.

Syntaxe — Pronom personnel

La règle générale pour l'usage des pronoms isolés composés du mot إِيَّا joint aux affixes qui représentent l'accusatif est que l'on ne doit jamais y avoir recours quand on peut employer les affixes.

Les causes qui autorisent l'emploi des pronoms isolés au lieu des affixes sont 1°, l'inversion qui place le nom qui doit servir de complément avant son antécédent 2°, l'ellipse de l'antécédent 3°, la rencontre de deux pronoms qui servent tous deux de complément à un même antécédent.

Les pronoms des différentes personnes observent entre eux une sorte de gradation ou de rang. Les pronoms de la 1re personne ont la préférence sur tous les autres et les pronoms de la 2e personne ont la préférence sur ceux de la 3e personne.

De là il résulte que, pour que l'on puisse attacher plusieurs pronoms affixes à un même verbe ou à un même nom d'action ou adjectif verbal (les seuls mots susceptibles de deux compléments) il faut que ces pronoms puissent être disposés suivant leurs rangs respectifs. Il faut aussi que les deux pronoms

ne soient pas de la même personne. Cependant s'ils sont tous deux de la 3e personne, pourvu qu'ils diffèrent entre eux de de nombre ou de genre, on peut les joindre tous deux comme affixes à un seul antécédent.

Dans les cas où l'on peut joindre les deux pronoms affixes à un même antécédent on peut aussi employer, au lieu du 2e affixe, les pronoms isolés composés du mot إِيَّا. Avec les verbes il est plus élégant d'employer les deux affixes ; avec les adjectifs verbaux et les noms d'action, il vaut mieux détacher le 2e complément par la raison que les noms d'action et les adjectifs verbaux n'exercent pas sur les compléments directs une action aussi forte que l'est celle des verbes.

Proposition nominale. On appelle ainsi toute proposition qui ne renferme aucun verbe.

Proposition qualificative. On nomme ainsi des propositions verbales ou nominales indéterminées qui ne se joignent qu'à des noms indéterminés et qui jouent le rôle de l'adjectif verbal : مَرَرْتُ بِرَجُلٍ يَنُومُ équivaut à مَرَرْتُ بِرَجُلٍ نَائِمٍ J'ai passé près d'un homme qui dormait.

Proposition verbale On appelle ainsi toute proposition qui

renferme un verbe soit attributif soit abstrait.

Qualificatif — Les adjectifs qualificatifs sont dérivés des verbes comme les noms d'agent ou de patient mais avec cette différence qu'ils n'ont aucune influence verbale sur leur complément ; comme ils ne participent en rien de la nature du verbe, ils ne peuvent avoir de sujet.

Les adjectifs verbaux formés des verbes soit primitifs soit dérivés qui n'expriment qu'une simple manière d'être ou une action qui ne sort pas du sujet doivent être considérés très souvent comme des qualificatifs quoiqu'ils aient la forme de nom d'agent.

Sobriquet لَقَبٌ — Dans les sobriquets qui se composent de deux noms ou adjectifs en construction, le 2e se met au génitif.

Subjonctif — Voir : Aoriste subjonctif

Sujet — Le sujet de tout verbe soit actif soit passif se met au nominatif, qu'il précède ou suive le verbe auquel il sert de sujet, à la condition toutefois qu'il ne soit pas précédé immédiatement des conjonctions إِنَّ ، أَنَّ ، لٰكِنَّ ، كَأَنَّ et لَيْتَ et de l'adverbe عَلَّ ou لَعَلَّ auquel cas on met le sujet à l'accusatif.

On distingue facilement le sujet de l'attribut

quand le sujet est un nom déterminé parce qu'alors l'attribut est généralement un nom ou un adjectif indéterminé. Quand l'adjectif doit qualifier le sujet il concorde avec celui-ci.

Lorsque le sujet et l'attribut sont l'un et l'autre déterminés, on emploie souvent pour les distinguer et pour empêcher qu'on ne les confonde en une seule proposition, les pronoms personnels de la 3e personne que l'on place entre le sujet et l'attribut.

Si le sujet est un pronom affixe précédé d'une des particules qui régissent après elles l'accusatif, le pronom personnel de distinction doit être de la même personne que celle de l'affixe.

Le sujet logique des noms d'action réguliers se met au génitif.

Le sujet des noms d'agent ou de patient se met au nominatif, au génitif ou à l'accusatif.

Dans les propositions verbales

On place le sujet avant le verbe

1° Si la proposition commence par une des particules énumérées au 1er § et si le nom sur lequel ces particules exercent leur influence est lui-même le sujet de la proposition;

2° Si le sujet est un mot interrogatif ou conjonctif

et après le verbe

1°, Si le verbe est précédé de إِنَّ ou d'un de ses homogènes (Voir : Aoriste conditionnel) employé non comme sujet mais comme attribut ou complément ;

2°, S'il survient au commencement d'une proposition un terme qui n'est pas le sujet du verbe, soit que ce terme soit un nominatif absolu soit que se trouvant sous l'influence de إِنَّ ou autres particules semblables, il soit mis à l'accusatif ;

3°, Si l'on place le complément du verbe avant le verbe.

Dans les propositions nominales, on place

le sujet avant l'attribut

toutes les fois que l'inversion jetterait du louche dans l'expression ;

le sujet après l'attribut

quand cette inversion contribue à mieux déterminer le sens de la proposition ;

et comme on veut

quand il n'en résulte aucun inconvénient pour la clarté de la phrase.

Superlatif — Voir : Adjectif comparatif et superlatif

Surnom كُنْيَة — Dans les surnoms qui se composent de deux

noms ou adjectifs en construction, le 2e se met au génitif.

Titre honorifique لَقَب

Dans les titres honorifiques qui se composent de deux noms ou adjectifs en construction, le 2e se met au génitif.

Verbe

Le même verbe peut être transitif dans une acception et intransitif dans une autre.

Le même verbe intransitif peut aussi se lier à ses compléments par diverses prépositions et varier sa signification à raison de ces différentes manières d'exprimer la nature du rapport qui est entre le verbe et le complément.

Il n'y a donc que l'usage et les dictionnaires qui puissent apprendre quels sont entre les verbes ceux qui gouvernent immédiatement leur complément et ceux qui le gouvernent au moyen d'une préposition.

Les verbes qui ont entre eux une analogie de signification ont d'ordinaire une même manière de s'unir à leur complément.

On se sert de la 3e personne du masculin pluriel des verbes actifs ou de la 3e personne du masculin singulier des verbes passifs pour rendre les expressions vagues françaises : on dit etc ou il a été dit etc.

Verbe absolu — Sont ceux qui renferment en eux-mêmes un sens complet : mourir

Verbe abstrait — Voir : كَانَ

Verbe admiratif ou exclamatif — Bien que ces noms aient été classés aux interjections dans la 1re partie de la grammaire, nous les laissons ici sous le nom qu'on leur donne habituellement pour permettre de retrouver plus facilement leur syntaxe.

Il arrive quelquefois que l'on sous entend le nom ou le pronom qui devrait exprimer l'objet de l'admiration, mais ce cas est très-rare et n'a lieu que quand il n'en peut résulter aucune obscurité.

On peut interposer entre le verbe admiratif et son complément une préposition avec son complément, un terme circonstanciel de temps ou de lieu, un adverbe ou une interjection.

Ils peuvent avoir pour complément une proposition précédée des mots أَنَّ et مَا.

Si le verbe dont ils sont formés exige une préposition devant son complément, cette préposition reste la même dans le verbe admiratif.

Verbe attributif — Tous les verbes qui, outre l'idée de l'existence du sujet et de sa relation à un attribut, renferment encore celle d'un attribut déterminé, se nomment

attributifs.

Parmi ceux-ci les uns expriment une action du sujet : battre, ils sont actifs ; une action supportée par le sujet : être battu, ils sont passifs ; une simple qualité ou manière d'être du sujet : être beau, ils sont neutres.

Verbe auxiliaire

Voir : كَانَ

Verbe de louange ou de blâme.

Bien que ces noms aient été classés aux interjections dans la 1re partie de la grammaire, nous les laissons ici sous la dénomination qu'on leur donne habituellement, afin de permettre de retrouver plus facilement leur syntaxe.

Ils régissent au nominatif le nom sur lequel porte la louange ou le blâme. Ce nom doit être un nom commun déterminé exclusivement par l'article ال. Si le nom sur lequel porte la louange ou le blâme est suivi de plusieurs noms en rapport d'annexion il suffit que le dernier de ces noms soit déterminé par l'article.

Les propositions composées de verbes de louange ou de blâme et d'un nom commun expriment nécessairement des idées générales. Quand on veut déterminer ces propositions

générales à un sujet particulier, on ajoute le nom qui exprime ce sujet particulier et qui doit toujours être déterminé soit par sa nature soit par les articles ou les pronoms soit par annexion, ce nom se met aussi au nominatif.

Si le nom qui exprime le sujet individuel est connu parce qu'il a déjà été énoncé, on peut le sous-entendre.

On peut aussi mettre à l'accusatif indéterminé le nom de la chose louée ou blâmée et laisser au nominatif le sujet particulier déterminé.

بِئْسَ, et نِعْمَ, bien que masculins. sont employés plus élégamment devant les noms féminins que بِئْسَتْ, et نِعْمَتْ, qui sont pourtant féminins.

Verbe doublement transitif.

Les verbes doublement transitifs c'est à dire qui ont deux compléments directs les régissent tous deux à l'accusatif.

Quand ces verbes sont mis au passif, le 1er de leurs compléments directs devient sujet et le 2e reste complément circonstanciel à l'accusatif.

Verbe intransitif

Sont ainsi nommés ceux qui ne peuvent s'unir à leur complément sans l'intervention d'une préposition et n'ont de la sorte qu'un

complément indirect

Verbe relatif — Sont ceux qui, pour la plénitude du sens, exigent un complément, prendre, venir. Ils sont transitifs quand ils prennent un complément direct et intransitifs quand ils prennent un complément indirect.

Verbe substantif — Voir : كَانَ

Verbe transitif — Le verbe transitif régit son complément direct à l'accusatif. Sont ainsi nommés ceux qui s'unissent immédiatement à leur complément sans l'intervention d'aucun autre mot.

Vocatif — Le vocatif est souvent exprimé par le nominatif ou l'accusatif avec ou sans l'intervention d'une interjection.

Lorsque le nom propre de la chose appelée a plus de trois lettres, on retranche quelquefois la dernière lettre. On peut pareillement retrancher le ة des noms propres féminins lors même qu'ils n'aient que trois lettres. On dit de même يَاصَاحِ pour يَاصَاحِبِي ô mon ami !

1— أَجَلْ Oui, certes.
répond à une phrase affirmative et jamais à une interrogation.

II

أَ Ô, interjection.
régit au nominatif sans tenwin le nom propre ou le nom commun qui la suit sans complément ni détermination et qui s'applique à des personnes présentes aux yeux ou à l'esprit de celui qui parle;
régit à l'accusatif avec tenwin le nom propre ou commun qui la suit avec un complément ou une détermination;
on emploie aussi l'accusatif, même si la chose appelée est indéterminée, mais si elle n'est pas censée être sous les yeux de celui qui parle; ainsi qu'avec le mot إِبْن fils entre deux noms propres ou آبْن entre deux noms communs;

elle ne doit jamais être suivie immédiatement de l'article أَلْ. On interpose entre elle et le nom commençant par أَلْ, un des mots suivants: هذا, هَا, أَيُّهَا, أَيَّتُهَا, أَيُّهَا.

1 — أَخَذَ Se mettre à,
régit toujours immédiatement un autre verbe qui lui sert de complément.

إِذْ, إِذَا, إِذَامَا Lorsque, conjonction,

en parlant d'un événement présent peut avoir après elle une proposition soit nominale soit verbale;

établit un rapport conditionnel entre deux propositions, peut dans ce cas régir le prétérit et l'aoriste conditionnel qui tous deux prennent le sens du futur;

pour faire cesser cette influence de إِذَا sur les verbes au prétérit, il suffit de placer avant elle le prétérit du verbe كَانَ ou un autre verbe au prétérit, duquel dépende la proposition commençant par إِذَا ou même que la proposition précédente, abstraction faite de tout temps passé écrit, indique par sa signification qu'il ne peut s'agir que du passé.

إِذَا , إِذَنْ En ce cas, cela étant, adverbe,

régit le subjonctif 1° si l'aoriste a le sens du futur et non celui du présent 2° si cet adverbe est le premier mot de la phrase 3° si cette phrase est la réponse immédiate ou la conséquence de la précédente 4° si l'aoriste suit immédiatement l'adverbe sans l'interposition d'aucun autre mot qu'une négation, un serment ou un vocatif.

أَفْعِلْ بِـ Voir : Interjections 1re partie et Verbe admiratif ou exclamatif IIe partie I

أَقْبَلَ Se mettre à,

régit toujours immédiatement un autre verbe qui lui sert de complément.

آلْ L'article آلْ qui, lorsqu'il précède l'adjectif verbal, peut, dans la plupart des cas, être considéré comme un conjonctif le devient tout à fait quand il se trouve devant un verbe. Il est alors une contraction de الَّذِي et en exerce les mêmes fonctions.

أَلَا Or sus, ça donc ! interjection,

n'a aucune influence sur la valeur temporelle des verbes qui la suivent.

إِلَّا Sinon, excepté, conjonction,

dans les phrases négatives elle régit le nom qui exprime la chose exceptée à l'accusatif ou bien ce nom concorde avec celui qui exprime l'idée générale. Si la proposition est affirmative إِلَّا régit toujours l'accusatif;

si le mot qui précède إِلَّا est un sujet et celui qui la suit un attribut, la proposition exprimant, sous une forme négative, une véritable affirmation, les deux mots

seront au nominatif ;

si la chose exceptée n'est point de la nature de celles qui sont comprises dans l'idée générale, le nom qui suit إلاّ se met nécessairement à l'accusatif ;

après إلاّ il peut se trouver, au lieu d'un nom, une proposition tout entière soit verbale soit nominale sur laquelle إلاّ n'exerce aucune influence. Quelquefois on interpose la conjonction و entre إلاّ et la proposition qui renferme l'exception ;

si l'action exprimée par le verbe est restreinte au complément du verbe par إلاّ le complément doit nécessairement être placé après le sujet. Si au contraire la restriction tombe sur le sujet, l'inversion est nécessaire ;

avec إلاّ on fait usage des pronoms composés إيّاكَ et jamais des pronoms affixes.

الّذِي Lequel, celui-qui, adjectif conjonctif,

se conforme, pour ce qui est de la concordance, en genre et en nombre, avec le nom auquel il se rapporte, aux règles ordinaires de la concordance des adjectifs ;

il ne peut servir à qualifier qu'un nom

déterminé soit par l'article soit autrement, parce qu'il est lui-même déterminé de sa nature, renfermant toujours l'article ٱلْ;

employé comme sujet de la phrase conjonctive, n'a pas besoin d'être suivi d'un pronom, à la condition que la proposition conjonctive contienne un verbe;

il n'en est plus de même quand il exprime le complément de la proposition conjonctive, il faut alors que le terme quel qu'il soit, dont ٱلَّذِى devrait être logiquement le complément, soit suivi d'un pronom personnel qui concorde en genre et en nombre, suivant les règles ordinaires, avec le nom qualifié par l'adjectif conjonctif;

il semble aussi quelquefois renfermer la valeur d'un antécédent et signifier celui-qui, ce qui, ce que, surtout quand toute la proposition conjonctive devient le sujet et le nom ou le pronom, qui est le véritable sujet qualifié par cette proposition devient l'attribut. Ex: celui qui a fait cela c'est moi, au lieu de: j'ai fait cela;

il n'est jamais interrogatif.

إِمَّا Si, conjonction,

composée de إِنْ si et de مَا explétif, s'emploie devant l'aoriste énergique des deux formes.

أَنْ Que, afin que, conjonction,

régit le subjonctif et s'emploie pour le passé et le futur;

après les verbes qui signifient commander, ordonner, elle est quelquefois suivie d'un verbe au prétérit qui a toujours néanmoins le sens du subjonctif;

elle n'exige après elle le subjonctif que lorsqu'avec le verbe qui la suit, elle équivaut à l'infinitif, que le verbe exprime un temps futur par rapport au verbe de la proposition précédente et enfin qu'il y a entre les deux propositions une dépendance de subordination. Quand la proposition conjonctive est simplement complémentaire et ne renferme aucune des conditions précédentes, le verbe se met au prétérit s'il s'agit d'une chose passée et à l'aoriste indicatif s'il s'agit d'une chose présente;

une proposition commençant par أَنْ peut être le complément direct d'un verbe;

quand le verbe intransitif a pour complément une proposition soit verbale soit nominale, commençant par la conjonction أَنَّ on peut toujours supprimer la préposition qui devrait lier le verbe intransitif à son complément;

par un usage tout contraire on fait usage quelquefois devant أَنَّ de la préposition بِ, considérée comme explétive.

أَنَّ Que, afin que, conjonction,

exige, ainsi que toutes les conjonctions qui en sont formées, que le nom qui la suit immédiatement, serait-il même sujet, soit à l'accusatif.

إِنْ Si; conjonction conditionnelle,

doit être, de sa nature, suivie immédiatement d'un verbe et prendre place au commencement d'une proposition verbale;

après elle, le verbe au prétérit a la valeur du futur qu'en français nous traduisons par le présent; si on veut conserver au prétérit la valeur du passé, il faut interposer le verbe كَانَ entre la conjonction et le verbe qui doit avoir la valeur du passé;

si après إِنْ on veut exprimer le présent

on se sert du prétérit de كَانَ avec l'aoriste indicatif ;

après elle, l'aoriste conditionnel a la valeur du futur ;

si, dans la 1re de deux propositions corrélatives conditionnelles, entre إِنْ si ou ses homogènes (mentionnés sub: aoriste conditionnel) et l'aoriste prend place le prétérit de كَانَ, celui-ci détruit l'influence de إِنْ ou de ses homogènes sur l'aoriste qui au lieu d'être mis au conditionnel doit être mis à l'indicatif.

إِنَّ Car, conjonction,

exige, ainsi que toutes les conjonctions qui en sont formées, que le nom qui la suit immédiatement, serait-il même sujet, soit à l'accusatif. Il en est de même si le nom n'est séparé de la conjonction que par une préposition suivie de son complément même complexe ;

perd cette influence quand elle est suivie de مَا explétif.

أَنْشَأَ Commencer à,

régit toujours immédiatement un autre verbe qui lui sert de complément.

إِنَّمَا Ne ... que, seulement, en effet, adverbe,

a pour effet de mettre le verbe à la 3e personne du singulier ou du pluriel, bien que le sujet soit un pronom de la 1re et de la 2e personne du singulier, du pluriel ou du duel إِنَّمَا قَامَ أَنَا Il ne s'est levé que moi;

si l'action exprimée par le verbe est restreinte au complément du verbe par إِنَّمَا le complément doit nécessairement être placé après le sujet. Si au contraire la restriction tombe sur le sujet l'inversion est nécessaire.

أَنَّى En quelque lieu que ce soit que, de quelque façon que, conjonction,

établissant un rapport conditionnel entre deux propositions, régit l'aoriste conditionnel;

devant un prétérit, lui donne le sens du futur; perd cette dernière influence quand on place devant elle le prétérit de كَانَ ou d'un autre verbe;

devant un aoriste conditionnel lui donne le sens du futur;

devant le verbe كَانَ précédant l'aoriste indicatif donne à ce dernier le sens du futur.

أَوْشَكَ ou أَوْشَكَ أَنْ (plus rare) Il a été sur le point de, Peu s'en est fallu que... ne,

régit toujours immédiatement un autre

verbe qui lui sert de complément.

أُولُو — Voir : ذُو

أَيْ — Ô, interjection.

même note qu'à أَ.

أَيٌّ , أَيَّةٌ , أَيُّمَنْ — Quiconque, celui qui, quel? quel!

établit un rapport conditionnel entre deux propositions corrélatives et régit le conditionnel; placé devant un prétérit (ou devant un conditionnel) lui donne le sens du futur; perd cette influence quand il est précédé du prétérit de كَانَ ou d'un autre verbe;

placé devant le verbe كَانَ précédant un aoriste indicatif, donne à ce dernier le sens du futur;

se décline régulièrement avec toute la variété des nombres, des genres et des cas, dans les mêmes circonstances où l'on décline مَنْ avec cette seule différence qu'on peut ajouter quelque chose après lui; hors ce cas il n'a ni duel ni pluriel et s'emploie indifféremment pour tous les nombres et les deux genres. On peut cependant dire pour le féminin أَيَّةٌ;

étant de sa nature un nom, il exige toujours le génitif après lui; si on l'emploie fréquemment sans complément, c'est que le complément est sous-entendu;

il exige, ainsi que les conjonctifs الَّذِي, مَنْ et مَا, après lui, comme signe de rappel, un pronom personnel ;

il sert aussi à exprimer l'admiration et alors il a toujours pour complément un nom indéterminé. S'il est précédé d'un nom indéterminé, il le qualifie à la manière des adjectifs, c'est-à-dire qu'il suit les règles de concordance des adjectifs avec les noms. S'il est précédé d'un nom déterminé, il se met à l'accusatif comme terme circonstanciel.

أَيَا — Ô, vocatif, interjection

même note qu'à أَ,

أَيَّانَ — Lorsque, conjonction,

établit un rapport conditionnel entre deux propositions corrélatives, régit alors le conditionnel ;

placée devant un prétérit, un aoriste conditionnel ou le verbe كَانَ précédant un aoriste indicatif, donne à ce prétérit ainsi qu'aux deux aoristes le sens du futur ; perd cette influence quand on place devant elle le prétérit de كَانَ ou d'un autre verbe.

أَيْنَ , أَيْنَمَا — En quelque lieu que ce soit que, conjonction

même note que pour أَيَّانَ.

1 — بِضْعٌ، بِضْعَةٌ، Quelque,

se construit comme تِسْعَةٌ، سِتَّةٌ، pour le masculin et تِسْعٌ، p^r le féminin.

2 — بَلْ. Ou plutôt,

dans les propositions affirmatives ;

Mais,

dans les propositions négatives ou prohibitives ;

ne s'emploie jamais dans les propositions interrogatives.

بَلَى Oui, si, si fait

affirme ce qu'une proposition a de négatif,

ne s'emploie qu'après une proposition négative, مَا جَاءَ بُطْرُسُ Pierre n'est pas venu بَلَى Si fait (il est venu).

fém. أَيَّتُهَا , masc. أَيُّهَا — O! vocatif, interjection

sert aussi pour appeler plus particulièrement l'attention sur le nom qui le suit et qui doit être mis à l'accusatif. Si ce dernier nom est suivi d'un adjectif ou d'un appositif, celui-ci doit être mis au nominatif ;

بِ — Préposition,

placée devant un génitif exprime souvent l'attribut dans les propositions nominales négatives ;

est quelquefois employée comme explétive devant أَنَّ conjonction.

بِذِي تَسَلَّمُ , بِذِي تَسَلَّمِينَ
بِذِي تَسَلَّمَانِ , بِذِي تَسَلَّمُونَ
بِذِي تَسَلَّمْنَ

J'en jure par celui qui te (masc), te (fém.), vous deux, vous (masc), vous (fém.) conserve en bonne santé.

1 ——

بَعْضٌ — Partie, nom,

s'emploie ordinairement avec un complément, mais ce complément peut être sous entendu et alors بَعْضٌ prend le tenwin ou l'article déterminatif en compensation du complément dont on fait ellipse.

2 ——

بَيْدَ — Perte, nom,

est proprement un nom servant à former des exceptions, régit le nom de la chose exceptée au génitif ; quant à lui dans les

phrases négatives, il se met à l'accusatif ou bien concorde avec le nom exprimant l'idée générale. Dans les phrases affirmatives il se met toujours à l'accusatif;

si le mot qui précède إِلَّا est un sujet et celui qui suit ce nom un attribut, la proposition exprimant sous une forme négative une véritable affirmation, إِلَّا sera au nominatif;

si la chose exceptée n'est point de la nature de celles qui sont comprises dans l'idée générale, إِلَّا se met nécessairement à l'accusatif;

après إِلَّا il peut se trouver (au lieu d'un nom) une proposition toute entière soit verbale soit nominale sur laquelle إِلَّا n'exerce aucune influence; on ajoute alors après إِلَّا qu'on met à l'accusatif, la conjonction أَنَّ.

بِئْسَ ، بِئْسَتْ

Voir: Interjections 1re partie et Verbe de louange ou de blâme 2e partie.

ثُمَّ

Et puis, adverbe,

si dans la 1re partie d'une proposition conditionnelle précédée de إِنْ il survient un 2e verbe joint avec le 1er par l'adverbe ثُمَّ, celui-ci peut régir la proposition qui le

suit à l'aoriste conditionnel comme s'il ne faisait que remplacer إِنْ. Si c'est dans la 2ᵉ partie d'une proposition conditionnelle que ثُمَّ joue ce rôle, on peut mettre le 2ᵉ verbe à l'aoriste conditionnel ou indicatif.

جَعَلَ Se mettre à, verbe,

régit toujours immédiatement un autre verbe qui lui sert de complément;

جَمِيعٌ Totalité, nom,

employé communément comme adjectif signifiant: tout, doit se construire comme un nom, aussi son régime est-il au génitif toujours.

حَتَّى Afin que, jusqu'à ce que, conjonction,

régit le subjonctif;

même observation qu'à أَنْ 3ᵉ § depuis: elle n'exige après elle jusqu'à s'il s'agit d'une chose présente.

حَتَّى إِذَا De telle sorte que, lorsque, conjonction,

toutes les fois que ces deux conjonctions se trouvent réunies au commencement d'une proposition, la valeur temporelle des verbes qui s'y trouvent dépend des antécédents.

حَيْثُ, حَيْثُمَا En quelque lieu que ce soit que, conjonction,

même observation qu'à أَيَّانَ, lorsque,

peut avoir après elle une proposition soit

nominale soit verbale.

حِينَ Lorsque, conjonction,

devant un prétérit lui donne toujours la signification du passé.

plur. ذُو , أُولُو Possesseur, nom,

doit toujours être accompagné d'un complément.

سِوَآءٌ , سِوَى Egalité, nom,

même note qu'à بَيْدَ.

طَبِقَ Se mettre à, commencer à, verbe,

régit toujours immédiatement un autre verbe qui lui sert de complément.

طَفِقَ Se mettre à, commencer à, verbe,

même note qu'à طَبِقَ.

plus rare عَسَى أَنْ ou عَسَى Il peut se faire que, verbe,

régit toujours immédiatement un autre verbe qui lui sert de complément;

ne s'emploie qu'au prétérit.

عَلَّ Voir: لَعَلَّ

عَلِقَ Se mettre à, commencer à,

même note qu'à طَبِقَ

عَلَمٌ Voir: Nom propre.

عَيْنٌ Œil, nom,

s'emploie avec les pronoms affixes pour signifier moi-même, toi-même &a.

غَيْرٌ Différence, nom,

sert à excepter ou à rendre l'idée de privation et est communément employé comme adjectif signifiant : autre ;

comme c'est proprement un nom, il régit le nom de la chose exceptée au génitif. Quant à lui, dans les phrases négatives il se met à l'accusatif ou bien concorde avec le nom exprimant l'idée générale. Dans les phrases affirmatives, il se met toujours à l'accusatif ;

si le mot qui précède غَيْرٌ est un sujet et celui qui suit ce nom un attribut, la proposition exprimant sous une forme négative une véritable affirmation, غَيْرٌ sera au nominatif ;

si la chose exceptée n'est point de la nature de celles qui sont comprises dans l'idée générale, غَيْرٌ se met nécessairement à l'accusatif ;

après غَيْرٌ il peut se trouver au lieu d'un nom une proposition tout entière soit verbale soit nominale sur laquelle غَيْرٌ n'exerce aucune influence ; on ajoute alors après غَيْرَ qu'on met à l'accusatif la conjonction أَنَّ ;

فَ. Et, conjonction,

indique que la proposition au début de laquelle elle se trouve cesse d'être sous l'influence grammaticale des conjonctions régissant les propositions antérieures;

si dans la 1re partie d'une proposition conditionnelle précédée de إِنْ, il survient un 2e verbe joint avec le 1er par la conjonction فَ, celle-ci peut régir la proposition qui la suit soit à l'aoriste conditionnel comme si elle ne faisait que remplacer إِنْ soit au subjonctif comme si elle prenait le sens de: en sorte que. Si c'est dans la 2e partie d'une proposition conditionnelle que فَ joue ce rôle, on peut mettre le 2e verbe à l'aoriste conditionnel, subjonctif ou indicatif; on n'emploie فَ de la sorte que quand la 2e proposition est nominale, circonstancielle, impérative ou négative avec لَنْ et مَا ou quand le verbe est précédé de قَدْ ou que sans قَدْ il a la signification du passé ou enfin qu'il est précédé de سَوْفَ ou de ses abrégés;

tenant lieu de رُبَّ régit le génitif.

1 — فُلَانٌ , نَةٌ Un, e, tel, le.

ne prend pas l'article quand il remplace un nom propre d'être raisonnable, le prend quand il remplace un nom propre d'animal.

فُعَلْ Voir: Interjection, 1re partie.

فَلْ Que, conjonction,

lorsqu'elle donne la signification impérative à l'aoriste devant lequel elle est placée, celui-ci doit être au mode conditionnel.

1 —

قَدْ Déjà, certes, adverbe,

doit être placé au commencement d'une proposition nominale; exige que le complément direct en état d'inversion placé avant lui soit au nominatif;

placé devant un prétérit lui donne toujours la signification du passé;

se place quelquefois entre l'aoriste de كَانَ et un prétérit combinés ensemble, pour former un futur antérieur;

si entre plusieurs plus que parfaits se suivant, il y en a auxquels on veuille donner une signification relative d'antériorité on le fait en plaçant la particule قَدْ entre le verbe كَانَ et l'autre verbe au prétérit. Mais si avant قَدْ il y a un autre verbe au prétérit il n'est pas nécessaire d'exprimer le verbe كَانَ pour donner au 2e verbe la valeur du plus que parfait.

plus rart[t] كَادَ ou كَادَ أَنْ Il a été sur le point de, peu s'en est fallu que ... ne, verbe,

régit toujours immédiatement un autre verbe qui lui sert de complément;

quand il est précédé d'une négation, on doit faire tomber en français la négation sur le verbe de la proposition complémentaire وَمَا كَادُوا يَفْعَلُونَ Peu s'en est fallu qu'ils ne fissent pas.

كَانَ Etre, verbe,

quand il sert à joindre un sujet à un attribut exige que le sujet soit au nominatif et l'attribut à l'accusatif, que l'attribut soit avant ou après lui; il en est de même des verbes exprimant l'idée de l'existence, mais modifiée par quelque circonstance;

le nom d'action de كَانَ est très-souvent employé comme le verbe lui-même avec un sujet et un attribut, le sujet étant mis au génitif et l'attribut à l'accusatif;

l'adjectif verbal كَائِنٌ met aussi l'attribut qui le suit à l'accusatif;

le nom d'action de كَانَ joint à un pronom affixe ou à un complément au génitif donne au prétérit et à l'aoriste

indicatif des verbes devant lesquels il se trouve, le sens du plus que parfait et de l'imparfait ;

le verbe avoir n'existant pas en arabe, il y est suppléé par كَانَ suivi de la préposition لِ être à ;

كَانَ au prétérit, placé devant لَمَّا lorsque, donne la valeur du plus que parfait à tous les prétérits suivant لَمَّا ;

suivi de قَدْ précédant un prétérit donne à celui-ci le sens du plus que parfait ;

كَانَ au prétérit placé avant إِذَا , كُلَّمَا et les autres détruit l'influence de futur qu'elles exercent sur le prétérit ; interposé, au même temps, entre إِنْ et un verbe au prétérit fait perdre à celui-ci le sens du futur ;

après إِنْ le prétérit de كَانَ employé avec l'aoriste indicatif donne à celui-ci le sens du présent ;

le prétérit de كَانَ joint au prétérit d'un autre verbe donne à celui-ci le sens du plus que parfait ;

le prétérit de كَانَ paraît être employé le plus souvent comme simple lien entre un

sujet et un attribut, abstraction faite de toute valeur temporelle ;

le verbe كَانَ placé après إِنْ et ses homogènes devant un aoriste, détruit leur influence conditionnelle puisque cet aoriste se met à l'indicatif, mais non leur influence temporelle puisque cet aoriste conserve le sens du futur ;

le prétérit de كَانَ précédant un aoriste indicatif donne à ce dernier le sens de l'imparfait ;

le prétérit de كَانَ précédant un aoriste conditionnel précédé lui-même de لَمْ donne au conditionnel le sens de l'imparfait négatif ;

l'aoriste de كَانَ précédant un prétérit donne à ce dernier le sens du futur antérieur ; quelquefois on interpose la particule قَدْ entre les deux verbes ;

كَانَ n'est pas un verbe auxiliaire 1° parce qu'on l'omet toutes les fois qu'il y a dans les antécédents quelque chose qui peut remplacer son influence, 2° parce qu'il n'est pas nécessaire qu'il soit à la même personne ni au même

nombre que le verbe sur lequel il exerce son influence 3°, parce que, placé devant un prétérit ou un aoriste, il a souvent une destination toute différente et n'influe sur la valeur temporelle des verbes qui le suivent qu'en détruisant l'influence d'une conjonction ou d'un autre mot qui emporte l'idée d'une condition.

كَأَنَّ Comme si, conjonction,

exige que le nom qui la suit immédiatement, serait-il même sujet, soit à l'accusatif. Il en est de même si le nom n'est séparé de la conjonction que par une préposition suivie de son complément même complexe ; perd cette influence quand elle est suivie du مَا explétif.

كَأَيٍّ , كَأَيِّنْ Combien, adverbe,

employé isolément et interrogativement régit à l'accusatif singulier le nom qui le suit immédiatement ;

employé énonciativement ou avec une préposition devant lui ou devant son complément régit le nom qui le suit au génitif singulier ou pluriel.

كَرَبَ Il a été sur le point de, peu s'en est fallu que .... ne, verbe,

régit toujours immédiatement un autre verbe qui lui sert de complément;

ne s'emploie qu'au prétérit.

كُلٌّ Universalité, totalité, nom,

employé communément comme adjectif signifiant : tout, est en réalité un nom, aussi son régime doit-il être au génitif;

s'emploie avec les pronoms affixes ou isolé comme un nom;

s'emploie ordinairement avec un complément, mais ce complément peut être sous entendu et alors كُلٌّ prend le tenwin ou l'article déterminatif en compensation du complément dont on fait ellipse.

كِلَا, masc كِلَتَا, كِلْتَا, كِلْتَ fém. Tous deux, adjectif,

ne s'emploient jamais sans complément;

le 1er se joint à un complément masculin et le 2e à un complément féminin. Dans les deux cas ce complément doit être déterminé et au duel ou avoir la valeur d'un duel;

كِلَا, s'emploie avec un pronom affixe duel masculin et كِلْتَا, avec le même féminin

au lieu de كُلُّ ;

il fait كِلَيْ, au génitif et à l'accusatif s'il est joint à un pronom affixe, sinon il reste invariable ;

il en est de même du féminin كِلْتَا, qui fait au génitif et à l'accusatif كِلْتَيْ.

كُلُّمَا Tout ce que, quoi que, conjonction,

même observation qu'à أَيَّانَ, lorsque, conjonction.

كُلَّمَا Toutes les fois que, conjonction,

même observation qu'à أَيَّانَ, lorsque, conjonction.

كَمْ Combien ? adverbe,

employé interrogativement régit à l'accusatif et au singulier le nom qui le suit immédiatement ;

employé énonciativement ou avec une préposition devant lui ou devant son complément régit le nom qui le suit au génitif et au singulier.

كُنْيَةٌ Voir : Surnom

كَيْفَ ، كَيْفَمَا De quelque manière que, conjonction,

même observation qu'à أَيَّانَ, lorsque, conjonction.

لَ Certes, adverbe,

1 —

لا يَكْتُبُ Il n'écrira pas est l'opposé de

يَكْتُبُ Il écrira bientôt;

se place au commencement d'une proposition nominale ou verbale ;

s'emploie avec l'aoriste énergique des deux formes et avec l'aoriste indicatif auquel elle donne le sens de l'énergique.

لِ A, préposition,

se place souvent devant le complément direct quand, par inversion, celui-ci est placé avant le verbe,

لِ Pour que, afin que, conjonction,

régit le subjonctif mais, placée devant l'aoriste conditionnel sert à exprimer le commandement qui s'adresse à une 2e ou une 3e personne.

لَا Ne ... pas, adverbe,

donne au prétérit le sens du futur surtout dans les propositions négatives ; lui donne aussi le sens de l'optatif négatif ;

placé devant l'aoriste indicatif lui donne le sens du futur, pourvu toutefois qu'il n'y ait pas eu auparavant dans la phrase une des autres particules négatives مَا, لَمْ ou لَمَّا ;

placé devant l'aoriste conditionnel lui donne la valeur déprécative ou prohibitive ;

précédé d'une autre proposition négative où l'on a fait usage des particules مَا, لَمْ et لَمَّا, dont la 1re sert pour le présent et les 2 autres pour le passé, il perd toute influence sur la valeur temporelle du verbe qui le suit et qui conserve, s'il est au prétérit, la signification du passé;

il met l'attribut des propositions nominales à l'accusatif 1° quand l'attribut est placé après le sujet 2° quand la particule إِلَّا ne se trouve pas entre le sujet et l'attribut 3° quand le sujet est un nom commun indéterminé;

si l'une de ces conditions manque, il perd toute influence sur l'attribut qui doit alors être mis au nominatif;

après لَا l'attribut des propositions nominales s'exprime souvent par la préposition بِ suivie du génitif;

quand لَا est employé pour nier d'une négation absolue et complète l'existence d'une chose, le nom de cette chose doit être mis à l'accusatif sans tenwin à la condition toutefois 1° que ce nom ne soit ni un nom défini par sa

nature, ni un nom déterminé soit par l'article soit autrement; 2° que ce nom suive immédiatement la négation; l'influence dont il s'agit ici s'exerce également sur le duel et le pluriel, comme sur le singulier; au duel et au pluriel régulier on conserve sans altération la forme des accusatifs; au pluriel régulier féminin on conserve la forme de l'accusatif en supprimant le tenwin; si c'est un adjectif on le met à l'accusatif avec un tenwin;

si après لا niant l'existence, il y a deux noms liés par une conjonction et sur lesquels porte également la négation, le 2ᵈ peut éprouver comme le 1ᵉʳ l'influence de لا ou au contraire être mis au nominatif; si, dans le même cas, لا est répété, il peut exercer son influence sur les deux noms ou ne l'exercer sur aucun des deux; il peut aussi ne l'exercer que sur l'un des deux soit le premier soit le dernier;

si le sujet dont on nie l'existence est qualifié par un adjectif, on peut mettre

cet adjectif à l'accusatif avec ou sans tenwin ou au nominatif;

si, enfin, après لا employé toujours dans le même sens, il y a un nom déterminé d'une façon quelconque, on met ce nom au nominatif,

لَا سِيَّمَا Surtout, principalement (littéralement: non à l'égal), adverbe,

régit le nom qui le suit au nominatif ou au génitif;

quand il n'est pas suivi d'un nom, il n'exerce aucune influence sur la proposition devant laquelle il se trouve;

لَعَلَّ ، عَلَّ Peut-être, adverbe,

exige que le nom qui le suit immédiatement, serait-il même sujet, soit à l'accusatif; il en est de même si le nom n'est séparé de l'adverbe que par une préposition suivie de son complément même complexe;

perd cette influence quand il est suivi du مَا explétif.

لَقَبٌ Voir: Sobriquet et titre honorifique.

لَكِنَّ Mais, conjonction,

exige que le nom qui la suit immé=

1 — لَمْ يَكْتُبْ Il n'a pas écrit est opposé à

كَتَبَ Il a écrit ;

2 — لَمَّا يَكْتُبْ Il n'a pas encore écrit est opposé

à قَدْ كَتَبَ Il a déjà écrit

diatement, serait-il même sujet, soit à l'accusatif ; il en est de même si le nom n'est séparé de la conjonction que par une préposition suivie de son complément même complexe ;

perd cette influence quand elle est suivie du مَا explétif.

لَمْ Ne .... pas, adverbe,

1 — exige toujours après lui l'aoriste conditionnel qui prend la valeur d'un temps passé ;

quand il y a plusieurs aoristes dépendant l'un de l'autre, celui qui suit لَمْ est seul au conditionnel ;

l'aoriste conditionnel précédé de لَمْ précédé lui-même du prétérit du verbe كَانَ a le sens de l'imparfait négatif.

لَمَّا Ne .... pas encore, adverbe,

2 — même observation qu'aux deux premiers paragraphes du précédent.

لَمَّا Lorsque, conjonction,

spécialement consacrée au passé, placée devant le prétérit lui donne toujours la signification du passé ;

le prétérit du verbe كَانَ étant placé

1 — لَنْ يَكْتُبَ Il n'écrira pas du tout est opposé à سَوْفَ يَكْتُبُ Il écrira plus tard.

devant لَمَّا, tous les prétérits qui suivent la particule, prennent la valeur du plus que parfait avec un degré d'antériorité pour celui ou ceux qui dépendent de لَمَّا.

لَنْ Ne ... pas, adverbe,

régit toujours le subjonctif, s'emploie aussi dans le sens déprécatif;

لَوْ, لَوْأَنَّ Si, suppositif, conjonction,

doit être de sa nature placée immédiatement devant un verbe;

formant un lien entre deux propositions corrélatives, donne aux verbes qui la suivent, pourvu qu'ils soient au prétérit le sens du plus que parfait;

quand le verbe ne suit pas immédiatement لَوْ, on peut ajouter أَنَّ à celle-ci;

quelquefois aussi on interpose le prétérit du verbe كَانَ entre لَوْ et le verbe qui en dépend immédiatement sans changer la valeur temporelle de celui-ci;

si, après لَوْ, le verbe de la 1re proposition est à l'aoriste et même quelquefois au prétérit et celui de la 2e au prétérit, le 1er verbe représente l'imparfait français et le 2e celui

du subjonctif.

لَوْلَا Si ce n'est que, si ce n'était, conjonction et adverbe,

n'a aucune influence sur le sujet qui reste donc au nominatif;

peut être suivi des pronoms affixes ou des pronoms isolés;

le verbe de la proposition suppositive qui commence par لَوْلَا doit, quand il est exprimé, être au prétérit et celui de la proposition affirmative hypothétique doit aussi être au prétérit; si cette dernière est négative, on peut mettre le verbe au prétérit avec la négation ما ou à l'aoriste conditionnel avec la négation لَمْ;

avec لَوْلَا le verbe de la 1re des deux propositions corrélatives est souvent sous entendu, ce qui ne change rien à la valeur du 2e verbe.

لَوْلَا Or sus, ça donc! interjection,

n'exerce aucune influence sur la valeur temporelle des verbes qui la suivent

لَيْتَ، لَيْتَمَا Plût à Dieu que, conjonction,

même observation qu'à لَعَلَّ, adverbe
ما explétif ne détruisant pas l'influence accusative.

لَيْسَ Il n'est pas, verbe,

après لَيْسَ l'attribut des propositions

1 —

مَا كَتَبَ Il n'a pas écrit est opposé à

لَقَدْ كَتَبَ Certes il a déjà écrit ;

مَا يَكْتُبُ Il n'écrit pas maintenant est opposé

à يَكْتُبُ Il écrit maintenant

nominales s'exprime souvent par la préposition بِ suivie d'un génitif.

ما Aussi longtemps que, conjonction,

donne au prétérit qui la suit la valeur du futur, à moins qu'elle ne dépende d'un antécédent qui exprime un temps passé auquel cas le prétérit conserverait la valeur du passé.

ما Particule adverbiale explétive,

se met quelquefois après les prépositions بِ, عَنْ et مِنْ, et ne change rien à l'influence de la préposition sur le mot qui lui sert de complément ;

ajoutée aux conjonctions إِنَّ, كَأَنَّ, لٰكِنَّ et à l'adverbe لَعَلَّ ou عَلَّ leur fait perdre leur influence accusative sur les noms qui les suivent immédiatement ;

par exception elle ne fait pas perdre à لَيْتَ son influence accusative.

ما Que, conjonction,

s'emploie pour le présent.

ما Ne ... pas, adverbe,

1 —

nie le présent ;

il met l'attribut des propositions nominales à l'accusatif 1°, quand l'attribut est

1 — employé après un mot indéterminé a le sens de quelconque مَا وَجَدْتُ عِنْدَهُ خُبْزًا مَا

placé après le sujet 2°. quand la particule إِلَّا ne se trouve pas entre le sujet et l'attribut 3°. quand on n'adjoint pas à مَا la particule إِنْ ; si l'une de ces conditions manque, مَا perd toute influence sur l'attribut qui doit alors être mis au nominatif;

après مَا l'attribut des propositions nominales s'exprime souvent par la préposition بِ suivie du génitif;

placée devant l'aoriste indicatif lui donne le sens du présent;

مَا Ce qui, ce que, quel? que?, adjectif conjonctif, diffère d'الَّذِي en ce qu'il renferme de sa nature la valeur d'un antécédent et celle du conjonctif qui ou que;

1 — on emploie مَا en parlant des êtres sans raison;

quelquefois cependant مَا s'applique à des êtres raisonnables qu'on assimile en quelque sorte à des êtres sans raison;

on peut aussi employer مَا en parlant des êtres raisonnables lorsqu'on veut indiquer une certaine classe de ces êtres, distinguée des autres par une considération

relative à la quantité ou à la qualité ;

lorsqu'en parlant des êtres raisonnables on veut exprimer une question ou un doute dont l'objet est non la personne même de ces êtres, mais quelqu'une de leurs qualités, comme leur espèce ou leur profession, on doit se servir de ما ;

le mot ما est employé quelquefois comme un nom déterminé ou indéterminé signifiant شَيْءٌ chose et perdant toute valeur conjonctive ;

il est invariable et masculin singulier ; on peut cependant avoir égard pour sa concordance avec les autres parties du discours au genre et au nombre du nom qu'il représente c'est alors une concordance logique. Toutefois la concordance grammaticale est la plus usitée ;

il faut appliquer à ما conjonctif ce qui a été dit de la signification et de l'emploi de l'adjectif conjonctif الَّذِي et de la nécessité de placer dans la proposition conjonctive un pronom personnel qui rappelle la valeur du conjonctif ;

il exprime souvent l'équivalent de la conjonction إِنْ si, quand il a le sens de

quoique et exerce la même influence qu'elle sur les verbes;

il sert aussi à interroger et dans ce cas il peut aussi observer avec les verbes auxquels il sert de sujet, la concordance logique ou la concordance grammaticale;

placé devant un prétérit ou un aoriste conditionnel lui donne le sens du futur;

placé devant le verbe كَانَ précédant un aoriste indicatif donne à ce dernier le sens du futur;

n'a plus cette influence 1° si la proposition qui précède est une proposition dans laquelle le verbe n'est point exprimé 2° s'il est dans la dépendance d'un verbe antécédent qui n'est pas au futur;

une proposition commençant par مَا peut être le complément direct d'un verbe.

مَا أَفْعَلَ — Voir : Interjection 1re partie et Verbe admiratif ou exclamatif 2e partie.

مَا أَفْعَلَ مَا كَانَ — Voir : Interjection 1re partie.

مَا كَانَ أَفْعَلَ — Voir : Interjection 1re partie.

مَتَى ، مَتَى مَا — Quand, en quelque lieu que, conjonction,

même observation qu'à أَيَّانَ lorsque, conjonction.

272

مِثْلُ Ressemblance, nom,

employé dans le même sens que comme comparatif, doit toujours être accompagné d'un complément au génitif,

مَنْ Qui, quiconque, adjectif conjonctif ou interrogatif,

établissant un rapport conditionnel entre deux propositions corrélatives régit le conditionnel;

placé devant un prétérit, un aoriste conditionnel ou devant le verbe كَانَ précédant un aoriste indicatif donne à ce prétérit et à ces deux aoristes le sens du futur;

n'a plus cette influence 1° si la proposition qui précède est une proposition dans laquelle le verbe n'est point exprimé 2° s'il est dans la dépendance d'un verbe antécédent qui n'est pas au futur;

diffère d'الَّذِى en ce qu'il renferme de sa nature la valeur d'un antécédent et celle du conjonctif qui ou que;

on l'emploie en parlant des êtres raisonnables;

quelquefois cependant il s'applique à des êtres sans raison soit qu'on les assimile à des êtres raisonnables soit que l'on comprenne

sous une même expression des êtres raisonnables et des êtres sans raison ;

est employé quelquefois comme un nom déterminé ou indéterminé, signifiant un homme ou des hommes et perdant toute valeur conjonctive ;

est invariable et masculin singulier. On peut cependant avoir égard pour sa concordance avec les autres parties du discours au genre et au nombre du nom qu'il représente, c'est alors une concordance logique ; toutefois la concordance grammaticale est la plus usitée ;

il faut appliquer à مَنْ conjonctif ce qui a été dit de la signification et de l'emploi de l'adjectif conjonctif ٱلَّذِي et de la nécessité de placer dans la proposition conjonctive un pronom personnel qui rappelle la valeur du conjonctif ;

il exprime souvent l'équivalent de la conjonction إِنْ si, quand il a le sens de quiconque et exerce la même influence qu'elle sur les verbes ;

il sert aussi à interroger et dans ce cas il peut aussi observer avec les verbes

auxquels il sert de sujet, la concordance logique ou la concordance grammaticale;

il devient quelquefois déclinable mais seulement dans une circonstance, c'est lorsqu'une personne ayant fait dans le discours mention de quelqu'un, non pas par son nom propre, mais en employant un nom commun indéterminé, on veut s'informer quelle est la personne désignée par ce nom commun. Alors on emploie le mot مَنْ qui est-ce? en lui donnant le même genre, le même nombre et le même cas que la personne qui parle a donnés au nom commun dont elle s'est servie. En voici la déclinaison qui est d'ailleurs irrégulière:

Masculin

	Singulier	Duel	Pluriel
Nom.	مَنُو	مَنَانْ	مَنُونْ
Gén.	مَنِي	مَنَيْنْ	مَنِينْ
Accus.	مَنَا		

Féminin

مَنَتْ، مَنْتْ، مَنَهْ	Nom.	مَنْتَانْ	مَنَاتْ
pour tous les cas	G. & Ac.	مَنْتَيْنْ	p^r tous les cas

pour faire usage de cette forme il ne faut rien

1 — نَعَمْ Oui, certainement

signifie oui dans la réponse aux propositions affirmatives. Est-ce que Pierre est venu ? نَعَمْ Oui (il est venu) ; si l'interrogation est négative نَعَمْ se traduit par non : Paul n'est-il pas venu ? نَعَمْ Non, (il n'est pas venu) ; il a le même sens après les propositions prohibitives.

275

ajouter de plus après le mot فَعْل, autrement il faudrait dire فَعَلَ.

مِنْ De, préposition,

sert à exprimer le que de comparaison après le comparatif أَفْعَلُ.

مُنْذُ، مُذْ Depuis, préposition,

employé pour désigner une époque passée ou un intervalle de temps, régit le mot qui le suit au nominatif; employé pour désigner une époque passée ou une époque présente régit le génitif;

ne prend jamais les pronoms affixes.

مَهْمَا Quelque chose que, toutes les fois que, conjonction

doit être de sa nature suivie immédiatement d'un verbe;

même observation qu'à أَيَّانَ, lorsque, conjonction.

1 —

نِعْمَ، نِعْمَتْ Voir: Interjection 1re partie et Verbe de louange ou de blâme 2e partie.

نَفْسٌ Ame, nom,

s'emploie avec les pronoms affixes pour signifier: moi-même, toi-même &ca.

هَلْ Est-ce que? conjonction,

doit être placée au commencement d'une proposition (affirmative) exige toujours que le complément

1 — هَنٌ ، هَنَةٌ un tel,
ne prend pas l'article quand il remplace un nom propre d'être raisonnable ; le prend quand il remplace un nom propre d'animal ou un nom commun n'exprimant pas un être raisonnable

2 — ne peut précéder ni une négation ni les particules إِنْ si et إِنَّ certes ni un substantif déterminé suivi d'un verbe ni une proposition conditionnelle ; il peut se trouver après les conjonctions وَ , أَمْ et ثُمَّ

après مَا أَدْرِي j'ignore, لَيْتَ شِعْرِي puissé-je savoir et les expressions analogues il perd son sens interrogatif et se traduit par si.

direct en état d'inversion placé immédiatement après lui soit à l'accusatif,

2 — هَلَّا , هَلَا Interjection,

n'exerce aucune influence sur la valeur temporelle des verbes qui la suivent,

هَلَّا Est ce que .... ne .... pas, conjonction,

doit être de sa nature suivie immédiatement d'un verbe.

1 — هَيَا Ô! vocatif, interjection,

même observation qu'à أَ interjection.

وَ Et, conjonction,

dans les formules de serment et tenant lieu de رُبَّ, régit le génitif;

quand elle signifie : avec, régit l'accusatif;

si dans la 1re partie d'une proposition conditionnelle précédée de إِنْ, il survient un 2e verbe joint avec le 1er par la conjonction وَ, celle-ci peut régir la proposition qui la suit soit à l'aoriste conditionnel comme si elle ne faisait que remplacer إِنْ, soit au subjonctif comme si elle prenait le sens de : en sorte que. Si c'est dans la 2e partie d'une proposition conditionnelle que وَ joue ce rôle on peut mettre le 2e verbe à l'aoriste conditionnel,

subjonctif ou indicatif;

signifiant pour que, afin que, de sorte que, de peur que, régit le subjonctif.

وَا Hélas! interjection,

régit le nom qui la suit à l'accusatif et si le nom a un complément, l'antécédent seul prend l'accusatif et le complément reste au génitif.

وَلْ Que, conjonction,

quand elle donne à l'aoriste la signification impérative on doit employer le conditionnel.

يَا O! vocatif, interjection,

même observation qu'à أَ interjection

يَالَ Au secours, interjection,

régit le nom qui la suit au génitif

يَالَزَيْدٍ ô Zeyd, viens au secours;

exprime aussi l'admiration dans les mêmes conditions que le secours.

يَالِ Au secours, interjection,

régit le nom qui la suit au génitif;

يَالِزَيْدٍ ô (vous autres) au secours contre Zeyd!

exprime aussi l'admiration dans les mêmes conditions que le secours.

إِلٰهٌ

إِبْرٰهِيمُ، إِسْحٰقُ، إِسْمٰعِيلُ، اَللّٰهُ، أُولٰئِكَ، ثَلٰثٌ، ثَلٰثَةٌ،
ثَلٰثُونَ، ثَمٰنِي، جٰلُوتُ، اَلْحٰرِثُ، خٰلِدٌ، ذٰلِكَ، اَلرَّحْمٰنُ،
زَمٰنٌ، سٰلِمٌ، سُلَيْمٰنُ، سَمٰوٰتٌ، شَعْبٰنُ، صٰلِحٌ، طٰلُوتُ،
عُثْمٰنُ، قٰرُونُ، لٰكِنَّ، مٰرُوتُ، مَلٰئِكَةٌ، مٰلِكٌ، هٰذَا،
هٰرُوتُ، هٰرُونُ، هٰكَذَا، هٰمٰنُ، هٰهُنَا، هٰؤُلَاءِ

III

Prosodie.

La versification arabe consiste en une certaine disposition alternative de syllabes longues et de syllabes brèves, disposition à laquelle il faut ajouter la rime.

Il convient d'observer, tout d'abord, que pour discerner les syllabes longues des brèves, c'est à la prononciation qu'il faut avoir égard et non à l'écriture.

Ainsi l'élif d'union n'a aucune valeur; la lettre affectée d'un techdid doit être comptée pour deux lettres dont la 1re est djezmée et la 2e mue par une voyelle; le hamza doit être compté pour une consonne; le ن renfermé dans les voyelles nasales a la même valeur que s'il était écrit et enfin la suppression de l'élif de prolongation, autorisée par l'usage dans les mots هَذَا، ٱلرَّحْمَنُ، ٱللّٰهُ، إِلَهٌ، لَكِنَّ، ثَلَثُونَ، ثَلَثٌ، ذَلِكَ et ne change rien à la valeur prosodique des syllabes qui demeurent longues comme si l'élif était écrit.

⌖ Sont exceptés أُولَى , أُولَاءُ , ceux-ci, celles-ci , أُولَاكَ , أُولَئِكَ ,
أُولَالِكَ , ceux-là, celles-là , أُولُو . أُولَاتُ possesseurs , mots
dans lesquels la première syllabe est brève ⌖

Ceci posé, sont longues

Toute syllabe dans laquelle entre une des lettres de prolongation ا, و ou ى ou qui est formée de deux consonnes dont la 2ᵉ est djezmée, ou dans la formation de laquelle entre un آ surmonté d'un medda et toute syllabe se trouvant à la fin d'un vers.

Est brève

Toute syllabe qui n'est formée que d'une consonne et d'une voyelle. ⊕

Enfin sont longs ou brefs à volonté

1° les pronoms affixes هُ et هِ ;

2° la syllabe مُ dans les pronoms أَنْتُمُو, هُمُو et كُمُو et dans les personnes des verbes terminées par la désinence تُمُو lorsque l'on prononce le مُ avec un dhamma أَنْتُمُو , بَيْتُهُمُو , كِتَابُكُمُو , نَصَرْتُمُو ;

3° la dernière syllabe du pronom de la première personne du singulier أَنَا.

Les vers arabes se composent de pieds réguliers ou irréguliers. Les pieds réguliers sont au nombre de huit : فَعُولُنْ ∪ — — ;
مَفَاعِيلُنْ ∪ — — — ; مُفَاعَلَتُنْ ∪ — ∪ ∪ — ;
مُسْتَفْعِلُنْ — — ∪ — ; فَاعِلُنْ — ∪ — ; فَاعِلَاتُنْ — ∪ — —

مُتَفَاعِلُنْ ـ ᴗ ـ ᴗᴗ ; مَفْعُولَاتُ ᴗ ـ ـ ـ .

Ces huit pieds réguliers peuvent être altérés ou modifiés de diverses manières. Ces modifications peuvent être communes à tous les vers d'un poème ou n'affecter que tel ou tel vers sans avoir aucune influence sur les autres vers. Elles ne sont pas davantage applicables indifféremment au pied qu'elles atteignent, dans tous les mètres dans lesquels ce pied entre.

Un vers se compose de huit, six, quatre ou deux pieds, divisés en deux hémistiches ou de trois pieds formant un seul hémistiche

Ces huit pieds réguliers ont formé, par la variété de leur répartition et de leur disposition respective, seize mètres primitifs.

Voici maintenant le tableau des divers genres de mètres avec les altérations qu'ils subissent dans leur forme et celles qui affectent en particulier chacun des pieds dont ils se composent.

Voir le tableau à la page suivante.

Tableau des mètres
et des modifications qu'ils peuvent subir dans chacun de leurs pieds.

ٱلطَّوِيلُ

— — — ∪	— — ∪	— — — ∪	— — ∪	— — — ∪	— — ∪	— — — ∪	— — ∪
— ∪ — ∪	∪ — ∪	— ∪ — ∪	∪ — ∪	— ∪ — ∪	∪ — ∪	— ∪ — ∪	— —
— — ∪	....	∪ — — ∪	∪ —	— — ∪	....	∪ — — ∪	∪ — ∪
....	....	....	— —	....	....	....	∪ —

ٱلْمَدِيدُ

— — ∪ —	— ∪ —	— — ∪ —	— — ∪ —	— ∪ —	— — ∪ —
— — ∪ ∪	— ∪ ∪	— — ∪ ∪	— ∪ —	— ∪ ∪	— — ∪ ∪
— ∪ —	....	∪ — ∪ —	— ∪ ∪	....	∪ — ∪ —
— —	....	∪ — ∪ ∪	∪ — ∪ —	....	∪ — ∪ ∪
— ∪ ∪	....	....	∪ — ∪ ∪	....	....
....	....	....	— — ∪ ∪	....	....

ٱلْبَسِيطُ

8 pieds

— ∪ —	— ∪ — —	— ∪ —	— ∪ — —	— ∪ —	— ∪ — —	— ∪ —	— ∪ — —
— ∪ ∪	— ∪ — ∪	— ∪ ∪	— ∪ — ∪	— ∪ ∪	— ∪ — ∪	— ∪ ∪	— ∪ — ∪
— —	— ∪ ∪ —	....	— ∪ ∪ —	....	— ∪ ∪ —	....	— ∪ ∪ —
....	— ∪ ∪ ∪	....	— ∪ ∪ ∪	....	— ∪ ∪ ∪	....	— ∪ ∪ ∪

Tableau des mètres (suite)

البسيط 6 pieds

—∪——	—∪—	—∪——	—∪——	—∪—	—∪——
—∪—∪	—∪∪	—∪—∪	—∪—∪	—∪∪	—∪—∪
—∪∪—	……	—∪∪—	—∪∪—	……	—∪∪—
—∪∪∪	……	—∪∪∪	—∪∪∪	……	—∪∪∪
———	……	……	———	……	……
——∪	……	……	——∪	……	……
—∪	……	……	—∪	……	……

اَلْوَافِرُ

6 pieds

—∪∪—∪	—∪∪—∪	—∪∪—∪	—∪∪—∪	—∪∪—∪	—∪∪—∪
———∪	———∪	———∪	———∪	———∪	———∪
∪——∪	∪——∪	———∪	∪——∪	∪——∪	∪——∪
—∪—∪	—∪—∪	—∪—∪	—∪—∪	—∪—∪	—∪—∪
——∪	—∪∪—	—∪∪—	——∪	—∪∪—	—∪∪—
……	———	———	……	———	———
……	∪——	∪——	……	∪——	∪——
……	—∪—	—∪—	……	—∪—	—∪—

4 pieds

—∪∪—∪	—∪∪—∪	—∪∪—∪	—∪∪—∪
———∪	———∪	———∪	———∪
∪——∪	∪——∪	∪——∪	∪——∪
—∪—∪	—∪—∪	—∪—∪	—∪—∪
——∪	———	——∪	—∪∪—
—∪∪—	∪——	……	———
———	—∪—	……	∪——
∪——	……	……	—∪—
—∪—	……	……	……
——∪	……	……	……

Tableau des mètres (suite)

الكامل

6 pieds

–∪–∪∪	–∪–∪∪	–∪–∪∪	–∪–∪∪	–∪–∪∪	–∪–∪∪
–∪––	–∪––	–∪––	–∪––	–∪––	–∪––
––∪∪	–∪∪–	–∪∪–	–∪∪	–∪∪–	–∪–
––	–∪–∪	–∪–∪	–––	–∪–∪	–∪∪–
–∪∪	……	……	–∪∪	……	–∪–∪
–––	……	……	––∪∪	……	……
–∪∪–	……	……	–∪∪–	……	……
–∪–∪	……	……	–∪–∪	……	……
––∪–∪∪	……	……	––∪–∪∪	……	……

4 pieds

–∪–∪∪	–∪–∪∪	–∪–∪∪	–∪–∪∪
–∪––	–∪––	–∪––	–∪––
–∪∪–	–∪∪–	–∪∪–	–∪∪–
–∪–∪	–∪–∪	–∪–∪	–∪–∪
––∪––	……	……	……
––∪–∪	……	……	……
––∪–∪∪	……	……	……
––∪∪	……	……	……
––∪∪–	……	……	……

الرجز

––∪	–––∪	–––∪	–––∪
–∪–∪	–∪–∪	–∪–∪	–∪–∪
∪––∪	∪––∪	∪––∪	∪––∪
––∪	∪––	––∪	–––
……	–∪–	……	–∪–
……	……	……	∪––

Tableau des mètres (suite)

الرَّجَزُ

6 pieds

— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —
— ∪ — ∪	— ∪ — ∪	— ∪ — ∪	— ∪ — ∪	— ∪ — ∪	— ∪ — ∪
— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —
— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪
— — —	....	....	— — ∪	....	....
— — ∪	....	....	— — —	....	....

4 pieds

— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —
— ∪ — ∪	— ∪ — ∪	— ∪ — ∪	— ∪ — ∪
— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —
— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪
— ∪ ∪	....	— ∪ ∪	....

3 pieds

— ∪ — —	— ∪ — —	— ∪ — —
— ∪ — ∪	— ∪ — ∪	— ∪ — ∪
— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —
— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪
— — —	....	....

2 pieds

— ∪ — —	— ∪ — —
— ∪ — ∪	— ∪ — ∪
— ∪ ∪ —	— ∪ ∪ —
— — —	

Tableau des mètres (suite)

اَلرَّمَلُ

6 pieds

– – ∪ –	– – ∪ –	– – ∪ –	– – ∪ –	– – ∪ –	– – ∪ –
– – ∪ ∪	– – ∪ ∪	– – ∪ ∪	– – ∪ ∪	– – ∪ ∪	– – ∪ ∪
∪ – ∪ ∪	∪ – ∪ ∪	∪ – ∪ ∪	∪ – ∪ ∪	∪ – ∪ ∪	∪ – ∪ ∪
∪ – ∪ –	∪ – ∪ –	∪ – ∪ –	∪ – ∪ –	∪ – ∪ –	∪ – ∪ –
– ∪ ∪	…	…	– ∪ ∪	…	…
– ∪ –	…	…	– ∪ –	…	…

4 pieds

– – ∪ –	– – ∪ –	– – ∪ –	– – ∪ –
– – ∪ ∪	– – ∪ ∪	– – ∪ ∪	– – ∪ ∪
∪ – ∪ ∪	∪ – ∪ ∪	∪ – ∪ ∪	∪ – ∪ ∪
∪ – ∪ –	∪ – ∪ –	∪ – ∪ –	∪ – ∪ –
– ∪ ∪	…	…	…
– ∪ –	…	…	…

اَلسَّرِيعُ

6 pieds

∪ – – –	– ∪ – –	– ∪ – –	∪ – – –	– ∪ – –	– ∪ – –
– ∪ –	– ∪ – ∪	– ∪ – ∪	– ∪ –	– ∪ – ∪	– ∪ – ∪
– ∪ ∪	– ∪ ∪ –	– ∪ ∪ –	– ∪ ∪	– ∪ ∪ –	– ∪ ∪ –
– –	– ∪ ∪ ∪	– ∪ ∪ ∪	– ∪ –	– ∪ ∪ ∪	– ∪ ∪ ∪
…	…	…	– –	…	…
…	…	…	– – ∪	…	…

Tableau des mètres (suite)

ٱلسَّرِيعُ (suite)

3 pieds

⏑ – – –	– ⏑ – –	– ⏑ – –
– – –	– ⏑ – ⏑	– ⏑ – ⏑
– – ⏑	– ⏑ ⏑ –	– ⏑ ⏑ –
– –	– ⏑ ⏑ ⏑	– ⏑ ⏑ ⏑

ٱلْمُنْسَرِحُ

6 pieds

– ⏑ – –	⏑ – – –	– ⏑ – –	– ⏑ – –	⏑ – – –	– ⏑ – –
– ⏑ – ⏑	⏑ – – ⏑	– ⏑ – ⏑	– ⏑ – ⏑	⏑ – – ⏑	– ⏑ – ⏑
– ⏑ ⏑ –	⏑ – ⏑ –	– ⏑ ⏑ –	– ⏑ ⏑ –	⏑ – ⏑ –	– ⏑ ⏑ –
– ⏑ ⏑ ⏑	⏑ – ⏑ ⏑	– ⏑ ⏑ ⏑	– ⏑ ⏑ ⏑	⏑ – ⏑ ⏑	– ⏑ ⏑ ⏑
– – –	....	....	....	....	....
– – ⏑	....	....	....	....	....

2 pieds

⏑ – – –	– ⏑ – –
⏑ – – ⏑	– ⏑ – ⏑
⏑ – ⏑ –	– ⏑ ⏑ –
⏑ – ⏑ ⏑	– ⏑ ⏑ ⏑
– – –	....
– – ⏑	....

Tableau des mètres (suite)

اَلْخَفِيفُ

6 pieds

– – ∪ –	– ∪ – –	– – ∪ –	– – ∪ –	– ∪ – –	– – ∪ –
– – ∪ ∪	– ∪ – ∪	– – ∪ ∪	– – ∪ ∪	– ∪ – ∪	– – ∪ ∪
∪ – ∪ –	∪ ∪ – ∪	∪ – ∪ –	∪ – ∪ –	∪ ∪ – ∪	∪ – ∪ –
∪ – ∪ ∪	– – –	∪ – ∪ ∪	∪ – ∪ ∪	– – –	∪ – ∪ ∪
– – –	∪ ∪ – –	– – –	– – –	∪ ∪ – –	– – –
– ∪ –	……………	……………	– ∪ –	……………	……………
– ∪ ∪	……………	……………	– ∪ ∪	……………	……………
– –	……………	……………	– –	……………	……………

4 pieds

– ∪ – –	– – ∪ –	– ∪ – –	– – ∪ –
– ∪ – ∪	– – ∪ ∪	– ∪ – ∪	– – ∪ ∪
∪ ∪ – ∪	∪ – ∪ –	∪ ∪ – ∪	∪ – ∪ –
– – –	∪ – ∪ ∪	– – –	∪ – ∪ ∪
– – ∪	– – –	…………	– – –

اَلْمُضَارِعُ

– – ∪ –	– – – ∪	– – ∪ –	– – – ∪
…………	– ∪ – ∪	∪ – ∪ –	– ∪ – ∪
…………	∪ – – ∪	…………	∪ – – ∪
…………	– ∪ –	…………	– ∪ –
…………	∪ – –	…………	∪ – –

Tableau des mètres (suite)

ٱلْمُقْتَضَبُ

— ∪ — —	∪ — — —	— ∪ — —	∪ — — —
— ∪ ∪ —	∪ — — ∪	— ∪ ∪ —	∪ — — ∪
…………	∪ — ∪ —	…………	∪ — ∪ —
…………	∪ — ∪ ∪	…………	∪ — ∪ ∪

ٱلْمُجْتَثُّ

— — ∪ —	— ∪ — —	— — ∪ —	— ∪ — —
— — ∪ ∪	— ∪ — ∪	— — ∪ ∪	— ∪ — ∪
∪ — ∪ —	∪ ∪ — —	∪ — ∪ —	∪ ∪ — —
∪ — ∪ ∪	∪ ∪ — ∪	∪ — ∪ ∪	∪ ∪ — ∪
— ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪	— ∪ ∪	— ∪ ∪ ∪
— ∪ —	…………	— ∪ —	…………
— — —	…………	…………	…………

ٱلْمُتَقَارِبُ

8 pieds

— — ∪	— — ∪	— — ∪	— — ∪	— — ∪	— — ∪	— — ∪	— — ∪
— ∪	∪ — ∪	∪ — ∪	∪ — ∪	∪ — ∪	∪ — ∪	∪ — ∪	∪ — ∪
—	…………	…………	…………	— ∪	…………	…………	— —
…………	…………	…………	…………	—	…………	…………	∪ —

6 pieds

— — ∪	— — ∪	— — ∪	— — ∪	— — ∪	— — ∪
— ∪	∪ — ∪	∪ — ∪	— ∪	∪ — ∪	∪ — ∪
—	…………	…………	—	…………	— —
…………	…………	…………	…………	…………	∪ —

Tableau des mètres (suite et fin)

ٱلْمُتَدَارِكْ

8 pieds

— ∪ —	— ∪ —	— ∪ —	— ∪ —	— ∪ —	— ∪ —	— ∪ —	— ∪ —
— ∪ ∪	— ∪ ∪	— ∪ ∪	— ∪ ∪	— ∪ ∪	— ∪ ∪	— ∪ ∪	— ∪ ∪
— —	— —	— —	— —	— —	— —	— —	— —
— — ∪ —	……………	……………	……………	……………	……………	……………	……………
— — ∪ ∪	……………	……………	……………	……………	……………	……………	……………

6 pieds

— ∪ —	— ∪ —	— ∪ —	— ∪ —	— ∪ —	— ∪ —
— ∪ ∪	— ∪ ∪	— ∪ ∪	— ∪ ∪	— ∪ ∪	— ∪ ∪
— —	— —	— —	— —	— —	— —
— — ∪ —	……………	……………	……………	……………	……………
— — ∪ ∪	……………	……………	……………	……………	……………

Tableau des déclinaisons

	Déterminé		Indéterminé	
1re déclinaison	ـَ ـِ	ٱلرَّجُلُ	ـًا ـٍ	رَجُلٌ
	ـَيْنِ	ٱلرَّجُلَانِ	ـَيْنِ	رَجُلَانِ
	ـَ ـِ	ٱلرِّجَالُ	ـًا ـٍ	رِجَالٌ
2e déclinaison	ـَ ـِ	ٱلْأَجْدَلُ	ـَ	أَجْدَلُ
	ـَيْنِ	ٱلْأَجْدَلَانِ	ـَيْنِ	أَجْدَلَانِ
	ـَ ـِ	ٱلْأَجَادِلُ	ـَ	أَجَادِلُ
3e déclinaison	ـَ ـِ	ٱلْمُؤْمِنُ	ـًا ـٍ	مُؤْمِنٌ
	ـَيْنِ	ٱلْمُؤْمِنَانِ	ـَيْنِ	مُؤْمِنَانِ
	ـِينَ	ٱلْمُؤْمِنُونَ	ـِينَ	مُؤْمِنُونَ
	ـَ ـِ	ٱلْمُؤْمِنَةُ	ـً ـٍ	مُؤْمِنَةٌ
	ـَيْنِ	ٱلْمُؤْمِنَتَانِ	ـَيْنِ	مُؤْمِنَتَانِ
	ـَاتِ	ٱلْمُؤْمِنَاتُ	ـَاتٍ	مُؤْمِنَاتٌ
4e déclinaison	ـَا ـَى	ٱلْعَصَا ، ٱلْفَتَى	ـًا ـًى	عَصًا ، فَتًى
	وَيْنِ ـيَيْنِ	ٱلْعَصَوَانِ ، ٱلْفَتَيَانِ	وَيْنِ ـيَيْنِ	عَصَوَانِ ، فَتَيَانِ
	ـِي ، ـِيَ	ٱلْأَعْصِي ، ٱلْقَاضِي	ـِيًا ـٍ	أَعْصٍ ، قَاضٍ

308
291

Premier tableau.
Déclinaison des noms

ـُ ——
- N. & V. sing. & plur. de la 1re et de la 2e déclin. dans le nom déterminé ;
- N. sing. & plur. du nom indéterminé de la 2e déclin ;
- N. & V. sing. masc. & fém. du nom déterminé de la 3e déclin ;
- V. des noms propres.

ـَ ——
- A. sing. & plur. de la 1re déclin. et de la 2e au nom déterminé ;
- V. G. & A. sing. & plur. du nom indéterminé de la 2e déclin. ;
- A. sing. masc. & fém. du nom déterminé de la 3e déclin.

ـِ ——
- G. sing. & plur. du nom déterminé de la 1re et de la 2e déclin. ;
- G. sing. masc. & fém. du nom déterminé de la 3e déclin.

ـٌ ——
- N. sing. & plur. du nom indéterminé de la 1re déclin. ;
- N. sing. masc. & fém. du nom indéterminé de la 3e déclin.

ـًا — A. & V. sing. & plur. du nom indéterminé de la 1re déclinaison ;
A. masc. sing. du nom indéterminé de la 3e déclinaison ;
N. V. G. & A. sing. du nom indéterminé de la 4e déclinaison.

ـٌ — V. & A. des noms indéterminés dont la dernière lettre est ةً ou اءً —.

ـٍ — G. sing. & plur. du nom indéterminé de la 1re déclinaison ;
G. sing. masc. & fém. du nom indéterminé de la 3e déclinaison ;
N. & G. sing. & plur. du nom indéterminé de la 4e déclinaison.

ـُونَ — N. & V. plur. du nom masc. déterminé de la 3e déclinaison ;
N. plur. du nom masc. indéterminé de la 3e déclinaison.

ـَانِ — N. & V. du nom déterminé de toutes les déclinaisons au duel ;
N. du nom indéterminé de toutes les déclinaisons au duel.

ـَيْنِ — G. & A. du nom déterminé et indéterminé de toutes les déclinaisons au duel ;
V. du nom indéterminé de toutes les déclinaisons au duel.

ـِينَ ——	G. & A. plur. du nom masc. déterminé et indéterminé de la 3e declinaison ; V. du nom indéterminé masc. plur. de la 3e déclinaison.
ـَاتُ ——	N. & V. plur. du nom fém. déterminé de la 3e déclinaison.
ـَاتِ ——	G. & A. du nom fém. plur. déterminé de la 3e déclinaison.
ـَاتٌ ——	N. plur. du nom fém. indéterminé de la 3e déclinaison.
ـَاتٍ ——	V. G. & A. plur. du nom fém. indéterminé de la 3e déclinaison.
ـَا ——	N. V. G. & A. sing. & plur. du nom déterminé de la 4e déclinaison ; N. du duel devant un génitif ou un pronom affixe.
ـُوا	N. masc. plur. de la 3e déclin. devant un génitif.
ـُو ——	N. masc. plur. de la 3e déclin. devant un pronom affixe.
ـَيْ ——	V. G. & A. du duel devant un génitif ou un pronom affixe.
ـًى	N. V. G. & A. du nom sing. indéterminé de la 4e déclinaison.
ـَى ——	N. V. G. & A. sing. du nom déterminé de la 4e déclinaison.

Premier tableau (suite et fin)

ـِى — N. V. G. sing. & plur. du nom déterminé de la 4e déclinaison ;
G. V. & A. plur. masc. de la 4e déclinaison devant un génitif ou un pronom affixe.

ـِىَ — A. sing. & plur. du nom déterminé de la 4e déclinaison.

ـِيًا — V. & A. sing. & plur. du nom indéterminé de la 4e déclinaison.

Deuxième tableau.

Conjugaison de tous les verbes actifs, neutres ou passifs.

Aoriste indicatif (Indicatif présent & futur)

أُـــــــــُ	1re	personne	masculin et féminin	singulier
تُـــــــــُ	2e	d°	masculin	d°
تُـــــــــِينَ	2e	d°	féminin	d°
يُـــــــــُ	3e	d°	masculin	d°
تُـــــــــُ	3e	d°	féminin	d°
تُـــــــــَانِ	2e	d°	masculin et féminin	duel
يُـــــــــَانِ	3e	d°	masculin	d°
تُـــــــــَانِ	3e	d°	féminin	d°
نُـــــــــُ	1re	d°	masculin et féminin	pluriel
تُـــــــــُونَ	2e	d°	masculin	d°
تُـــــــــْنَ	2e	d°	féminin	d°
يُـــــــــُونَ	3e	d°	masculin	d°
يُـــــــــْنَ	3e	d°	féminin	d°

Prétérit (Passé)

ـــــــــْتُ	1re	d°	masculin et féminin	singulier
ـــــــــْتَ	2e	d°	masculin	d°
ـــــــــْتِ	2e	d°	féminin	d°
ـــــــــَ	3e	d°	masculin	d°

Deuxième tableau (suite)

ـَتْ ———	3ᵉ personne	féminin	singulier
ـْتُمَا ———	2ᵉ d°	masculin & féminin	duel
ـَا ———	3ᵉ d°	masculin	d°
ـَتَا ———	3ᵉ d°	féminin	d°
ـْنَا ———	1ᵉ d°	masculin & féminin	pluriel
ـْتُمْ ———	2ᵉ d°	masculin	d°
ـْتُنَّ ———	2ᵉ d°	féminin	d°
ـُوا ———	3ᵉ d°	masculin	d°
ـْنَ ———	3ᵉ d°	féminin	d°

Aoriste subjonctif (Subjonctif)

أُـ ——— ـَ	1ᵉ d°	masculin & féminin	singulier
تُـ ——— ـَ	2ᵉ d°	masculin	d°
تُـ ——— ـِى	2ᵉ d°	féminin	d°
يُـ ——— ـَ	3ᵉ d°	masculin	d°
تُـ ——— ـَ	3ᵉ d°	féminin	d°
تُـ ——— ـَا	2ᵉ d°	masculin & féminin	duel
يُـ ——— ـَا	3ᵉ d°	masculin	d°
تُـ ——— ـَا	3ᵉ d°	féminin	d°
نُـ ——— ـَ	1ᵉ d°	masculin & féminin	pluriel
تُـ ——— ـُوا	2ᵉ d°	masculin	d°
تُـ ——— ـْنَ	2ᵉ d°	féminin	d°
يُـ ——— ـُوا	3ᵉ d°	masculin	d°
يُـ ——— ـْنَ	3ᵉ d°	féminin	d°

Deuxième tableau (suite).

Aoriste conditionnel (Conditionnel)

أَ ـــــ ْ	1re personne		masculin & féminin	singulier.
تَ ـــــ ْ	2e	id	masculin	id
تَ ـــــ ِي	2e	id	féminin	id.
يَ ـــــ ْ	3e	id	masculin	id
تَ ـــــ ْ	3e	id	féminin	id
تَ ـــــ َا	2e	id	masculin & féminin	duel
يَ ـــــ َا	3e	id	masculin	id.
تَ ـــــ َا	3e	id	féminin	id.
نَ ـــــ ْ	1re	id	masculin & féminin	pluriel
تَ ـــــ ُوا	2e	id	masculin	id.
تَ ـــــ ْنَ	2e	id	féminin	id.
يَ ـــــ ُوا	3e	id	masculin	id.
يَ ـــــ ْنَ	3e	id	féminin	id.

Aoriste énergique (Futur affirmatif grave)

أَ ـــــ َنَّ	1re	id.	masculin & féminin	singulier
تَ ـــــ َنَّ	2e	id	masculin	id
تَ ـــــ ِنَّ	2e	id	féminin	id
يَ ـــــ َنَّ	3e	id	masculin	id
تَ ـــــ َنَّ	3e	id	féminin	id
تَ ـــــ َانِّ	2e	id	masculin & féminin	duel
يَ ـــــ َانِّ	3e	id	masculin	id
تَ ـــــ َانِّ	3e	id	féminin	id
نَ ـــــ َنَّ	1re	id	masculin et féminin	pluriel

Deuxième tableau (suite)

تُ ـــــ ونَّ	2e personne	masculin		pluriel
تُ ـــــ نَانِّ	2e	id	féminin	id
يُ ـــــ ونَّ	3e	id	masculin	id
يُ ـــــ نَانِّ	3e	id	féminin	id

Aoriste énergique (Futur affirmatif léger).

أُ ـــــ َنْ	1e	id	masculin & féminin	singulier
تُ ـــــ َنْ	2e	id	masculin	id
تُ ـــــ ِنْ	2e	id	féminin	id
يُ ـــــ َنْ	3e	id	masculin	id
تُ ـــــ َنْ	3e	id	féminin	id
نُ ـــــ َنْ	1e	id	masculin & féminin	pluriel
تُ ـــــ ُنْ	2e	id	masculin	id
يُ ـــــ ُنْ	3e	id	id	id (1)

Impératif

أُ . . ْ	2e	id	masculin	singulier
أُ . . ِي	2e	id	féminin	id
أُ . . َا	2e	id	masculin & féminin	duel
أُ . . ُوا	2e	id	masculin	pluriel
أُ . . ْنَ	2e	id	féminin	id.

Impératif énergique (Impératif affirmatif grave)

أُ . . َنَّ	2e	id	masculin	singulier
أُ . . ِنَّ	2e	id	féminin	id

(1) Les autres personnes manquent

Deuxième tableau (suite et fin)

اِ•ْ•ُ•َانِّ	2e	personne	masculin et féminin	duel
اِ•ْ•ُ•ُنَّ	2e	id	masculin	pluriel
اِ•ْ•ُ•ْنَانِّ	2e	id	féminin	id

Impératif énergique (Impératif affirmatif léger)

اِ•ْ•ُ•َنْ	2e	id	masculin	singulier
اِ•ْ•ُ•ِنْ	2e	id	féminin	id
اِ•ْ•ُ•ُنْ	2e	id	masculin	pluriel (1)

Impératif polysyllabe

—— •ِ •ْ	2e	id	masculin	singulier
—— •ِ •ِي	2e	id	féminin	id
—— •ِ •َا	2e	id	masculin & féminin	duel
—— •ِ •ُوا	2e	id	masculin	pluriel
—— •ِ •ْنَ	2e	id	féminin	id

Impératif polysyllabe affirmatif grave

—— •ِ •َنَّ	2e	id	masculin	singulier
—— •ِ •ِنَّ	2e	id	féminin	id
—— •ِ •َانِّ	2e	id	masculin & féminin	duel
—— •ِ •ُنَّ	2e	id	masculin	pluriel
—— •ِ •ْنَانِّ	2e	id	féminin	id

Impératif polysyllabe affirmatif léger

—— •ِ •َنْ	2e	id	masculin	singulier
—— •ِ •ِنْ	2e	id	féminin	id
—— •ِ •ُنْ	2e	id	masculin	pluriel (1)

(1) Les autres personnes manquent.

Troisième tableau

Formes trilitères

Numéros des formes	Actif ou Neutre — Passé	Actif ou Neutre — Présent & futur	Passif — Passé	Passif — Présent et futur
I	•َ•َ•َ	يَـ•ْ•َ•ُ	•ُ•ِ•َ	يُـ•ْ•َ•ُ
II	•َ•َّ•َ	يُـ•َ•ِّ•ُ	•ُ•ِّ•َ	يُـ•َ•َّ•ُ
III	•َا•َ•َ	يُـ•َا•ِ•ُ	•ُو•ِ•َ	يُـ•َا•َ•ُ
IV	أَ•ْ•َ•َ	يُـ•ْ•ِ•ُ	أُ•ْ•ِ•َ	يُـ•ْ•َ•ُ
V	تَـ•َ•َّ•َ	يَتَـ•َ•َّ•ُ	تُـ•ُ•ِّ•َ	يُتَـ•َ•َّ•ُ
VI	تَـ•َا•َ•َ	يَتَـ•َا•َ•ُ	تُـ•ُو•ِ•َ	يُتَـ•َا•َ•ُ
VII	إِنْـ•َ•َ•َ	يَنْـ•َ•ِ•ُ	أُنْـ•ُ•ِ•َ	يُنْـ•َ•َ•ُ
VIII	إِ•ْتَـ•َ•َ	يَـ•ْتَـ•ِ•ُ	أُ•ْتُـ•ِ•َ	يُـ•ْتَـ•َ•ُ
IX	إِ•ْ•َ•َّ	يَـ•ْ•َ•ُّ	....	....
X	إِسْتَـ•ْ•َ•َ	يَسْتَـ•ْ•ِ•ُ	أُسْتُـ•ْ•ِ•َ	يُسْتَـ•ْ•َ•ُ
XI	إِ•ْ•َا•َّ	يَـ•ْ•َا•ُّ	....	....
XII	إِ•ْ•َوْ•َ•َ	يَـ•ْ•َوْ•ِ•ُ	أُ•ْ•ُو•ِ•َ	يُـ•ْ•َوْ•َ•ُ
XIII	إِ•ْ•َوْ•َى	يَـ•ْ•َوْ•ِى	أُ•ْ•ُو•ِىَ	يُـ•ْ•َوْ•َى
XIV	إِ•ْ•َوَّ•َ	يَـ•ْ•َوِّ•ُ	أُ•ْ•ُوِّ•َ	يُـ•ْ•َوَّ•ُ
XV	إِ•ْ•َنْ•َ•َ	يَـ•ْ•َنْ•ِ•ُ	....	....
XVI	إِ•ْ•َنْ•َى	يَـ•ْ•َنْ•ِى	....	....

Formes quadrilitères

Numéros des formes	Actif ou Neutre — Passé	Actif ou Neutre — Présent & futur	Passif — Passé	Passif — Présent et futur
I	•َ•ْ•َ•َ	يُـ•َ•ْ•ِ•ُ	•ُ•ْ•ِ•َ	يُـ•َ•ْ•َ•ُ
II	تَـ•َ•ْ•َ•َ	يَتَـ•َ•ْ•َ•ُ	تُـ•ُ•ْ•ِ•َ	يُتَـ•َ•ْ•َ•ُ
III	إِ•ْ•َنْ•َ•َ	يَـ•ْ•َنْ•ِ•ُ	....	....
IV	إِ•ْ•َ•َ•َّ	يَـ•ْ•َ•ِ•ُّ	....	....
V	إِ•ْ•َ•َّ•َ	يَـ•ْ•َ•ِّ•ُ	....	....

Quatrième tableau

Résumé des permutations

	Forme primitive avant la permutation	Forme définitive après la permutation	Exemples		Observations
			Obligatoires		
1	«•ْأَ»	«•ْءَ»	مَوْأَبَاتٌ	مَوْءَبَاتٌ	
2	«•َوْ•ْ»	«•َ•ْ»	أَقْوَمْتُ	أَقَمْتُ	
3	•ْوَا•	«•َا•َةٌ»	إِقْوَامٌ	إِقَامَةٌ	IVe & X^e formes des verbes concaves
4	«•ْوَ•ُ»	«•َا•ُ»	يَخْوَفُ	يَخَافُ	
5	«•ْوُو»	«•ُو»	مَصْوُونٌ	مَصُونٌ	
6	«•ْوَى»	«•ْيَا»	دُنْوَى	دُنْيَا	dans les noms
7	«•ْيَ•ْ»	«•َ•ْ»	أَبْيَعْتُ	أَبَعْتُ	
8	«•ْيَ•ُ»	«•َا•ُ»	يَهْيَبُ	يَهَابُ	
9	«•ْيَا»	«•ْوَى»	شَرْيَا	شَرْوَى	dans les noms
10	«•ْإِ»	«•ْئِ»	مُذْإِبٌ	مُذْئِبٌ	
11	«•ْوِ•ْ»	«•ِ•ْ»	أُقْوِمْتُ	أُقِمْتُ	
12	«•ْوِ•ُ»	«•ِيـ•ُ»	مُقْوِمٌ	مُقِيمٌ	
13	«•ْيِـ•ْ»	«•ِ•ْ»			
14	«•ْيِـ•ُ»	«•ِيـ•ُ»	يَسْيِرُ	يَسِيرُ	
15	«•ْأَ»	«•ْءُ»	بَدْأٌ	بَدْءٌ	
16	«•ْأُ»	«•ْؤُ»	أَذْأُبٌ	أَذْؤُبٌ	
17	«•ْوُ•ُ»	«•ُو•ُ»	يَطْوُلُ	يَطُولُ	
18	«•ْوُ•ْ»	«•ُ•ْ»	يَطْوُلْ	يَطُلْ	
19	«•ْؤُو»	«•ْؤُو»	مَشْؤُووم	مَشْؤُوم	
20	«•ْيُو»	«•ِيـ»	مَكْيُولٌ	مَكِيلٌ	

Quatrième tableau (suite)

	Forme primitive avant la permutation	Forme définitive après la permutation	Exemples		Observations

Obligatoires (suite)

	Forme primitive avant la permutation	Forme définitive après la permutation	Exemples		Observations
21	أَأْ	آ	أَأْمَنَ	آمَنَ	
22	أَأْ	آ	أَأْمَنَ	آمَنَ	
23	« ـَوْأَ »	« ـَوْءَ »	تَوْأَم	تَوْءَم	
24	« ـَوْا	« ـَوْء	ضَوْا	ضَوْء	
25	« ـَوْأ	« ـَوْء	ضَوْأ	ضَوْء	
26	ـَوْيِ	ـَيِّ	كَوْي	كَيّ	
27	« ـَى	« ـَ	إِقْوَى	إِقْوَ	
28	« ـَيْأُ	« ـَيْءُ	شَيْأُ	شَيْءُ	
29	« ـَيْوَ »	« ـَيَّ »	أَيْوَام	أَيَّام	
30	« ـَيْيِ	« ـَيِّ	فُتَيْيِ	فُتَيّ	
31	ـَاْ	ـَـْ	يُقَالْ	يُقَلْ	
32	أَأَـْ «	أَـْ «	أَأَنْتَ	أَنْتَ	Interrogatif أ
33	أَأَـْ «	ءَاـْ «	أَأَنْتَ	ءَانْتَ	[illegible]
34		« ـَأَ		آلخَطَأُ	
35	ـَأَاِ «	ـَوَائِـ «	ذَأَاِبُ	ذَوَائِبُ	
36	« ـَوَ »	« ـَا »	قَوَمَ	قَامَ	
37	« ـَـَوَ	« ـَـَا	غَزَوَ	غَزَا	
38	« ـــَوَ	« ـــَى	إِسْتَفْتَوَ	إِسْتَفْتَى	
39	« ـَوًا	« ـًا	عَصَوًا	عَصًا	
40	« ـــَوًا	« ـــًى	مُعْطَوًا	مُعْطًى	

1 — مِرَآءً ا   مِرَايًا   ٥َآءً ا   ٥َايًا   55 bis

Quatrième tableau (suite)

	Forme primit.	Forme définit.	Exemples		Observations
			Obligatoires (suite)		
41	„ •َوَ•ْ „	„ •ُ•ْ „	قَوَمْتُ	قُمْتُ	
42	„ •َوَتْ	„ •َتْ	غَزَوَتْ	غَزَتْ	
43	„ •َوَتَا	„ •َتَا	غَزَوَتَا	غَزَتَا	
44	„ •َوَةٌ	„ •َاةٌ	مِرْقَوَةٌ	مِرْقَاةٌ	
45	„ •َىَ	„ •َى	أُوَلَى	أُولَى	
46	„ •َيَ „	„ •َا „	سَيَرَ	سَارَ	
47	„ •َيًا	„ •ًى	فَتَيًا	فَتًى	
48	„ •َيَ•ْ	„ •ِ•ْ	سَيَرْتُ	سِرْتُ	
49	„ •َيَتْ	„ •َتْ	رَمَيَتْ	رَمَتْ	
50	„ •َيَتَا	„ •َتَا	رَمَيَتَا	رَمَتَا	
51	„ •َيَةٌ	„ •َاةٌ	مُرْمَيَةٌ	مُرْمَاةٌ	
52	„ وَوَ	„ أَوَ	وَوَاصِلُ	أَوَاصِلُ	
53	•َاأَ	•َآءَ	تَفَاأَلُوا	تَفَاءَلُوا	
54	„ •َاوًا	„ •َآءًا	سَمَاوًا	سَمَاءًا	
55	•َاىَ	•َآءَ	مِرَاىَ	مِرْآءَ	
56	„ أَإِ	„ أَئِ	أَإِنَّ	أَئِنَّ	— 1 Interrogatif أَ
57	„ •َإِ „	„ •َئِ „	سَإِمَ	سَئِمَ	
58		•َإِ		الخَطَاءِ	
59	„ •َوِ „	„ •َاءِ			
60	„ •َوٍ	„ •ًا			
61	„ •••َوٍ	„ ••••َى			
62	„ •َوٌ	„ •ًا	عَصَوٌ	عَصًا	

Quatrième tableau (suite)

Obligatoires (suite)

	Forme primit.	Forme définitive	Exemples		Observations
63	« •••ُوٌ	« •••ًى	مُعْطِوٌ	مُعْطًى	
64	« ُوِ ْ »	« ِ ْ »	خُوِفْتُ	خِفْتُ	
65	« ُ وِيـ »	« ُ يْـ »	تُغْزِوِينَ	تُغْزَيْنَ	
66	« ُ َ يِ	« ُ َ ى	أُولَيِ	أُولَى	
67	« َ َ يٍ	« َ ًى	فَتَيٍ	فَتًى	
68	« َ يِـ »	« َ ا »	هَيِمَ	هَامَ	
69	« َ يِيـ »	« َ يْـ »	مُصْطَفِيِينَ	مُصْطَفَيْنَ	
70		َ ِ يَتْ		رَضِيَتْ	
71	« َ ايِىُ	« َ ايَا	هَدَايِىُ	هَدَايَا	
72	« َ اوِ »	« َ ائِـ »	مَنَاوِرُ	مَنَائِرُ	
73	« َ اوٍ	« َ آءٍ	سَمَاوٍ	سَمَآءٍ	
74	« َ ايِـ »	« َ آئِـ »	مَايِلُ	مَآئِلُ	A la forme مُفَاعِلٌ on laissera le ى radical مَعَايِشُ
76 / 77	أأُ »	أَءُ » / أَوُ »	أَأُنَبِّئُكُمْ	أَءُنَبِّئُكُمْ / أَوُنَبِّئُكُمْ	Interrogatif أ
75	« َ ايٍ	« َ آءٍ	مِرَايٍ	مِرَآءٍ	
78	« َ أُ	« َ ؤُ	رَأُفَ	رَؤُفَ	
79		« َ أُ		أَلْخَطَأُ	
80	« َ وُ »	« َ ا »			
81	« •• َ وُ	« •• َ ا			
82	« ••• َ وُ	« ••• َ ى	يُغْزَوُ	يُغْزَى	
83	« َ وٌ	« ًا	عَصَوٌ	عَصًا	
84	« ••• َ وٌ	« ••• ًى	مُعْطَوٌ	مُعْطًى	

Quatrième tableau (suite)

	Forme primitive	Forme définit.	Exemples		Observations
		Obligatoires (suite)			
85	« ◌َوْ◌ّ «	« ◌ُ◌ّ «	طُوْلَتْ	طُلّتْ	
86	« ◌َ◌ى	« ◌َ◌ى	أُوْلَى	أُولَى	
87	« ◌َ◌ىٌ	« ◌َ◌ى	فَتَىٌ	فَتًى	
88	« ◌َ◌يُ «	« ◌َ◌ا «			
89	« ◌َ◌يُو «	« ◌َ◌وْ «	رَمَيُوا	رَمَوْا	
90	« ◌َ◌اوٌ	« ◌َ◌آءٌ	سَمَاوٌ	سَمَآءٌ	
91	« ◌َ◌ايٌ	« ◌َ◌آءٌ	مِرَايٌ	مِرَآءٌ	
92	« إِأْ	« إِيـ	إِأْمَانٌ	إِيمَانٌ	
93	« ◌ِأْ «	« ◌ِئْـ «	بِأْرٌ	بِئْرٌ	
94	◌ِوْ	◌ِيـ	مِوْلَادٌ	مِيلَادٌ	
95	« ◌ِوْيَـ «	« ◌ِيَّـ «	نِوْيَةٌ	نِيَّةٌ	
96	« ◌ِ◌ى.	« ◌ِ	يَرْمِى	يَرْمِ	
97	« ◌ِيـ◌ْ	« ◌ِ◌ْ	يَبِيعْ	يَبِعْ	
98	« ◌ِيْوِ «	« ◌ِيِّـ «			
99	« ◌ِيـيِـ «	« ◌ِيِّـ «	طَيِيبٌ	طَيِّبٌ	
100	◌ِأَ	◌ِئَـ	فِأَةٌ	فِئَةٌ	
101	« ◌ِوَ	« ◌ِىَ	رَضِوَ	رَضِىَ	
102	« ◌ِيأَ	« ◌ِىءَ	جِيأَ	جِىءَ	
103	« ◌ِوِيـ «	« ◌ِيـ «			
104	« ◌ِىِ	« ◌ِى	اَلْكَافِيِ	اَلْكَافِى	A l'accusatif اَلْكَافِىَ
105	« ◌ِىٍ	« ◌ٍ	رَامِيٍ	رَامٍ	A l'accusatif رَامِيًا
106	« إِيـ «	« ئِيـ «	رَإِيسٌ	رَئِيسٌ	

Quatrième tableau (suite)

Obligatoires (suite)

	Forme primitive	Forme définitive	Exemples		Observations
107	« •ِيِي	« •ِي	إِرْمِيِي	إِرْمِي	
108	« •ِاءُ	« •ِئُ	آلْهَانِاءُ	آلْهَانِئُ	
109	« •ِيُ	« •ِي	آلْحَافِيُ	آلْحَافِي	A l'accusatif آلْحَافِيَ
110	« •ِيٌ	« •ٍ	رَامِيٌ	رَامٍ	A l'accusatif رَامِيًا
111	« •ِيوٌ	« •ِيٌّ	صَبِيوٌ	صَبِيٌّ	
112	« •ِيِيٌ	« •ِيٌّ	سَرِيِيٌ	سَرِيٌّ	
113	« •ِيُ•ْ	« •ُ•ْ	يَرْمِيُنْ	يَرْمُنْ	
114	« •ِيُو »	« •ُو »	غَازِيُونَ	غَازُونَ	
115	•ُأْ	•ُؤْ	جُأْجُأٌ	جُؤْجُؤٌ	
116	« •ْوُ	« •ُ	أُغْزُوْ	أُغْزُ	
117	« •ُوْيِ »	« •ُيِّ »			
118	•ُيْ	•ُو	طُيْبَى	طُوبَى	Dans les noms
119	•ُيْ	•ِي	بُيْضٌ	بِيضٌ	Dans les adjectifs
120	« •ُيْوِ »	« •ُيِّ »			
121	« •ُوْ•	« •ُ•ْ	يَقُوْمْ	يَقُمْ	
122	« أُو »	« ؤُو »	رَأُوفٌ	رَؤُوفٌ	
123	« ؤُو »	« ؤُ »	طَاؤُوسٌ	طَاؤُسٌ	
124	•ُأَ	•ُؤَ	سُأَالٌ	سُؤَالٌ	
125	« •ْوَ	« •ِيَ	الأَعْصُوَ	الأَعْصِيَ	
126	« •ُوًا	« •ِيًا	أَعْصُوًا	أَعْصِيًا	
127	« وُوَيْ »	« أُوَيْ »	وُوَيْصِلُ	أُوَيْصِلُ	
128	•ُيَ	•ِيَ	بُيَغَاءُ	بِيَغَاءُ	

Quatrième tableau (suite)

	Forme primitive	Forme définitive	Exemples		Observations
		Obligatoires (suite)			
129	« ـُوأَ »	« ـُوءَ »	مَقْرُوأَةٌ	مَقْرُوءَةٌ	
130	« ـُووَ	« ـُوَّ	عَدُووَ	عَدُوَّ	
131	« ـُووًا	« ـُوًّا	عَدُووًا	عَدُوًّا	
132	« ـُووَةٌ	« ـُوَّةٌ	قُووَةٌ	قُوَّةٌ	
133	« ـُإِ »	« ـُئِ »	سُإِلَ	سُئِلَ	
134	« ـِو	« ـِى	ٱلْأَعْصِوُ	ٱلْأَعْصِى	
135	« ـُوِ »	« ـِيـ »	قُوِلَ	قِيلَ	
136	« ـِو	« ـٍ	أَعْصِوٌ	أَعْصٍ	
137	« ـُوِ ـْ »	« ـِ ـْ »	قُوِلْتُ	قِلْتُ	
138	« ـُوِ ـْ »	« ـُ ـْ »	قُوِلْتُ	قُلْتُ	Rare. La précédente est plus usitée.
139	« ـُوِى	« ـِىَّ	ضَارِبُوِى	ضَارِبِىَّ	
140	« ـُوِى	« ـِى	أُغْزُوِى	أُغْزِى	
141	« ـُووِ	« ـُوِّ	عَدُووِ	عَدُوِّ	
142	« ـُيـ »	« ـِيـ »	سُيرَ	سِيرَ	
143	« ـُيِ	« ـِى	ٱلْأَيْدُيِ	ٱلْأَيْدِى	A l'accusatif ٱلْأَيْدِىَ
144	« ـُيٍ	« ـٍ	تَمَنُّيٍ	تَمَنٍّ	
145	« ـُيِ ـْ »	« ـِ ـْ	سُيِرْتَ	سِرْتَ	
146	« ـُأُ	« ـُوُ	يَدْنُأُ	يَدْنُوُ	
147	« ـُوُ	« ـُو	يَغْزُوُ	يَغْزُو	Dans les verbes
148	« ـُوُ	« ـِى	ٱلْأَعْصُوُ	ٱلْأَعْصِى	Dans les noms
149	« ـُوٌ	« ـٍ	أَعْصُوٌ	أَعْصٍ	
150	« ـُووُ »	« ـُو »	يَسْرُووُنَ	يَسْرُونَ	

Quatrième tableau (suite)

	Forme primitive	Forme définitive	Exemples		Observations
	Obligatoires (suite)				
151	« ـُوأٌ	« ـُوءٌ	سُوأٌ	سُوءٌ	
152	« ـُووٌ	« ـُوٌّ	عَدُووٌ	عَدُوٌّ	
153	« ـُويٌ	« ـِيٌّ	مَرْمُويٌ	مَرْمِيٌّ	
154	« ـُي	« ـِي	ٱلْأَيْدُي	ٱلْأَيْدِي	A l'accusatif ٱلْأَيْدِيَ
155	« ـُيٌ	« ـٍ	تَمَنُّيٌ	تَمَنٍّ	A l'accusatif تَمَنِّيًا
156	« ـيُو »	« ـُو »			
	Facultatives				
157	« ـْأَ »	« ـَ »	مَسْأَلَةٌ	مَسَلَةٌ	
158	« ـْأَ »	« ـْءَ »	مَسْأَلَةٌ	مَسْئَلَةٌ	
159	« ـْءَ	« ـَا	ٱلْجُزْءَ	ٱلْجُزَا	
160	« ـْءِ	« ـِي	ٱلْجُزْءِ	ٱلْجُزِي	
161	« ـْءُ	« ـُو	ٱلْجُزْءُ	ٱلْجُزُو	
162	« ـْؤُ »	« ـُو »	مَسْؤُلٌ	مَسُولٌ	
163	« ـْؤُو »	« ـُو »	مَسْؤُولٌ	مَسُولٌ	
164	« ـْؤُ »	« ـْأُ »	أَدْوُرٌ	أَدْؤُرٌ	
165		« ـْؤُ »			
166	« ـَأْ »	« ـَا »	رَأْسٌ	رَاسٌ	
167	« ـَيْ »	« ـَا »	زَيْرٌ	زَارٌ	
168	« ـَيْـوِ »	« ـَيِّـ »	جُدَيْوِلٌ	جُدَيِّلٌ	
169	يَيْـ ـِ ـُ	يَا ـِ ـُ	يَيْبِسُ	يَابِسُ	
170	يَيْـ ـِ ـُ	يَأْ ـِ ـُ	يَيْبِسُ	يَأْبِسُ	
171	« ـَو »	« ـَا »	صَلَوَةٌ	صَلَاةٌ	

Quatrième tableau (suite)

Facultatives (suite)

	Forme primitive	Forme définitive	Exemples	
172	» ـَى	» ـَا	رَمَى	رَمَا
173	» ـَاءَةٌ	» ـَايَةٌ	عَبَاءَةٌ	عَبَايَةٌ
174	» ـَآئِى	» ـَآءِى	أَجِبَّآئِى	أَجِبَّآءِى
175	» ـَءِ	ـَئِ	ٱلْكَلَئِ	ٱلْكَلَإِ
176	» أَئِـٌّ	» أَيِـٌّ	أَئِنٌّ	أَيِنٌّ
177	» ـَأُ	» ـَى	ٱلْمُؤْمَأُ	ٱلْمُؤْمَى
178	» ـَإِ	» ـَا	ٱلْخَطَإِ	ٱلْخَطَا
179	» ـَأُ	» ـَوُ	تَفْتَأُ	تَفْتَوُ
180	» أَؤُـٌّ	» أَوُـٌّ	أَؤُمٌّ	أَوُمٌّ
181	» ـَؤُو »	» ـَؤُ »	مُبَرَّؤُونَ	مُبَرَّؤُنَ
182	» ـَؤُوا	» ـَؤُا	بَدَؤُوا	بَدَؤُا
183	» ـِئْـ »	» ـِيـ »	ذِئْبٌ	ذِيبٌ
184	» ـِـْوَ »	» ـِـْيَـ »	صِبْوَةٌ	صِبْيَةٌ
185	» ـِـْوَا »	» ـِـْيَا »	صِبْوَانٌ	صِبْيَانٌ
186	» رَئِيـ »	» رَئِـ »	رَئِيسٌ	رَئِسٌ
187	» ـِئِيـ »	» ـِئِـ »	خَاسِئِينَ	خَاسِئِنَ
188	» ـِئُ	» ـِى	ٱلْقَارِئُ	ٱلْقَارِى
189	» ـِيئُ	» ـِىٌّ	هَنِيئٌ	هَنِىٌّ
190	أُؤْ	أُو	أُؤْمِنُ	أُومِنُ
191	» ـُؤْ »	ـُو	بُؤْسٌ	بُوسٌ
192	» وُو	» أُو	وُورِىَ	أُورِىَ
193	» وُو »	» ـُؤُ »	دَاوُودُ	دَاؤُدُ

Observations

Quatrième tableau (suite)

	Forme primitive	Forme définitive	Exemples		Observations
		Facultatives (suite)			
194	« وُو »	« ؤُو »	نُوُومٌ	نُؤُومٌ	
195	« وُو »	« ؤُ »	طَاوُوسٌ	طَاؤُسٌ	
196	« •ُوءًا	« •ُوًّا	مَقْرُوءًا	مَقْرُوًّا	
197	« •ُوءَةٌ	« •ُوَّةٌ	مُرُوءَةٌ	مُرُوَّةٌ	
198	« •ُوءٌ	« •ُوٌّ	مَقْرُوءٌ	مَقْرُوٌّ	
199	« •ُوؤٌ	« •ُوٌّ	مَقْرُوؤٌ	مَقْرُوٌّ	
200	« •ُؤُو »	« •ُؤُ	رُؤُوسٌ	رُؤُسٌ	
201	« •ُيُو »	« •ِيُو »	شُيُوخٌ	شِيُوخٌ	
		Accidentelles			
202	« أَا »	« وَا »	تَأَامَرُوا	تَوَامَرُوا	
203	« •َوَّ »	« •َا »	نَوَّرٌ	نَارٌ	
204	يَوْ•ِ•ُ	يِي•َ•ُ	يَوْغَرُ	يِيغَرُ	
205	يَوْ•َ•ُ	يَا•َ•ُ	يَوْجَلُ	يَاجَلُ	
206	يَوْ•ِ•ُ	يَ•ِ•ُ	يَوْعِدُ	يَعِدُ	
207	« •َوَّا	« •َيَّا	قَوَّامٌ	قَيَّامٌ	
208	« •َوِّ	« •َيِّ	قَوِّمٌ	قَيِّمٌ	
209	« •َوُّو	« •َيُّو	قَوُّومٌ	قَيُّومٌ	
210	« •َاوِ•	« •َا•	خَاوِفٌ	خَافٌ	
211	« •َاوِ•	« •َيِّ•	مَاوِتٌ	مَيِّتٌ	
212	« •َاوِ•	« •َيْ•	مَاوِتٌ	مَيْتٌ	
213	« •ِوَ »	« •ِيَ »	ثِوَابٌ	ثِيَابٌ	
214	وِ•ْ•ٌ	•ِ•َةٌ	وِعْدٌ	عِدَةٌ	dans les verbes dont la 1re radicale est un و. —

Quatrième tableau (suite et fin)

	Forme primitive	Forme définitive	Exemples		Observations
		Accidentelles (suite)			
215	« •ُأَ »	« •ُوَ »	سُأَالٌ	سُوَالٌ	
216	« •ُوَّ »	« •ُيَّ »	صُوَّمٌ	صُيَّمٌ	
217	« •ُوَّا »	« •ُيَّا »	صُوَّابٌ	صُيَّابٌ	
218	« •ُيَ »	« •ُوَ »	شُيَيَّةٌ	شُوَيَّةٌ	Très-rare,
219	•ُيِ•ْ	•ِ•ْ	سُيِرْتٌ	سِرْتٌ	On dit mieux سُرْتٌ
220	•ُيِ•َ	•ُو•َ	بُيِعَ	بُوعَ	Rare. On dit mieux بِيعَ
221	« وُو »	« ؤُ »	خُوُولَةٌ	خُؤُولَةٌ	
222	« وُو »	« ؤُو »	خُوُولَةٌ	خُؤُولَةٌ	
223	« •ُوو »	« •ِيّ »	عُصُووٌ	عُصِيٌّ	

1/4 23 — 1

Cinquième tableau

Résumé des permutations

Formes définitives	Renvois au Quatrième tableau
•ْءَ	1. 158.
•ْوَى	9.
•ْيَا	6.
•ْئَ	10.
•ْأُ	164. 165.
•ْءُ	15.
•ْؤُ	16. 19.
آ	21. 22.
•َ	27. 157.
•َا	4. 8. 36. 37. 46. 59. 60. 68. 80. 81. 88. 159. 166. 167. 171. 172. 178. 203. 210.
•ًا	39. 62. 83.
•َى	38. 45. 61. 66. 82. 86. 177.
•ًى	40. 47. 63. 67. 84. 87.
وَا	202.
أَ•ْ	32.
ءآ•ْ	33.
•َتْ	42. 49.
•َ•ْ	2. 7. 31.
•َوْ	89.
•َيْ	69.
•َيْـ	65. 212.

1 —

Cinquième tableau (suite)

Résumé des permutations.

Formes définitives	Renvois au Quatrième tableau
يأَ•ْ•ُ	170.
•َأَ	34.
أَوَ	52.
•َتَّا	43. 50.
•َوَائِ	35.
•َيَّ	25. 29.
يُ•َ•َ•ُ	206.
•َيَا	71.
•َيَّا	207.
•َآءَ	53. 55.
•َآءًا	54.
•َا•ُةٌ	3.
•َائًا	55 bis
•َايَةٌ	173.
يَا•ْ•ُ	169. 205.
أَئِ	56.
إِيِ	176.
•َإِ	58.
•َئِ	175.
•َئِ	57.
•َ•ِيّ	70.
•َيِّ	26. 168. 208. 211.
يُ•ِ•َ	206.

Cinquième tableau (suite)

Résumé des permutations

Formes définitives	Renvois au Quatrième tableau.
•َآءِ	72. 74.
•َآءِ	73. 75.
•َآءِ	73. 75.
•َآءِى	174.
يَاءِ •ُ	205.
أَءُو	76.
أَءُوُ	77.
أُوُّو•	180.
•َأُ	79.
•َءُو	78. 179. 181. 221.
•َءُوا	182.
•َءُوو	222.
••َو	163.
•َىُّ	30.
•َيُّ	26.
•َيُّو	209.
•َآءِءِ	90. 91.
•َاةٌ	44. 51.
ءِ	25.
•ِءٌ	93.
•ِ•ٌ	11. 13. 48. 64. 97. 137. 145. 219.
•ِ•ٌيٌ	184.

Cinquième tableau (suite)

Résumé des permutations

Formes définitives	Renvois au Quatrième tableau.
ِ•ٓيـًا	185.
ـِئـ	186.
ِ•	96.
ٍ•	105. 110. 136. 144. 149. 155.
ـِّيـ	99.
إيـ	92.
ئيـ	106.
ِ•ى	104. 107. 109. 134. (140) 143. 148. 154. 160. 188.
ِ•يـ	12. 14. 20. 94. 103. 119. 135. 142. 183.
ِ•ـئـ	100.
ِ••ةٌ	214.
ِ•ىَ	101. 125.
ِ•يـَ	128. 213.
ِ•ىّ	139.
ِ•يـّـَ	95. 98.
ِ•يًا	126.
ِ•يـ ءَ	102.
يـيـ ••ُ	204.
ِ•ـئـ	187.
ِ•يـّـ	95. 98.
ِ•ؤُ	221.
ِ•ؤُو	222.

Cinquième tableau (suite)

Résumé des permutations

Formes définitives	Renvois au Quatrième tableau.
•ِيُءْ	108.
•ِيُّ	111. 112. 153. 189. 223.
•ِيُّ	95. 98.
•ِيُو	201.
ءُ	24. 28. 151.
ؤُ	123. 193. 195.
•ُ	116.
أُو	190. 192.
ؤُو	122. 194.
•ُو	5. 114. 118. 147. 150. 156. 161. 162. 191.
•ُؤْ	115.
•ُ•ْ	(17) (18. 41. 85. 113. 121. 138.
أُوِيْ	127.
•ُوَّةٌ	132. 197.
•ُؤَ	124.
•ُوَ	215.
•ُوَ	218.
•ُوَّ	130.
•ُوَّا	131. 196.
•ُيَّا	217.
•ُوءَ	129.
•ُوَ•	17. 220.

[illegible] 120 — 1

Cinquième tableau (suite et fin)

Résumé des permutations.

Formes définitives	Renvois au Quatrième tableau.
●ُيَّ	117. 216. (120.)
●ُئِ	133.
●ُوِّ	141.
●ُوِ●	17.
●ُيِّ	117. 120.
~~[illegible]~~	~~[illegible]~~
●ُؤُ	146. 200. 221.
●ُوُّ	152. 198. 199.
●ُؤُو	222.
●ُيُّ	117. 120.

1 —

335

318

Sixième tableau.

Contraction des lettres.

	Formes primitives	Formes contractées		Formes primitives	Formes contractées
1	•ٚ رَرٚ	•َ رَّ	19	•َ اِرِرُ	•َ ارِّرُ
2	•ٚ رِرٚ	•ِ رَّ	20	•َ رُرَ	•َ رَّ
3	•ٚ رُرٚ	•ُ رَّ	21	•َ رُرُ	•َ رُّ
4	•ٚ رَرَ	•َ رَّ	22	•ِ رٚرَ	•ِ رَّ
5	•ٚ رَرِ	•َ رِّ	23	•ِ رٚرِ	•ِ رِّ
6	•ٚ رَرُ	•َ رُّ	24	•ِ رٚرُ	•ِ رُّ
7	•ٚ رِرَ	•ِ رَّ	25	•ِ رَرَ	•ِ رَّ
8	•ٚ رِرِ	•ِ رِّ	26	•ِ رِرَ	•ِ رَّ
9	•ٚ رِرُ	•ِ رُّ	27	•ِ رِرِ	•ِ رِّ
10	•ٚ رُرَ	•ُ رَّ	28	•ِ رُرُ	•ِ رُّ
11	•ٚ رُرِ	•ُ رِّ	29	•ُ رٚرَ	•ُ رَّ
12	•ٚ رُرُ	•ُ رُّ	30	•ُ رٚرِ	•ُ رِّ
13	•َ رٚرَ	•َ رَّ	31	•ُ رٚرُ	•ُ رُّ
14	•َ رٚرِ	•َ رِّ	32	•ُ رَرَ	•ُ رَّ
15	•َ رٚرُ	•َ رُّ	33	•ُ رِرَ	•ُ رَّ
16	•َ رَرَ	•َ رَّ	34	•ُ رِرِ	•ُ رِّ
17	•َ رِرَ	•َ رَّ	35	•ُ رُرُ	•ُ رُّ
18	•َ رِرِ	•َ رِّ			

Ordre alphabétique

	Formes primitives	Formes contractées		Formes primitives	Formes contractées
36	إِأَتّ • • َ	إِتَّ • • َ	39	إِذْتَ • • َ	إِدَّ • • َ
37	إِثْتَ • • َ	إِتَّ • • َ	40	إِذْتَ • • َ	إِذْدَ • • َ
38	إِدْتَ • • َ	إِدَّ • • َ	41	إِزْتَ • • َ	إِدَّ • • َ

Sixième tableau (suite et fin)

Contraction des lettres

	Formes primitives	Formes contractées		Formes primitives	Formes contractées
42	إِزْتَ•َ•َ	إِزَّ•َ•َ	61	تَتَ•َّ•َ	إِتَّ•َّ•َ
43	إِزْتَ•َ•َ	إِزْدَ•َ•َ	62	تَتَا•َ•َ	إِتَّا•َ•َ
44	إِسْتَ•َ•َ	إِسَّ•َ•َ	63	تَتَ•َا•َ•ُ	تَ•َا•َ•ُ
45	إِشْتَ•َ•َ	إِشَّ•َ•َ	64	تَدَ•َّ•َ	إِدَّ•َّ•َ
46	إِصْتَ•َ•َ	إِصَّ•َ•َ	65	تَدَا•َ•َ	إِدَّا•َ•َ
47	إِصْتَ•َ•َ	إِصْطَ•َ•َ	66	تَذَ•َّ•َ	إِذَّ•َّ•َ
48	إِضْتَ•َ•َ	إِضَّ•َ•َ	67	تَذَا•َ•َ	إِذَّا•َ•َ
49	إِضْتَ•َ•َ	إِضطَّ•َ•َ	68	تَزَ•َّ•َ	إِزَّ•َّ•َ
50	إِطْتَ•َ•َ	إِطَّ•َ•َ	69	تَزَا•َ•َ	إِزَّا•َ•َ
51	إِظْتَ•َ•َ	إِضْطَ•َ•َ	70	تَسَ•َّ•َ	إِسَّ•َّ•َ
52	إِظْتَ•َ•َ	إِطَّ•َ•َ	71	تَسَا•َ•َ	إِسَّا•َ•َ
53	إِظْتَ•َ•َ	إِظَّ•َ•َ	72	تَطَ•َّ•َ	إِطَّ•َّ•َ
54	أَنْ لَا	أَلَّا	73	تَطَا•َ•َ	إِطَّا•َ•َ
55	إِنْ لَا	إِلَّا	74	عَنْ مَا	عَمَّا
56	أَنْ لَمْ	أَلَّمْ	75	عَنْ مَنْ	عَمَّنْ
57	إِنْمَ•َ•َ	إِمَّ•َ•َ	76	مِنْ مَا	مِمَّا
58	إِوْتَ•َ•َ	إِتَّ•َ•َ	77	مِنْ مَنْ	مِمَّنْ
59	إِيْتَ•َ•َ	إِتَّ•َ•َ	78	يُوْتَ•ِ•ُ	يَاتَ•ِ•ُ
60	تَتَّ•َ•َّ•ُ	تَ•َ•َّ•ُ	79	يَيْتَ•ِ•ُ	يَاتَ•ِ•ُ

337

320

Septième tableau

Contraction des lettres

Formes contractées	Renvois au Sixième tableau
•َرَّ	1.4.13.16.17.20.
•َرِّ	5.14.18.
•َرُّ	6.15.21.
•َارُّ	19.
•ِرَّ	2.7.22.25.26.
•ِرِّ	8.23.27.
•ِرُّ	9.24.28.
•ُرَّ	3.10.29.32.33.
•ُرِّ	11.30.34.
•ُرُّ	12.31.35.

Ordre alphabétique

Formes contractées	Renvois au Sixième tableau
إِتَّ•َ•َ	36.37.58.59.
إِتَّ•َّ•	61.
إِتَّا•َ•َ	62.
إِدَّ•َ•َ	38.39.41.
إِدَّ•َّ•	64.
إِدَّا•َ•َ	65.
إِذَّ•َ•َ	66.
إِذَّا•َ•َ	67.
اِذْدَ•َ•َ	40.
إِزَّ•َ	42.
إِزَّ•َّ•	68.

Septième tableau (suite)

Contraction des lettres

Formes contractées	Renvois au Sixième tableau.
إِزَّا•َ•َ	69.
إِزْدَ•َ••	43.
إِسَّ•َ•َ	44.
إِسَّ•َّ•َ	70.
إِسَّا•َ•َ	71.
إِشَّ•َ•َ	45.
إِصَّ•َ•َ	46.
إِصْطَ•َ•َ	47.
إِضَّ•َ•َ	48.
إِضْطَ•َ•َ	51.
إِضْطَّ•َ•َ	49.
إِطَّ•َ•َ	50.52.
إِطَّ•َّ•َ	72.
إِطَّا•َ•َ	73.
إِظَّ•َ•َ	53.
أَلَّا	54.
إِلَّا	55.
أَلَّمْ	56.
إِمَّ•َ•َ	57.
تَ•َّ•َّ•ُ	60.
تَ•َا•َ•ُ	63.
عَمَّا	74.

Septième tableau (suite et fin)

Contraction des lettres

Formes contractées	Renvois au Sixième tableau.
عَمَّن	75.
مِمَّا	76.
مِمَّن	77.
يَاتِ • •ُ	78, 79.